PARTI SOCIALISTE – SFIO
Congrès national extraordinaire des 21 et 22 décembre 1960
Puteaux

Sommaire

Le président (Émile Muller) 2
Cazelles 3
Georges Brutelle 4
Barbier 11
Jules Moch 13
Malville 19
Darius Le Corre 23
Guy Mollet 35
Le président (Renée Cassagne) 41
Riez 41
Jules Moch 45
Guy Mollet 49
Jules Moch 49
Georges Brutelle 51
Arthur Comte (Pyrénées orientales) 52
Mazurier 56
Albert Gazier 61
Christian Pineau 68
Gagnaire (Rhône) 73
Lamouche (Haute-Vienne) 76
Muller (Haut-Rhin) 80
Cassagne (Gironde) 84
Mirande 89
Collet (Sarthe) 90
Weil-Raynal 93
Olivier 96
Thieblot (Puy-de-Dôme) 97
Garnier-Thenon (Seine) 99
Carpentier (Loire-Atlantique) 102
Mérigonde (Oise) 104
Humberdot (Seine) 109
Le président (Jules Moch) 113
Léon Boutbien 113
Palmero (Ardèche) 117
Gérard Jaquet 118
Max Lejeune 123
Gaston Defferre 128
Francis Leenhardt 135
Guy Mollet 141

Fondation Jean-Jaurès

Le président (Francis Leenhardt) 161
Rouzaud 161
Le président 163
Lamousse 164
Albert Gazier 164
Le président 166

Séance du mercredi 21 décembre 1960 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence d'Émile Muller, (Bas-Rhin) assisté de G. Robert, Brandon, Vallée.

Le président (Émile Muller)

Camarades, je crois inutile de souligner l'intérêt qui s'attache à ce Congrès, en effet, il s'agit de définir la position du Parti dans des heures particulièrement dramatiques.

L'affaire d'Algérie reste au premier plan de nos préoccupations, c'est donc, fidèles à nos traditions, que dans le calme et la camaraderie, nous définirons la position de notre Parti, mais ce sera avec décision que demain nous nous engagerons pour faire aboutir les décisions prises par ce Congrès.

Puissent ces assises contribuer à faire progresser la solution de ce problème angoissant ; tel est le vœu que je me permettrai de formuler en ouvrant les travaux de ce Congrès extraordinaire.

Et maintenant, mes chers camarades, nous avons malheureusement, comme à l'ouverture de chaque Congrès, à déplorer la mort de quelques uns de nos camarades qui, leur existence durant, se sont dévoués à la cause du Socialisme.

Il s'agit de nos camarades Gaston Chaze, ancien député des Basses-Pyrénées, né le 30 mars 1903 à Largentière, Ardèche, élu le 2 juin 1946, réélu le 10 novembre 1946 aux deux assemblées constituantes. Ancien Secrétaire de l'Union locale des syndicats des Basses-Pyrénées, ancien Secrétaire fédéral du Parti Socialiste, ancien combattant, militant de la résistance, élu conseiller municipal de Pau en 1936 au cours d'une élection partielle.

Il avait été en 1958 candidat aux législatives contre Tixier Vignancourt.

Notre ami Pierre Segelle, né le 11 septembre 1899, à Médéa, département d'Alger, lui, était membre de l'assemblée consultative en rentrant de déportation. Il avait été élu aux deux constituantes, puis à l'Assemblée Nationale ; il était député du Loiret.

Ministre de la Santé publique et de la population du cabinet Léon Blum, ancien maire d'Orléans, il avait dans la résistance combattu et avait été arrêté le 8 octobre 1945 pour son action dans le groupement Libération-Nord, déporté politique dans divers camps. Président de l'amicale des camps de Dora et Ellrich, devenu récemment président d'honneur. Médaille de la Résistance et Légion d'honneur. Il avait édité une brochure sur le salaire moderne, qui a trait aux primes dévouées à la production. Il s'est particulièrement dévoué pour le combat dans la lutte pour le progrès social.

Enfin, notre ami Jean Le Coutaller, qui lui, était ancien député.
Inutile de tracer les mérites de notre ami Jean Le Coutaller, tout le monde le connaissait, tout le monde savait que c'était une vie au service du Parti. Il exerçait de nombreuses responsabilités. Lui aussi avait milité dans la résistance, il était à Libération-Nord, chef de bataillon FFI du Morbihan. Légion d'honneur, croix de guerre avec palmes, médaille de la résistance, chef d'escadron de réserve.
Il était membre du Comité directeur de notre Parti, ancien Maire de Lorient, conseiller de l'Union Française, ancien secrétaire d'état aux anciens combattants.
Lui aussi s'était dévoué et les propositions de lois en font foi. Il était l'auteur de nombreuses propositions en faveur des anciens combattants.
Enfin, il avait des responsabilités dans les derniers jours de son existence bien remplie, celles de Secrétaire de la fédération Socialiste du Morbihan, il était délégué général du Parti.
Inutile de vous dire que, lui aussi, était une de ces figures qui font l'honneur de notre Parti. Il avait consacré toute son existence pour que puisse aboutir le juste combat des Socialistes.
Pour honorer la mémoire de ces chers disparus, je vous demande, camarades, de bien vouloir observer une minute de silence.
(L'assemblée, debout, observe une minute de silence)
Nous avons encore à déplorer, chers camarades, l'absence d'un de nos chers collègues, il s'agit de notre ami Jean Courtois. En effet, il a été accidenté dimanche dernier et il est actuellement hospitalisé à Lons-le-Saunier ; je pense pouvoir, en votre nom, lui transmettre nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.
Ceci dit, camarades, je passerai la parole à notre ami Cazelles pour l'ordre du jour.

Cazelles

Nous vous proposons, camarades, l'ordre du jour suivant :
Après l'adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès, la nomination d'une Commission de réintégration, il y aura un rapport de Georges Brutelle sur le projet de modification du mode d'élection du Comité directeur et du fonctionnement des assises nationales ; cet après-midi, suite de la discussion du rapport de Georges Brutelle, s'il y a lieu, et discussion ou tout au moins séance d'information sur le projet de programme fondamental du Parti. Enfin, en troisième lieu, discussion et information sur le projet de loi électorale.
Il sera demandé à ce sujet de donner pouvoir de Congrès aux prochaines assises nationales, si cela est nécessaire.
Enfin, demain matin, discussion sur le référendum et demain après-midi suite de la discussion et réunion de la Commission des résolutions, vote du projet de la Commission.
Au dos du programme des travaux, vous avez le règlement intérieur du Congrès, je vous demande de l'adopter, ainsi que l'ordre du jour des travaux.

Fondation Jean-Jaurès

Le président - Camarades, il n'y a pas d'opposition en ce qui concerne les propositions du Secrétariat ?
Cela parait être le cas, les propositions sont donc adoptées.
La parole est à notre camarade Cazelles pour la nomination de la Commission chargée d'examiner les demandes de réintégration.

Ernest Cazelles - Nous vous proposons la composition suivante :
Rouzaud, Tarn ; Cazagne, Haute-Garonne ; Volle, Loire ; Baraton, Charente-Maritime ; Quenard, Indre-et-Loire ; Bellet, Savoie ; Quivrain, Isère ; Hornung, Rhône ; Merigonde, Oise.

Le président - Pas d'opposition ? Il en est ainsi décidé.

Ernest Cazelles - La réunion de la Commission de réintégration aura lieu cet après-midi à 15 heures dans la salle du sous-sol.
Avant de donner la parole à Georges Brutelle, pour son rapport, j'insiste auprès des amateurs qui voudront intervenir dans le débat de politique générale et dans le débat sur le référendum pour qu'ils se fassent inscrire avant ce soir 17 heures, dernière heure pour l'inscription.

Le président - Nous arrivons au point numéro 4, projet de modification du mode d'élection du Comité directeur et du fonctionnement des assises nationales ; la parole est à Georges Brutelle.

Georges Brutelle

Camarades, avant de commencer ce rapport, j'insiste une nouvelle fois pour que nous fassions le maximum d'efforts pour essayer d'aborder le débat sur le référendum si possible dans la journée d'aujourd'hui.
Si nous voulons pouvoir réunir assez tôt demain la Commission des résolutions et permettre un débat normal, il faudrait que nous puissions avancer suffisamment dans les autres matières pour commencer dès cet après-midi le débat. C'est pourquoi il est nécessaire que les camarades nous donnent leur nom avant 17 heures au plus tard, afin de permettre la répartition du temps de parole.
Je vous demande maintenant de faciliter ma tâche, car en ce qui concerne le problème des modifications statutaires, ce n'est pas tellement agréable de présenter un rapport. Cela ressemble un peu au rapport sur les questions électorales.
Le projet qui nous est présenté par le Comité directeur comporte deux propositions ; l'une porte essentiellement sur l'article 20 des statuts du Parti relatif à la périodicité de nos Congrès ordinaires ; l'autre intéresse l'article 32 et elle tend à assurer dans certaines conditions une garantie de représentation au Comité directeur pour les minorités ayant obtenu au moins 20% du total des mandats représentés au Congrès.
Ces propositions ont été acceptées à une très forte majorité au sein du Comité

Fondation Jean-Jaurès

directeur. Je dois préciser pour la bonne information du Congrès que les camarades qui les ont combattues n'appartiennent en aucune façon aux thèses politiques. Tout aussi bien, notre ami Albert Gazier en attestera tout à l'heure, puisqu'il s'est proposé pour intervenir sur cette question qui fait aujourd'hui l'objet d'un débat d'information.

Examinons d'abord les modifications qui sont proposées à l'article 32.

Quel était l'ancien article 32 ?

Je vous en donne lecture :

"Tous les candidats figurent dans l'ordre alphabétique sur une liste unique imprimée par les soins du Secrétariat général du Parti pour être utilisée comme bulletin de vote".

À plusieurs reprises dans le passé, et depuis que ce mode d'élection existe, c'est-à-dire depuis la guerre, des propositions ont été faites tendant à le modifier. Les camarades qui avançaient ces propositions étaient désireux de rétablir la désignation à la proportionnelle des membres du Comité directeur. Chaque fois, les Congrès ont rejeté de telles propositions, condamnant le retour au système des tendances que nous avons connu avant la guerre, la majorité des militants a toujours pensé que le retour à la proportionnelle nous y conduirait inéluctablement et c'est la raison pour laquelle, en définitive, le système majoritaire a été jusqu'à présent maintenu d'une façon absolue.

Avant d'entrer dans le détail de la proposition qui vous est faite actuellement, je dois vous indiquer que le Comité directeur a tenu compte de cette volonté déjà exprimée en diverses occasions par le Parti de ne retenir ni à la possibilité d'organiser les tendances, ni à la proportionnelle, qui les rendrait fatales.

Il me faut ajouter que l'unanimité des membres du Comité directeur rejette l'idée d'un retour à un mode de vie du Parti qui lui a causé de graves préjudices, et je puis affirmer que parmi ceux qui ont adopté les propositions qui vont être faites, aucun n'a d'arrière-pensée, aucun ne voit en elles un biais susceptible de nous ramener à des méthodes que nous ne voulons pas revoir mettre en pratique.

Pourquoi envisager alors un changement de notre mode d'élection ?

Je ne reviendrai pas, camarades, sur un moment douloureux de notre dernier Congrès ordinaire qui pourtant fut l'un des plus beaux Congrès que nous ayons connus depuis un certain nombre d'années, qu'il me suffise de l'évoquer pour pouvoir exprimer la crainte que nous confiaient certains camarades appartenant à la plus importante des minorités qui se comptèrent alors. L'un des camarades qu'ils présentaient au Comité directeur ayant été battu, ils redoutaient que si l'on continuait à devoir se compter pendant plusieurs Congrès dans les mêmes conditions, sur certains aspects de la politique générale du Parti, la représentation au Comité directeur ne se trouva chaque armée diminuée. Ils craignaient même qu'en définitive, cette représentation ne devint négligeable, peut-être nulle, et ils nous firent valoir combien cela pouvait être dangereux pour la vie du Parti lui-même, dans la mesure où il s'agissait de courants représentant la pensée d'un nombre important de militants.

C'est dans ces conditions qu'il nous vint l'idée de rechercher par quel moyen il nous était possible d'offrir pour l'avenir une certaine garantie de représentation

aux camarades minoritaires.
Je l'ai déjà dit, il n'était pas question pour nous de réintroduire la proportionnelle, et, je le répète, nos camarades eux-mêmes ne le souhaitaient pas non plus. Cela exclut donc l'idée d'une garantie accordant un nombre de sièges égal à celui qu'assurerait cette même proportionnelle.
Une autre raison nous obligeait par surcroît à rejeter une telle méthode. C'est qu'en cas d'application du système à plusieurs minorités, compte tenu du nombre de camarades non signataires du texte qui sont généralement élus, la majorité exprimée par le Congrès risquait de voir sa position, au sein du Comité directeur, illégitimement et sans doute, dans l'intérêt du Parti lui-même, quelle que soit cette majorité, dangereusement diminuée.
On peut, en effet, envisager le cas où la majorité ne disposerait au sein du Comité directeur que d'une représentation minoritaire.
Dans ces conditions, nous avons admis que c'était un minimum de représentation qu'il fallait garantir.
Notre proposition consiste donc à garantir aux minorités les deux-tiers des sièges auxquels donnerait droit l'application de la proportionnelle.
Je dis "aux minorités" et je dois signaler que nous avons beaucoup discuté sur la question de savoir s'il fallait accorder cette garantie à la minorité la plus importante, à la condition qu'elle ait obtenu un certain nombre de mandats, ou, au contraire, et dans les mêmes conditions, à plusieurs minorités ?
Ne tenir compte que de la minorité la plus importante présentait des avantages et, en particulier, obligeait à des regroupements. Cependant, il est des cas où les minorités représentent des points de vue absolument inconciliables. Deux minorités représentent au sein du Parti des positions extrêmes, et recueillant le minimum des mandats requis, ne peuvent être traitées différemment.
Il nous a semblé alors convenable, en définitive, de ne pas réserver le droit à la garantie seulement à la minorité la plus importante.
Cela posait alors plusieurs problèmes : tout d'abord, celui de ne pas voir un tel système favoriser la Constitution d'une multiplicité de fractions à l'approche de nos Congrès ; celui encore de voir de grosses fédérations s'en tenir à la défense d'un texte particulier avec, ainsi, la certitude de disposer d'une garantie de représentation au Comité directeur.
C'est la raison pour laquelle notre proposition exige que toute minorité qui fera au Congrès la demande d'application de la clause de garantie ait obtenu un minimum de 20% des mandats représentés au Congrès.
Pour fixer les idées, j'indique que lors de notre dernier Congrès, le nombre total des mandats était de 3391. Le nombre de mandats représentés était de 3 385. La garantie aurait donc pu jouer pour toute minorité ayant obtenu les 20% de 3 385, c'est-à-dire 677 mandats.
Restait encore à résoudre deux autres difficultés :
1° La demande de garantie peut être faite par plusieurs minorités qui se sont exprimées sur des sujets différents. Imaginons que dans un Congrès ordinaire où l'on discute d'un programme d'action, une minorité demande que soit pris pour critère pour l'application de la garantie le texte qu'elle défend, par exemple, à

propos d'un problème de nationalisation, tandis qu'une autre exigera que ce soit son texte sur l'Algérie, il sera bien impossible d'accéder à la demande de chacune ; d'une part, l'addition de minorités successives de ce genre risquerait de ne plus permettre de dégager une majorité, d'autre part, sur des sujets aussi différents, des mandats d'origines très diverses se seront portés vraisemblablement sur l'une et l'autre thèse.
Il convenait donc de prévoir le cas et de prévoir sa solution.
Notre projet dispose qu'en cas de désaccord entre différentes minorités sur le critère à choisir, c'est le Congrès qui prendra la décision.
2° L'autre difficulté est d'ordre matériel, car le recours à la garantie impose de ne procéder au scrutin pour l'élection au Comité directeur qu'après le vote des résolutions.
Il ne s'agit là, cependant, que d'une difficulté d'ordre secondaire et il suffira, pour la résoudre, de modifier le déroulement de nos travaux, j'en ai à peu près terminé sur ce point.
Je vous demande cependant d'observer que ce qui vous est propose peut avoir l'inconvénient de voir parfois un, deux ou trois camarades battus, tout en ayant obtenu plus de voix que des camarades élus au bénéfice de la garantie. Il est bien évident que les candidats non signataires d'un texte ayant entraîné le fonctionnement du système, seront, eux, privés de la garantie. Il ne s'agit donc dans l'absolu, de système majoritaire. Il faut reconnaître toutefois que, dans la pratique, l'essentiel en est sauvegardé.
On bâtit parfois ces systèmes majoritaires complétés d'une prime à la majorité. Nos camarades italiens ont retenu ce système dans leur partie. Il s'agira pour nous d'un système majoritaire assurant une garantie de représentation aux minorités.
Autre observation : la garantie des deux-tiers est bien la garantie d'un minimum. Cela parait évident. Mais je sais que dans les discussions de nos sections, il y aura quelques-fois méprise.
En tout état de cause, une minorité ne perd pas le droit d'avoir plus de représentants s'ils sont élus, en aucune limite n'est instituée par le règlement en ce domaine. Tout camarade signataire d'un texte peut, par ailleurs, toujours être élu. Tout signataire d'un texte minoritaire, mais n'ayant pas recueilli assez de mandats pour bénéficier de la garantie, peut aussi être élu.
Évidemment, dans ces deux derniers cas, le sort des camarades candidats est celui des signataires d'un texte majoritaire, dans le cas où ils sont en queue de liste et où ils doivent céder la place à un camarade couvert par la garantie.
Après ces trop longues explications que je m'excuse de vous avoir infligées, je voudrais vous donner lecture du projet du nouvel article 32.
"Article 32 - Tous les candidats figurent dans l'ordre alphabétique sur une liste unique, imprimée par les soins du Secrétaire général du Parti, pour être utilisée comme bulletin de vote."
- Jusqu'ici, c'est la reprise de l'ancien article 32. Commence ensuite l'addition :
"Une garantie de représentation au Comité directeur est accordée à sa demande à toute minorité qui s'est dégagée, soit sur l'orientation générale du Parti, soit sur

un aspect de sa politique, à condition que le texte qu'elle a soutenu ait recueilli au moins 20% du total des mandats représentés. Cette garantie ne peut s'appliquer qu'à un seul sujet.
En cas de désaccord entre différentes minorités sur le critère à choisir, le Congrès prend la décision.
La garantie assure en tout état de cause les deux-tiers des sièges auxquels conduirait l'application de la représentation proportionnelle aux candidats signataires de celui, ou de ceux des textes retenus comme critère en application des alinéas précédents."
Nous allons maintenant voir quelle est la modification proposée à l'article 20 des statuts du Parti. L'article dû est rédigé de la façon suivante, dans nos statuts actuels :
"La direction du Parti, appartient au Parti lui-même, c'est-à-dire au Congrès national qui se réunit chaque année."
La proposition que vous soumet le Comité directeur est la suivante :
"La direction du Parti appartient au Parti lui-même, c'est-à-dire au Congrès national qui se réunit tous les deux ans."
La modification de l'article 20 entraînerait des modifications secondaires dans chacun des articles de nos statuts où il est fait référence à la périodicité du Congrès. Il faudrait introduire la modification dans les articles suivants : articles 3, 27, 28, 38, 39, 46 et 50, pour y modifier l'allusion au caractère annuel du Congrès.
Camarades, je suppose que beaucoup d'entre vous s'étonneront d'une proposition tendant à faire que nos Congrès aient lieu, tous les deux ans. Je ne sais pas si vous avez eu la curiosité de rechercher dans quelles conditions se tiennent les Congrès dans les autres partis de l'Internationale.
Si certains d'entre vous ont fait ces recherches, je crois qu'ils auront pu constater que, mis à part le parti italien, il n'y a pas un seul parti de l'Internationale dont les Congrès représentent autant de pagaïe, autant de désordre dans l'organisation que les nôtres ! Premier point.
En dehors du parti italien, il n'y a pas de partis dans lesquels on envoie aux sections 30, 40, parfois 50 motions, dont certaines visent exactement les mêmes choses et qui mettent nos secrétaires de section dans l'impossibilité absolue de rendre compte à leurs militants et de les guider logiquement dans leur choix !
Je pense qu'ils se sont rendu compte aussi que pour arriver à de saines méthodes de gestion du Parti, nos camarades de l'étranger ont généralement considéré qu'il y avait, dans les choix à faire pour un Parti Socialiste, des choix de caractère fondamental, eu des choix à faire en fonction de l'actualité, qu'il convenait par conséquent d'avoir la possibilité de se réunir chaque fois qu'un problème nous est posé sur le plan politique, sur le plan de l'actualité politique, mais qu'il ne convenait pas de le faire sous forme de Congrès annuels ; toute la vie du Parti en arrive à ne pas être examinée dans nos Congrès, parce que nous sommes uniquement ; préoccupés par les problèmes d'actualité.
Nos Congrès sont de véritables Conseils nationaux, où l'on discute d'un point d'actualité, mais où il devient impossible d'étudier sérieusement les problèmes

de caractère fondamental.
Je sais, des camarades s'en sont plaints et le Comité directeur a souvent envisagé avec la méthode des Congrès annuels de modifier l'ordre du jour du Congrès, de prévoir un débat d'actualité, puis de mettre à l'ordre du jour une question précise. L'année prochaine, nous aurons le rapport du groupe d'études doctrinales.
On avait pensé, autrefois, à mettre par exemple spécialement à l'ordre du jour le problème de la laïcité. On a pensé une autre fois à mettre le problème agricole. Mais que s'est-il passé ?
Chaque fois que nous avons mis un point de ce genre à l'ordre du jour, le temps qui devait y être consacré a été littéralement mangé par le débat de politique d'actualité et par ailleurs, l'intérêt des camarades est allé vers le problème d'actualité, parce qu'il se trouvait à l'ordre du jour en même temps que l'autre problème.
Je crois donc que nous serions bien inspirés si, constatant que dans les autres partis on a le souci de distinguer entre les problèmes fondamentaux dont doit s'occuper le Congrès ordinaire, et les problèmes d'actualité qu'il faut laisser le soin de régler à d'autres instances et éventuellement à des Congrès extraordinaires - pourquoi pas ? - je crois, dis-je, que nous serions bien inspirés d'envisager une modification à la fois dans la périodicité de nos Congrès et dans leur mode d'organisation.
Nous n'innovons rien. Il n'y a, à l'heure actuelle, que les italiens et les anglais qui font un Congrès chaque année. Les allemands font leur Congrès ordinaire tous les deux ans, et ils font entre temps un Congrès politique sur les problèmes d'actualité.
Les belges, plus près de nous en esprit et dans le mode de vie du parti, font aussi entre temps un Congrès extraordinaire sur un sujet d'actualité, mais ils font leur Congrès ordinaire tous les deux ans.
Les hollandais font leur Congrès tous les deux ans ; les autrichiens également.
Si nous montons davantage vers le Nord - on m'excusera d'y remonter - eh bien, nous constatons que les danois font un Congrès tous les quatre ans, les norvégiens, un Congrès tous les quatre ans, les suédois, un Congrès tous les quatre ans. Ils font vivre le Congrès du Parti comme on fait vivre une assemblée législative.
Même nos camarades israéliens ont un système de Congrès fort différent de tous ceux que nous connaissons en Europe.
Les délégués au Congrès sont des délégués permanents, élus pour quatre ans et le renouvellement des exécutifs a lieu tous les quatre ans. Entre temps, ce sont ces délégués qui sont réunis s'il en est besoin, pour régler un problème d'actualité.
Je crois camarades, que sans aller jusqu'aux formules d'Israël ou des pays nordiques, nous pourrions arriver à avoir nous-mêmes des Congrès plus sérieux, mieux préparés, si nous organisions le Congrès tous les deux ans.
Rendez-vous compte qu'à l'heure actuelle, surtout lorsqu'on tient des Congrès en juillet, l'activité du Parti ne reprend son plein essor qu'en octobre et au mois

de mars, il faut déjà demander aux différentes Commissions et aux différents responsables du Parti, de fournir leurs rapports pour les faire imprimer.
Et tout cela se fait avec une belle routine, qui conduit les camarades du Parti eux-mêmes à ne pas lire les rapports qui leur sont envoyés, car ils diffèrent généralement, peu de ceux qu'ils ont reçus l'année précédente.
Il me semble qu'avec un Congrès tous les deux ans, nous pourrions arriver :
1° À dégager le Congrès ordinaire de l'actualité ; c'est le problème important ;
2° À une organisation fort différente. Un Congrès qui se tient tous les deux ans peut permettre la réunion d'un Conseil national préparatoire, et bien que ça ne soit pas du domaine des Statuts que le Secrétariat du Parti qui a la charge d'organiser le Congrès puisse prendre des décisions en la matière, le Comité directeur a pensé qu'il fallait indiquer au Congrès la méthode que nous pensions essayer, si le Parti acceptait d'envisager la tenue d'un Congrès tous les deux ans :
Nous pensons que nous pourrions faire comme dans les autres partis : au lieu de laisser à l'initiative de chacun l'envoi de quelques motions de son choix, le Comité directeur pourrait s'efforcer de faire des propositions sur chacun des problèmes qui sont soumis à l'ordre du jour du Congrès.
S'il n'y avait pas accord unanime, les points de désaccord seraient envoyés aux sections du Parti ; les textes d'orientation seraient préparés par le Comité directeur, et 163 amendements proposés à ces textes ou les contre-projets. Une première délibération aurait lieu dans nos sections et dans nos fédérations.
Cette délibération pourrait donner lieu à des votes indicatifs essentiellement, et nous tiendrions après cette étude faite dans les sections, et à peu de temps du Congrès, un Conseil national d'information et de préparation du Congrès au cours duquel aurait lieu un premier débat, au cours duquel se réunirait une Commission du type des Commissions des résolutions de nos Congrès.
Cette Commission étudierait à la fois les textes envoyés par le Comité directeur et les amendements qui, entre temps, auraient été soumis par les fédérations. Elle s'efforcerait de faire une synthèse et si elle ne parvenait pas à faire cette synthèse, elle isolerait à nouveau, sous forme d'amendements ou de contre-projets, les points de désaccord. Ainsi, on pourrait envoyer aux sections, avant le Congrès lui-même, le résultat des travaux de la Commission des résolutions, et ce serait sur le résultats des travaux du Conseil national, qu'auraient lieu les votes du Congrès.
Je pense que nous aurions, dans ces conditions, un débat beaucoup plus facile dans nos sections elles-mêmes, car je suis affolé lorsque je vois que nous recevons non seulement des textes qui disent la même chose, mais parfois des textes de camarades isolés, qui ne sont pas sérieux et dont on rit dans la section, dont on rit à la fédération, dont on dit au secrétariat du Parti : "On l'a laissé envoyer son texte pour s'en débarrasser." Et pour s'en débarrasser, ce texte est envoyé à 7 000 ou 8 000 sections du Parti, sans doute aussi pour les débarrasser. Et il y a ainsi une trentaine ou une quarantaine de motions qui parviennent dans les mains d'un Secrétaire de section.
Prenez, camarades, le cas du Secrétaire de section de campagne, qui a vingt ou

vingt-cinq militants et qui n'a pas la possibilité de faire dépouiller les textes. Que fait-il ? Il n'a d'abord pas le temps de lire lui-même tant de textes, et il finit, en définitive, par en choisir deux ou trois... et il est démocrate quand il en choisit trois ; j'en connais qui n'en choisissent qu'un, et il ne soumet que ces deux ou trois textes à l'appréciation de la section. Nous avons fait sur le papier, soi-disant de la démocratie totale, et nous arrivons à violer, dans la pratique, la démocratie.
Si, au contraire, c'est le résultat de travaux collectifs que nous envoyons en fin de compte à nos sections, après une préparation au cours de laquelle toutes les sections elles-mêmes auront pu proposer des amendements et les transmettre par le canal de leur fédération au Conseil national, alors je crois que nous arriverons à quelque chose de plus sain. Et c'est la raison pour laquelle j'insiste beaucoup pour que le Parti fasse l'effort de se familiariser avec l'idée d'un Congrès tous les deux ans, et que le prochain Congrès national du Parti veuille bien retenir la modification statutaire proposée à cet égard par le Comité directeur.
(Applaudissements)

Le président - Je remercie notre ami Brutelle. Et avant de passer la parole au prochain camarade inscrit, je voudrais rappeler aux camarades qui désirent intervenir dans le débat général que les inscriptions doivent se faire avant 17 heures.
La parole est à Barbier, Alpes-Maritimes.

Barbier

Camarades, je ne sais pas si vous avez la même opinion que moi, mais je suis effaré de la complexité des propositions qui viennent de nous être faites.
D'autre part, il est certain que cette manipulation de nos statuts est provoquée par la crainte des hémorragies successives qui se sont produites dans le Parti. Ce que j'ai à vous proposer est tout à fait différent.
La proposition que j'ai à vous faire est inspirée d'un texte que j'ai trouvé dans les œuvres de Léon Blum, qui est certainement encore un de nos maîtres à penser. Voici ce texte :
"Je pense que pour le Parti Socialiste, comme pour la République françaises, de nouvelles formes d'organisation Constitutionnelle devront être établies ; le problème est identique dans les deux cas : trouver des formes d'organisation qui assurent l'autorité et l'unité d'action dans la démocratie. Le Parti, par exemple, n'a jamais eu de véritable organe directeur, de véritable pouvoir exécutif, pas plus que la République ; il lui en faut un."
En effet, camarades, les assemblées délibérantes dans notre Parti ne manquent pas, on l'a rappelé tout à l'heure ; on délibère au niveau de la section, on vote et on délibère très souvent ; les minorités usent de leur droit d'intervention, je dirai même que parfois elles en abusent, à tel point que nos délibérations dans les sections absorbent l'activité des militants, et cela au détriment et parfois au détriment de la santé même du Parti.
Lorsque nous avons de nouveaux adhérents et qu'ils s'aperçoivent, venant aux

Fondation Jean Jaurès

réunions de nos sections, que constamment, on y remet sur le chantier le même point de vue, que, constamment, des décisions du Congrès sont remises en question, ils s'en vont un peu désespérés, et c'est la même chose lorsque nous invitons à nos réunions des sections des sympathisants. On délibère au niveau de la fédération, et la minorité, là aussi, est représentée et use de tous ses droits.
On vote, on délibère aussi au niveau du Congrès national, vous le savez aussi bien que moi, et on délibère aussi au niveau du Conseil national.
Voici donc toute une série d'organismes depuis la base jusqu'au Congrès national où l'on délibère et où l'on vote ; on ne dira pas, par conséquent, que les règles de la démocratie ne sont pas respectées dans notre Parti, puisqu'il y a tant d'échelons où l'on peut valablement délibérer.
Ensuite, un Comité directeur; je dis que le Comité directeur tel qu'il est actuellement constitué est encore une assemblée délibérante où tout est encore remis en question, où l'on discute à nouveau et parfois même sur des questions tranchées par le Congrès.
Eh bien, je dis qu'il faut modifier complètement cette conception du Comité directeur. Et voici ce que j'ai fait adopter à l'unanimité par la fédération des Alpes-Maritimes.
Un Congrès national tous les deux ans, comme le disait tout à l'heure notre camarade Brutelle, et j'approuve absolument son point de vue, ainsi que les arguments qu'il a produits à cette tribune.
Un Congrès national extraordinaire qui siégerait au moins une fois entre deux Congrès nationaux et qui n'aurait plus à s'occuper des questions administratives.
Un Conseil national auquel on adjoindrait les délégués élus à la proportionnelle par le Congrès national, où la minorité serait exactement représentée proportionnellement à son importance.
Et, au-dessus de cela, un véritable exécutif qui serait une émanation de la majorité du Congrès, c'est-à-dire un bureau élargi.
Ainsi, nous aurions, au delà des assemblées délibérantes, qui sont nombreuses, ainsi que je l'ai montré, un véritable exécutif uni et efficace, et le Comité directeur n'est pas un exécutif uni et efficace à l'heure actuelle.
Je sais ce que l'on dira : si on ne modifie pas les statuts tels que nous les avons exposés tout à l'heure, de nouvelles hémorragies pourront se produire dans le Parti, mais je crains qu'on n'évite rien, car ce qu'il faut changer, ce ne sont pas les statuts, c'est un état d'esprit d'un assez grand nombre de camarades.
Pour conclure, je voudrais citer un autre texte de Léon Blum, je le tire de l'échelle humaine, page 432 et 433, des œuvres de Léon Blum.
"Ce qui s'est opposé hier à la Constitution des partis dignes de ce nom, c'est l'intolérance d'une discipline, c'est le penchant à la critique gouailleuse, frondeuse, dénigrante, c'est le manque de foi dans l'idée qu'on prétend servir, c'est le manque de confiance, de gratitude et presque de bienveillance dans le chef qu'on se donne l'air de suivre ; on hésitait à reconnaître un chef, même et surtout, quand il s'imposait, on n'acceptait pas franchement son autorité et on savait pas lui rester fidèle."
Je conviens que ce texte n'a pas été écrit pour le Parti Socialiste, mais

camarades, faisons un examen de conscience et demandons-nous s'il ne convient pas, à l'heure actuelle, de l'appliquer à notre Parti et si ce n'est pas là une des raisons de sa faiblesse. Est-ce qu'il n'est pas vrai que lorsque nous avons choisi un camarade parce qu'il est le meilleur d'entre nous, lorsque nous avons choisi un camarade pour lui donner un poste de responsabilité, il devient très rapidement, au moins suspect, quand ce n'est pas un traître ?
Eh bien, je dénonce cet état d'esprit qui règne trop souvent chez un trop grand nombre de militants et qu'il convient absolument de modifier si l'on veut que le Parti redevienne fort.
Je pense pour conclure qu'il faut que nous redevenions tous de véritables démocrates et que nous soyons tous des Socialistes disciplinés, que nous acceptions à notre tête un exécutif véritable, uni et efficace, le Parti en a grandement besoin.
(Applaudissements)

Le président - Je remercie Barbier. Je n'ai plus d'orateurs inscrits pour le moment. Personne ne demande la parole ?
Nous passons au point 6 de l'ordre du jour. Je donne la parole à notre camarade Jules Moch pour rapporter sur le projet de programme fondamental du Parti.

Jules Moch

Camarades, je voudrais rapidement donner quelques idées générales qui nous ont guidés dans l'élaboration de ce programme, en laissant à notre ami Malville qui administré le groupe d'étude le soin d'analyser le programme lui-même.
Pourquoi d'abord cette étude ? C'est un besoin international. Vous avez pu constater, ceux d'entre vous qui suivent la vie des autres partis, que tous ou presque se sont livrés à des études de ce genre. Vous savez que certains sont allés fort loin et sont passés d'un doctrinalisme accentué à un radicalisme modéré. Je pense en ce moment au parti allemand notamment.
Nous croyons, avec quelques camarades, depuis longtemps que cette étude est nécessaire. C'est pourquoi j'avais réclamé ici même en 1956, puis en 1957, la Constitution d'un petit groupe qui étudierait ces problèmes. Nous avons été retardés en 1958 par les événements d'abord, puis par le départ de camarades sur lesquels nous comptions. Enfin nous nous sommes mis au travail.
Ce travail a duré deux ans, non pas pour élaborer uniquement la feuille qui est sous vos yeux, dans la chemise qui vous a été remise, mais pour arriver il fallait étudier toute une série de problèmes. Par exemple pour définir le capitalisme dans sa forme actuelle, ce qui représente peut-être vingt lignes du texte que vous avez en main, il nous a fallu étudier toute sa structure d'aujourd'hui. D'ailleurs un de nos camarades, Germain, en a extrait un livre extrêmement intéressant.
Je dois dire que les débats que nos avons eus ont été à la fois d'une grande valeur, d'une haute tenue et d'une amitié totale. Ils ont encouragé ceux de notre petit groupe qui trouvent que tout va bien, et ils ont consolé ceux qui trouvent que tout va moins bien. C'est une œuvre de synthèse à laquelle vous pourrez présenter des amendements qui seront communiqués à toutes les sections en vue

Fondation Jean-Jaurès

d'un débat décisif dans un Congrès futur. Ces amendements pourront être déposés notamment par ceux de nos camarades dont les thèses n'ont été qu'imparfaitement retenues.
Dans notre travail nous nous sommes toujours efforcés d'éviter des votes et de rallier la minorité à la majorité, en sorte que le texte évidemment ne satisfait pas intégralement chacun d'entre nous. Nous avons eu des débats assez longs sur les nationalisations, sur le jugement à porter sur le régime bolchevique, sur le colonialisme, sur d'autres sujets encore. Mais tel qu'il vous est présenté, ce texte correspond à la pensée moyenne d'un groupe d'étude, et je l'espère, correspondra à la pensée moyenne du Parti.
Il forme un tout équilibré et, je crois, assez bien venu. Ce n'est pas un document de doctrine permanente qui serait une œuvre de révisionnisme, c'est une mise au point de la partie permanente de nos programmes, et c'est pourquoi nous l'avons appelé "projet de programme fondamental", par opposition aux programmes de pure actualité dont les prototypes sont les programmes électoraux.
Le Parti dispose dans ce domaine de deux chartes, l'une de 1905, qui forme un seul des 75 articles de nos statuts, l'autre, l'admirable déclaration de Léon Blum unanimement adoptée en 1946, qui est une de ses meilleures pages par la précision et la concision de sa pensée. Tout, nous l'affirmons, reste vrai dans cette déclaration. Mais le monde a changé depuis quinze ans, et nous constatons chaque jour qu'il change à une cadence accélérée. Des mises au point s'imposent.
Je voudrais signaler brièvement les modifications essentielles, en laissant à Malville le soin de commenter le nouveau texte.
J'ajoute que ceux qui voudraient plus de détail - et je suis sûr que le bureau m'excusera de cette publicité - les trouveront dans la revue Socialiste de ce mois, celle qui vient de paraître, et qui est là bas au fond de la salle, revue dont je dis qu'elle mériterait une plus large audience par la qualité de ce qu'elle apporte au Parti.
Il est vraiment désespérant de se dire que notre Parti compte plus de 5 000 sections ; que les municipalités Socialistes possèdent un grand nombre de bibliothèques municipales, et que si seulement chaque section et chaque bibliothèque était abonnée à la revue, elle connaîtrait un essor remarquable. Hélas, son tirage n'est pas le dixième de ce que donnerait l'addition que je viens de faire !
Je souhaite que nous profitions de ce Congrès pour recueillir quelques abonnements de sections ou de fédérations.
Mais j'en reviens à ces sujets que je résume, les ayant développés dans le numéro que nous nous sommes efforcés avec succès de faire paraître pour aujourd'hui.
Qu'y a-t-il de changé ? Eh bien ceci, d'abord, que les crises capitalistes qui ont animé la propagande des vieux lorsqu'ils étaient jeunes, ces crises qui devaient se reproduire à intervalle de sept à onze ans et qui se sont ainsi produites depuis avant la révolution française jusqu'en 1929, n'ont plus aujourd'hui le caractère d'universalité et de généralité qu'elles avaient ou qu'elles ont pu avoir dans le

passé. Les méthodes modernes de prévision, les comptes de la nation, l'économétrie mathématique, l'économie appliquée, les études statistiques de toutes sortes permettent même dans un régime anarchique et sans planification de faire des prévisions au moins à très court terme, et de prendre plus ou moins à temps des mesures atténuant ces crises.

De la sorte tout ce que nous avions bâti sur l'inévitabilité de ces désordres sans cesse accrus et amenant le capitalisme à s'effondrer lui-même, tout cela doit être repensé.

De même en ce qui concerne la prolétarisation des masses, et là nous avons des enseignements politiques immédiats à tirer de ce que je vais dire, et qui est d'ailleurs bien connu ; je n'ai pas la prétention d'inventer quoi que ce soit aujourd'hui. On a dit jadis que le capitalisme, les concentrations d'entreprises, devaient amener un nombre de plus en plus grand de travailleurs hier indépendants à s'enrôler dans les rangs du prolétariat d'usine, que des petits propriétaires dépossédés, des petits artisans, allaient grossir les rangs du prolétariat et accentuer l'antagonisme de classe. En fait, ce que l'on voit aujourd'hui est un triple mouvement : d'une part l'agriculture diminue en nombre et doit diminuer en nombre au fur et à mesure que se modernisent les méthodes de travail ; d'autre part l'industrie plafonne dans tous les pays industrialisés à un niveau qui correspond à 35 ou 30 de la population active, et lorsqu'elle a temporairement dépassé ce chiffre, comme cela a été le cas en Amérique il y a une vingtaine d'années, on assiste à une petite régression. Mais alors, si l'agriculture, ce que les économistes d'aujourd'hui appellent le secteur primaire, diminue en pourcentage, si l'industrie, le secteur secondaire, plafonne aux environs du tiers du total, où va le surplus qui augmente ? Il va, et c'est la grande révélation de l'économie industrielle d'aujourd'hui, vers ce secteur des services du commerce, des professions libérales, de la publicité, etc. qui n'est pas de la production industrielle ni de la production agricole, qu'on appelle le secteur tertiaire, et qui, lui, augmente constamment.

Par une conclusion qui n'est paradoxale qu'en apparence, on pourrait dire que le degré d'industrialisation d'un peuple se mesure non pas à l'importance de son secteur industriel mais à l'importance de son secteur tertiaire.

Voici trois exemples, rapidement, de trois pays arrivés à des stades différents d'industrialisation : États-Unis au plus haut, France derrière, Italie en queue. Quels sont les pourcentages des trois secteurs ? Aux États-Unis l'agriculture 12%, ce qui veut dire qu'un agriculteur nourrit plus de 8 personnes, et trouve en outre le moyen d'exporter ses produits. Cette même agriculture en France, 7%, ce qui veut dire qu'un agriculteur nourrit 4 personnes. Enfin, en Italie, l'agriculture représente 41% ; un agriculteur nourrit à peine plus de 2 personnes.

Quant à l'industrie, 36% aux États-Unis, après avoir atteint jadis 38-36% en France, 30% en Italie.

Reste le secteur tertiaire : 52% aux États-Unis, 37 en France, 29 en Italie. Majorité absolue atteinte aux États-Unis. D'où l'on déduit immédiatement qu'un parti qui serait strictement ouvrier ne pourrait jamais espérer dans un état moderne obtenir, par des lois ouvrières, la majorité absolue et le pouvoir. On a

le choix ou d'accepter la thèse des minorités agissantes, ou bien de faire appel à d'autres qu'aux prolétaires de l'industrie.
(Applaudissements)
Troisième remarque : la paupérisation. C'est encore un de nos sujets de divergence avec les Communistes.
Y a-t-il paupérisation des travailleurs du prolétariat ? En valeur absolue, indiscutablement non. Il est évident que si l'on examine ne pas l'évolution du monde sur de longues périodes, en ne tenant pas compte des événements instantanés, des guerres, des périodes de déflation, etc, si l'on examine cela sur un siècle par exemple, le pouvoir d'achat augmente. Il a quadruplé très exactement en France de 1860 à 1960.
Y a-t-il alors, comme le disent les Communistes, une paupérisation relative, c'est-à-dire que le bénéfice des travailleurs est moindre dans un pays donné que celui des capitalistes ? Examinons la situation rapidement, de 1938 à 1958 par exemple. Durant cette période de 20 ans la population active a diminué. Elle touche en France en salaires et en sur-salaires, prestations et autres, 45 fois en 1958 ce qu'elle touchait en 1938 du fait des dévaluations. Les salaires seuls, sans les sur-salaires, ont été multipliés par 31 ; les sur-salaires l'ont été plus par nos lois sociales d'après-guerre. Quant aux prix dans cette période, ils ont été multipliés par 28.
D'où l'on déduit que le pouvoir d'achat du seul salaire sans le sur-salaire multiplié par 31 quand les prix ne l'étaient que par 28, a augmenté très légèrement, de 6 à 8% dans cette période, mais que l'ensemble salaires plus sur-salaires a augmenté de 55% en vingt ans.
Ceci a l'air d'être fort, mais c'est tout à fait insuffisant. 55% en vingt ans, cela fait à peine 2% en un an, et la croissance du niveau de vie est très supérieure dans les pays de démocratie populaire.
Quant aux revenus du capital, ils ont été multipliés durant la même période par 17, c'est-à-dire beaucoup moins que les salaires et beaucoup moins que le prix de la vie, ce qui suffirait à ruiner la thèse de la paupérisation croissante.
Mais il n'y a pas que ce que touchent les capitalistes lorsqu'ils touchent des revenus, il y a la valeur de leurs titres, la valeur en bourse, qu'ils peuvent toucher quand ils les vendent. Or la valeur des titres, elle, a été multipliée par 46 durant ces vingt ans, c'est-à-dire juste autant que les salaires et sur-salaires qui, je le rappelle, ont été multipliés par 45. Pourquoi ce hiatus entre 46 fois la valeur initiale au point de vue boursier et 17 fois au point de vue revenu ? C'est parce que la mode d'aujourd'hui, si je puis employer ce mot, est à l'auto-financement. Les sociétés ne distribuent à leurs actionnaires qu'une faible partie de leurs bénéfices et investissent le reste au lieu de faire appel à l'épargne publique. Cet investissement évidemment reste la propriété des capitalistes, mais ils n'en peuvent bénéficier qu'en vendant leurs titres ou en cas de dissolution de l'entreprise. Il y a enrichissement du capital, et dans une proportion à 1 près égale à la somme des salaires et des sur-salaires.
J'ajoute d'ailleurs que cet enrichissement en capital - c'est Guy Mollet qui me souffle l'expression - est extrêmement dangereux, car c'est la meilleure parade

Collection Jean Jaurès

que le capitalisme puisse trouver à toute planification. Une planification, cela consiste à dire : vous n'augmenterez pas telle usine parce qu'on n'en a pas besoin, mais vous ferez des investissements dans telle autre parce qu'elle est utile.
L'auto-financement consiste à vendre ses produits plus cher pour réinvestir les bénéfices dans sa propre usine, contrairement à tout plan général. Par conséquent le phénomène d'auto-financement est un de ceux que nous avons à étudier très sérieusement si nous attachons de l'importance, comme nous devons le faire, aux questions de planification.
En ce qui concerne les nationalisations, nous avons discuté très longtemps. Il y a toutes sortes d'arguments pour et contre. Nous sommes restés très classiques, nous déclarons que l'appropriation - je n'aime pas le mot "nationalisation", vous allez voir pourquoi - dit être collective toutes les fois qu'il peut y avoir exploitation capitaliste, en précisant d'ailleurs que cette appropriation collective peut prendre des formes nationales, régionales, municipales et coopératives, la forme coopérative elle-même comprenant des variantes, coopératives de consommation ou coopératives de production. Nous aurions là des normes exactes à étudier dans certaines économies nouvelles comme l'israélienne ou la yougoslave, mais je n'insiste pas.
Politiquement évidemment, l'exemple soviétique montre que l'appréhension par l'État ne suffit pas, tant s'en faut, à permettre à l'homme de s'épanouir et à lui donner plus de liberté.
Socialement, nous sommes obligés de constater que si les nationalisations françaises dans le cadre du régime capitaliste ont été un succès technique indiscutable, et dans la plupart des cas un succès financier, elles ont été un échec social puisque des grèves existent dans ce secteur comme dans les autres, et peut-être même un peu plus, et que la participation des travailleurs à la gestion des entreprises n'est qu'un faux-semblant et un paravent.
(Applaudissements)
Enfin, au point de vue électoral, on se heurte facilement à l'argument des "petits". Le Parti Socialiste veut protéger les "petits", petits commerçants, petits industriels, petits artisans, petits agriculteurs, etc. Il est très difficile de fixer une limite. Si vous gardez la limite théorique que nous ne permettons la propriété privée qu'à ceux qui ne vivent pas du travail des autres, vous vous heurterez à une levée de boucliers de nos camarades parlementaires qui diront qu'une formule éliminant le petit agriculteur, l'artisan et le petit commerçant est une formule qui ne peut mener le Parti qu'à son échec. Et pourtant l'exploitation capitaliste n'est pas moins injuste quand elle ne porte que sur deux ou trois individus que lorsqu'elle porte sur 100 ou sur 1 000. Il y a là, je le reconnais volontiers, une difficulté.
Nous vous proposons de maintenir à l'inverse de nos camarades allemands, le principe de l'appropriation collective toutes les fois qu'il y a possibilité d'exploitation individuelle.
Mais nous attachons une importance plus grande encore à la planification. Pourquoi ? Parce que le problème d'un régime Socialiste - et n'oubliez pas

qu'un programme fondamental comme celui-ci se situe dans une perspective lointaine et non pas dans une perspective électorale, est certes, de répartir mieux la production existante, mais ce n'est rien à côté du problème de l'augmentation de la production. Si vous répartissiez la production française également entre tous les français, vous amélioreriez de quelques pour cent seulement le niveau de la masse des travailleurs. Ce serait une réforme insensible, parce que cette masse est si nombreuse par rapport à la minorité des privilégiés qu'en remettant tout le monde au même niveau au point de vue distribution, vous n'amélioreriez pas cette masse.

Le problème, c'est de produire beaucoup plus ; le problème, c'est d'améliorer la productivité, le problème, c'est de moderniser, c'est d'investir, c'est de donner l'ardeur au travail parce qu'on est maître de ses instruments de travail et que c'est l'intérêt commun qu'on sert. Le problème, c'est presque une réforme de l'esprit humain, donnant cette joie de travailler dans l'intérêt commun.

Et cela, cela suppose une planification démocratique, planification étudiée à la base, planification ensuite coordonnée dans les organismes techniques, planification enfin approuvée au sommet par les représentants de la souveraineté nationale, c'est-à-dire par le Parlement lors-qu'on est dans un régime où ce Parlement représente effectivement la souveraineté nationale.

C'est cela, la souveraineté démocratique, qui n'a rien de commun bien sûr avec certaines planifications bureaucratiques qui sont une caricature et représentent un gros danger.

Reste alors, dans un document de ce genre, à étudier avec le même sens critique le régime qui se dit Communiste. Notre texte me paraît déjà assez dur pour lui. Je sais que vous serez saisis d'amendements que nous n'avons pas retenus, tendant à en faire un document encore plus critique. Je ne crois pas que ce soit une bonne méthode. Je crois qu'il faut le garder une très grande hauteur de vue dans un document de ce genre, et s'abstenir soigneusement de tout jugement polémique.

Enfin les problèmes internationaux sont aussi un sujet de méditation. Léon Blum l'écrivait en 1945 ou 1946, c'est-à-dire à une époque où on pouvait encore supposer qu'une nouvelle guerre n'aurait pas comme conséquence l'élimination réciproque des deux camps, l'annihilation des deux camps, ce qui est une quasi certitude aujourd'hui depuis qu'on est passé de la bombe atomique à la bombe thermo-nucléaire !

Il y a donc là une priorité au problème du désarmement, de l'entente internationale. Il y a aussi à constater ce double mouvement, cette divergence entre l'affaiblissement des souverainetés qui est une conséquence nécessaire du rapetissement du globe terrestre par la multiplication des liaisons de toutes sortes et de leur rapidité, par l'extension des échanges, par l'interdépendance qui s'impose partout à tous, évanouissement ou affaiblissement des nationalités qui se manifeste par les communautés économiques, par les tentatives diverses de constituer une petite ou une moyenne Europe, et puis dans l'autre sens la floraison, suite de l'éveil de Bandoung qui restera une étape essentielle de ce siècle, la floraison des jeunes nationalistes ivres d'indépendance, et que qui ne

comprendront que plus tard, après un long apprentissage, cette indépendance totale n'est plus possible aujourd'hui et que des liens doivent être noués qui sont autant d'atteintes aux souverainetés absolues.
Toutes ces évolutions ont guidé nos études, ont fixé notamment notre but qui ne change pas, et nos conclusions qui tiennent compte de l'actuel.
Notre but, nous le disons en tête du document. Je cite :
"Notre but est d'assurer la liberté et le progrès de l'homme par l'édification d'une société intégralement démocratique, sans classe ni guerre."
Cette seule phrase résume les cinq chapitres : liberté de l'homme, progrès de l'homme, société sans classe, société sans guerre, société démocratique.
Après avoir fait l'étude suivant ce schéma, nous concluons : "Le Parti Socialiste fidèle à ses origines, à sa tradition, à un passé dont il est fier, apporte des solutions aux difficiles problèmes de notre temps. À l'ère du rationalisme scientifique, des grands rassemblements humains et des techniques les plus évoluées, qui est peut-être aussi celle des tyrannies totalitaires et des conflits planétaires, le Parti Socialiste conserve comme fin suprême le développement de la personne humaine et comme l'idéal permanent une société juste donnant leur pleine signification à la liberté, à l'égalité, et à la fraternité."
(Applaudissements)

Le président - Camarades, avant de passer la parole à notre ami Malville, je crois pouvoir en votre nom à tous remercier l'ensemble des camarades qui ont été associés aux travaux du groupe d'études doctrinales.
En effet, comme le faisait remarquer notre camarade Jules Moch, on nous soumet actuellement la synthèse de nombreuses réunions. Je voudrais, en votre nom, une fois de plus, les féliciter et je crois inutile de souligner l'importance de la question qui nous préoccupe en ce moment. C'est pour cela que je demanderai aux camarades qui ne sont pas encore en possession de la revue Socialiste, de bien vouloir se rattraper, car elle est à leur disposition au fond de la salle.
La parole est maintenant à notre camarade Malville.

Malville

Mes chers camarades, notre camarade Jules Moch, qui a dirigé nos travaux, vous a exposé l'esprit dans lequel ils ont été accomplis. Il me reste à commenter brièvement les divers paragraphes de l'avant-projet qui vous a été distribué.
Nous avons essayé de donner, dès les premières lignes, une définition du Socialisme qui soit à la fois assez courte peur être retenue facilement, et assez synthétique pour résumer les divers aspects de notre doctrine. Jules Moch vous a lu tout à l'heure cette définition. Je tiens à vous dire que cet avant-projet, nous l'avons écrit dans un style aussi simple et aussi clair que possible. La clarté de l'expression politique, n'est-ce pas la première condition de la probité intellectuelle et de la loyauté morale ?
Cinq idées sont exprimées, autour desquelles nous avons groupé les différentes parties de ce document. La première partie, sur la liberté de l'homme, analyse les différentes oppressions qui portent atteinte à cette liberté. Conformément à la

conception marxiste, nous avons fait figurer au premier rang l'oppression économique, celle qui dérive de la détention de la puissance par des capitalistes propriétaires des moyens de production et d'échange, qui détournent une partie de la valeur du travail.
Nous y avons ajouté les technocrates qui jouent un rôle primordial dans le capitalisme contemporain. Certes, nous n'entendons pas ainsi contester la valeur et l'importance des techniciens et des ingénieurs dont l'économie française a un besoin pressant, et avec le concours desquels devra être réalisée la planification Socialiste. Ce que nous constatons, c'est que certains de ces hommes, grâce à leur compétence particulière et aux fonctions supérieures dont ils sont titulaires, forment une véritable caste privilégiée, et tout en se défendant d'assumer un rôle politique quelconque, disposent pratiquement d'un pouvoir considérable occulte et incontrôlé.
Dans la ligne de la tradition jaurésienne, l'avant-projet dénonce l'oppression sociale, l'oppression politique, l'oppression spirituelle. Ces formes d'oppression se manifestent d'ailleurs dans d'autres régimes que le régime capitaliste, par exemple en Union soviétique. Nous avons signalé l'oppression psycho-technique qui est apparue récemment et qui est liée aux excès de la production en série.
Dans le dernier alinéa, nous avons relevé les aspects impérialistes, colonialistes, nationalistes, racistes que peuvent dans certains cas présenter les oppressions précédentes.
Le progrès de l'homme fait l'objet du second paragraphe qui est le plus long de l'avant-projet. Il est exclusivement consacré aux problèmes économiques.
Il débute par la critique de l'économie capitaliste.
Nous rejetons l'économie capitaliste pour cinq raisons essentielles.
D'abord, elle est exclusivement fondée sur le profit qui est prélevé sur une partie de la valeur du produit du travail au détriment de la rémunération des travailleurs, ou de la réalisation d'investissements utiles à la collectivité. Ensuite, dans la mesure où l'économie capitaliste demeure libérale, elle aboutit à l'anarchie, aux restrictions, au gaspillage de la richesse sociale. Dans la mesure où elle admet l'intervention de l'État, celle-ci reste insuffisante, et a pour principal objet la socialisation des pertes.
L'économie capitaliste est dominée par de puissantes entités, et se partage les marchés et rançonne le consommateur. Enfin, le capitalisme rend illusoire et fragile la démocratie politique, en raison des menaces qu'il fait peser sur elle, et de la condition précaire à laquelle il réduit la majeure partie des travailleurs, quant à l'économie soviétique elle n'a pas supprimé l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle a anéanti les libertés politiques au profit de la dictature d'un parti, et d'un appareil bureaucratique. Certes, les dirigeants de l'Union soviétique promettent aux citoyens de leur pays de les mener les premiers dans la Lune, mais dans l'immédiat ils ne leur permettent pas de se rendre librement à Paris ou à Londres.
Les besoins matériels immédiats des populations ont été sacrifiés à la volonté de puissance. Si les réussites techniques spectaculaires ont été reconnues, obtenues,

l'économie soviétique ne s'est pas développée harmonieusement dans tous les secteurs.
Enfin, un groupe dominant s'est constitué, dont le niveau de vie, le genre de vision disproportionnée par rapport à ceux de la masse des travailleurs.
Dans la conquête Socialiste, la collectivité aura la maîtrise démocratique de l'économie par une planification dont l'avant-projet indique les traits principaux. C'est d'abord le transfert à la collectivité de la propriété des moyens de production et d'échange, lorsqu'un tel transfert s'avérera nécessaire pour supprimer toute oppression économique.
Nous vous proposons ainsi de reprendre le principe déjà posé dans la déclaration de 1946. L'avant-projet ne précise pas les modalités que devra revêtir ce transfert. Comme Jules Moch vous l'a dit tout à l'heure, le texte n'impose pas en toute hypothèse les nationalisations. Il n'exclut ni des formes municipales ou régionales de transfert, ni l'appel à la coopération. La collectivité n'aura pas ainsi la propriété de tous les moyens de production et d'échange. Karl Marx, vous le savez, admet cette atténuation. Nous avons introduit dans l'avant-projet la définition marxiste de la propriété fondée sur le travail individuel.
Cette propriété sera garantie et respectée dans d'importants secteurs de l'agriculture, la petite production, de l'artisanat, de la distribution.
L'avant-projet met en garde contre le risque de la bureaucratisation, l'un des plus sérieux qui puisse frapper l'économie Socialiste, étant susceptible d'entraîner la paperasserie, la routine, la lenteur. Enfin, la planification Socialiste doit s'intégrer dans la politique générale de l'édification d'une société libre, elle doit être établie conjointement avec la sauvegarde et l'épanouissement des libertés politiques. Et, sur ce point fondamental, c'est ce qui fait l'originalité profonde du Parti Socialiste, le Socialisme a la mission d'achever dans le domaine social l'œuvre que la révolution française avait accomplie dans le domaine politique, en complétant l'égalité civile par l'égalité sociale.
Cette idée juste et féconde se trouve exprimée dans le troisième paragraphe sur la société sans classe. Ce sera une société dans laquelle les hommes recevront la pleine contre-valeur de leur travail, et ne se différencieront que par leurs dons et leurs capacités.
La planification Socialiste des économies est la condition nécessaire de l'instauration de cette société, en raison de la nouvelle et équitable répartition du revenu national qui en résultera. Elle devra être complétée par la démocratisation de l'enseignement. Sur ce problème de l'enseignement, nos camarades pourront bientôt lire dans la "Revue Socialiste", le rapport de notre camarade Deixonne qu'il a présenté au groupe d'études doctrinal sur l'enseignement dans une République Socialiste.
L'utilisation des techniques les plus modernes allégera la fatigue et la peine des travailleurs, et permettra d'augmenter leur loisirs. Enfin, une politique sociale des générations doit être pratiquée.
L'inégalité est généralement la plus brutale et la plus injustifiée dans les premières, et dans les dernières années de la vie. C'est le rôle de la société de réduire cette inégalité en s'efforçant d'ouvrir largement aux jeunes les chemins

de la vie, et d'assurer aux vieillards dans les ultimes étapes, des conditions d'existence honorables.
Une société sans guerre, tel est encore l'un des buts du Socialisme. Le plus illustre des Socialistes français n'a-t-il pas été assassiné en luttant jusqu'au bout pour la cause de la paix ?
On pourrait bâtir une ville entière avec les rues et les places des petites et grandes communes de France qui portent le nom de Jaurès. Cet attachement montre combien le peuple français est avide de paix. Or, la France est en guerre depuis vingt ans. Si le lieu du conflit s'est déplacé d'Europe en Asie, en Afrique, voici vingt ans que des français tombent dans des combats.
Le Parti Socialiste est le Parti de la paix.
Il l'est sincèrement, et profondément.
L'avant-projet énumère et rappelle toutes les mesures que le Parti a proposées depuis longtemps, et qu'il continuera à proposer encore avec acharnement, avec ténacité, avec intelligence.
C'est le désarmement progressif, général et internationalement contrôlé, c'est la création d'un organisme ayant pouvoir de dire le droit international et de faire respecter ses arrêts, ce sont des limitations de souverainetés dans l'ordre économique et politique, c'est la Constitution de vastes ensembles, et notamment l'institution d'une République fédérale ou confédérale, réunissant les nations européennes de l'occident et les peuples de l'Afrique, qui accepteraient d'y collaborer.
Enfin, le problème de la décolonisation doit être résolu. Le Socialiste doit répudier toutes les formes de l'exploitation colonialiste. Les groupements antérieurement colonisés doivent avoir le droit de choisir leurs statuts nouveaux, indépendance, intégration dans l'ancienne métropole, association avec celle-ci, mais leur émancipation nationale serait contraire à l'idéal Socialiste si elle ne favorisait pas en même temps l'émancipation humaine, et si elle n'évoluait pas vers l'émancipation d'un régime démocratique.
Dans ce dessein l'aide aux pays sous-développés par l'intermédiaire d'un fonds international est un devoir urgent pour les nations les plus industrialisées.
Le dernier paragraphe de l'avant-projet concerne l'institution d'une société démocratique. Le Parti Socialiste est démocratique en mettant à l'ordre du jour l'examen du programme fondamental, en le soumettant à vos Congrès, vos fédérations, vos sections, tous vos militants rendant ce problème public, et en le livrant ainsi aux critiques éventuelles de vos amis ou de vos adversaires, vous prouvez votre fidélité aux méthodes démocratiques, vous n'oubliez pas que la République c'est ce grand acte de confiance et de courage dont parlait Jaurès, proclamant que des millions d'hommes sauront tracer eux-mêmes les règles de leur action commune.
La société que vous souhaitez ce sera aussi, mes chers camarades, une société sans idole, sans ces idoles de Prud'hon évoqués en ces termes dans le principe fédératif, voici ce que dirait Prud'hon : "Toute mythologie suppose des idoles, et le peuple n'en manque jamais. Il s'improvise des dieux quand on ne prend pas soin de lui en donner. Il a ses incarnations, ses messies, ses dieux donnés. C'est

Fondation Jean-Jaurès

le chef de guerre et le vaisseau de pavois, c'est le roi glorieux, conquérant et magnifique semblable au soleil ou bien encore la tribune révolutionnaire. Combien qui pour monter sur le pied d'estal attendent qu'un revirement d'opinion ou un coup d'aile de la fortune ? Le peuple est jaloux de ses idoles, ne touchez pas à ses saints, ou vous serez traités comme sacrilèges."
Le Parti Socialiste préfère le culte des idées au culte des idoles.
Les institutions de la démocratie politique peuvent varier, Léon Blum nous a appris que la démocratie n'était pas inéluctablement liée à certaines formes de régime politique.
L'avant-projet précise les droits et les libertés qui doivent être garanties dans un régime démocratique. Il ajoute que l'existence d'un gouvernement fort et stable, sera indispensable pour réaliser la planification de l'économie, et protéger la République socialiste contre les assauts de ceux dont les privilèges seront abolis.
Enfin, la République socialiste sera laïque, elle n'imposera, ne favorisera, n'interdira aucune conviction métaphysique, aucune conviction religieuse, qui ne relève que de la conscience personnelle.
Voilà, très sommairement esquissé, mes chers camarades, le contenu de l'avant-projet.
Il vous est présenté un moment difficile de notre histoire politique, alors que la gauche française est affaiblie, inquiète, divisée ; dans cette crise de la gauche française, le Parti Socialiste est, en fait, l'unique formation suffisamment puissante et organisée pour rassembler les forces démocratiques.
Au milieu de la tempête qui s'est abattue, c'est le navire qui a tenu bon.
En adoptant ce programme fondamental, vous témoignerez de votre vitalité et de votre clairvoyance, en vous tournant vers l'avenir, vous demeurerez fidèle à un passé long et glorieux, car vous êtes toujours le grand Parti de l'espérance humaine.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Le Corre.

Darius Le Corre

Camarades, alors que nous sommes sollicités par l'actualité algérienne, nous sommes appelés aujourd'hui à examiner un avant-projet de programme fondamental du Parti.
Notre examen de cet avant-projet risque donc d'apparaître inopportun.
Pourtant, le problème algérien se trouvera résolu, alors qu'il nous restera encore à construire le Socialisme. D'où l'importance de cette assemblée d'information où le Parti nous invite dans un temps limité à nous abstraire de l'actualité pressante pour ne considérer que nos raisons profondes d'exister et de mener notre combat.
Le Parti, à l'instar des autres partis de l'Internationale, nous invite à élaborer une charte.
Cette charte, pour être utile, doit avoir un texte court, aux formules précises, nous renseignant sur l'essentiel du monde politique, économique et social, au

milieu, duquel nous vivons et il doit fixer les objectifs que nous voulons atteindre. Il doit enfin être une arme solide pour notre combat.
Lénine disait : "sans théorie révolutionnaire pas de mouvement révolutionnaire". Toutes réserves étant faites sur la valeur Socialiste de la théorie bolchevique il faut bien reconnaître que celle-ci, par sa cohésion a grandement servi la cause des maîtres du Kremlin.
En présence de cette forteresse d'idées comme de celles édifiées par le capitalisme traditionnel, il nous faut, si nous voulons vaincre, dresser notre propre construction qui les tienne en échec.
Considéré de ce point de vue, l'avant-projet qui nous est proposé est fort loin d'être au point. Qu'on ne prenne surtout pas cette observation comme un reproche, car tous ceux qui ont participé à son élaboration savent bien que celui-ci est avant tout une invitation faite à tout le Parti à réfléchir sur les problèmes fondamentaux de notre temps. Et leur espoir est que des discussions qui s'étendront de chaque section au Comité directeur il sortira un document où tous les militants puiseront des forces pour leur combat.
Après avoir défini le but du Socialisme, l'avant-projet expose successivement ce que sont le capitalisme moderne, le régime soviétique et la société sans classes.
"Le but constant du Socialisme, dit l'avant-projet, est d'assurer la liberté et le progrès de l'homme par l'édification d'une société intégralement démocratique, sans classes ni guerres."
Il n'est pas un terme de cette phrase que je récuse, et cependant elle ne me satisfait pas parce qu'elle ne met pas l'accent sur l'aspect social qui précisément fait l'originalité de notre organisation. Telle qu'elle est, elle peut-être acceptée par nombre de radicaux.
Quant aux Communistes, ils n'y trouveront pas cette idée essentielle qui nous différencie d'eux et sur laquelle, dans notre propagande nous devons sans cesse insister : c'est un leurre de croire que l'on peut mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme tout en détruisant la. liberté.
C'est pourquoi je propose la formule suivante :
"Le but constant du Socialisme est de mettre définitivement un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme en assurant la liberté et le progrès de l'homme par l'édification d'une société intégralement démocratique, sans classes, ni guerres."
Je sais bien que l'on peut me dire que l'expression "sans classes" présuppose une société ignorant l'exploitation de l'homme par l'homme mais je peux répondre qu'une telle société présuppose également qu'elle sera intégralement démocratique et sans guerres.
On pourrait se contenter de dire : "Le but constant du Socialisme est l'édification d'une société sans classes". Cette phrase, trop laconique, ne nous satisferait pourtant pas parce que nous sommes en 1960, c'est-à-dire à une époque où certains affirment que la liberté suffit à tout, alors que d'autres, les totalitaires, assurent que la justice sociale n'est concevable que sur la ruine des libertés individuelles et collectives.
En liant dans notre définition la justice sociale à la liberté comme je le propose,

Collection Jean Pierre

nous répondrons à la fois aux uns et aux autres tout en demeurant fidèle à une vieille expression Socialiste toujours valable et que personne ne pourra nous reprocher d'avoir abandonnée.
Au chapitre consacré au régime capitaliste, je demande que l'on remplace page 2, à la 18ème ligne, la formule ; "Ni l'économie capitaliste, ni l'économie soviétique ne répondent à ces exigences" par la formule suivante : "Ni les économies capitalistes libérales, semi-libérales ou d'état ; ne répondent à ces exigences."
Comme je demande que page 4 au point n°3 on commence la phrase de la manière suivante : "opposée aux systèmes libéraux, semi-libéraux et d'état, la conception Socialiste..." le reste sans changement.
Le texte qui nous est proposé ne distingue en effet dans le monde que deux formes dominantes d'économies : l'économie capitaliste et l'économie soviétique alors que pour moi il y en a trois et qui toutes sont d'essence capitaliste. Ce sont :
1° Le capitalisme libéral,
2° Le capitalisme semi-libéral,
3° Le capitalisme d'état.
Ces trois formes du capitalisme se définissent par rapport à l'État et par rapport au marché.
Le capitalisme libéral, prospère au 19ème siècle, est à l'heure actuelle sur son déclin. C'est un capitalisme organisé en dehors de l'État et qui dispose d'un marché concurrentiel.
Le capitalisme semi-libéral ou mixte est présentement en plein essor. C'est ce que nous appelons le néo-capitalisme. Il a pour caractéristique d'être organisé pour parties dans l'État et en dehors de l'État et dispose d'un marché semi-concurrentiel.
Quant au capitalisme d'état il trouve sa plus haute expression dans le régime de l'URSS. Là tout est organisé dans le cadre de l'État et le marché concurrentiel a presque complètement disparu.
Situer le régime dit soviétique en dehors du capitalisme sans d'ailleurs dire exactement ce qu'il est, comment il réalise l'exploitation de l'homme par l'homme, me semble une erreur considérable qui nous porte un préjudice énorme dans la lutte idéologique et pratique que nous avons à mener contre le bolchevisme.
Les bolcheviques profitent en effet de l'équivoque que certains camarades entretiennent sur la nature de l'économie soviétique pour prétendre que cette économie est Socialiste, ce que répètent à l'envie dans leur presse tous les réactionnaires du monde, et sur cette base esquissent des rapprochement tactiques qui tournent toujours à notre confusion.
Dans son livre : "L'URSS les yeux ouverts", notre ami Jules Moch écrit page 238 :
"Ce régime (il s'agit du régime soviétique) ne saurait être assimilé à un capitalisme d'état.
La formule blesse profondément les soviétiques et ils en veulent à certains

Fondation Jean-Jaurès

visiteurs Socialistes de l'avoir employée au retour du voyage en URSS. Ils ont raison, le régime soviétique ne peut être ainsi défini. Et Jules Moch nous dit ce qu'il entend par capitalisme d'état. Je cite : "Il y a capitalisme d'état quand un nombre restreint d'entreprises appartient à la collectivité et fonctionne dans le cadre du régime capitaliste." Quand la France administre directement son monopole des tabacs, elle pratique le capitalisme d'état parce que cette gestion ne modifie pas les règles générales du marché, notamment en ce qui concerne la fixation des prix et des salaires".

Si j'ai cité ce texte de Jules Moch, c'est, vous le comprenez bien, parce que les arguments qu'il a développés dans son livre seront repris à cette tribune soit par lui-même, soit par d'autres afin de justifier le texte qui nous est proposé. Il me semble donc important, dès maintenant, pour appuyer mes amendements et aussi pour faire gagner du temps à l'assemblée de réfuter les arguments de notre ami Jules Moch quitte à en réfuter d'autres qui pourraient être produits à cette tribune s'ils me semblent erronés.

Pour notre ami Jules Moch, je cite : "Il y a capitalisme d'état quand un nombre restreint d'entreprises appartient à la collectivité et fonctionne dans le cadre du régime capitaliste."

Or, ce régime, vous le sentez bien, ce n'est pas celui du capitalisme d'état, c'est celui du capitalisme semi-libéral ou mixte, le nôtre. Dans ce régime il y a un secteur libéral et un secteur d'état.

Pour notre ami, il n'y aurait également capitalisme d'état, que si les entreprises d'état ne modifient pas, je cite, "les règles générales du marché notamment en ce qui concerne la fixation des prix et des salaires". Ce qui revient à définir le capitalisme par le marché concurrentiel comme le font les libéraux. Or, pour le Socialisme, le capitalisme en général ne se définit pas par le marché concurrentiel qui n'est qu'une catégorie du capitalisme libéral mais par le profit. C'est en effet dans le profit que s'exprime l'exploitation de l'homme par l'homme que tous les Socialistes veulent abolir. Et c'est, comme je le montrerai, parce que l'exploitation de l'homme par l'homme en dépit de formes spécifiques, s'exerce selon la loi fondamentale du profit, que l'économie soviétique doit être caractérisée comme étant du capitalisme d'état.

Qu'est-ce donc que le profit pour un Socialiste ? Marx nous le dit, mais là je veux ouvrir une parenthèse. Pour suivre la mode du jour qui est celle des idéologues bourgeois il est de bon ton, chez certains, d'adopter une attitude d'esprit fort quand on parle de Marx. Et, chose curieuse, des Socialistes abandonnent Marx aux imposteurs bolcheviques au moment précis où le marxisme se présente comme une de nos meilleures armes pour les combattre.

(Applaudissements)

Certes je ne nie pas que certaines critiques de Marx contre le capitalisme libéral doivent être atténuées voire éliminées dans la mesure où le capitalisme libéral tend à disparaître, mais ses critiques contre le capitalisme en général demeurent. Les bolchevique ont supprimé le capitalisme libéral mais n'ont pas supprimé le capitalisme. Ils ont supprimé le marché concurrentiel mais pas le profit.

Après plus de cent ans de critiques la théorie de Marx sur la valeur (théorie qui

ne lui appartient pas en propre d'ailleurs) et celle de la plus-value conservent toute leur solidité.
Ceci dit, revenons à la question que j'ai posée. Qu'est-ce que le profit ? Question qui permettra par sa réponse de démontrer que l'économie soviétique est d'essence capitaliste.
Dans son étude intitulée "Salaires, prix et profits" Marx écrit :
"La plus value, c'est-à-dire la partie de la valeur totale des marchandises dans laquelle est incorporé du sur-travail, le travail impayé de l'ouvrier, je l'appelle le profit."
Le profit, c'est donc du travail impayé. Et ce profit, manipulé par les capitalistes peut prendre différentes formes. Je cite : "Rente foncière, intérêt et profit industriel ne sont que des noms différents pour exprimer les différentes parties de la plus-value de la marchandise, c'est-à-dire du travail impayé que celle-ci renferme, et ils ont tous le même source." Et cette source, c'est le travail. Seul le travail en effet est producteur de richesses.
Mais, me direz-vous, sous l'esclavagisme comme sous le régime du servage il y avait également du travail impayé. Le fait que le profit est du travail impayé ne saurait donc distinguer le capitalisme des autres formes historiques d'exploitation de l'homme par l'homme. C'est vrai. Mais c'est alors que Marx nous explique dans "Salaires, prix et profits" ce qui caractérise le profit capitaliste. Je cite :
"Quoique une partie seulement au travail journalier soit payée, tandis que l'autre partie reste impayée, et bien que ce soit précisément cette partie non payée ou sur-travail qui constitue le fonds d'où se forme la plus-value ou profit, il semble que le travail tout entier soit du travail payé."
Et Marx ajoute, cette observation est de la plus haute importance :
"C'est cette fausse apparence qui distingue le travail salarié des autres formes historiques du travail."
Pour que l'on soit en régime capitaliste il ne suffit donc pas qu'une partie du travail ne soit pas payée, il faut encore, que cette partie de travail non payé ait les apparences du travail payé.
Par la suite Marx montre que le travail de l'esclave est entièrement gratuit, que sous le régime du servage il y a une nette séparation entre le travail du serf sur son champ, pour lui-même, et le travail gratuit de celui-ci sur le champ du seigneur. Et il conclut :
"Qu'un homme travaille trois jours de la semaine pour lui-même sur son propre champ et trois jours sur le domaine de son seigneur, ou bien qu'il travaille à la fabrique ou à l'atelier 6 heures par jour pour lui-même et 6 heures pour son patron, cela revient au même, bien que, dans ce dernier cas, les parties payées et non payées du travail soient inséparablement entremêlées, et que la nature de toute cette opération soit complètement masquée par l'intervention du contrat et par la paye effectuée à la fin de la semaine. Dans un cas, le travail non payé paraît être donné volontairement et dans l'autre, arraché par la contrainte. C'est là toute la différence."
Or, c'est exactement ce qui se passe en URSS. Là-bas, il n'y a pas de marché

concurrentiel mais il y a profit, c'est-à-dire travail impayé ayant les apparences du travail payé. L'exploitation de l'homme par l'homme, en dernière analyse, s'y exerce selon le principe du profit en honneur en occident.
Comment cela se fait-il ?
L'ouvrier soviétique vend sa force de travail à la bureaucratie qui est pratiquement propriétaire des moyens de productions et d'échange, parce qu'elle est seule à pouvoir en disposer, tout comme l'ouvrier de chez nous vend sa force de travail à une société anonyme quelconque.
Considérons maintenant une journée de travail social moyen de 8 heures accomplie par un ouvrier français et par un ouvrier soviétique de qualification professionnelle moyenne et travaillant dans des conditions techniques moyennes.
La valeur d'une marchandise étant le temps socialement nécessaire pour la produire en 8 heures, les deux ouvriers produiront une somme de marchandises dont la valeur ajoutée sera représentée par 8 heures de travail moyen. Ils ne toucheront pas cependant la contre-valeur de cette production : ils n'en toucheront qu'une partie. Et c'est ainsi qu'ils auront travaillé 2, 3 ou 4 heures pour eux-mêmes, pour leur rémunération propre, et gratuitement 4, 5 ou 6 heures de plus-value ou profit, pour la société anonyme s'il s'agit de l'ouvrier de chez nous et pour la bureaucratie de l'URSS s'il s'agit de l'ouvrier soviétique.
Et comme les 4, 5 ou 6 heures de profit ou travail impayé auront été entremêlées aux 2, 3 ou 4 heures de travail payé, on se trouvera selon les explications de Marx, dans un cas comme dans l'autre, en régime capitaliste.
À ce raisonnement notre ami Jules Moch ne peut pas opposer valablement les arguments qu'il énumère dans son livre : "L'URSS les yeux ouverts" et que lui et quelques autres camarades ont peut-être l'intention de jeter dans le débat. Il ne le peut pas parce que ces arguments destinés à nier l'existence du capitalisme d'état en URSS passent à côté de la question posée. Jules Moch dit :
"Supposons que le "capitalisme d'état" soit étendu à toutes les branches de l'activité humaine ; que l'ensemble des entreprises appartienne à la collectivité. Ce régime ne sera plus le capitalisme d'état et pourra ne pas être le Socialisme."
Eh bien, contrairement à notre ami, je dis que si, dans ce régime, "l'ensemble des entreprises" appartient vraiment à la collectivité (ce qui n'est possible que si la démocratie existe dans tous les domaines) il n'y a pas à hésiter sur la nature de ce régime : il est Socialiste.
Ce qui a fait commettre une erreur à notre ami, c'est qu'il a confondu la possession juridique avec la possession de fait.
En URSS les moyens de production et d'échange appartiennent Constitutionnellement au peuple mais, en fait ils appartiennent à la bureaucratie qui est seule à en disposer, comme elle est seule à disposer de la plus-value. Le droit au propriétaire dit le "droit romain", c'est le droit "d'user et d'abuser" d'un bien. En URSS la bureaucratie "use et abuse" des biens officiellement mais fictivement attribués au peuple.
Le deuxième argument de Jules Moch, l'URSS ne se serait pas un capitalisme d'état je cite, "parce que l'État, seul exploitant (...), doit nécessairement établir

un plan d'ensemble de la production et fixer la part de chaque industrie en matières premières, énergie, main d'œuvre, etc, au lieu de laisser jouer une libre sélection." Le plan supprimerait donc le capitalisme ?
Ce n'est pas mon avis. Le plan ne supprime pas en effet la plus-value, le profit ou travail impayé ayant les apparences du travail payé. Le plan n'est qu'une technique de gestion. Ce peut être un moyen de libérer l'homme de l'exploitation dont il est l'objet ou, au contraire, de renforcer celle-ci : tout dépend de la classe qui l'utilise au pouvoir.
En URSS, la planification a permis à la bureaucratie de sur-exploiter la classe ouvrière et la classe paysanne comme nulle part ailleurs dans l'occident industrialisé. Dans son livre sur "Le capitalisme en question", notre camarade Germain, à la page 212 a publié un tableau significatif indiquant comment se trouve réparti le produit national dans les pays de l'OTAN, aux États-Unis et en URSS.
Pour la, consommation civile, publique et privée, voici les pourcentages du produit national :
OTAN 76%, États-Unis 70,5%, URSS 54,5%.
Pour les investissements (là nous sommes en plein dans le profit dont disposent arbitrairement, c'est-à-dire en dehors du contrôle du peuple, les capitalistes privés et les bureaucrates d'état :
OTAN 17,5%, États-Unis 19,5%, URSS 24%.
Pour les dépenses militaires :
OTAN 6,5%, États-Unis 10%, URSS 21,5%.
Si l'on additionne les pourcentages pour les investissements et les dépenses militaires improductives, voici ce que l'on obtient :
OTAN 24%, États-Unis 29,5%, URSS 45,5% du produit national.
Voilà à quoi on aboutit avec une planification qui n'est pas démocratique. Cette planification permet à la bureaucratie soviétique de réaliser du sur-capitalisme en poussant à l'extrême l'extraction de la plus-value des masses laborieuses.
La technique de la planification n'est pas d'ailleurs propre à l'URSS. L'occident aussi planifie. Certes la planification soviétique est impérative alors que l'autre n'est qu'indicative mais, outre que cette dernière a de plus en plus tendance à devenir impérative, toutes deux ont pour but d'extraire de la plus-value des travailleurs et d'organiser son utilisation.
La planification, pour le Socialisme est nécessaire mais elle ne saurait être suffisante. On ne remplace pas la lutte de classe par la technique, il ne peut y avoir planification Socialiste que là où il y a démocratie. Troisième argument de Jules Moch : L'URSS ne serait pas un capitalisme d'état, je cite : "parce que les prix du marché sont fixés par l'État, et non par le jeu d'une concurrence désormais inexistante". Argument de caractère libéral où on lie étroitement la notion de capitalisme à celle de marché concurrentiel. Que les prix soient fixes ou non par l'État, cela n'empêche pas la formation du profit, qui est du travail non payé ayant les apparences du travail payé.
Et ce n'est pas seulement en URSS que les prix peuvent être fixés en dehors du jeu de la concurrence. Sur certains marchés mondiaux ce sont les trusts, les

Collection Jean Jaurès

cartels qui fixent les prix. Les trusts, les cartels, n'en demeurent pas moins des entreprises capitalistes. Et quand l'État fixe des prix on dit avec juste raison qu'il fait du capitalisme d'état.
Quatrième argument :
L'URSS ne serait pas un capitalisme d'état, je cite : "parce que l'exploitation du travail salarié s'effectue non pas au profit d'une minorité de possédants mais de l'ensemble des citoyens". Alors, là, s'il en est vraiment ainsi je n'hésite pas à le déclarer, ce régime est Socialiste. Mais, en est-il vraiment ainsi ?
Est-il vrai que la bureaucratie soviétique utilise la plus-value pour satisfaire les intérêts de l'ensemble des citoyens et non pour satisfaire ses intérêts politiques, économiques et sociaux propres ? Les faits répondent.
Politiquement, la bureaucratie soviétique veut établir son hégémonie sur le monde. Elle veut rattraper et dépasser les États-Unis dans la production industrielle par tête d'habitant. Il en résulte qu'elle extrait des travailleurs le maximum de profit pour pouvoir investir au maximum celui-ci dans l'industrie lourde et les dépenses militaires. Cela est conforme aux intérêts de prestige de la bureaucratie mais non aux intérêts de l'ensemble des travailleurs.
Économiquement la bureaucratie investit massivement dans l'industrie lourde et l'industrie de guerre et considérablement moins dans l'agriculture et l'industrie légère. Est-ce conforme aux intérêts des travailleurs ? Je ne le crois pas.
Socialement, la bureaucratie s'arroge des traitements dont certains sont 400 fois plus élevés que ceux qui gagnent moins de 370 roubles par mois. En outre, elle développe juste ce qu'il faut, les productions de luxe pour pouvoir satisfaire ses besoins personnels. Est-ce conforme aux intérêts des travailleurs ? Je ne le crois pas non plus.
Cinquième argument :
L'URSS ne serait pas un capitalisme d'état, je cite, : "parce que les investissements n'obéiront plus toujours aux règles capitalistes, mais pourront se réaliser soit par versement de fonds publics, c'est-à-dire par prélèvement sur l'ensemble des contribuables, soit par autofinancement, c'est-à-dire par prélèvement sur l'ensemble des clients de l'entreprise. Autant de moyens aux antipodes de ceux que prévoit l'accumulation capitaliste..."
Dans ce texte se trouve posé le problème de l'accumulation. Sincèrement je ne vois pas en quoi dans ses principes sinon dans ses formes l'accumulation en URSS diffère de l'accumulation dans notre pays semi-libéral.
En URSS, comme en France, les investissements sont réalisés, je cite, "par versement de fonds publics, c'est-à-dire par prélèvement sur l'ensemble des contribuables soit par auto-financement, c'est-à-dire par prélèvement sur l'ensemble des clients de l'entreprise". Mais ce qui est essentiel, c'est qu'en France, comme en URSS, ces investissements représentent du travail non payé ayant l'apparence du travail payé, ce qui suffit pour les définir comme des investissements de caractère capitaliste. Ils cesseraient d'avoir ce caractère et prendraient un caractère Socialiste si les travailleurs en avaient le contrôle et décidaient démocratiquement de leur utilisation.
Sixième et dernier argument :

"Ainsi des nationalisations suffisamment généralisées sont autre chose qu'un simple capitalisme d'état, que l'arrivée dans la jungle des affaires d'un détenteur nouveau de moyens de production, l'État. Elles créent un régime nouveau échappant à la plupart des lots du capitalisme."
Ainsi, parce que la jungle des affaires aurait disparu il n'y aurait pas capitalisme.
À cette observation assimilant le capitalisme en général au capitalisme libéral j'ai déjà répondu en disant que ce n'est pas le marché concurrentiel qui définit le capitalisme mais le profit ou travail impayé ayant les apparences du travail payé.
Il est affirmé en outre, que les nationalisations généralisées créeraient un régime nouveau échappant à la plupart des lois du capitalisme.
Je ne nie pas que l'économie de l'URSS ait ses lois particulières comme ont leurs lois particulières à mesure de leur apparition sur la scène de l'histoire, les manufactures, les entreprises industrielles familiales, les sociétés anonymes, les trusts, les cartels, les buildings ; mais je soutiens que l'économie de l'URSS, par delà ses lois propres, n'est qu'une des formes du capitalisme parmi ces différentes formes que je viens d'énumérer, parce qu'elle est bâtie fondamentalement sur la loi de la plus value au profit qui est du travail impayé ayant les apparences du travail payé.
Staline d'ailleurs reconnaissait, en 1952, dans son ouvrage "Les problèmes économiques du Socialisme en URSS" que son empire conservait, je cite, "la forme, l'aspect extérieur des anciennes catégories du capitalisme".
Staline ne parlait que de l'aspect extérieur parce qu'il feignait de croire qu'en URSS il n'y a pas de classes sociales antagonistes, ce qui est absurde si l'on songe que seule la bureaucratie a le contrôle des moyens de production et d'échanges et que selon Engels "Tout État est forcément un organe de domination d'une classe par une autre".
On peut quand même dire qu'en URSS, malgré les apparences, l'opposition des classes est moins forte que chez nous puisque la dictature est nécessaire pour réduire au silence les classes ouvrières et paysannes.
Avant de mourir, Lénine, enfin, a reconnu que le régime de l'URSS était un capitalisme d'état.
Et il était orfèvre en la matière.
En somme, les arguments que l'on appose à la notion de capitalisme d'état en URSS sont empruntés soit au libéralisme, il n'y a pas de capitalisme parce qu'il n'y a pas de marché concurrentiel, soit à la technique (il y a un plan), ou procédant d'un manque d'information sur l'URSS (l'URSS est une société sans classes).
Or, nous, Socialistes nous ne pouvons définir l'URSS qu'en utilisant des critères Socialistes.
Adversaires fondamentaux de l'exploitation de l'homme par l'homme face à une société donnée, nous nous posons les questions suivantes : Exploite-t-on ? Qui exploite-t-on ? Pourquoi exploite-t-on ? Comment exploite-t-on ?
Une étude sérieuse de l'économie de l'URSS nous apprend que dans ce pays la bureaucratie exploite le peuple selon le principe de tout capitalisme : la plus value ou profit qui est du travail impayé ayant les apparences du travail payé.

Collection Jean Dufils

Et voilà pourquoi nous devons définir l'URSS comme un capitalisme d'état.
Je demande, en conséquence, que l'on veuille bien retenir les modifications que je propose aux pages 2, 18ème ligne et page 4, point 3 de l'avant-projet.
Définition du projet.
Au chapitre du capitalisme, je propose encore deux modifications. À la 19e ligne, après le mot profit, ajouter la définition sociale que Marx donne de celui-ci et en conséquence lire la phrase ainsi :
"L'économie capitaliste est exclusivement fondée sur la plus value ou profit, c'est-à-dire sur la partie de la valeur totale des marchandises dans laquelle est incorporé le sur-travail impayé qui a l'apparence d'être du travail payé".
Page 3 au paragraphe D, après la 1ère phrase, ajouter la phrase suivante :
"C'est un capitalisme de monopole, celui des trusts, des cartels, des ententes, etc."
On ne peut en effet se contenter de dire ce que n'est plus le capitalisme il faut dire ce qu'il est de nos jours.
Dans le même paragraphe, à la cinquième ligne, après le mot "marchés" ajouter :
"et des sur-profits qui frustrent les consommateurs des avantages de la baisse des prix de revient résultant du "progrès technique".
Le sur-profit est en effet une des caractéristiques du capitalisme de monopole.
Si nous nous donnons pour tâche de définir le capitalisme de notre époque, il est de notre devoir de le signaler.
Et j'en arrive à ma dernière proposition qui est de remplacer le point 2 de l'avant-projet concernant l'économie soviétique par un texte que j'ai rédigé en partant de celui qui nous est proposé.
Ce texte de l'avant-projet est en effet si équivoque, si imprécis, si incomplet, qu'il ne peut pas nous aider à vaincre le bolchevisme sur le plan idéologique.
Je reproche à ce texte :
1° De ne pas faire de distinction entre les accaparement de plus value individuels ou associés, organisés en dehors de l'État et ceux qui exercent cet accaparement dans les cadres mêmes de l'État.
2° De ne pas caractériser l'exploitation de l'homme par l'homme en régime soviétique comme étant une exploitation de type capitalisme d'état produisant un profit collectif que les castes bureaucratiques et technocratiques se disputent entre elles.
3° De ne pas situer le régime soviétique par rapport au bolchevisme et au semi libéralisme capitaliste.
4° De ne pas définir le régime de la propriété en URSS en répondant à la question : "Qui dispose des moyens de production et d'échange ?"
5° D'ignorer le parti unique et son rôle primordial dans l'économie soviétique.
6° De ne pas souligner que c'est la recherche de la plus value qui détermine chez les bureaucrates l'orientation économique, les options politiques et les variations doctrinales.
Il y a beau temps qu'en URSS les bureaucrates font la théorie de leur pratique.
Le Communisme de 1917, dit de guerre, est bien mort avec tout l'idéalisme qui le soutenait.

Contribution Jean-Jaurès

C’est maintenant un jeu d’enfant que de confronter les promesses contenues dans l’ouvrage de Lénine "l’État et la Révolution" écrit avec le coup de force bolchevique et les réalités soviétiques actuelles.
Où est l’État dépérissant ?
Bien loin de détenir tous les pouvoirs, les soviets ne sont plus désarmés que de pauvres instruments dont se sert le Parti.
Où sont les traitements qui, comme sous la commune, ne devaient pas dépasser le salaire d’un ouvrier qualifié ?
Le Communisme de 1917 s’est transformé en stalinisme. La dictature du prolétariat est devenue la dictature sur le prolétariat.
Et cette bureaucratie idéalise son système d’oppression et d’exploitation comme toute classe dominante.
Chez les dirigeants soviétiques, les intérêts de classe ne sont pas au service des intérêts de classe.
Je reproche encore au texte de l’avant-projet :
7° D’oublier la prééminence que les dirigeants du Kremlin accordent aussi bien à l’industrie de guerre qu’à l’industrie lourde.
8° De laisser croire que les besoins immédiats de la population “ont été” sacrifiés à la prééminence de l’industrie lourde, mais ne le seraient plus actuellement.
9° De donner le pas aux pouvoirs de la technocratie sur ceux de la bureaucratie politique alors que c’est le contraire qui est vrai.
Comment supposer qu’il puisse y avoir en URSS des pouvoirs au-dessus du Parti ?
10° D’ignorer l’existence d’une classe bureaucratique composée de castes pour ne parler que de groupes et d’ignorer les investissements économiques inhumainement massifs auxquels se livre la bureaucratie d’état.
11° De ne retenir que les contradictions internes du régime alors que les contradictions externes opposent l’URSS à ses satellites et à la Chine comme l’ont montré les événements d’Allemagne orientale, de Pologne, et de Hongrie.
12° De passer sous silence la contradiction fondamentale du régime soviétique : la production est sociale alors que l’appropriation est bureaucratique, contradiction sur laquelle nous fondons tous nos espoirs.
13° De ne pas indiquer enfin le rôle que le Socialisme a et aura à jouer en URSS en tant que libérateur du peuple soviétique exploité et opprimé par le capitalisme d’état.
C’est pour pallier toutes ces lacunes que je vais proposer le texte suivant :
"L’économie de l’URSS a supprimé les capitalistes individuels ou associés, organisés en dehors de l’État, mais non pas la tare fondamentale du régime capitaliste : le profit ou travail impayé ayant les apparences du travail payé.
Le profit certes, n’est plus prélevé comme sous le capitalisme libéral par des capitalistes privés mais par l’État, instrument d’une bureaucratie qui, disposant seule des moyens de production et d’échange, en est pratiquement propriétaire.
Le régime de l’URSS forme presque achevée du capitalisme d’état, diffère des capitalismes libéral et semi-libéral en ce sens que, sous ces régimes les

Confédération Jean-Jaurès

accapareurs de plus-value exercent essentiellement leur exploitation en dehors de l'État ou utilisent les activités économiques de celui-ci dans leur intérêt propre alors que, sous le régime de l'URSS, les accapareurs de plus-value exercent cette même exploitation uniquement dans les cadres d'un État qu'ils sont seuls à contrôler par l'intermédiaire du parti unique, leur Parti.
La recherche de la plus-value ou profit, détermine en URSS, chez les bureaucrates leur variations doctrinales, leurs options politiques et l'orientation de l'économie.
Les besoins immédiats des populations en biens de consommation essentielle sont sacrifiés à la prééminence de l'industrie lourde, de l'industrie de guerre, et à la volonté de puissance.
Une planification rigide et dictatoriale a accru les pouvoirs d'une bureaucratie politique d'autant plus redoutable qu'elle a lié à son char une technocratie privilégiée avec laquelle bien souvent elle se confond.
Ainsi s'est constituée une nouvelle classe composée de castes, jouant un rôle plus ou moins direct dans la production et qui, grâce à la plus-value ou profit extrait des masses laborieuses, peut jouir de rémunérations et moyens d'existence disproportionnés avec ceux des travailleurs et procéder à des investissements économiques inhumainement massifs.
Terreur, sacrifices des générations de la révolution, propagande totalitaire, ont été choisis comme rançon des progrès économiques. Ceux-ci n'ont jamais été équilibrés, malgré des réussites spectaculaires et des prouesses techniques dans certains secteurs. Crises, tensions, contradictions internes et externes, sous-emploi des moyens de production, imposent aux travailleurs d'injustifiables souffrances.
Comme tout régime capitaliste, l'URSS est minée par la contradiction fondamentale qui sépare les producteurs des moyens de production : en URSS la production est sociale alors que l'appropriation est bureaucratique.
Seul le Socialisme résoudra cette contradiction en remettant aux travailleurs, dans la démocratie, les moyens de production et d'échange et la charge d'utiliser ceux-ci conformément a leur intérêt.
(Applaudissements)
Camarades, j'arrive maintenant à ma conclusion.
Selon moi, une des raisons pour lesquelles notre Parti a perdu du terrain dans la classe ouvrière face au bolchevisme, tient au fait que, jusqu'à présent nous n'avons pas su expliquer à celle-ci pourquoi et comment la classe ouvrière de l'URSS est exploitée.
Si pour combattre le bolchevisme nous nous contentons de reprendre à notre compte les slogans des libéraux nous ne seront pas compris. Les travailleurs ne sont pas seulement attachés aux libertés ils veulent aussi la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme.
Notre opposition au bolchevisme ne doit pas être une opposition de tendance dans le Socialisme mais une opposition de classe.
Nous, Socialistes, parce que nous sommes politiquement des démocrates et socialement des adversaires de l'exploitation de l'homme par l'homme nous

représentons la classe ouvrière qui comprend que pour être vraiment souveraine dans le Socialisme il lui faut conserver toutes ses libertés individuelles et collectives.
Cette classe ouvrière ne veut pas être robotisée et c'est pourquoi elle se dresse face à la classe bureaucratique exploiteuse de l'URSS et à ses agents du PCF qui voudrait bien agir de même dans notre pays.
Pour vaincre le bolchevisme, gardons nous bien de voir les problèmes trop exclusivement sous l'angle technique. Dans le mot Socialisme il y a social. On l'a déjà dit mais il faut le répéter, les travailleurs ont besoin de techniciens. Ils n'ont pas besoin de technocrates.
Pour mener convenablement notre lutte, non seulement nous devons nous mêler à la classe des travailleurs afin d'y défendre des revendications matérielles de tous les jours et y combattre les idéologies d'exploitations et de servitudes, mais nous devons savoir aussi utiliser des armes plus affûtées et toujours valables du marxisme.
Il y a trente ans, camarades, les militants du Parti s'éduquaient en lisant de petites brochures de Marx, de Jaurès, de Guesde, de Plekhanov, pour n'en citer que quelques uns. Maintenant, on ne trouve plus ces brochures.
Certes, il en est qui ont vieilli, mais combien d'autres restent toujours d'actualité ?
Grâce à notre ami Jules Moch qui a eu l'idée de la création des GED, notre Parti va donc désormais lutter aussi bien sur le front idéologique que sur celui des revendications immédiates tout comme Marc Aurèle méditait sur la dignité de l'homme tout en préparant ses combats. Souhaitons que de la discussion qui va s'instaurer entre camarades de dégage une belle moisson d'idées qui, éclairant la voie où nous sommes tous engagés avec nos erreurs et nos vérités, nous conduira en fin de compte au Socialisme.
(Applaudissements)

Le président - Je donne la parole à Guy Mollet, pour clôturer nos travaux de ce matin.

Guy Mollet

Camarades, je crois que ce débat est un débat très important, parce que l'avenir du Parti dépend des conclusions que nous prendrons sur son organisation, beaucoup plus qu'il ne dépend d'aucune décision que nous pouvons prendre sur les problèmes d'actualité.
En effet, nous pouvons conclure en deux sens, dangereusement ou utilement.
Nous aurions pu conclure dangereusement - le danger nous paraît déjà écarté - si nous avions répondu au désir, pas tellement ressenti dans notre Parti, mais dans d'autres, de réviser la pensée fondamentale du Parti, d'apparaître, ou d'être, ce qui serait plus grave, encore, comme des gens qui, sous prétexte que les événements, la conjoncture ont évolué, estiment que les principes de base sont mis en cause.
Je dis que le danger est déjà écarté, mais nous pouvons aussi agir fort utilement,

Contribution Jean-Jaurès

si nous réhabituons la classe ouvrière à penser, je ne dis pas à repenser, les principes de base du Socialisme.
Nous avons vécu au cours de ces dernières années - ce n'est pas seulement la faute de nos militants, même pas totalement la nôtre, encore que nous ayons tous notre grande part de responsabilité, c'est la faute des événements - en laissant la classe ouvrière oublier ses promesses.
Dans la classe ouvrière, on parle des problèmes du jour, dans nos sections on est très informé des problèmes du jour, on sait ce que pensent Dupont, Durand, Machin ou Chose, qui sont des nôtres, sur tel ou tel problème, mais il n'est presque jamais plus question de pensée Socialiste.
Il est des coins de France où les jeunes viennent moins nombreux au Parti. Pourquoi ?
Non pas à cause de la politique quotidienne, la politique quotidienne peut éloigner un instant quelqu'un qui n'est pas d'accord sur un problème, et je ne peut jamais éloigner quelqu'un qui a donné son assentiment au principe Socialiste.
Ceux-là, vous ne les voyez jamais partir, mais la jeunesse nous pose des questions, elle nous dit souvent : on croit savoir ce qu'est le Communiste - ils le savent mal du reste, parce que les Communistes mentent dans la présentation de leur pensée - nous croyons savoir ce qu'est un chrétien démocrate, dites nous ce qu'est un Socialiste.
Je dois dire qu'il m'est arrivé, et c'est fort pénible, de me trouver dans des réunions où le camarade qui présentait l'orateur qui allait suivre immédiatement disait des choses auxquelles j'aurais bien voulu pouvoir apporter la contradiction tant la présentation de la pensée Socialiste était mal faite !
Alors que j'affirme que la classe ouvrière, et pour moi ils sont de la classe ouvrière ceux - j'en dirai un mot tout à l'heure - qu'on renvoie dans le secteur tertiaire, prend intérêt à ces problèmes. Il y a dans cette salle un certain nombre de camarades qui, au cours des derniers mois, m'ont entendu dans des meetings publics, j'en fais deux ou trois par semaine, et qui savent que j'y parle, bien sûr, de l'actualité, c'est la seule chose même que retient la presse, elle retient ce que je dis du référendum, de la force de frappe, de l'Algérie, etc, mais j'y parle aussi, et c'est un de mes thèmes permanents depuis quelques mois, de ce qu'est le Socialisme.
Or, je le dis, cette discussion, cette espèce de débat que j'ouvre avec le public, a actuellement autant d'audience si ce n'est plus que la prise de position sur les problèmes d'actualité.
La discussion trop courte, mais ce n'est qu'un préliminaire, que nous avons eue ce matin déjà avec le rapport de notre rapporteur Jules Moch, l'intervention de Mainville, trop peu écouté, vous attendez tous le débat de demain, camarades, et vous n'avez pas assez senti l'importance du débat de ce matin, et la remarquable intervention de Le Corre, il y a un instant, ouvre ce débat dans le Parti dans des conditions remarquables.
Je vais y apporter une petite et rapide contribution.
Je veux dire que sauf en ce qui concerne son dernier amendement qui, lui, porte

vraiment sur le texte, l'intervention, que je continue à considérer comme excellente de Le Corre, a porté moins sur le texte que sur les considérations de Jules Moch et même au delà de cela sur les craintes que suscitaient en Le Corre les lectures des écrits antérieurs de Jules Moch, ce n'est pas cela que nous avons à juger.
Le texte qui vous est soumis aujourd'hui ne comporte pas l'aval, sous une forme quelconque, des considérations de Jules Moch ou des textes que ce dernier a écrits en d'autres heures, sans cela moi non plus je n'aurais pas donné mon assentiment, je le dis, alors que je me sens à la fois d'accord avec beaucoup d'observations de Le Corre et avec le texte qui nous est présenté, car il est d'ores et déjà une excellente synthèse.
En rappelant avec pertinence - je dis avec pertinence, car je suis d'accord avec lui, et je suis toujours d'accord avec ceux qui soutiennent des thèses semblables aux miennes - que la théorie de la plus-value, du sur-travail est chaque jour davantage vraie, Le Corre a traduit une préoccupation qui est mienne, mais elle est couverte par le texte.
J'ai trouvé, moi, satisfaction dans le texte, j'y lis en effet à la page 5 la phrase fondamentale pour moi :
"Le Parti Socialiste veut, non seulement maintenir ces conquêtes sociales, mais encore les étendre jusqu'à atteindre son but : une société sans classes où les hommes recevront la pleine contre-valeur de leur travail et ne se différencieront que par leurs dons et leurs capacités."
Ils recevront la contre-valeur de leur travail, cela supprime le sur-travail, pas de problème pour moi, le sur-travail et la plus-value disparaissent.
Je retrouve encore l'idée à la page 4 quand on parle, dans le paragraphe B d'un autre objectif.
"Elle supprime la propriété privée capitaliste, lorsque celle-ci résulte de l'exploitation du travail d'autrui ou aboutit à cette exploitation. Mais elle considère comme légitime, outre la propriété des biens de consommation, celle des biens de production lorsqu'elle a été acquise par le travail individuel de l'homme libre, s'identifiant en quelque sorte aux conditions de son travail, sans que celui-ci crée les conditions d'une exploitation capitaliste. Tel sera le cas dans d'importants secteurs de l'agriculture, de la petite production, de l'artisan et de la distribution."
C'est la thèse marxiste par excellence.
Si nous n'envisageons pas, et à aucun moment de notre histoire à venir, l'appropriation de ces petits instruments de travail, non seulement des biens de consommation, c'est parce qu'il n'y a pas là exploitation de l'homme par l'homme, et ce n'est pas parce qu'il y aurait des considérations électorales, ce que soutiennent trop souvent nos adversaires dans la presse.
Je dis donc à Le Corre que sur l'essentiel, je pense que nous avons, nous, satisfaction.
Moi aussi, j'avais relevé quelques une des considérations aujourd'hui exprimés par Jules Moch, je ne vais pas les reprendre tous, je n'en reprendrai qu'un ou deux dont Le Corre n'a pas parlé.

Fondation Jean Jaurès

À peu près tous les économistes modernes notent l'évolution dans laquelle on verrait disparaître, ou plutôt diminuer, les deux secteurs primaire et secondaire, c'est-à-dire les secteurs de production, et s'accroître le secteur tertiaire.
Oui, mais cela ne change absolument rien au problème pour des Socialistes, cela change la répartition des hommes dans une société, mais l'homme qui appartient au tertiaire, est dans la même situation que celui qui n'y appartient pas.
Les chiffres que vous a donnés Jules Moch sont réels et celui concernant les gens qui passeront au tertiaire ira en s'accentuant. Je prends un exemple pour renforcer la valeur des chiffres qui vous ont été donnés : d'ores et déjà, dans une société capitaliste, bourgeoise, comme celle des États-Unis d'Amérique, un quart de la population active est utilisé, est employé, à organiser les loisirs des autres et les leurs ! Oui, oui. un homme sur 4 travaille maintenant à l'organisation des loisirs ! Et cela va aller en s'accentuant. Mais est-ce que cela crée une catégorie sociale différente ? Pas vrai, ce sont des prolétaires exactement comme les autres, ce sont des exploités comme les autres. Même s'ils n'en ont pas conscience, s'ils sont en manchettes et en faux-col !
Ce sont des prolétaires, non pas parce qu'ils ne travaillent plus dans un secteur de production, ce n'est pas cela la notion de prolétariat, mais ils continuent à l'être, parce qu'une partie de leur travail ne leur est pas rémunérée, parce que le capitalisme, même s'ils sont des fonctionnaires, continue à louer leur puissance de travail et à ne pas payer tout le travail. Il y a une partie du travail qui vraiment leur revient sous la forme de salaire, de traitement, mais il y a une partie du travail qui s'en va à d'autres.
Deuxième observation sur laquelle je vais être plus rapide, parce que Le Corre est allé plus loin que moi, c'est en ce qui concerne l'URSS.
Il y a croissance du niveau de vie en URSS, mais bien sûr, et c'est même un phénomène que la plupart de nos bourgeois ne comprennent pas. Ils nous disent : l'URSS nous rattrapera bientôt, un jour prochain rattrapera les américains, les européens. Je ne le crois pas, nous attendrons encore longtemps, mais ce n'est pas le vrai problème. Le vrai problème pour les habitants de l'URSS, il est sur le plan psychologique, non pas de comparer leur standing de vie à eux aujourd'hui, avec le nôtre, pour la raison simple que le nôtre, ils ne le connaissent pas, il est de comparer leur standing de vie avec celui d'il y a deux, trois, quatre ans et là ils constatent un progrès, c'est indéniable, qui songe à le nier sur le plan matériel ou économique, et par là même, il y a une sorte de satisfaction. Il y a même le risque que le rythme d'accélération soit dans nos pays plus lent que chez eux, c'est-à-dire que la satisfaction soit moins grande chez nous que chez eux et l'insatisfaction, donc, plus grande chez nous que chez eux.
Mais qu'est-ce que cela à voir avec la conception Socialiste ?
J'aurais volontiers continué l'argumentation de Jules Moch lorsqu'il nous disait : il y a une augmentation de quelques pour-cents du standing de vie en URSS, en disant mais dans le même temps il y a une augmentation de combien de la production et de la productivité en URSS ? Bien supérieure à l'augmentation du standing de vie. Autrement dit, il y a accumulation de capital

accéléré en URSS au profit de qui ? Je ne referai pas la démonstration de Le Corre, mais pas du tout au profit de ceux qui travaillent, au profit de ceux qui, là comme ailleurs, exploitent le travail des autres.
Même problème d'ailleurs quand Jules Moch nous dit : il n'y a pas paupérisation, là je suis d'accord, mais quand il dit : il n'y a pas prolétarisation, là, je ne suis pas d'accord.
Je m'excuse de l'avoir interrompu un instant pour dire : il y a augmentation du capital. Mais c'est évident, prenez la France, Jules Moch fait remarquer qu'il y avait en moyenne un chiffre de quelques 50% d'augmentation en tant d'années, il a fait la répartition et il dit : cela fait 2% par an. Nous savons tous que l'augmentation de la production par an a été de plus de 2% d'avant, et qu'en conséquence, il y a bien eu augmentation de 2% pour les travailleurs, et il n'y a pas paupérisation, ils vivent moins mal, mais frustration plus grande, car il a été, par les autres, prélevé plus qu'avant.
Ah ! Je sais bien qu'il y a un problème et nos techniciens doivent l'étudier, c'est que je ne suis pas sûr que la partie de capital distribuée aujourd'hui sous la forme de profit se soit accrus en proportion, en valeur absolue pas de problème, mais en proportion par rapport au passé, car l'augmentation nécessaire du capital se fait par l'investissement et le renouvellement de machines chaque jour plus chères fait que peut-être la marge de profit distribué n'est en proportion pas aussi grande qu'avant, je dis peut-être, je n'en sais rien, je ne suis pas un économiste.
Mais, par contre, l'enrichissement est constant. Ce capital, même s'il n'est plus sous la forme de dividendes mais sous la forme de machines, de matériel, d'usines, sa valeur va sans cesse en augmentant.
Ce sont les deux arguments essentiels que j'aurais voulu retenir en plus de ceux qu'a donnés Le Corre, je supprime les autres et j'en viens à une conclusion rapide.
Je vous disais qu'au départ quelques uns dont je suis ont un instant craint, et je l'ai dit au cours d'une réunion préparatoire dans cette même ville de Puteaux, mais à la salle de la mairie, que notre Parti se lance à son tour dans le révisionnisme. Certains de nos camarades pensaient, et pensent peut-être encore, ils en ont le droit, car notre Parti a réalisé une synthèse, il faut la maintenir, qu'après la première Charte de 1905, après la seconde de 1945, presque entièrement de la plume de Léon Blum, qui est un monument que je voudrais que vous lisiez tous, car vous sauriez alors répondre aux questions qui peuvent vous être posées, il vous suffit en effet de prendre votre carte rouge et vous y trouverez les buts du Socialisme : libérer l'homme de tout ce qui l'opprime, permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même. On vous y explique que nous sommes un parti de révolution, que nous sommes un parti de démocratie, que nous sommes un parti laïque, et que nous sommes un parti national et international à la fois. Il vous suffit pour répondre de développer chacun des paragraphes, malheureusement trop peu, quand ils prennent leur carte, se donnent la peine de lire ce qu'il y a à l'intérieur. Certains pensaient donc que nos principes seraient peut-être remis en cause.

Eh bien, je me félicite qu'il n'en ait rien été, le texte qui nous est proposé ne parle pas une seconde des principes, on a affirmé dans les considérations ce matin, et c'est vrai, que les principes antérieurs restaient tels qu'ils étaient.
Il a été renoncé très vite, et à peine l'idée évoquée devant eux, par les camarades du GED d'appeler cela : nouvelle déclaration de principes. Les anciens subsistent.
Bien sûr, ce n'est pas un programme, mais en ne leur avait pas demandé cela, et ce n'est pas ce dont nous avons besoin. Le programme on le fait plusieurs fois par an, on le fait, on le défait, on le complète, on l'améliore.
Le titre qu'ils ont de "projet de programme fondamental du Parti Socialiste SFIO" est un intermédiaire entre la déclaration de principe, et un programme.
Alors je dis, je suis de ceux qui avaient eu peur, je suis même de ceux qui ont empoisonné, et je veux m'en excuser publiquement, nos camarades Jules Moch et Mainville par une succession de remarques écrites, orales, etc.
Et parce que j'ai eu cette crainte, parce que j'ai eu cette attitude, je suis très à l'aise aujourd'hui pour féliciter nos camarades du GED et leurs animateurs et les remercier du résultat obtenu.
Je dis que vous avez là, camarades, si le Parti dans ses sections, dans ses fédérations, veut l'étudier, un document de travail de très grande qualité, qui présente une synthèse déjà très, très valable entre les différents courants de pensée qu'il peut y avoir au sein du Parti sur ces problèmes.
C'est un document sûrement perfectible, c'est normal, comme toute œuvre, mais c'est un document qui, dans quelques mois, une fois qu'il aura été étudié, amendé, mis au point, sera, j'en suis aujourd'hui déjà convaincu, un instrument fort le pour le travail, pour le combat quotidien, et pas seulement pour en tirer des réductions de caractère philosophique.
Je termine par quoi je commençais : je conjure nos camarades, lorsqu'ils rentreront dans leur fédération demain de ne pas dire seulement : nous avons voté, oui, non, nous avons voté l'abstention, sur l'Algérie, mais encore : nous rapportons un document sur lequel il nous faut tous nous mettre au travail, parce que ce sera pour les combats futurs le plus bel outil dont on pouvait avoir besoin !
(Applaudissements)

Le président - Camarades, nous arrivons ainsi au terme des travaux de ce matin ; la séance de cet après-midi commencera à 13 heures précises, elle sera présidée par notre ami Cazagne, de Gironde.
La séance est levée.

Séance du mercredi 21 décembre 1960 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Renée Cassagne (Gironde), assisté de Beauchet (Nièvre), Martineau (Deux-Sèvres) et Loo (Bouches-du-Rhône).

Fondation Jean Jaurès

Le président (Renée Cassagne)

Camarades, si vous le voulez bien, nous allons commencer la séance. Je vous rappelle que l'inscription des orateurs pour le débat sur le référendum aura lieu jusqu'à 17 heures. Alors, ne vous pressez pas, ne vous bousculez pas, mais avant 17 heures faites-vous inscrire.

Notre ami Ramadier s'excuse de n'être pas présent aujourd'hui. Nous le regrettons, mais nous acceptons ses excuses. Elles sont motivées par des raisons d'ordre familial.

Nous allons continuer le débat commencé ce matin sur la doctrine du Parti, en donnant la parole à notre camarade Riez, de la fédération de la Seine.

Riez

Camarades, membre du groupe d'études doctrinales, je ne pensais point intervenir dans ce débat ; d'abord parce que, hétérodoxe au sein de ce groupe comme partout, je ne m'en suis pas moins rallié sinon de tout mon esprit, du moins de tout mon cœur, à un travail collectif qui me paraît être de beaucoup la réalisation la meilleure que pouvaient obtenir vingt cerveaux essayant de travailler ensemble avec, évidemment, au départ, des points de vue assez divergents. Ne pensât point parler, je devrais me taire, et d'autant plus que beaucoup d'entre vous songent à un grand débat politique, mais j'ai deux excuses. La première, c'est que, en rouvrant ce débat, je permettrai à notre camarade Jules Moch d'intervenir tout à l'heure ; la seconde, c'est que l'intervention de notre camarade Le Corre ce matin m'a amené à apporter certaines réflexions, qui peuvent s'opposer à sa thèse, mais qui seront probablement différentes de ce que Jules Moch pourrait être amené à lui dire. Et comme, ce débat clos, vous rentrerez dans vos fédérations et que vous aurez à débattre, je vous demande d'accueillir avec quelque sympathie des observations qui vont porter sur deux points ; d'une part, ce qui concerne l'aide aux pays sous-développés - et il s'agit là d'un amendement qui tiendra en un seul mot et qui sera soutenu en une seule phrase ; et, d'autre part, le problème dit du capitalisme d'état.

D'abord, l'amendement lui-même, que vous retrouverez à la page 7, dernière ligne, du bulletin intérieur. Il est dit que l'aide aux pays sous-développés devra être confiée à un fond international se préoccupant exclusivement du bien-être et du progrès des peuples sous-évolués, à l'exclusion de toute recherche de profit capitaliste ou d'influence politique.

Je comprends très bien ce qui a fait écrire cette phrase et, en réalité, n'ayant, au moment où elle a été rédigée, rien demandé comme addition, je dresse volontiers un procès-verbal d'insuffisance à mon égard, mais l'ayant relue, j'ai eu le droit de me maudire moi-même et de penser qu'il conviendrait d'ajouter l'adjectif "occulte", portant, bien entendu, non pas sur le profit capitaliste, que nous repoussons quelle que soit sa forme, mais concernant l'influence politique.

Il me paraît impossible de dire qu'un fonds international n'exercera aucune influence politique. D'abord parce que je crois que c'est tomber dans un préjugé

extrêmement grave et qui a l'air de considérer que, par principe, les choses, les faits et les actions politiques sont des choses, des faits ou des actions dont on doit se méfier.
Or, rappelez-vous, en tant que Parti Socialiste et, plus généralement en tant que parti de gauche, nous avons toujours dit que la politique la plus dangereuse était celle qui ne voulait pas dire son nom et qu'il n'y avait rien de plus dangereux que des candidats à une fonction, politique bien sûre, et qui disaient : "Notre programme est de ne pas faire de politique."
Deuxièmement, nous pensons qu'un groupe international ou supranational ne pourra pas ne pas faire de politique, que c'est contraire à la nature des choses et que si on le lui interdisait par doctrine, il serait amené à le faire en le dissimulant, c'est-à-dire de la façon la plus dangereuse.
Et, troisièmement, il y a une certaine contradiction à écrire que l'aide au bien-être et au progrès des peuples doit être donnée en se préoccupant exclusivement du bien-être et du progrès des peuples sous-évolués, en prétendant, en même temps, qu'il ne doit pas y avoir d'influence politique. Car enfin, cela reviendrait à permettre à tout moment au gouvernement de ces peuples d'alléguer que ce qui leur est demandé comme entre-partie d'une aide, par exemple l'observation de la loi... Je ne dis pas de huit heures, mais de douze heures, qui est la loi internationale en matière de navigation maritime, en contrepartie de l'aide à la création d'une marine nationale dans un pays sous-développé pourrait être réputé comme une influence politique par un gouvernement qui dirait qu'après tout, c'est un problème de législation intérieure et qui le regarde seul.
J'ai soulevé ce problème parce qu'il n'a pas pu ne pas revenir à vos oreilles que le syndicat international de la marine marchande s'élève depuis des années, d'ailleurs inutilement, contre ce qu'on appelle les pavillons de complaisance, pavillons d'un certain nombre de pays qui sont tous des pays... Je ne veux pas dire sous-développés, mais inter-tropicaux, et qui se refusent par principe à appliquer la réglementation sociale concernant le travail des marins ; je dis "la réglementation internationale" et non pas "la réglementation française".
Cet exemple - et j'en pourrais donner d'autres - me fait dire que je crois que nous avons le droit de proscrire toute influence politique qui ne s'avouerait pas et qui ainsi ne serait pas sous le double contrôle et de l'ensemble des contribuables citoyens des pays développés, et de l'ensemble des citoyens des pays sous-développés, mais que, par contre, nous ne pouvons pas nous élever contre l'idée d'une influence politique, car après tout, demander ne fût-ce que l'application des parties concrètes de la Déclaration universelle des droits, c'est déjà une action politique. Croyez-vous qu'un fonds international dépendant de l'ONU, de son conseil économique et social, ou de l'UNESCO, puisse renoncer par avance, à la demande de Socialistes, à avoir une influence de ce genre ?
Ayant achevé sur cet amendement, je voudrais maintenant parler d'un deuxième point. Je ne crois pas, quelque jugement que nous ayons sur l'URSS, qu'il convienne de dire qu'il s'agit d'un capitalisme d'état, car je crois qu'à partir de ce moment-là, on altère la langue française et la notion traditionnelle de capitalisme en Russie et dans le Socialisme. Car enfin, qu'entend-on par

"capitalisme" ? Non pas l'existence d'un capital, mais le fait que la propriété ou la possession du capital donne le droit de diriger souverainement, sans contrôle l'entreprise, le groupe d'entreprises et peut-être d'influer sur l'état. Ah ! Si les directeurs, si les responsables des usines russes, à ce titre-là, nommaient les dirigeants politiques, on pourrait le concevoir, on pourrait concevoir que, dans un pays, les dirigeants de l'économique nomment les dirigeants du politique ; si c'était cela qui se passe, nous pourrions dire qu'il y a effectivement capitalisme d'état. Mais nous savons très bien que c'est tout le contraire, que les dirigeants des entreprises ne sont pas les préposés d'un état politique et nous savons très bien que cet état politique s'est constitué par une insurrection, puis par la dépossession des propriétaires privés et que le titre de gouvernement de Lénine, puis de Staline, puis de Krouchtchev et de Malenkov entre-temps et de leurs successeurs, ce sera d'avoir la confiance du président, du comité central du Parti Communiste russe, et non pas du tout d'avoir été plébiscités par les chefs d'entreprise russes.

Dans ces conditions-là, je crois que l'on peut penser ce que l'on veut de la Russie, mais qu'il ne faut pas, de ce point de vue, dire qu'il s'agit d'un capitalisme d'état.

D'autre part, si j'admets très volontiers que l'état français, dans un régime semi-concurrentiel, est un capitaliste lorsqu'il dirige Renault, je ne crois pas qu'il soit un capitaliste lorsque, pour prélever un impôt sur le tabac, il devient fabricant de tabac et qu'il se réserve un monopole. Nous ne le considérons pas comme un capitaliste lorsque la même organisation prélève également un impôt sur les allumettes sans les faire fabriquer. Mais je voudrais aller un peu plus loin. Je dois dire que la notion de la plus-value soulevée ce matin par notre camarade Le Corre me paraît terriblement dangereuse, car, en dernière analyse, si je le comprends bien - et je m'excuse de donner une forme imagée à sa pensée - il a l'air de supposer que tout prélèvement fait sur la valeur du travail des producteurs est, en quelque sorte, une plus-value, et une plus-value détournée. Je ne pense pas que ce soit ce qu'il ait voulu dire, car cela reviendrait à dire que le produit du travail des mineurs doit être donné tout entier aux mineurs, ou, au maximum, consacré, soit aux mineurs eux-mêmes, soit aux investissements dans la mine elle-même.

Ce qu'il faut admettre, je crois, c'est qu'à tout moment et dans toute société, la valeur, telle qu'elle est inscrite dans les prix, est à la fois l'objet de la rémunération des travailleurs et aussi l'objet mis à la disposition de la société, pour la rémunération de tous ceux qui sont des travailleurs donnant des services, lorsqu'il s'agit, au départ, de la valeur née de la fabrication des choses, et aussi de tous ceux qui ne sont pas des producteurs ; car c'est, bien entendu, sur la valeur de tous ceux qui travaillent, de ceux qui font des choses, et qui sont les travailleurs au sens le plus pur, et de ceux qui ne font pas des choses, des donneurs de services, comme celui qui vous parle, travailleur qui veut bien se considérer comme un travailleur imparfait, mais la retraite des vieux et les allocations familiales données pour les enfants, cela se prélève sur le travail. C'est donc exactement, comme on a pu dire autrefois que l'épargne était de la

consommation non utilisée comme consommation et mise de côté, que sur la valeur créée par le travailleur, il y a des emplois sociaux.
Ce que nous pouvons et ce que nous devons critiquer dans le système russe, et peut-être dans certaines nationalisations françaises, c'est que les travailleurs n'ont aucune part, ou en tout cas une part très faible, à la fixation du pourcentage qui ne leur est pas attribué et à l'utilisation qui est faite de ce pourcentage. Mais ce serait donc le manque de démocratie au sein des entreprises nationalisées et le manque de démocratie des entreprises au sein des états collectivités que nous aurions à mettre en cause, et non pas le fait qu'une partie de la valeur créée par le travailleur ne lui est pas remise, car cela, c'est le fondement de la vie sociale, sinon nous tomberions dans bien pire que "la mine aux mineurs", nous tomberions dans un véritable anarchisme social, qui serait tout le contraire du collectivisme et tout le contraire du Socialisme dans la mesure où celui-ci dépasse un sentiment d'humanité.
Enfin, dernier point, si nous laissons penser que, après les nationalisations comme avant, nous sommes encore sous le signe du capitalisme pur et simple, nous rendons service, dans cette partie du monde qu'est le monde occidental, à ceux qui nous disent : "Il faut maintenir les choses telles qu'elles sont, quitte à accroître la rémunération des travailleurs ; ne changeons pas la structure, faisons une meilleure répartition."
Je vais finir sur un exemple ; il est ancien, il remonte à l'année 1934. Il y avait à ce moment-là sept ou huit compagnies de chemin de fer, les grands réseaux, liés d'ailleurs par un pacte et des organisations. Elles font la SNCF ; tout ne marche pas bien à la SNCF, et tout ne marchait pas mal aux grands réseaux. Mais lorsqu'il se passait, au moment des fêtes, à une époque qui est exactement celle-ci, une catastrophe, due en partie à l'imprévoyance et en partie à l'incurie, avec deux cents morts, les grands réseaux prouvaient gonfler une affaire déplorable, mais où il n'y avait pas eu de morts encore, l'affaire Stavisky, pour qu'on parle beaucoup de celle-ci et qu'on ne parle pas des deux cents cadavres de Lagny. La grande différence entre l'entreprise qui a été nationalisée et celle qui ne l'est pas, même s'il n'y a pas encore eu transformation sociale à l'intérieur, c'est que la première étant aux mains des capitalistes a eu un pouvoir de corruption de la société démocratique, et même si la révolution sociale à l'intérieur de l'entreprise est insuffisante, même si elle n'est pas commencée, la dépossession du capitaliste, non pas de n'importe quelle entreprise, mais des très grandes entreprises, a déjà cette valeur de servir à la démocratie politique sans laquelle, j'en suis d'accord, aucune transformation, aucune collectivisation à elle-même ne suffit, puisqu'une collectivisation ne règle pas en elle-même le problème de savoir si la plus-value qui ne sera pas donnée directement aux travailleurs sera utilisée socialement ou sera utilisée au profit de quelques-une.
Voilà les quelques observations que je souhaitais vous adresser.
(Applaudissements)

Le président - La discussion sur le projet de programme fondamental du Parti est terminée. Notre camarade Jules Moch a la parole pour répondre aux

observations.

Jules Moch

Mes chers camarades, je m'excuse de reprendre la parole, mais je ne retarderai que de quelques minutes l'ouverture du débat d'actualité.

En ce qui concerne le premier amendement de Riez sur l'influence politique occulte, je pense que l'idée peut être retenue, si la forme doit être quelque peu modifiée. J'envisagerais volontiers une formule telle que : "(...) sans autre influence politique que l'assurance donnée de respecter les lois internationales", ou quelque chose de ce genre, pour ne pas prêter à double sens sur le mot "occulte".

Et j'en arrive maintenant à l'exposé de notre camarade Le Corre et aux remarques de Guy Mollet. J'ai été assez souvent mis en cause ce matin, d'ailleurs fort aimablement, pour que vous trouviez normal que je réponde brièvement.

Dans un discours, d'ailleurs plein de talent, Le Corre a brûlé avec ardeur ce qu'antérieurement il avait adoré pendant quelques années...

(Murmures dans la salle)

Je ne relèverai rien de ce qu'il a dit sur ce que j'ai pu écrire, soit dans "URSS les yeux ouverts", en 1956, soit, très antérieurement puisque les citations qu'il a lues étaient des reproductions de confrontations parues en 1952. Je m'en tiendrai donc au texte qui nous est soumis, qui est le seul que nous ayons à discuter, sans d'ailleurs rien renier de ce que j'ai pu écrire par le passé sur la distinction entre le régime soviétique et le capitalisme d'état.

Je crois que c'est assez facile de dire que le travail impayé est prélevé, dans tous les cas, au profit de tiers, les capitalistes dans notre régime, la bureaucratie soviétique dans le cas de Moscou. Dire que cette bureaucratie a remplacé le capitalisme dans la propriété de fait sinon de droit des moyens de production et que, comme lui, elle exploite les travailleurs, c'est peut-être un peu simple, en ce sens que cela passe sous silence tout de même d'autres efforts, comme l'extraordinaire effort d'instruction qui a transformé un pays analphabète au moment de la révolution en l'un des pays les plus instruits du monde, et c'est une idée sur laquelle nous aurons à revenir, car elle ouvre peut-être des perspectives pour l'avenir.

C'est aussi oublier l'effort d'industrialisation. Bien sûr, il fallait transformer un état agricole et féodal en une grande puissance industrielle. Or les moyens pour y parvenir sont limités. On peut le faire en recourant au travail passé, sous la forme d'épargne, ce qui était impossible en Russie, tout étant détruit à la suite de la première guerre mondiale. On peut le faire par recours aux dons, comme pratique Israël avec les dons américains, ce qui était impossible à l'URSS. On peut le faire - c'est la troisième solution - par ouverture de crédits capitalistes, ce qui était également impossible à l'URSS. Il ne lui restait donc d'autre moyen que de prélever sur le travail actuel, c'est-à-dire de sacrifier, dans des proportions à discuter, la génération de la révolution au bonheur des générations ultérieures. Ce que reprochent ainsi à l'URSS nos plus violents anti-

Collection Jean-Jaurès

Communistes, c'est, au fond, de l'avoir industrialisé trop vite à leur gré.
Mais, du point de vue Socialiste, on pourrait également rappeler que l'effort d'armement de l'URSS, vu sous l'angle soviétique, car il faut toujours essayer de nous mettre dans la peau des gens d'en face, s'explique à la fois par les souvenirs de l'encerclement de 1917-1918, après la révolution bolchevique, et par les bases éparpillées autour du territoire actuellement. Mais alors, je voudrais, dans les douze critiques de notre ami Le Corre, retenir une idée sur laquelle je crois que nous ne sommes pas loin d'être d'accord. Il y a en effet en URSS un prélèvement sur le travail. L'ouvrier ne reçoit pas la contre-valeur de sa production. Il est clair qu'il faut amortir le matériel, le moderniser, accroître la production. Le régime capitaliste y ajoute des bénéfices tangibles aux actionnaires, ce que ne fait pas directement et dans la même proportion le régime soviétique. C'est là tout de même une différence entre les deux. Un régime Socialiste devra, lui aussi, amortir le matériel, le moderniser, accroître la production, et il ne pourra le faire que par prélèvement sur le travail de l'époque en question. Il y aura donc aussi une partie du travail ouvrier qui ira à autre chose qu'aux salaires des travailleurs eux-mêmes.
La distinction entre les régimes de capitalisme libéral ou semi-libéral - je n'aime pas beaucoup cette distinction entre capitalisme d'état d'une part et Socialisme de l'autre - réside dans l'auto-détermination - le mot est à la mode - par les travailleurs des prélèvements faits sur leur travail en fonction de l'intérêt général. Je crois que c'est un point sur lequel nous devons tous être d'accord. Je souhaite - je le dis très franchement - que le Parti ne retienne pas les amendements de Le Corre, surtout celui consacré à la définition du régime bolchevique. Nous devons ne pas nous montrer chicaneurs et rester Socialistes. Notre projet de programme fondamental doit définir le capitalisme et le régime soviétique dans la mesure strictement nécessaire pour leur opposer le Socialisme. Je crois que c'est fait dans notre texte, et Guy Mollet l'a d'ailleurs souligné ce matin, dans des termes dont je l'assure que le groupe d'étude lui est reconnaissant. Je crois que nous manquerions à notre but si nous faisions de ce programme fondamental surtout une machine de guerre contre le bolchevisme, au lieu de nous définir nous-mêmes, ce qui est le fondement même de notre effort.
Je ne reprends donc pas en détail les douze arguments de Le Corre ; il faudrait d'ailleurs relire son texte, que je regrette de n'avoir pas vu distribué avant son exposé. Il faudrait le relire avec attention et le travailler, et non pas improviser une réponse sur ce qu'on a attendu ce matin d'un exposé qui, même là où je n'étais pas d'accord avec lui, nous le reconnaissons tous, était tout à fait remarquable.
D'autant - et c'est sur cet espoir que je voudrais conclure cette partie de mon exposé - que le niveau de vie s'élève vite en URSS, plus vite que ne tentent de le démontrer certains professionnels de l'anti-Communisme, en même temps que l'instruction se généralise, elle aussi, à très vive allure. Des normes à l'esprit plus ouvert, au ventre mieux rempli, rapprendront sans doute presque malgré eux et à leur insu, qu'il leur manque encore quelque chose, à savoir la liberté, au

sens occidental du mot, qui est bien autre chose et plus que sa caricature qui règne dans les ateliers soviétiques, notamment, sous la forme de journaux muraux d'usine.
Écrire aujourd'hui que cet état en pleine expansion - et je cite une phrase notée ce matin - est miné par ses contradictions internes ou externes me paraît aussi peu réaliste que de répéter aujourd'hui que les crises cycliques du capitalisme se renouvelant tous les sept ou dix ans doivent nécessairement aboutir à l'effondrement de ce régime. Nous savons que ce n'est plus vrai. Espérons donc que lorsque les russes auront pleinement acquis à la fois instruction et bien-être matériel ; ils réapprendront spontanément l'usage de la liberté et que c'est ainsi que, peu à peu, insensiblement, ils passeront de leur régime actuel à un autre, plus voisin de nos conceptions.
Je passe maintenant à ce que nous a dit ce matin Guy Mollet. Je suis d'accord en gros avec tout son exposé, en-dehors même des remerciements que je lui dois pour ses appréciations sur le travail du groupe d'étude. Je ferai donc simplement de brèves remarques.
L'une - et je crois qu'il sera d'accord avec moi - est que la prolétarisation dans le tertiaire ne présente pas exactement les mêmes caractères, du point de vue Socialiste, que la prolétarisation dans le secondaire. Il est exact que certains travailleurs - je ne chercherai pas leur pourcentage - du tertiaire ne sont pas indépendants, qu'ils sont exploités par le capitalisme au même titre que les ouvriers d'usine, mais ce sont, suivant l'expression consacrée, "des prolétaires en faux-col", non soumis à la discipline de caserne de l'usine, à sa hiérarchie stricte, à sa discipline, à son bruit de machines, à sa fatigante monotonie. Ils se croient des bourgeois, même s'ils ne le sont pas ; ils ne sont prolétaires qu'à leur insu, vous me l'avez d'ailleurs dit ce matin expressément. Ils ne réagissent donc pas comme les ouvriers ; leur conscience de classe est différente. C'est tout ce que j'ai voulu dire ce matin, en indiquant qu'un parti strictement ouvriériste, au sens étroit du mot, n'avait le choix qu'entre l'initiative de minorités agissantes et l'opposition.
Nous sommes d'accord, je n'en doutais pas.
(Applaudissements)
Deuxième remarque, je suis d'accord avec Guy Mollet pour dire, à propos de l'URSS, que le soulagement de la population résultant de l'amélioration incontestable du bien-être, donc la solidité du régime, résulte de comparaisons de la situation matérielle dans le temps, de comparaisons entre les misères d'avant-hier, la gêne d'hier et la relative abondance d'aujourd'hui, de cette sensation que cela va mieux aujourd'hui qu'hier et que, par conséquent, on espère que cela ira mieux demain qu'aujourd'hui. Voilà le grand argument à l'usage interne pour Khrouchtchev. Mais j'ajoute - et je crois que ceci est important pour nous, que la propagande vers l'extérieur, c'est-à-dire par les représentants qualifiés du Parti Communiste soviétique hors des frontières de l'empire soviétique - que cette propagande vers l'extérieur sera, dans un avenir que je ne veux pas préciser ni discuter aujourd'hui - ce serait un autre sujet, bien intéressant d'ailleurs, - plus axée sur des comparaisons dans l'espace que sur des

comparaisons dans le temps, dès que le niveau de vie de l'URSS aura dépassé celui de l'occident. On oubliera à ce moment-là par quels moyens aura été effectué ce redressement. Les hommes oublient vite. "Le Marquis aux talons rouges", le général de Gallifet, massacreur de la Commune, est entré dans un gouvernement républicain, celui de Waldeck-Rousseau, vingt-neuf ans seulement après les massacres de Satory.
On oubliera de même les massacres de Staline. On verra un édifice en bon état, des gens heureux, des gens qui d'ailleurs ne connaîtront pas et ne comprendront pas les régimes autres que les leurs et les visiteurs confiés nombreux, reviendront propagandistes. C'est là le danger.
Troisième et dernière remarque. Pour la prolétarisation relative dont nous avons discuté ce matin, je suis d'accord aussi sur le fait que les bénéfices distribués sont devenus une faible partie du prélèvement sur le travail humain, la majeure partie étant affectée, comme je l'ai indiqué, à l'auto-financement.
Je rappelle des chiffres que j'ai indiqués ce matin, je m'en excuse, mais qui me paraissent vraiment essentiels pour nos réflexions.
Dans les 20 années se terminant en 1958, alors que le prix de la vie était multiplié par 29, les salaires par 31 - les salaires seuls - et les sur-salaires prestations, etc, par 45, les dividendes distribuées n'étaient multipliées que par 17 et la valeur boursière des titres par 46.
C'est ce hiatus entre les 17 fois qu'ont été majorés les dividendes, c'est-à-dire moins que n'a monté le prix de la vie, et moins que n'ont été majorés les salaires, et les 46 fois qu'ont été majorées les valeurs boursières des titres, c'est ce hiatus là qui mesure, au fond, le plus exactement possible l'augmentation d'actif capitaliste dû à l'auto-financement.
J'ai dit ça matin, je n'y reviens plus maintenant, que cet auto-financement était le meilleur moyen de tourner les plans d'investissement, chaque entreprise investissant pour son compte, sans se préoccuper de l'intérêt général, que par conséquent, il y avait antithèse entre auto-financement par l'entreprise et investissement dans un cadre plus vaste, qui nécessite un prélèvement de ce qui est aujourd'hui affecté à l'auto-financement, au profit d'une caisse commune, permettant de faire des financements rationnels.
Autrement dit, le prélèvement capitaliste est aujourd'hui moins malheureusement réparti, puisque la partie réservée à la jouissance individuelle - qui est la plus immorale de toutes - a diminué au profit de la partie réservée à la création de capital constant, de ce capital constant qui, un jour, ou l'autre, deviendra collectif. Et en ce sens l'auto-financement, nuisible au point de vue d'un plan national d'investissement, est favorable, puisqu'il développe les entreprises pour le jour où elles deviendront propriété collective.
Bien sûr, Guy Mollet a raison de souligner que l'auto-financement développe les entreprises qui rapportent des profits, pour la raison très simple que celles qui n'en font pas ne peuvent pas mettre de côté pour l'auto-financement et nous retrouvons là...

Guy Mollet

C'est un des débats qui peuvent nous intéresser, l'un des points non pas de désaccord, mais qui nous divisent un peu. C'est, comme je le disais ce matin, que dans le système actuel, il y a peut-être - j'ai posé la question, Jules Moch a répondu "oui", - une diminution du profit distribué, non pas en quantité absolue, mais en pourcentage par rapport à l'augmentation de la production, et que par contre, il y a augmentation de la richesse fondamentale du capital, puisqu'ils utilisent à leurs propres investissements une partie du profit.

Or, le problème essentiel, c'est là qu'il faut que nous soyons bien d'accord, c'est qu'ils utilisent ce profit à des investissements choisis par eux, parce qu'ils rapportent davantage de profits et non pas à des investissements satisfaisant l'intérêt général, c'est-à-dire non pas à des investissements qui profitent à l'ensemble des travailleurs de ce pays. Ce n'est pas ça le choix, mais c'est le choix d'investissements qui rapportent, en l'état présent des choses.

Pour, prendre des exemples concrets, il est évident que, dans ce pays comme dans beaucoup de pays d'Europe, on est en train de faire des investissements sans un certain nombre d'industries, ne serait-ce que celle de la machine à laver, ou des appareils ménagers, qui sont absolument anti-économiques mais qui rapportent, dans chaque cas, un profit.

S'il y avait planification, il n'y aurait pas besoin de 65 marques d'appareils, on pourrait très bien n'en avoir qu'une et ça supprimerait des quantités de dépenses inutiles, ça supprimerait même des quantités de salaires distribués aujourd'hui et qui maintiennent les travailleurs dans des maisons ; qui n'ont pas leur raison d'être, qui maintiennent entre elles des apparences de différences fictives, et uniquement en vue de maintenir le profit.

Un exemple plus clair : supposez que demain (ce n'est pas une supposition gratuite, mais ce n'est pas pour demain), on ait découvert une méthode de fabrication, eu France ou en Europe, de pneus parfaitement increvables. Est-ce qu'en régime capitaliste, on va les vendre ? Non ! On va réinvestir dans des usines fabriquant des pneus susceptibles d'avoir encore des accidents, pour en assurer le renouvellement.

Autrement dit, ça n'est pas du tout l'intérêt général, l'intérêt des ouvriers, qui les guide, c'est le maintien d'investissements pour leur propre profit, si bien que cette accumulation de capital ne va pas, actuellement encore, dans l'intérêt général des ouvriers.

Jules Moch

Je me suis probablement fort mal exprimé ce matin et maintenant, parce que je suis complètement d'accord avec ce que Guy Mollet a dit. Lorsque je disais tout à l'heure que l'auto-financement était la parade du plan national, c'est bien la même idée, exprimée sous une autre forme, l'auto-financement permet d'investir dans l'intérêt de ceux qui ont fait ce prélèvement et non pas dans l'intérêt général, nous en sommes absolument d'accord.

Je crois même que là-dessus on pourrait multiplier les exemples, et l'un de ceux

que je cite souvent est le suivant :
Une des fabrications qui rapportent relativement moins à certaines usines métallurgiques est celle des tuyaux de canalisations d'adduction d'eau. Nous avons encore 3 logements sur 5, en France, qui sont dépourvus de l'eau dans le logement. Un gouvernement Socialiste qui ferait une planification dans l'intérêt commun, donnerait une priorité à la fabrication des tuyaux pour accélérer les adductions d'eau, même si les usines tirent moins d'avantages de la fabrication des tuyaux que de la fabrication de tôles ou de poutrelles.
C'est toujours l'antithèse fondamentale entre une économie dans l'intérêt général et une économie dans l'intérêt des profits individuels. Nous la rejoignons ici, dans l'antithèse entre l'auto-financement et la planification et c'est pourquoi il est tellement important, à mon avis - et je me félicite de l'interruption de Guy Mollet - de souligner l'importance de l'auto-financement aujourd'hui, même au détriment des capitaux effectivement distribués et pour la jouissance individuelle des actionnaires, parce que c'est un moyen de défense du capitalisme qui falsifie l'économie nationale, par rapport à l'intérêt général qu'elle devrait poursuivre.
Voilà, camarades, les quelques remarques que je voulais faire, et vous voyez que dans ce domaine là tout au moins, nos réflexions nous amènent à des conclusions convergentes.
Je souhaite que nos sections, qui j'imagine vont recevoir le texte de toute cette discussion dans le bulletin intérieur, s'astreignent à l'étudier sérieusement. Je souhaite qu'en conclusion de leur stade, elles laissent à l'analyse que nous avons tenté de faire au groupe d'études, son caractère objectif, sans accentuer outre mesure des critiques en le déséquilibrant, ou en le transformant en une philippique, car il doit rester un programme fondamental, c'est-à-dire non pas du tout je le répète pour conclure, une déviation doctrinale, puisque nous nous rapprochons expressément, en toutes lettres, de la déclaration de principe de Léon Blum, non pas non plus un programme électoral qui varierait naturellement au gré des circonstances du moment, mais un programme fondamental, c'est-à-dire ayant une certaine permanence, autant que les choses humaines peuvent avoir de permanence, élevé dans ses idées, clair dans son style - du moins je le crois, accessible à tous, pour permettre à chacun de montrai face aux problèmes nouveaux de l'âge nucléaire, la vraie pensée du Socialisme moderne.
(Applaudissements)

Le président - Camarades la discussion est close.
Je crois être votre interprète pour féliciter le Congrès de la tenue remarquable et magnifique de cette discussion.
Nous passons au septième point de notre ordre du jour, il comporte : la loi électorale, "pouvoirs de Congrès à donner à un Conseil national qui pourrait être appelé à se prononcer sur le mode de scrutin."
Nos camarades qui veulent prendre la parole doivent se faire inscrire.
La parole est à Brutelle pour présenter la question.

Fondation Jean Jaurès

Georges Brutelle

Sur le point 7 de l'ordre du jour, camarades je souhaiterais que nous évitions d'avoir maintenant un débat. Il n'est pas apparu souhaitable au Comité directeur d'engager le Parti dans la voie d'une action publique pour une réforme de la loi électorale.

Ce qui apparaît à tous les camarades du Parti, c'est qu'il est impossible, dans le cas où ce débat s'engagerait, que le Parti Socialiste puisse rester sans position sur la question ! Une Commission a déjà travaillé là-dessus. Les fédérations ont déjà été interrogées, ce travail se poursuit. Mais comme en la matière seul un Congrès peut prendre une décision, ce que nous souhaitons aujourd'hui, dans le cas où par nécessité le Parti devrait se prononcer d'urgence, c'est que nous soyons autorisés à convoquer un Conseil national, qui aurait reçu du Congrès, aujourd'hui, des pouvoirs de Congrès, sur cette question.

Je souhaite donc que le débat ne soit pas engagé, des pouvoirs de Congrès, sur cette question.

Je souhaite donc que le débat ne soit pas engagé, qu'il y ait un échange de vues à la Commission des résolutions et que celle-ci, dans ses rapports, fasse la proposition au Congrès de donner pouvoirs de Congrès extraordinaire à un Conseil national, en cas de nécessité urgente.

Le président - Camarades, vous avez entendu la proposition de notre ami Brutelle :

Le débat sera engagé à la Commission des résolutions, et on vous demande de bien vouloir donner au Conseil national pouvoir de confies pour trancher ce débat.

Pas d'opposition ?

Guy Mollet - J'insiste sur une nuance, car notre Président, non averti, vient de faire un lapsus. Ce n'est pas de "donner au Conseil national", c'est de donner "à un Conseil national."

D'ailleurs, ce n'est pas forcément le prochain. C'est bien clair. C'est simplement armer le Parti, en cas de nécessité, de dissolution, que sais-je, non pas que nous l'envisagions, mais il faut que nous soyons armés.

En cas de nécessité, vous nous habiliteriez à dire que le Conseil national qui suivrait - et non pas celui qui va suivre, aurait des pouvoirs d'un Congrès, un point c'est tout.

Le président - Vous avez entendu le Secrétaire général du Parti. Vous êtes d'accord ? Pas d'opposition ? Adopté.

Maintenant, camarades, nous allons passer à la question suivante, inscrite sous un seul mot :

8 - le référendum.

Clôture des inscriptions pour ce débat à 17 heures. Après ce sera trop tard.

La parole est à Arthur Comte, pour 20 minutes.

Fondation Jean-Jaurès

Arthur Comte (Pyrénées orientales)

Camarades, je suis de ceux qui, il y a deux ans, à l'Assemblée Nationale, ont apporté l'investiture au général De Gaulle et lui ont confié des pouvoirs constituants. J'ai voté et fait voter "oui", lois du référendum de septembre 1958.
Dans mon esprit, comme dans la pensée de beaucoup de mes amis, faire appel au plus illustre des français, c'était d'abord faire échec à la guerre civile, qui nous paraissait imminente ; c'était ensuite l'aider à mettre sur pied une Constitution qui, tout en garantissant les libertés essentielles, assurerait la stabilité de l'exécutif et mettrait un terme à la néfaste répétition de crises ministérielles, qui nous affaiblissaient à l'intérieur et nous ridiculisaient à l'extérieur de nos frontières.
C'était, enfin, appeler au pouvoir l'homme qui nous apparaissait le mieux indiqué pour faire la paix en Algérie, tout en maintenant l'Algérie dans la République.
Mon "oui" était triple : oui à la Constitution nouvelle, oui à la paix civile et oui à la paix en Algérie dans la République.
Faut-il rappeler, à cet égard, sur ce troisième point, que Édouard Depreux et ses amis nous quittaient alors, pour la raison majeure - ajoutée à quelques raisons mineures - que nous ne reconnaissions pas à l'Algérie vocation à l'indépendance et encore que, quelques mois après, nous repoussions à une écrasante majorité, de Max Lejeune à Gaston Defferre, un amendement de Tanguy Prigent, qui voulait nous faire reconnaître une telle vocation de l'Algérie à l'indépendance ?
Le choix était alors clair : chacun prenait clairement ses risques, aussi bien ceux qui votaient "oui" que ceux qui votaient "non".
Il faut ajouter qu'il y avait, chez les partisans du "oui", un autre souci : gagner du temps, se donner un délai pour permettre aux forces républicaines de se rétablir et de se regrouper après leur défaite du 13 mai, préparer un renouveau démocratique à l'ombre de celui qui, dans l'immédiat, devait nous sauver des grandes nuits de l'incertitude !
Je tiens à dire, avec force, que j'y croyais. Et je ne retiens de mon attitude aucun complexe, mais je dois dire avec autant de force que j'ai perdu totalement confiance !
C'est parfois un déchirement, mais c'est ainsi.
La guerre civile ? Nous en sommes peut-être menacés plus que jamais !
La nouvelle Constitution ? Elle n'a jamais été non seulement respectée, mais appliquée ! La Constitution de la cinquième République est une Constitution mort-née. Il n'y a pas de Parlement, parce qu'il n'y a pas de gouvernement.
Pour le gouvernement, je pense au mot d'un doux poète, qui découvrait jadis, en descendant aux enfers :
"Sur les pas d'un Virgile travesti, l'ombre d'un laquais, nettoyant l'ombre d'un carrosse avec l'ombre d'une brosse."
Le Parlement est aussi devenu la maison des ombres.
Arbitrairement, le chef de l'état a pris par devers lui tous les pouvoirs, tout le pouvoir, et a créé un précédent qui ne sera pas prêt d'être oublié ! La presse elle-

Fondation Jean-Jaurès

même, qui se croit encore libre, ne se donne, à la vérité, que l'illusion d'une présence.
La paix ? Personne ne peut valablement contredire que le FLN ne se soir raidi de mois en mois. Il joue à fond le "jusqu'au-boutisme", la carte de l'indépendance sous son contrôle. Il mise gagnant total à terme, jouant sur la lassitude de la métropole, et les multiples pressions de l'étranger, adversaires ou amis.
Le voyage de Ferhat Abbas à Moscou et à Pékin, voyage au bout de la nuit, n'est pas pour le prédisposer à de meilleures intentions pacifiques !
L'Algérie, la voici République algérienne. L'Algérie de Candide habillée d'illusions, est en vérité sans défense contre les périls.
L'Algérie, telle qu'elle nous est représentée, il est trop vrai qu'elle ne peut déboucher que sur deux issues, fatalement : ou bien elle conduit au partage et parce qu'on voudra maintenir un corridor vers le Sahara, elle va cumuler les inconvénients d'Israël et de Dantzig. Ou bien, plus certainement, elle conduit à l'Algérie indépendante.
Je refuse de penser que l'Algérie algérienne ne conduit pas inéluctablement à l'Algérie FLN. Les terroristes de la Casbah ne s'y trompent pas ! Ferhat Abbas non plus, qui attend très patiemment son heure. Le premier grand geste d'une Algérie algérienne, si elle voit le jour, puisqu'on lui reconnaît déjà sa propre diplomatie, sera de demander son adhésion aux Nations Unies, et d'accueillir à Alger des ambassades américaine, soviétique et chinoise.
Son second grand geste, quels que soient les fantoches que l'on mettra à sa tête, et précisément parce qu'ils ne pourront être que des fantoches, sera de se donner un drapeau qui ne sera pas loin d'être vert et blanc !
Son troisième geste sera de demander le départ des troupes étrangères, et au nom de quel droit, écrit ou non écrit, pourra-t-on demander alors le maintien en Algérie d'une armée française, qui sera pourtant la seule garantie de la liberté et de la vie de nos compatriotes demeurés Outre-méditerranée ? C'est d'une évidence hurlante.
Algérie algérienne indépendante, et Algérie FLN, sont la même chose.
L'Algérie FLN, c'est l'Algérie communisée dans les douze mois. Lorsqu'on sait que le Maroc est communisé jusqu'à la moelle, que Mohammed 5 et Franco ne seront que fétus de paille face à une offensive subversive du Communisme international, il est bien facile de présager que dans ce cas, et avant trois ans, le Communisme international s'installera sur la ligne même des Pyrénées.
En vain les occidentaux auront-ils veillé sur Berlin ! La sécurité européenne aura été tournée par le sud. Je le dis sans passion, mais de toute ma détermination : je dis "non" à une République algérienne qui nous conduit à de trop visibles dangers !
N'y aurait-il que cette raison, elle suffirait à fixer mon choix. Mais il y en a d'autres.
D'abord, j'appréhende gravement l'extrême confusion dans laquelle le peuple français va être consulté. Tout est obscur et sibyllin dans la politique et le langage du chef de l'État. Chacun peut interpréter, à sa volonté et à sa guise ses volontés et ses regards.

Il y a une phrase que personne, absolument personne, même pas Michel Debré, ne peut adresser au Président de la République, et cette phrase est : "Je vous ai compris." Je n'en veux pour preuve que la nature même de la question qui nous est posée. Cette question est double : par sa première demi-phrase, elle appelle à se prononcer sur l'auto-détermination, par sa seconde, par un statut octroyé, c'est-à-dire sur la pré-détermination. Or, il n'y a rien de plus contraire et de plus contradictoire qu'une auto-détermination et une pré-détermination. C'est pure hypocrisie que de réclamer, pour l'une et l'autre, la même réponse.

Vous me répliquerez : mais c'est du provisoire, une esquisse, une ébauche qui indique simplement une préférence. Voire !... Une esquisse, l'octroi de la diplomatie, c'est-à-dire de l'indépendance extérieure ? Même Bourguiba n'aurait pas autant souhaité, aux plus belles heures de l'autonomie interne.

Or, jamais nous n'aurions eu autant besoin de clarté ! Ainsi, vous allez voter oui, en croyant que votre oui d'une part donnera un surcroît de chances à la cause de la paix, et d'autre part, que votre oui ne pourra jamais compter que pour la seule politique algérienne.

La paix, ce n'est pas le résultat du référendum qui pourra en favoriser les conditions. "Pour la faire, je dois être fort", nous dit le chef de l'État et il l'a encore dit hier au soir. Le sera-t-il davantage, au lendemain du référendum, qu'au lendemain du référendum triomphal de septembre 1958 ? Le sera-t-il davantage qu'au moment où il proposait sa fameuse "paix des braves" ? Il ne sera jamais aussi fort qu'il y a deux ans. Il ne sera jamais mieux place qu'alors pour que son prestige en impose à l'organisation extérieure de la rébellion.

Et pourquoi voulez-vous que le FLN accepte de négocier dès le lendemain du 8 janvier, alors que l'on fait tous les trois mois un grand pas vers ses propres positions et vers ses propres volontés ?

D'autre part, les "oui" ne compteront-ils que pour la seule politique algérienne ? C'est la question qu'en notre nom, Maurice Pic a posée à la tribune de l'Assemblée Nationale. Mais souvenez-vous que lorsque le chef de l'État fit connaître pour la première fois, il y a quelques semaines, son idée de procéder à un référendum, son intention véritable était de poser deux questions : l'une sur l'Algérie, l'autre sur l'organisation des pouvoirs publics en métropole, comme on l'entendit à Grenoble et à Nice. Il était avant tout excédé par l'opposition du Parlement à la force de frappe nationale. Sa volonté, à ce moment là, était d'en appeler au pays contre le Parlement.

Il a modifie sa tactique. A-t-il modifié son intention ? Il a renoncé à faire consacrer directement et solennellement par le peuple sa conviction qu'il assume seul les destinées de la patrie, au nom d'une légitimité qu'il incarne depuis vingt ans. Qui vous fait croire qu'il a changé de conviction ?

Ma pensée profonde, que je serais un lâche de dissimuler, c'est qu'il va interpréter le "oui" comme une marque de confiance à sa personne, à toute sa politique à son sentiment du pouvoir, quoi que vous en pensiez, quoi que vous ayez dit.

Que penserez-vous si, interprétant le référendum comme un plébiscite, il devait en interpréter le résultat comme un pur triomphe personnel ? Que pourrez-vous

dire et combien vaines seront vos clameurs légitimes s'il décide d'appliquer l'article 16, s'il réalise la poursuite de l'Europe selon son cœur, qui n'est certes pas le vôtre, s'il aggrave l'isolement de la diplomatie française, s'il met en cause l'unité Atlantique et s'il enlève au Parlement le dernier droit qui lui reste : celui de figurer ?

Je pense que le chef de l'État n'a pas cessé de détester les partis. J'ai le sentiment, fortement enraciné, qu'il vous fait boire la ciguë, mais du moins Socrate, quand il portait la coupe du poison à ses lèvres, connaissait-il toute la fatalité de son geste !

La troisième raison qui motive mon attitude tient au personnage lui-même. Loin de ma pensée de mettre en cause son courage, son sens de la grandeur, la rigueur de ses intransigeances. Qui pourrait le faire ? Il y a quelque chose d'émouvant et de grandiose, dans son acharnement à se confondre avec sa patrie. Cette silhouette de légende, qui a tantôt un langage de Connétable, tantôt un langage de prophète au coin du feu, a une puissance phénoménale de charme.

Ainsi a-t-il pu être à la fois tant aimé et tant haï, tel un personnage shakespearien, dressé comme un fantôme inattendu et surprenant sur un rempart. On endort au nom de souvenirs... et on aborde, impitoyable.

Mais cet homme, qui fût si grand il y a vingt ans, vous dites vous-mêmes chaque fois, à la tribune de l'Assemblée Nationale, que c'est avec les yeux des siècles passés qu'il observe le Communisme, confondu avec le tsarisme, et non accepté comme un fait mondial ! Qu'il envisage l'Europe - il ne veut pas aller au-delà d'une Sainte-Alliance - avec les yeux du passé. Qu'il définisse le pouvoir face auquel le Parlement n'a pas de place vivante, c'est encore avec les yeux du passé, et aussi lorsqu'il considère l'enseignement, l'économie, la banque, la terre et l'usine. Quant à la guerre subversive, il l'ignore. La guerre psychologique, qui est l'un des grands faits de notre siècle, il la dédaigne ! Les rôles nouveaux d'un combat mortel, il ne les prend pas au sérieux.

Aussi la religion de la nation qui est en lui et qui se fortifie en lui du spectacle de toutes les nations qui naissent de par le monde, ou qu'il a aidées lui-même à naitre, le prédispose à de redoutables erreurs que nous devrons assumer à notre tour si nous persévérons à le suivre.

Quatrième raison de mon attitude : l'armée, dont je me refuse à confondre les sentiments avec les manifestations des ennemis de toute République. Imaginez donc sa situation actuelle : on l'appelle à se battre pour une République algérienne, autant demander à des Centurions de se battre pour Carthage !

Deux issues seulement là aussi et aussi redoutables l'une que l'autre : ou bien les Centurions se feront prétoriens, imposant l'Imperator de leur choix, semant l'anarchie en attendant le jour plus lointain où ayant fortement goûté aux enseignements de Mao Tse Toung, ils appliqueront ses méthodes intégralement et épouseront sa religion, ou bien, dans l'obligation de la soustraire à un devoir impossible, on la fera rentrer dans la métropole, cédant toute la place à d'autres soldats, abandonnant un sol où sa mission ne pourrait plus être enrichie et soutenue par aucune conviction.

Cinquième et dernière raison de mon choix contre la République algérienne,

contre l'Algérie indépendante à laquelle nous conduit fatalement la politique actuelle et l'idée n'est même plus dissimulée par le chef de l'État à ceux qu'il reçoit dans son confessionnal élyséen, nos compatriotes d'Algérie. Si l'on continue sur un tel chemin, ils vont nous arriver en foule, par milliers, fuyant une Saint-Barthélémy trop évidente à l'horizon.
Que pourra-t-on faire pour loger et reclasser ces milliers de fonctionnaires, de cheminots, d'ouvriers, d'agriculteurs, d'ingénieurs, de médecins, alors que l'on ne peut absolument rien faire aujourd'hui en faveur de nos centaines de compatriotes rapatriés de Tunisie et du Maroc ?
Quelles mesures pourra-t-on prendre décemment, sérieusement ? Que peut-on leur proposer ?
L'on sait trop bien, à la vérité, que non seulement on ne pourra pas les reclasser, les intégrer, mais qu'encore, blessés d'avoir été abandonnés, ulcérés d'avoir été sacrifiés, furieux contre ce qu'ils appelleront l'injustice, ils ne tarderont pas à se mettre au service d'autres colères et d'autres injustices.
On prépare ainsi tous nos départements à de terribles soubresauts et, comble d'ironie, se résignant : l'Algérie indépendante on ne prépare même pas l'intégration de l'Europe dans laquelle seul un nouvel ordre pourrait se constituer.
Je sais que j'ai parlé à contre courant. J'ai défendu une thèse difficile à défendre dans cette enceinte. Le Congrès a d'ailleurs déjà fait son choix. Je tiens cependant, en terminant, à dire combien je respecte et j'estime les camarades qui ne pensent pas comme moi, refusent de participer à mes inquiétudes et sont animés par des préoccupations hautement valables, dont j'apprécie la noblesse.
Nul aujourd'hui ne peut totalement assurer qu'il détient la vérité, que l'on vote oui ou que l'on vote non, car je ne crois pas qu'à une telle heure, un parti comme le nôtre doive s'abstenir, sous quelque forme que ce soit, c'est la recherche de la meilleure défense possible du monde libre qui nous préoccupe essentiellement.
J'ai rempli mon devoir vis-à-vis de ma conscience, en affirmant que c'est en maintenant l'Algérie dans la République, tout en lui reconnaissant une personnalité propre, comme nous l'avons tous dit et recherché durant les années douloureuses, qu'à la fin nous gagnerons la paix, qui ne sera pas la paix à n'importe quel prix, ni n'importe quelle paix, une paix qui ne nous sera surtout pas donnée par la République algérienne.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mazurier, Seine-et-Oise.

Mazurier

Mes chers camarades, il est particulièrement difficile, après l'émouvant plaidoyer de notre ami Arthur Conte de prendre la parole.
Il a, évidemment, exprimé avec une conviction profonde et une honnêteté à laquelle nous devons rendre hommage, le point de vue qu'il avait à défendre devant les camarades réunis aujourd'hui pour discuter d'un problème qui engage

indiscutablement l'avenir de la République et l'avenir de notre Parti.
Je n'avais pas pris la parole dans les assises nationales de ce Parti depuis le Congrès de nantes, et c'est avec une certaine émotion que je viens aujourd'hui faire un examen de conscience.
Je fais cet examen de conscience et j'en appelle à tous les amis pour demander si véritablement la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui n'est pas le fait, non seulement de notre organisation propre, mais de notre sens critique.
En effet, mes chers camarades, beaucoup et nombreux sont ceux qui se détermineront demain ou qui se détermineront ce soir ou qui se sont déjà déterminés pour voter oui, et qui le feront en fonction d'un certain nombre d'arguments et en particulier, nous l'avons entendu dire, pour apporter au chef de l'État le maximum de suffrages en faveur du oui, car en l'absence d'une majorité importante dans cette métropole, il serait difficile au Président de la République de vaincre les résistances que personne ne peut nier des ultras d'Algérie.
On nous dira : mais alors, si De Gaulle venait à être battu ? Deux positions semblent possibles : celle du retrait à Colombey-les-deux-Églises, ou celle peut-être, que certains camarades envisagent, du recours à une véritable dictature.
Et le drame qui se pose à la conscience de tous les Socialistes, à la conscience des démocrates, de ceux qui ne partagent pas les convictions sur le oui et nous l'ont reproché à différentes reprises, toujours avec une courtoisie qui dénote que, quelle que soit la pensée des camarades, il reste vraiment un sentiment de fraternité qui nous unit, c'est : "Mais si De Gaulle s'en va ? Nous pourrons le remplacer ?"
Il est un fait certain, que si tous les démocrates, tous les républicains étaient unis, le problème ne se poserait pas de la même façon, et c'est peut-être sur ce point que nous devons le plus insister.
En effet, le seul regret que nous puissions exprimer, et je le dis avec une certaine émotion et en toute amitié, c'est à la pensée que sans vouloir, puisque nous chantons l'Internationale, connaître les êtres suprêmes ou les sauveurs, nous n'ayons pas su, les uns et les autres, créer autour de ceux en qui nous avons fait confiance, ce climat d'amitié, de fraternité qui eut fait que ceux qui nous regardent et nous observent puissent se joindre à nous pour les défendre dans les moments difficiles.
Nous avons placé à la tête des différents gouvernements, et depuis 1956, nous avons eu l'occasion de vérifier ce que j'annonce et de voir que ce n'est pas faux, des hommes qui ont été portés au pouvoir par la volonté unanime des camarades du Parti. Quelques semaines après le gouvernement de Front Populaire de notre ami Léon Blum, à Marseille même, c'était déjà les premières critiques, critiques d'une violence telles qu'elles nous ont amenés au Congrès de Royan et à la scission que nous avons connue.
Après la Libération, les hommes de notre Parti ont su prendre leurs responsabilités, je voudrais ici rendre un hommage tout particulier à notre ami Ramadier qui n'est pas présent et qui a toujours su accepter de ce Parti les postes les plus difficiles et ceux qui entrainaient le plus de critiques.

Ramadier au ministère du Ravitaillement, c'est la critique de tous les camarades contre les mesures qu'il prenait, contre les mesures qu'il décidait, ce n'est pas de l'extérieur que sont venues les premières attaques, c'est nous-mêmes qui les avons lancées et quand Ramadier disait : il vaudrait peut-être mieux maintenir le rationnement par les tickets mais accorder à chacun ce qu'il peut acheter plutôt que de supprimer le rationnement, laisser le libre cours des prix et obtenir ce rationnement par les salaires que les uns et les autres touchaient, nous nous sommes laissés entraîner à toutes les déclarations plus ou moins démagogiques de l'Union des femmes françaises et toutes succursales du Parti Communiste, nous avons abandonné un peu plus tôt que nos camarades anglais le ravitaillement et nous avons vu, en effet, que si les 90 grammes ou 120 grammes de viande étaient possibles avec nos tickets, ils devenaient impossibles à acheter avec les prix qui étaient pratiqués soi disant par la libre concurrence.
Nous avons eu, il n'y a pas si longtemps, un camarade, notre ami Guy Mollet, qui a été porté au pouvoir, on peut bien le dire, contre sa volonté, par un Congrès unanime, dans des conditions excessivement difficiles, qui a eu à faire face à des problèmes que tout le monde ici connait.
Guy Mollet a pris un jour une décision, et je pense qu'il avait derrière lui l'immense majorité du pays, celle de l'affaire de Suez.
Eh bien, mes chers camarades, je pense qu'il est bon de le dire, les premières critiques qui sont encore venues sont venues du Parti Socialiste où l'on a reproché à notre ami Guy Mollet de ne pas avoir consulté le Parti avant de prendre cette décision, comme si dans une aventure comme celle-là, qui, si elle avait réussi, aurait permis de liquider le fascisme naissant du panarabisme... (applaudissements)... qui siège à Suez, il était possible de le faire !
C'est donc de nos rangs que sont venues les premières critiques, alors que l'on entendait à travers ce pays dire : Guy Mollet est un grand homme politique, s'il réussit il aura réalisé une opération magnifique, car, que personne ne l'oublie, Nasser est le nouvel Hitler, en herbe peut-être, mais c'est de Nasser que sont venues toutes les difficultés que nous avons connues.
Alors, mes chers camarades, je pense que le problème des oui et des non, nous le réglerons tout à l'heure, les votes seront émis, mais je pense que devant ce parti se pose un problème qui est beaucoup plus grave à mon sens que ceux que nous avons à résoudre aujourd'hui, c'est le véritable problème de la confiance et de l'amitié les uns dans les autres.
Dans tous les domaines, quand nous parcourons nos campagnes, nos départements, que nous créons une nouvelle section Socialiste, que nous le faisons avec toute notre bonne foi, avec toute notre foi, quand un camarade organise la vie intérieure d'une section, qu'il a fallu trouver le secrétaire qui, volontairement, a accepté un poste de trésorier dont le rôle est parfois délicat, je sais qu'en évoquant ces problèmes, je semble m'éloigner de celui qui tous tient tant à cœur, mais la section n'est-elle pas la première cellule du Parti, si cet homme, parce qu'il a travaillé, parce qu'il a démontré la vérité qu'est le Socialisme, accède à un poste de responsabilité dans une municipalité, alors, bien souvent, les camarades sont persuadés que c'est parce qu'il est maire qu'il

peut donner aux uns et aux autres certains avantages et la critique commence. Si ce camarade est parlementaire, et si on lui demande de rendre compte de son mandat, ce qui est normal, c'est quelquefois avec une certaine animosité !
Puis, quand nous plaçons nos hommes aux postes responsables, au lieu, les uns et les autres, de taire un certain nombre de préoccupations et de comprendre que si nous admettons que le Socialisme ne peut pas s'instaurer en quelques jours ou en quelques heures, nous ne devons pas leur donner notre confiance, à ces camarades, du bout des lèvres, mais nous battre... (applaudissements)... parce que nous devons être persuadés que les gestes qu'ils accomplissent, ils ne les accomplissent pas pour leurs besoins personnels, mais avant tout dans l'intérêt supérieur du Socialisme et de la démocratie.
(Applaudissements)
Alors, voyez-vous, si cet examen de conscience nous le faisons comme l'a fait Arthur Comte tout à l'heure, avec toute l'amitié qu'il a adressée aux camarades qui ne pensent pas comme lui, si nous avons le courage de nous reprendre, et de comprendre que la discussion n'est pas la critique automatique, la critique acerbée, si le libre jeu des institutions démocratiques de notre Parti nous permet dans l'intérieur de nos Congrès, nous permet au Comité directeur ou dans toutes les assises où le Parti a des responsabilités à prendre, d'exprimer notre pensée, nous devrions tout de même, sur le plan national au moins, et sur le plan international si possible, avoir vis-à-vis de ceux en qui nous avons placé notre confiance, cette estime qui nous permettrait peut-être d'arriver à attirer autour de nous ceux qui cherchent leur voie et qui cherchent les hommes qui les mèneront demain vers un idéal de paix et de justice sociale.
Car, comment voulez-vous, quand nous nous adressons à des auditoires, quand après avoir critiqué nos camarades, nous venons en leur nom, ou à coté d'eux, apporter dans les tribunes, sur les tribunes la pensée de notre Parti, comment voulez-vous qu'on nous prenne au sérieux, si un adversaire peut détacher, même dans un organe de presse qui se dit du Parti Socialiste, les critiques que nous nous adressons souvent avec tant de véhémence ?
Il faut, évidemment, des discussions dans notre Parti, mais il faut leur conserver toujours ce caractère de fraternité, d'unanimité qui permettra d'attirer autour du Socialisme tous ceux qui espèrent en un avenir meilleur.
Sur le plan propre qui nous intéresse, trois courants sont en présence : ceux qui demain répondront oui, non pas au général De Gaulle, et je pense en particulier à ceux qui dans la fédération de Seine-et-Oise ont apporté un oui au référendum, et qui l'apporteront ce oui en définitive à la condition que la résolution qui sera présentée au vote du Congrès détache d'une façon très nette les problèmes de politique intérieure, les problèmes économiques et les problèmes de l'Europe, mais surtout fasse bien remarquer que la confiance et que le oui qu'apporte le Parti Socialiste n'est un oui qui n'a qu'un but : apporter au problème algérien une solution qui ne sera peut-être pas immédiate, mais qui nous amènera sur la voie de la paix.
Des camarades nous disent : mais cette auto-détermination, ces pouvoirs qui seront organisés provisoirement ne peuvent donner entière satisfaction et si De

Gaulle a un certain nombre de suffrages qui viennent se grouper sur son nom,... et c'est justement pourquoi j'insiste sur ce point, il ne s'agit pas de se grouper sur son nom, mais de se grouper sur une idée, c'est-à-dire une auto-détermination qui permettra la libre discussion et, pourquoi pas, peut-être les négociations qu'il sera possible de mener avec ceux qui nous combattent et ont les armes à la main.
Si nous passons au non, mes chers camarades, le non est contradictoire, les uns répondront non, non pas parce qu'ils ne veulent pas la paix en Algérie, et ce non sera interprété dans certains cas comme tel, et d'autres camarades qui, avec conviction, Comte l'a dit tout à l'heure, estiment qu'il ne faut pas arriver à l'Algérie algérienne et qu'il faut maintenir, malgré tout, l'Algérie dans le sein de la république française.
Nous aurons les non les plus contradictoires et l'émotion a été vive, même à la CGT, quand on voit Lebrun refuser à voter non. C'est tout de même qu'il y a dans cette grande centrale syndicale, qu'on ne peut pas taxer d'indépendance, certains remous en face du problème algérien.
Et puis, il y a nos amis qui disent eux : le problème nous intéresse, mais le référendum est présenté de telle façon que le principal souci que nous ayons est de nous mêler en rien à cette mascarade qui appelle le peuple à se prononcer sur deux questions avec une seule réponse, et nous nous abstiendrons.
Mes chers camarades, l'abstention, Arthur Comte l'a dit tout à l'heure avec courage, est, je le pense, dans les circonstances présentes, indigne d'un parti comme le notre.
Avant la guerre, la fédération anarchiste réclamait à chaque élection aux électeurs de s'abstenir et pouvait, après le scrutin, triompher en disant : x% du corps électoral ont répondu à l'appel que nous leur avions lancé.
Si sur le principe de l'abstention, vous pensez grouper un certain nombre d'électeurs, c'est votre droit, mais méfiez-vous que demain les mêmes électeurs ne continuent à s'abstenir ! Ils ne sont pas déjà si nombreux ceux qui ont le courage civique de venir s'affirmer à l'appel d'un parti ou à l'appel d'élections quelconques.
Je pense, dans les circonstances présentes que, compte tenu des difficultés actuelles sur les problèmes algériens, le Parti avec courage, sans rien renier de son passé, sans rien renier de la loi cadre de notre ami Defferre, qui a permis, il faut le dire et l'affirmer, l'évolution de cette Afrique noire qui vient une fois de plus de répondre à l'appel de la France en refusant de la condamner, parce qu'elle sait ce qu'elle lui doit, je pense que le Parti Socialiste, en restant lui-même, en s'exprimant à la radio et à la télévision, puisque la tribune lui sera ouverte, dans les affiches, que le Parti mettra à disposition, peut répondre fièrement oui à la paix en Algérie sans rougir, parce que nous en avons été les précurseurs, oui à la République, oui à la Paix.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Albert Gazier, 30 minutes.

Collection Jean Jaurès

Albert Gazier

Camarades, il m'a été matériellement impossible d'assister à la séance de ce matin. Je veux simplement dire, sans revenir sur un débat qui est clos, que pour ma part j'approuve pleinement les propositions qui vous seront faites de modifications aux statuts par le Comité directeur.

En ce qui concerne les modalités d'élection au Comité directeur, je crois que la solution proposée est le résultat d'une compréhension réciproque et d'efforts pour aboutir à régler une situation dangereuse pour la vie du Parti.

Je pense donc que cette solution devrait être acceptée par tous.

D'autre part, j'approuve également la mesure qui tend à faire de notre Congrès une manifestation se tenant tous les deux ans. Il est fort possible que les micros nous obligent à tenir des Congrès plus d'une fois tous les deux ans, mais alors les Congrès extraordinaires porteront sur un ordre du jour précis et les Congrès ordinaires ayant lieu tous les deux ans pourront eux, ce que nous n'avons pas pu faire jusqu'à présent, se consacrer aux tâches d'adaptation de notre doctrine à la situation.

Il est certain que beaucoup de problèmes importants n'ont pas pu être suffisamment étudiés dans nos Congrès, parce que nous étions trop accaparés par l'immédiat et que notre propagande, notre influence, a pu en souffrir parfois.

C'est pourquoi je pense que l'ensemble de ces propositions devrait être adopté par une très large majorité du Parti.

J'en viens maintenant à l'ordre du jour de la séance de cet après-midi, et je voudrais vous exposer les raisons pour lesquelles, à mon avis, il est difficile que le Parti réponde oui au référendum du 8 janvier.

La première de ces considérations est qu'il apparaîtrait clairement que ce référendum aura un caractère indiscutablement plébiscitaire et cela, je crois, on me rectifiera si je me trompe, nul ne le conteste.

Lorsque le Secrétaire général du Parti, et je l'approuve pleinement sur ce point, a critiqué la notion même de référendum employé dans cette circonstance, c'est je crois parce qu'il craignait cet aspect plébiscitaire.

J'ai sous les yeux un article qui, dans certains passages, est excellent. C'est un éditorial du "Populaire Dimanche" dans le numéro du 25 novembre 1960, où notre ami Herbaut dit, à mon avis très justement : "Même si la consultation reste strictement limitée au problème algérien, le référendum prendre, qu'on le veuille ou non dans le climat politique actuel, un caractère plus ou moins plébiscitaire qui, finalement, ne servira pas la cause qu'il aura eue pour but de faire progresser.

Mais, camarades, le caractère plébiscitaire du référendum est d'autant plus accentué que la question posée au corps électoral est une question vague, imprécise, équivoque, et permettant des interprétations les plus variées.

Il est très clair que si le mandat donné par ce vote n'est pas précis, s'il est inadapté, s'il prête à équivoque, cela revient à faire une confiance plus ou moins aveugle à celui qui en sera le bénéficiaire. Or, une seule réponse, demandée à deux questions très différentes et qui ne sont pas liées par un lien logique, présente forcément un caractère ambigu.

La première des questions c'est l'auto-détermination. Nous avons dit, nous sommes tous d'accord sur la notion même d'autodétermination, ce que nous voudrions c'est que cette notion soit poussée jusque dans toutes ses conséquences logiques.
Par contre, on peut être d'accord sur l'idée d'autodétermination et on peut très bien ne pas être d'accord sur l'idée d'un statut provisoire, qui est une sorte de pré-détermination. La situation de maintenant n'a rien de commun avec celle de 1957. À l'époque les négociations sur le cessez-le-feu étaient bloquées, ce qui justifie pleinement l'attitude du gouvernement Guy Mollet et du gouvernement suivant, elles étaient bloquées par le refus du FNL d'engager quelles que négociations que ce soit sur le cessez-le-feu, si préalablement l'indépendance de l'Algérie n'avait pas été proclamée.
Et cette idée figure en bonne place dans l'exposé des motifs de la loi-cadre de l'époque, qui a été rejetée.
Il était donc nécessaire de montrer que le gouvernement français ne voulait pas profiter de la circonstance pour maintenir le statu quo. Il voulait que l'Algérie se transforme, et n'ayant pas d'autre moyen, c'est celui-là qui a été employé et il fallait alors consacrer dans les faits, dans la loi, ce qui n'existait pas antérieurement, l'existence du collège unique.
Cela est d'autant plus évident que les Congrès, celui de Lille comme celui de Toulouse ont demandé, et ils avaient raison, que l'on fixe ces règles d'évolution, quelle que soit l'attitude du FLN.
Mais depuis 1957 aucun de nos Congrès n'a repris la même idée. Aucun de nos Congrès n'a demandé qu'une nouvelle loi-cadre soit déterminée pour l'Algérie, parce que les choses ayant évolué et surtout le FLN ayant renoncé au préalable de l'indépendance, c'est sur une négociation portant sur le cessez-le-feu et sur les garanties de l'auto-détermination que nous avons axé notre politique.
Or depuis les événements de décembre, l'idée même d'un statut provisoire de l'Algérie perd toute réalité. Quels sont ceux des musulmans appartenant à une soi-disant troisième force, qui vont maintenant, après les événements de décembre, prendre les responsabilités de siéger dans les organismes prévus par cette loi ?
Et d'autre part, le statut octroyé peut gêner gravement la négociation sur le cessez-le-feu, puisqu'il peut laisser penser à ceux qui viendront au nom des combattants, que la France ne veut pas ouvrir largement l'éventail total de l'auto-détermination mais qu'elle veut dès maintenant orienter le vote final dans un sens qui aura été pré-déterminé. Ceci dit, camarades, malgré les critiques très fondées que l'on peut faire à l'idée même du référendum, il aurait peut-être été concevable que dans les circonstances actuelles un appel au pays, un référendum présentent une certaine utilité. Cela aurait pu lire dans l'hypothèse où le chef de l'État, partageant nos conceptions sur les moyens d'aboutir à une paix en Algérie, se serait trouvé paralysé dans son action par les oppositions civiles et militaires des ultras.
Alors on aurait pu comprendre un appel au pays pour donner plus de force au pouvoir, pour exiger une stricte obéissance à la politique qu'il aurait définie.

Mais alors, le référendum, dans cette hypothèse, ne peut avoir d'utilité que s'il porte sur une question claire, et reflétant ce que nous estimons indispensable pour aboutir à la solution pacifique du problème algérien. Or, ce n'est pas le cas, et chacun d'entre vous doit s'interroger sur les raisons pour lesquelles la question n'a pas été posée clairement.

Pourquoi ne l'a-t-elle pas été ? Est-ce que vraiment l'on peut penser qu'il y aurait eu une révolte contre le fait de demander au pays s'il était d'accord sur une politique d'autodétermination avec comme conséquence immédiate des négociations portant à la fois sur les garanties de l'auto-détermination et sur le cessez-le-feu ?

D'ailleurs, je pense qu'il ne convient pas de surestimer les menaces. Il ne convient pas de laisser croire que si pour une raison quelconque, physique ou politique, le chef actuel de l'État se trouvait dans l'incapacité de continuer l'exercice de ses fonctions, tout viendrait à s'écrouler. En France même, sur le sol français, nous sommes dans une situation qui n'a aucun point commun avec celle que les démocrates ont affrontée victorieusement en février 1934. Il peut "bien y avoir quelques comploteurs ou quelques équipes capables de se livrer à des attentats ou à quelques attentats, mais les organisations fascistes sont dans l'incapacité de réunir 10 000 personnes à Paris en un endroit quelconque de Paris ou de la France, et d'ailleurs, ces organisations ne reposent sur aucune forces populaires.

D'autre part, en Algérie même, l'armée même si elle n'est pas contente, est très obéissante, et je crois que nous...

(Murmures)

Oui, je le pense et je crois que nous commettrions une erreur d'appréciation fort grave des événements si nous confondions le bougonnement de "grognards" attachés par fidélité à leur Empereur avec la menace d'hommes prêts à la révolte.

En tout cas, des risques existent toujours dans toutes les situations de ce genre. Ces risques, nous sommes quelques-uns a avoir pensé qu'il fallait les affronter dès 1958. Et aujourd'hui, le fait qu'il existe tout de même un réveil encore insuffisant, mais qui n'a rien de commun avec l'abandon de cette époque, montre que la situation a évolué, qu'elle évoluerait plus vite encore si nous consacrions la totalité de nos efforts à la réunification de la gauche démocratique. En tout cas ces risques, ils sont de la nature de ceux que l'on doit affronter lorsqu'on mène une action politique.

La troisième considération est que la situation a beaucoup évolué au cours de ces dernières semaines. Elle a évolué, parce que les événements de décembre ont montré, à mon avis, un échec de la politique suivie par l'armée dans de très nombreux domaines.

D'abord, il apparaît d'une manière évidente à tous que les thèses d'intégration sont totalement indéfendables. L'Algérie française, l'Algérie française capitale Madrid - mon amis Llopis me pardonnera cette comparaison, mais il sait "bien qu'il ne s'agit pas de la Madrid qui redeviendra républicaine - l'Algérie française capitale Madrid est hors de toute réalité, et il n'est pas contestable - je

Fondation Jean Jaurès

le dis parce qu'il faut toujours essayer d'examiner les situations avec objectivité - que les interventions du général De Gaulle ont contribué à mûrir cette situation et à la faire évoluer dans ce sens.
Je crois, pour ma part, que si le général De Gaulle a aidé à préciser les buts lointains à atteindre dans toute politique algérienne, il n'a malheureusement réalisé aucun progrès pour enlever les obstacles des chemins qui peuvent mener à ce but.
D'autre part, les événements de décembre, c'est l'échec de la politique appelée pacification. C'est l'échec de la politique de pacification parce que l'on n'a pas compris que l'affaiblissement militaire des fellaghas des djebels était beaucoup plus que largement compensé par l'extension du rayonnement politique en Algérie et hors d'Algérie du FLN. Actuellement, il est vraisemblable que les forces militaires du FLN ont diminué, mais il n'est pas contestable non plus que son rayonnement sur les masses algériennes, que son influence internationale est beaucoup plus forte maintenant qu'elle ne l'a jamais été.
D'autre part, c'est un échec complet des services de l'information. Et en plus de cela, c'est aussi un échec, qui doit nous réjouir, celui-là, c'est l'échec de procédés qui sont employés non pas par l'armée dans son ensemble, mais par un trop grand nombre d'unités militaires dans la recherche du renseignement et dans l'interrogatoire. Ce que je dis, camarades, je sais bien que tout le monde ici le pense, mais je pense aussi que nous devons l'exprimer maintenant avec plus de force encore, car qu'est-ce que l'on pouvait opposer à la condamnation morale que le Parti a maintes fois exprimée de la torture ? On essayait d'y opposer des arguments d'efficacité. Eh bien ! Heureusement, sur ce terrain aussi l'échec est total. Il n'y a pas un endroit d'Algérie comme la Casbah, où ces procédés ont été employés le plus systématiquement et le plus violemment. Vous voyez les résultats !...
Enfin, autre élément qui contribue à une évolution très rapide de la situation, c'est que le conflit est internationalisé. Il est vraiment extraordinaire de voir que la propagande officielle essaie de présenter comme une victoire de la France la résolution votée par les Nations-Unies, et qui est, au contraire, la marque la plus nette de l'internationalisation complète du problème algérien. Même les défenseurs des thèses françaises ont admis cette thèse et ont contribué à la faire accepter.
De sorte que je crois, personnellement, que tout chef de gouvernement - celui-ci ou un autre - est obligé par l'évolution intérieure et extérieure de la question algérienne d'essayer la négociation. Mais la question n'est pas là. La question est de savoir comment la négociation est comprise et selon quelles méthodes elle sera menée. Comme à Melun ?... La négociation inévitable maintenant - il faut bien en avoir conscience - demandera des concessions beaucoup plus lourdes et beaucoup plus nombreuses que celles que l'on a refusées à Melun. Il ne s'agit pas de savoir si l'on doit en être satisfait ou non ; il s'agit de le constater. Or, avons-nous des précisions quelconques sur ce point ?
Je sais, camarades, que l'on a fait allusion dans un certain nombre de fédérations et de sections à des déclarations qui auraient été faites par le chef de l'État et qui

devraient être tenues pour secrètes. Je n'ai pas l'intention de donner sur ce point la moindre précision. Je veux simplement dire que dans ce que, pour ma part, je connais, soit d'interlocuteurs directs, soit à plusieurs degrés d'interlocuteurs indirects du chef de l'État, je n'ai rien trouvé qui puisse m'amener à modifier en quoi que ce soit mon attitude.

Il y a un certain nombre de questions qui restent posées. De Gaulle a-t-il abandonné, oui ou non, l'idée que les garanties sur l'auto-détermination devraient suivre le cessez-le-feu ?... S'il ne l'a pas abandonnée, nous craignons que le cessez-le-feu ne soit pas possible, parce que des hommes qui ne sont pas vaincus n'accepteront pas de déposer les armes s'ils ne savent pas ce qui se passera ensuite et s'ils ne reçoivent pas les garanties suffisantes.

De Gaulle, oui ou non, a-t-il abandonné l'idée qu'en cas de vote pour l'indépendance on devrait procéder au partage de l'Algérie ?... S'il n'a pas abandonné cette idée, la négociation risque également de ne pas aboutir parce qu'on ne voit pas comment des hommes pourraient accepter qu'une auto-détermination leur soit ouverte mais que, dans un cas, elle soit sanctionnée par la privation pour l'Algérie indépendante de ses terres les plus fertiles, de ses sources de matières premières et de ses meilleurs accès à la mer.

Est-ce que le chef de l'État est partisan d'une véritable décolonisation en Algérie ?... Et cela aussi est un point fort important, car la coexistence entre les deux communautés ne pourra pas s'instituer sans une préalable décolonisation, sur le plan économique, sur le plan social et sur le plan moral, c'est-à-dire dans une conversion totale de la conception que certains européens se font d'une soi-disant supériorité de leur race à l'égard de la population algérienne.

Le chef de l'État, d'autre part, est-il décidé à accepter l'idée d'un allégement réciproque des forces armées et des dispositifs militaires à la suite du cessez-le-feu ?... Si nous n'avons pas de certitude de réponses affirmatives à ces questions, il faut craindre que beaucoup de temps se passe sans que la négociation s'engage d'une manière capable d'arriver à un résultat. Or, camarades, qui peut actuellement répondre à ces questions ?

Je prends l'hypothèse la plus optimiste, c'est que les forces qui entreront en jeu finissent par amener le chef de l'État à changer complètement sa conception actuelle sur le cessez-le-feu et à adopter la nôtre. Cela n'est pas sûr, loin de là, et nous n'avons aucune certitude sur le délai dans lequel cette évolution peut se produire, alors que les événements vont infiniment plus vite aujourd'hui que les évolutions personnelles. Or rien dans la question qui est posée au référendum ne contient le moindre commencement de réponse à cette question, ni la moindre amorce d'un changement quelconque. Cela veut donc dire qu'une réponse affirmative n'a pas d'autre sens qu'une confiance aveugle donnée à un homme. Or je pense que nous ne devrions pas admettre ces méthodes. Ce n'est pas un homme, mais une politique qui peut mettre fin à la question algérienne.

La politique qui a été suivie jusqu'à présent, si elle a pu, dans le lointain, faire préciser les notions, n'a pas réussi et elle échouera si elle continue. Quelles garanties avons-nous qu'elle se modifiera dans les délais absolument nécessaires ?... En tout cas, cette politique, celle de l'idée que l'on se forme de la

négociation est conforme à celle que le Parti a maintes fois affirmée dans ses Congrès et dans ses Conseils nationaux.
Voter “oui”, c’est tout de même cautionner une conception du cessez-le-feu qui n’est pas la nôtre. Et c’est en même temps admettre les procédés de gouvernement qui sont absolument contraires à notre doctrine et à notre pensée. Je citais l’autre jour une phrase de Michelet - l’historien, pas le Garde des sceaux - concernant le consulat et le résumant dans une seule formule : "Au lieu d’un peuple, un homme." C’est exactement cela qu’on nous propose aujourd’hui. Est-ce que nous pouvons l’accepter ? Ce sont les raisons, camarades, pour lesquelles je pense qu’il n’est pas possible de répondre "oui". Je crois aussi que nous ne devrions pas répondre "non". Je le pense non pas du tout que je sois sensible à l’argument : ceux qui voteront “non” voteront comme les Communistes ou voteront comme Lagaillarde. Il y a bien des circonstances dans lesquelles, pour des motifs très différents, on peut être amené à mêler ses votes à ceux des adversaires. Le Parti a bien mêlé ses bulletins à ceux du Lagaillarde de septembre 1958, qui n’était pas meilleur que le Lagaillarde de 1960. Ce n’est pas cet argument-là qui, je crois, importe. Ce qui importe, c’est qu’un “non” est un “non” à l’ensemble des deux questions posées et peut donc être, de bonne foi, interprété non pas seulement comme un "non" au statut, mais aussi comme un "non" à l’auto-détermination, ce qui n’est évidemment pas dans notre pensée.
Alors, il ne reste qu’à protester contre la méthode employée, qui consiste à mêler pour une seule réponse deux questions fondamentalement différentes l’une de l’autre. Que ce soit l’abstention ou le vote blanc, ou un vote avec mention, qui entraînera son annulation, l’important c’est de protester contre cette méthode, de ne pas entrer dans le système qui nous est aujourd’hui proposé. Pour ma part, je préfère, bien que ce soit une question de modalité assez secondaire, que l’on prenne un bulletin "oui" et qu’on mette dessus "à l’auto-détermination". Je crois que cette formule a l’avantage de ne pas habituer l’électeur à rester chez lui lorsqu’il y a un scrutin, mais à lui demander d’aller aux urnes quand même. Et puis, au fond, c’est voter comme nous pensons. C’est bien cela que nous pensons. Nous pensons "oui" à l’auto-détermination, et nous ne pensons pas "oui" au reste. Alors, il faut voter comme l’on pense. Ce bulletin sera nul, c’est vrai, mais la responsabilité en incombera à ceux qui ont posé de cette manière les questions, et elle incombera, comme nous le disons dans notre texte, à un régime où toute opinion claire est considérée comme nulle et non avenue.
"Voter comme l’on pense", disent quelques camarades, "très bien ! Mais ce n’est pas réaliste." Il y a quand même, camarades, des conceptions du réalisme qui doivent être combattues. Il ne faut pas abuser de la formule de Jaurès : "Avoir un idéal, mais vivre dans le réel." Parce que Jaurès n’a pas dit "subir le réel", ce qui est tout à fait différent. J’ai entendu soutenir la thèse que le vote sous la forme que nous préconisions avait un inconvénient majeur, c’est de faire apparaître une faiblesse des forces Socialistes et peu de respect des consignes que nous aurions données. D’abord, je ne suis pas sûr que, si nous nous prononcions dans ce sens et si nous pouvions disposer d’un certain nombre de moyens d’information de

l'opinion, nous irions à un grave échec ; d'autant plus que, logiquement, ceux qui se seront abstenus auront voté blanc ou nul en plus grand nombre qu'en septembre 1958. Il est parfaitement logique de penser que la différence entre ce total et celui du référendum sur la Constitution est composé de gens qui n'admettent pas la méthode qui a été employée.
Mais, d'autre part, il ne faut pas non plus exagérer ces risques. J'ai entendu dire : "Un maire qui aura préconisé telle forme d'opposition à la méthode employée et qui sera peu suivi dans sa commune, quelle tête va-t-il faire demain ?" Mais je connais des maires dans le Parti et en-dehors du Parti, qui étaient fort connus pour leur opposition à la Constitution de 1958, qui ont été très peu suivis dans le référendum du 28 septembre, mais qui ont retrouvé six mois après, au mois de mars, au moment des élections, une majorité extrêmement confortable.
L'important, je crois, c'est de voter comme l'on pense et non pas de chercher à savoir si, dans l'immédiat on sera suivi par des masses considérables. Notre rôle n'est pas d'être celui qu'on suit toujours, il est d'être un guide, et quelquefois le guide est amené à se détacher un peu en avant des caravanes qui marchent derrière lui. Cette conception, je sais qu'elle n'est pas partagée par tout le monde, mais comme je sais qu'elle existe, j'y réponds. Alors, il suffirait qu'une propagande éhontée, comme celle que nous voyons aujourd'hui, où on essaie de faire croire aux français, par exemple, que l'ONU est un grand succès pour nos thèses, qu'une propagande éhontée déclenche un courant dans un sens pour que, même si nous n'étions pas d'accord, nous nous joignions à ce courant ?...
Eh bien ! Camarades, je crois qu'il faut poser la question plus simplement. Si vous avez confiance dans la personne du général De Gaulle et dans sa politique concernant la fin des combats d'Algérie, si vous avez confiance, il faut que vous votiez "oui". Si vous pensez également que la méthode qui consiste à faire confiance à quelqu'un dans l'ignorance totale de ses intentions est une bonne méthode, il faut évidemment que vous votiez "oui". Si vous êtes en désaccord et avec l'auto-détermination, qui peut mener à l'indépendance, c'est vrai, et avec le statut, il faut voter "non" ; c'est parfaitement logique. Mais si vous pensez, au contraire, qu'on n'a pas le droit, dans les circonstances actuelles, de proposer un référendum équivoque, dont on pourra faire demain de la réponse tout ce que l'on voudra, si vous pensez qu'il n'est pas bon, dans une démocratie, que le peuple soit amené non pas à choisir une politique, mais à s'en remettre à un individu, alors il ne vous reste qu'un procédé, c'est celui de trouver le moyen de protester contre l'équivoque.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je veux remercier notre ami Gazier, qui est resté parfaitement dans les limites de temps qu'il avait demandées.
Mais j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer. À l'heure actuelle, les inscriptions sont terminées. Ceux qui ont un discours rentre le prononceront au prochain Congrès. Mais si je fais le total des temps de parole demandés par tous ceux qui se sont fait inscrire, j'arrive à un total tellement impressionnant que le

bureau a décidé de faire la proposition suivante. Tous les temps demandés et qui sont supérieurs à 25 minutes seront automatiquement ramenés à vingt-cinq minutes ; vous avez entendu notre camarade Gazier : il avait demandé une demi-heure, il a parlé 25 minutes on peut dire beaucoup de choses en 25 minutes. Ceux qui ont demandé 20 minutes disposeront de 16 minutes ; ceux qui en ont demandé 15 disposeront de 12 minutes ; ceux qui en ont demandé 10 disposeront de 8 minutes...
(Murmures dans la salle)
Cela va pourtant très bien, et je suis persuadé que ce soir, comme il va falloir siéger jusqu'à 21 heures, il y a des camarades qui protestent et qui ne seront déjà plus là... Les temps demandés inférieurs à dix minutes ne seront pas diminués.
Dans ces conditions, nous pourrons réunir la commission des résolutions demain dans l'après-midi, mais cela conduit à poursuivre aujourd'hui jusqu'à 21 heures sans désemparer, à reprendre demain à 9h30 précises et à consacrer encore une heure demain au début de l'après-midi à la discussion. Je pense donc qu'on fait le maximum. Vous êtes d'accord, n'est-ce pas ?...
Je donne maintenant la parole à notre camarade Christian Pineau, pour 25 minutes.

Christian Pineau

Je ne voudrais pas insister, laissant ce soin à d'autres camarades, sur l'analyse des récents événements qui se sont produits en Algérie et dont nous avons, je crois, dans ce Congrès même, à tirer un certain nombre de leçons. Il sera vraisemblablement impossible de nous en tirer comme l'a fait hier soir le général De Gaulle, sans faire la moindre allusion au sang qui a été versé, et je pense que, quelle que soit la réponse qu'au fond de notre cœur nous désirions donner au référendum, le Congrès sera vraisemblablement unanime pour regretter les événements et en tirer certaines conséquences.
Je m'en tiendrai pour ma part à la question précise posée au Congrès : comment devons-nous voter au référendum du 8 janvier ? Une seule question nous étant posée, nous n'avons à fournir qu'une seule réponse. Mais, au sein du Congrès, dans ce débat préliminaire, il nous reste le droit et le devoir d'examiner si cette seule question n'en comporte en réalité pas plusieurs, de caractère très différent. C'est d'ailleurs ce qui doit déterminer notre choix.
Tout d'abord, je reprendrai, après les orateurs précédents, cette question qu'il est impossible de laisser dans l'ombre : s'agit-il d'un référendum ou s'agit-il d'un plébiscite ? À cette question, je répondrai, moi aussi, qu'il s'agit d'un plébiscite, nonobstant toutes les affirmations contraires, et cela pour un certain nombre de raisons.
Tout d'abord, en France, tout référendum constitue un plébiscite, et je ne connais pas, dans notre histoire, un seul exemple en sens inverse. En tout cas, celui de 1958 avait ce caractère, et, dans toutes ses interventions, le chef de l'État ne manque pas d'en tirer les conséquences logiques.
En second lieu, ce référendum n'est pas techniquement nécessaire, car le général De Gaulle dispose déjà en fait des pouvoirs qui lui seront octroyés par le projet

de loi et que nul ne songe à lui contester. Il n'a consulte personne lorsqu'il a posé le principe de l'auto-détermination du peuple algérien ; il a commencé la mise en place de certaines institutions, fait procéder à un certain nombre d'élections, et s'il a rencontre des difficultés, celles-ci ne sont pas d'ordre juridique, mais tiennent à la nature même de la situation.

En troisième lieu, l'équivoque de la question posée montre bien que le chef de l'État espéra que le choix sera fait en fonction de sa personne et non d'un texte. Hier au soir encore, il disait : "J'ai besoin d'une majorité massive." Dans le cas contraire, il n'aurait eu aucune raison de ne pas poser deux questions, rendant ainsi la situation beaucoup plus claire.

Ce qui est certain, c'est que si nous pouvons discuter aujourd'hui de ce problème, pour l'histoire, demain il n'y aura plus de question. Le référendum du 8 janvier sera considéré comme un plébiscite en faveur du chef de l'État et je ne suis pas un mauvais prophète en vous disant aujourd'hui : lisez ce que publiera la presse inspirée au lendemain du référendum du 8 janvier, vous serez parfaitement convaincus qu'elle interprétera quasi unanimement le résultat comme un plébiscite en faveur du chef de l'État.

D'autre part, nul ne conteste, dans le Parti ou ailleurs, que la question posée, comme l'ont fait remarquer aussi bien Arthur Comte qu'Albert Gazier, concerne d'une part l'auto-détermination, d'autre part, l'organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie. Certains peuvent trouver plus ou moins de liens entre les deux questions ; nul ne peut nier néanmoins qu'elles soient distinctes.

Examinons d'abord la première, celle de l'auto-détermination. Elle ne pose pas de problème pour le Parti Socialiste. Celui-ci s'est prononcé en faveur du principe, et ce ne sont pas les récents événements d'Algérie qui pourraient l'inciter à se déjuger. Toutefois, il y a un point et ce sera probablement le seul, avec lequel je serai d'accord avec Arthur Comte (et quand je dis le seul, ça ne veut pas dire que je n'ai pas beaucoup admiré le talent de notre camarade et la manière parfaitement honnête dont il a défendu son point de vue...) à savoir que l'auto-détermination, quelle que soit notre position sur la solution finale, doit laisser subsister toutes les options, y compris l'indépendance d'un côté, y compris l'intégration de l'autre. De ce point de vue, son raisonnement ne manque pas de logique.

Mais cette question - et je crois que cela est très important - pouvait-elle être posée seule ?

Certains camarades estiment qu'elle n'aurait eu aucun sens si elle n'avait pas été suivie d'une seconde, plus positive, donnant des indications pour l'avenir. Ce n'est pas mon avis. S'il s'était agi uniquement d'approuver la position du gouvernement à l'égard des ultras, elle aurait pu constituer une prise de position valable du peuple français.

Le peuple français se prononçant pour l'auto-détermination, cela voulait dire deux choses : d'abord, qu'il mettait un point final aux illusions du passé, ce qui, après les récents événements d'Algérie, n'eut pas été négligeable. Ensuite, et je reprends ici l'argument développé par le général De Gaulle hier au soir, qu'il s'engageait à acquiescer à la décision quelle qu'elle soit, que prendrait un jour le

peuple algérien. Par conséquent, la seule question de l'auto-détermination avait un sens précis et avait une valeur que l'on ne peut pas contester.
Quel peut être dès lors l'objet de la seconde question, qui fausse complètement notre problème ?... Je crois que nous touchons là au cœur même de notre débat. Notre interprétation à nous - et par "nous" j'entends les signataires de la motion Gazier - a le mérite de la clarté, elle est conforme aux textes et commentaires que le Premier Ministre, en particulier, a apporté.
Il s'agit, en attendant que puisse jouer - dans le délai nécessairement long que nécessite l'apaisement des esprits - la procédure de l'auto-détermination, de créer des institutions provisoires, qui se substitueront en tout ou partie aux institutions actuelles. On s'efforcera, dans un nouveau cadre, de rechercher des solutions à des problèmes fondamentaux, comme celui des garanties accordées aux minorités ethniques, comme celui des relations entre l'Algérie et la France. Je dis bien : dans ce nouveau cadre, et non dans celui de négociations avec le FLN, car la thèse officielle reste, et nous l'avons entendu encore hier au soir, que l'on n'entend discuter avec le FLN que du "cessez-le-feu". Il faudra donc trouver ou désigner les cadres de ces institutions provisoires ou, si l'on préfère, rechercher des interlocuteurs avec lesquels on puisse immédiatement se mettre au travail, auxquels on puisse accorder dès maintenant des satisfactions dans la voie de l'autonomie algérienne, sinon de l'indépendance.
Eh bien, camarades, je ne crois pas que nous ayons eu une idée bien différente en fait, lorsqu'au Vietnam nous nous sommes adressés à Bao-Daï et lui avons accordé ce que nous avions refusé à Ho Chi Minh. Et Bao-Daï a été ensuite le principal adversaire des négociations qui eussent peut-être encore été possibles avec le Vietminh.
Nous connaissons le résultat de ces erreurs ! Je pense que tenter de mettre le FLN devant un certain nombre de faits accomplis, ne constitue pas un moyen de faciliter la négociation.
D'autre part, l'auto-détermination suppose un choix total que nous n'avons pas le droit d'orienter dans un sens déterminé sans être infidèles au principe même de la liberté de vote. Il y a opposition fondamentale, je le répète, après d'autres, entre "auto-détermination" et "pré-détermination". Si notre interprétation est la bonne, il me parait absolument impossible de répondre "oui" sans nous déjuger, sans renier nos positions antérieures, aussi bien celles de la majorité que celles de la minorité, à une question ainsi posée.
Et alors - ceci est très important et n'a pas encore été dit - on fait valoir une interprétation différente de la deuxième question. Nous avons, vous vous en souvenez camarades, dans nos assises nationales évoqué parfois une éventualité : celle qu'au cours des négociations sur le "cessez-le-feu" et les garanties de l'auto-détermination, le gouvernement français et le FLN puissent se mettre d'accord sur une solution au problème algérien, qu'ils proposeraient ; en commun aux suffrages de la métropole et de l'Algérie. Solution idéale, sans doute et que nous avons eu raison de ne pas écarter a priori.
Certains camarades estiment qu'il peut s'agir, dans la deuxième partie du texte, de donner au général De Gaulle les pouvoirs nécessaires pour la réalisation

éventuelle d'un tel accord. Une belle interprétation pourrait, en effet, si elle était exacte, justifier une réponse positive. Lorsqu'on avance une hypothèse, il faut l'étayer sur des faits. Quels sont ceux-ci ?... Rien, dans la rédaction du texte du projet de loi, ne justifie cette interprétation, les déclarations du Premier Ministre, à l'Assemblée Nationale, vont dans un sens absolument inverse, aucune réponse n'a été faite par le gouvernement aux questions posées, susceptible d'éclairer de débat capital. Rien, dans la déclaration du général De Gaulle d'hier au soir, ne vient étayer l'hypothèse ; bien au contraire, le chef de l'État reprend le préalable du "cessez-le feu" avant toute négociation. Il indique nettement que les pouvoirs publics algériens vont être organisés sans plus tarder. Enfin, il me parait inconcevable que l'on envisage déjà, comme une éventualité, une discussion avec le FLN sur l'avenir de l'Algérie, alors qu'on se refuse, pour le moment, à discuter avec lui sur les garanties de l'auto-détermination.

C'est alors que nous avons entendu évoquer non pas des faits, mais les intentions secrètes du général De Gaulle. S'il est un argument que je n'aime pas entendre employer, c'est bien celui-là ; car si le chef de l'État a vraiment des intentions secrètes, ce qui est possible sinon probable, je doute qu'il en fasse confidence à qui que ce soit ! Ou alors, c'est qu'il ne s'agit plus de confidences, mais de propos destinés, en réalité, à une publicité discrète, en vue d'orienter l'opinion.

Je me rappelle que dans une pièce de Jean Giraudoux, "Amphitryon 38", on raconte que tous les événements de la Cour sont connus du peuple entier, par la concierge sourde du Palais... Je crois que le général De Gaulle aime bien faire jouer le rôle de "concierge sourde" à la plupart de ses interlocuteurs.

Il y a, à cet égard, un précédent redoutable. Nous avons entendu exposer à la tribune du Congrès de septembre 1958, ce qu'étaient les intentions secrètes du général De Gaulle en matière Constitutionnelle. Or, tout ce qui a été dit à cette époque s'est révélé inexact. Ce sont les hypothèses les plus pessimistes qui se sont trouvé confirmées. Et c'est bien le chef de l'État, et nul autre que lui, qui a déterminé l'évolution des institutions. Que reste-t-il de ces semi-confidences d'alors ? C'est pourquoi, aujourd'hui comme hier, je crois nécessaire de nous en tenir aux textes et aux déclarations officielles, et non à des intentions purement hypocrites.

(Quelques applaudissements)

Je ne crois pas, camarades, que nous devions nous poser d'autres questions que celles que je viens d'évoquer.

S'il en est une en particulier qui ne peut pas entrer en ligne de compte c'est bien - et Gazier l'a dit - celle de savoir avec qui nous allons voter. Lorsqu'une question posée est équivoque, il est inévitable que se glissent des équivoques dans les réponses... Ceux qui répondront oui ou non, le feront dans des sens très différents, il ne peut en être autrement et je ne vois pas la raison pour laquelle les ultras et les Communistes donnant des sens contradictions à une même réponse, nous n'aurions pas le droit de donner, nous, notre propre interprétation !

Je ne veux pas non plus tenir compte plus qu'il ne convient d'arguments d'ordre

extérieur. La presse inspirée considère le débat de l'ONU comme un succès pour la France. Cela montre à quel point nous sommes devenus peu difficiles ! Si la motion adoptée l'avait été au temps du gouvernement Socialiste, je ne sais pas trop ce que la presse aurait écrit le lendemain ! Mais ce dont je suis certain c'est que nous aurions été balayés par le Parlement et honnis par le pays !

Les circonstances ont changé. Je considère pour ma part, néanmoins, que l'action des représentants africains de langue française, si elle a évité le pire, a mis le chef de l'État devant l'obligation redoutable de tenir compte des indications que vient de lui donner la résolution votée aux Nations Unies.

Si nos camarades d'Afrique noire ont pris les responsabilités qu'ils ont prises au cours de la discussion devant la Commission politique et devant l'assemblée générale, ils l'ont fait dans l'espoir d'aboutir à un résultat et si ce résultat n'est pas obtenu, alors nous aurons avec eux les plus graves difficultés.

Or, la résolution votée aux Nations Unies est incompatible avec toute tentative de pré-détermination en Algérie, c'est-à-dire avec l'esprit même du référendum.

Je sais bien que beaucoup, même parmi nous, restent fidèles au mythe du seul homme capable de finir la guerre d'Algérie... Je crois que ce mythe a fait non seulement du mal à la France, mais à l'homme lui-même, en accroissant son complexe d'isolement, en lui donnant l'impression qu'il n'a nul besoin, pour l'aider dans sa tâche, de faire appel aux éléments représentatifs du pays et en particulier au Parlement.

Je crains qu'il ne trouve, dans le résultat du référendum, une justification supplémentaire à son action solitaire. D'ailleurs, à force d'employer l'expression de "finir la guerre d'Algérie", nous avons fini par perdre de vue qu'il pouvait exister des issues bonnes ou mauvaises...

Il y a quelques années, quand nous parlions de finir la guerre d'Algérie, nous pensions à une certaine autonomie interne. Aujourd'hui, nous pensons déjà - il faut avoir le courage de le dire - à l'indépendance !

Mais si tout se terminait par exemple par une partition, et hier au soir encore le général De Gaulle ne l'a pas exclu, je considérerais le problème comme non réglé et la paix comme essentiellement provisoire.

Nous avons pris des positions, au sein de notre Parti, sur lesquelles, à quelques nuances près, nous étions tous d'accord : celle de la primauté des négociations sur le "cessez-le-feu" et des garanties de l'auto-détermination. Restons fidèles à ces positions, sans tenu compte de considérations subjectives.

Les questions posées étant réduites à trois : celle du plébiscite, celle de l'auto-détermination, celle des institutions provisoires, comment devons-nous voter ?

Il me paraît impossible de voter "oui" sans prendre position en faveur du pouvoir personnel et sans nous déjuger en matière algérienne.

J'avoue que ma tendance me poussait à voter non. C'est uniquement parce que l'insuffisance de nos moyens d'information et de propagande permettrait à nos adversaires de créer des confusions et de laisser croire à l'opinion publique que nous sommes contre l'auto-détermination, que je me suis résigné à une solution qui n'est pas conforme à mes habitudes de pensée.

S'abstenir purement et simplement, ce serait nous confondre - comme Lazurier

le disait - avec ceux qui par négligence n'accomplissent pas leur devoir électoral. C'est pourquoi nous avons recommandé l'acte positif, qui consiste à déposer dans l'urne un bulletin dont nous savons qu'il sera annulé puisque nous aurons ajouté au oui, la formule "à l'auto-détermination"... Nous ne saurons jamais combien les électeurs aux ont répondu à notre appel, car nos bulletins seront confondus avec les autres bulletins nuls. En ce sens, c'est vrai, notre geste pourra apparaître comme une abstention.
Je me rappelle, lois du référendum de 1958 m'être vivement élevé contre toute forme d'abstention, mais la situation était radicalement différente. La question du plébiscite était plus clairement posée encore qu'aujourd'hui, mais la Constitution était un teste qu'on pouvait lire si on s'en souciait, et sur lequel on pouvait avoir une opinion. Aujourd'hui, nous sommes en pleine équivoque, puisque nous devrions donner deux réponses à une seule question. Comment concilier le "oui" à apporter à l'une et le "non" à apporter à l'autre ? Je vous assure que c'est ce que se demanderont beaucoup de français !
Je suis convaincu que le nombre des abstentionnistes sera important ! Est-ce notre faute ? Devons-nous être les victimes d'une manœuvre politique à laquelle nous n'avons pas participé ?... Je supplie le Parti de réfléchir, bien qu'il n'en soit plus temps, aux lourdes responsabilités d'un oui donné par les uns dans l'enthousiasme et par les autres dans la désignation !
Je comprends les positions de certains camarades, qui entendent rester fidèles à une ligne de pensée et à une forme d'action. Sur le plan humain, cette attitude est respectable et dans certains cas, elle exige beaucoup de courage, fut-ce celui du désespoir ! Mais ce ne sont pas des hommes, c'est le Parti en tant que tel que nous entrainons dans l'aventure ! Une fois de plus, je redoute qu'apparaissant, à tort ou à raison, comme l'une des composantes du régime, le jour où celui-ci serait entrainé dans la faillite, nous ne le suivions dans cet abîme !
Que resterait-il alors, pour défendre encore notre idéal de liberté et de démocratie ?
(Quelques applaudissements)

Le président - Je remercie notre camarade Pineau et je passe la parole à Garnier-Thenon de la Seine... Il est absent ?...
La parole est à Gagnaire (Rhône).

Gagnaire (Rhône)

Une fois de plus, le Parti se trouve devant de lourdes responsabilités. Je ne crois pas qu'il sait dans cette salle beaucoup de camarades qui soient dans l'enthousiasme partisans du oui ! Dans tous les cas, ce n'est pas la position de la fédération du Rhône, et cependant elle préconise le "oui".
Nous ne contestons pas un seul instant que ce référendum soit un véritable plébiscite ; nous disons mieux : ce référendum ne sert absolument à rien. Le chef de l'État, dans son discours du 16 septembre 1959, admettait l'auto-détermination. Je crois que tout le monde est d'accord avec ce principe, que nul ne le conteste ; il n'est donc pas utile de demander au pays de se prononcer sur

ce point, d'autant plus que la question sur l'auto-détermination s'accompagne d'une autre question : il s'agit d'un statut octroyé, dont nous ignorons toutes les dispositions ; il ne fait donc pas de doute que nous sommes en pleine ambiguïté.
Et alors, les camarades du Parti Socialiste ont pensé de différente façon suivant leurs conceptions ; certains ont préconisé l'abstention et j'ai été heureux tout à l'heure d'entendre les camarades qui ont parlé avant moi dire que ça n'était pas digne d'un grand parti comme le nôtre ; d'autres ont préconisé le non, avec beaucoup de courage, en insistant - et c'est ce que disait notre ami Comte - pour que l'Algérie reste dans la République.
Je voudrais simplement dire à Comte, et à tous nos camarades que l'Algérie n'est plus dans la République depuis le mois de septembre 1957, le jour où le gouvernement, présidé par Bourgès, a été battu en présentant la loi cadre. Ce jour là, camarades, l'Algérie a quitté la République.
Et puis, comment contester les événements qui se sont produits depuis cette date et notamment les tout derniers, lors du voyage du chef de l'État en Algérie !
Qui pourrait, maintenant, contester que le résultat de l'auto-détermination conduit inévitablement à l'indépendance et comment ne pas reconnaître la mystification du 13 mai 1958, quand on nous a parlé d'une véritable "fraternisation, des différentes communautés en Algérie" ! Comment ne pas reconnaître, après les émeutes d'il y a 15 jours, émeutes qui ont fait officiellement 118 morts et plusieurs centaines de blessés, que nous sommes vraiment très loin de cette fraternisation ! Comment contester que c'est tout de même bien les activistes européens qui se sont dressés contre le chef de l'État ?
Ils avaient sans doute des raisons ; ils se rendaient bien compte, et ils se rendent bien compte qu'il y a quelque chose de changé dans la pensée, dans l'attitude du chef de l'État, depuis le mois de juin 1958, au moment où, là-bas porté par la foule, il leur disait : "Je vous ai compris !"
Il y a eu une évolution dans son attitude ; il y a eu son discours sur l'auto-détermination et les activistes européens se rendent bien compte qu'ils vont perdre une grande partie, sinon la totalité des privilèges qu'ils détenaient là-bas depuis 130 ans !
Eh bien, nous devons nous aussi tenir compte de cette évolution. J'écoutais tout à l'heure Gazier nous dire, en ce qui concerne l'armée : "Ça va beaucoup mieux, elle ne bougera pas, elle obéira à la République." Camarades, permettez-moi de vous dire que sur ce point, je suis beaucoup moins affirmatif que Gazier et si De Gaulle, pour des raisons diverses devait partir, comme il l'a déjà fait une fois, je suis pour ma part convaincu qu'une partie de l'armée chercherait à renverser le régime et à instaurer un régime militaire, avec, bien entendu, Monsieur Soustelle à la tête de ce régime !
Je crois qu'il faut tout de même penser à cela.
Nous ne devons pas, non plus, perdre de vue que c'est dans une large mesure grâce au chef de l'État que les treize territoires d'Afrique noire ont pu accéder à l'indépendance, tout en conservant des liens étroits et amicaux avec la France. Cela, qu'on le veuille ou non, fait de De Gaulle l'homme le plus capable de reprendre les négociations, et cela devrait suffire à justifier notre "oui" au

référendum.
Et puis, il y a un autre argument, que nous ne devons pas non plus dédaigner : qui peut dire que dans ce pas, il n'y aura plus d'entreprise ou d'action fasciste ? Qui pourrait affirmer une telle chose ? Je suis pour ma part convaincu qu'il y a encore des dangers de ce côté. La présence de Salan en Espagne correspond tout de même à quelque chose dont il faut tenir compte.
D'autres camarades ont préconisé un mode de vote nouveau. J'ai pensé très longuement à cette possibilité de prendre un bulletin "oui" et d'y porter une mention manuscrite, en faveur de la négociation. C'était évidemment - et c'est ce que disait Gazier tout à l'heure - affirmer notre position ; mais c'est aussi rendre tous ces bulletins nuls et personne ne ferait la différence avec les autres bulletins nuls, ainsi ne connaîtrions nous pas notre pourcentage.
Et puis, camarades, je ne crois pas que le corps électoral nous aurait suivis dans cette voie. Je crois plutôt qu'il faut tenir compte des circonstances et que notre oui, qui doit d'ailleurs s'accompagner de réserves importantes, permettra - dans un avenir proche - la reprise des négociations. La fédération du Rhône, à une très large majorité de 92 voix sur cent, a adopté une motion dont je vais vous donner lecture :
"Dans un État démocratique, le recours au référendum n'est justifié qu'en présence d'un problème urgent et inattendu pour lequel les représentants de la nation n'ont pas été mandatés par elle ; or, la guerre d'Algérie dure depuis plus de six ans ; toute la campagne électorale de novembre n'a eu qu'une cause et qu'un sujet : l'Algérie. Si les députés ne représentent pas le pays ; si l'un admet comme indispensable le jugement de celui-ci, la logique conduit à la dissolution de l'Assemblée Nationale et non pas à un référendum.
"Dans les conditions actuelles, nous déclarons que ce référendum n'est, en fait, qu'un plébiscite du chef de l'État, un règlement de compte entre les deux fractions de la majorité, droite et UNR, toutes deux complices des activistes, toutes deux opposées depuis six ans à tout règlement raisonnable du conflit...
"Un camouflage des responsabilités passées et présentes, une fuite habile devant les réalités, un blanc seing pour l'avenir, tel est ce référendum.
Le principe de l'auto-détermination, comme base de règlement du conflit, a librement été choisi pal le chef de l'État dans son discours du 16 septembre 1959.
Il est admis maintenant, et nul ne peut le remettre en cause ; compte tenu des récents événements d'Algérie, le sens de l'auto-détermination des algériens-musulmans ne fait aucun doute.
Les questions qui peuvent se poser au pays sont donc :
1° Celle de la défense des minorités dans une Algérie nouvelle, donc celle d'un statut des minorités assorti de garanties suffisantes.
2° Celle des mesures à prendre du point de vue militaire, économique et social pendant une période transitoire.
3° Celle de la définition des rapports de l'Algérie nouvelle et de la France.
4° Celle du sort des algériens qui ont quitté ou voudront quitter l'Algérie, et pour lesquels aucun reclassement n'est prévu.

D'où la nécessité d'une reprises des pour-parlers, y compris avec ceux qui se battent.
L'ambiguïté de ce référendum laisse dans l'ombre les questions essentielles du point de vue de l'Algérie, il ne résout rien ; cependant, considérant :
1° que le Président de la République a permis aux treize territoires d'Afrique noire d'accéder à l'indépendance sans que leurs relations soient rompues avec la France ; qu'il dispose de ce fait d'une audience internationale qui le qualifie plus que quiconque à reprendre les pour-parlers.
2° Qu'un "oui" est de nature à décourager les entreprises fascistes.
Pour ces raisons, la fédération du Rhône du Parti Socialiste SFIO invite tous les démocrates à voter "oui" au référendum."
Nous pensons en effet que si un nombre important de oui se dégage dans le pays, nous aurons, quelles que soient nos positions envers le chef de l'État, malgré tout, œuvré très largement pour la reprise des négociations, et ainsi travaillé pour l'avenir du Socialisme !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Lamouche de la Haute-Vienne.

Lamouche (Haute-Vienne)

La fédération de la Haute-Vienne s'est prononcée à la majorité de 110 voix contre 31, pour le non au référendum. Je viens expliquer ici les raisons de notre attitude.
Cette attitude ne saurait mettre en cause l'unité du Parti, notre accord sur la doctrine et les principes fondamentaux du Socialisme. Nous n'accusons pas ceux qui attendent une autre attitude que la nôtre d'être de mauvais Socialistes, nous savons qu'ils sont sincères, désintéresses, dévoués. Nous savons qu'ils ont le souci de servir le Parti de toutes leurs forces et de tout leur cœur. Nous pensons simplement, sans être sûrs d'ailleurs, je l'avoue bien humblement, de détenir la vérité, nous pensons simplement qu'ils se trompent et conduisent le Parti sur une route dangereuse. L'avenir jugera.
Mais nous souhaitons que demain, ceux qui auront vu clair et ceux qui se seront trompés ne se déchirent pas, mais se retrouvent au contraire dans un coude-à-coude fraternel pour l'idéal commun de la construction Socialiste.
J'en viens maintenant au référendum du 8 janvier et à l'attitude de notre fédération.
Ai-je besoin de dire que nous ne sommes pas en face d'un référendum, mais d'un plébiscite. Il ne s'agit nullement de dire oui ou non à une politique, mais oui ou non à un homme, et seulement à un homme. Toute option politique, je le sais, est nécessairement un pari sur l'avenir. Toutefois, lorsque le pari est loyal, on peut examiner ses chances de succès et si l'avenir de la nation, ou l'existence de la liberté est en jeu, on peut avoir raison de tenir ce pari.
Mais, on nous propose ici un pari truqué, dont les termes sont, au départ, volontairement falsifiée à la faveur et sous le couvert d'une auto-détermination que tout le monde accepte, que personne n'a jamais contestée, on nous demande

Fondation Jean-Jaurès

en fait d'accorder à un homme le pouvoir de faire n'importe quoi, sans limite et sans contrôle.
Dépouillé de ces faux-semblants, le problème se trouve ainsi posé dans sa vérité : un homme, qui se garde bien d'ailleurs de vous dévoiler ses desseins et dont nul ne peut dire ce qu'il fera demain, nous demande cependant de nous laisser conduire les yeux fermés, de lui témoigner notre confiance, et notre confiance totale.
Or, et c'est le première de nos raisons, nous n'avons pas confiance en lui ! Nous n'avons pas confiance en lui, parce qu'il ne nous parait pas réunir les qualités non pas politiques, mais simplement morales et humaines, qui méritent cette confiance.
Vous rappellerai-je, camarades, le mépris de fer qu'il a exprimé non seulement à l'égard des parlementaires - ils y sont habitués ! - mais aussi à l'égard des militants dont l'activité a été qualifiée, bien des fois par lui, de "jeu stérile", mais aussi à l'égard de tous les partis politiques, et du nôtre en particulier !
Je sais bien que, de temps en temps, l'un des nôtres est reçu à l'Élysée, par la petite porte et dans des conditions mal connues des militants ! Mais ces entrevues à la sauvette, faites au gré des circonstances... (protestations)... ne changent rien à ce mépris universel, qui enveloppe tous les hommes et toutes les organisations qui forment la structure de la démocratie !
De Gaulle n'a pas changé. Il est resté l'homme des doctrines d'action française, l'homme du discours de Bayeux, pour qui la destruction des partis politiques traditionnels est la condition préalable d'un soi-disant renouveau.
Ce n'est pas pour rien, croyez-le bien, qu'il s'adresse au pas par dessus votre tête à vous, du Parti Socialiste, et par-dessus la tête du parlement ! C'est pour pouvoir dire demain : "Je n'ai besoin ni du Parlement, ni des partis politiques !" "Ceux qui se sont opposés à moi ont été désavoués par la majorité et ceux qui m'ont suivi l'ont fait par peur, pour ne pas voir leur "baraque" (le mot n'est pas de moi), emportée par la bourrasque de la foule !"
Quand on est en face d'une telle arrogance, d'une telle infatuation de soi, et quand on garde au cœur sa fierté d'homme libre, on ne va pas plus loin, on n'accepte pas de se laisser humilier et de laisser mépriser la grande famille Socialiste à laquelle on appartient ! On dit "non" sans hésiter !
Mais je ne veux pas m'arrêter ici, je veux aller au-devant d'une objection sérieuse qui pourrait nous être faite. "Après tout, pourrait-on nous dire, De Gaulle a bien le droit de ne pas nourrir une admiration excessive pour le Parlement et les partis politiques, cela ne l'empêche nullement d'être un guide sûr en qui on peut avoir confiance."
En effet, s'il en était ainsi notre argumentation perdrait beaucoup de se force, se réduirait à une misérable querelle politique ! Pour éclairer ce point, nous pourrions faire l'historique du gaullisme depuis 1940. Mais reportons-nous simplement de deux ans en arrière lorsque De Gaulle s'adressant aux algériens parlait de 10 millions de français à part entière, lorsqu'il s'écriait : "Je vous ai compris !", devant des banderoles qui portaient l'inscription suivante : "La Seine traverse Paris, la Méditerranée traverse la France."

Que de chemin parcouru depuis lors, et le moindre qu'on puisse dire, c'est que ce chemin ne ressemble guère à une ligne droite !
On a répondre, sur ce point : "Après tout, ce n'est pas nous qu'il a trompés !" C'est vrai, parce que ce n'est pas nous qui étions allé le chercher ! Mais nous ferions bien de regarder aussi devant notre propre porte. Il y a un an, Guy Mollet nous disait dans un Congrès, avec une visible satisfaction : "Ne croyez-vous pas que ceux qui l'ont appelé s'aperçoivent aujourd'hui qu'ils ont été cocus !" Il est sans doute agréable de se sentir dans la peau d'un Don Juan politique ; mais comme il arrive toujours à ceux qui se félicitent trop vite de l'infortune des autres, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils subissent le même sort !... Et c'était notre cas pour la politique économique et sociale, pour le respect de la Constitution, pour la défense des droits du Parlement, pour le maintien de l'alliance Atlantique, pour la construction européenne... Et lorsqu'on riait de ceux d'en face, ceux-ci avaient au moins autant de raisons de rire de nous !
Voyez-vous, camarades, dans notre Limousin nous sommes peut-être des gens frustres et simples, nous n'avons peut-être pas l'esprit suffisamment délié pour saisir le subtil distinguo entre De Gaulle et Debré ; de même que nous pensons que le pouvoir est indivisible, nous pensons aussi que la confiance est indivisible, et que des lacunes morales ne peuvent se muer, par on ne sait quel miracle, en qualités politiques !
Nous croyons, comme Peguy, "qu'on n'a pas le droit de trahir, même un traître, qu'on n'a pas le droit de mentir, même à un menteur !" C'est probablement à cette rectitude absolue de pensée, que nous devons d'avoir au Parlement, en Haute-Vienne, une représentation entièrement Socialiste.
Lorsque nous voyons un homme tromper ses partisans d'hier ceux dont il a accepté l'appui et les suffrages, nous ne voyons pas pour quelles raisons il ne tromperait pas aussi bien ses partisans d'aujourd'hui et ses partisans de demain.
C'est pourquoi, quoi qu'il nous demande et quoi qu'il nous promette, nous ne lui accorderons pas notre confiance ! Voilà notre deuxième raison.
Et nous en avons une troisième ; on peut en effet nous dire ceci : "Un homme discutable sur le plan personnel, peut tout de même faire une œuvre positive, utile à la nation. Pensez à Louis XI, à Talleyrand..." Cette objection est fondée. Il nous reste donc à juger le pouvoir à ses fruits, comme on juge un pommier à ses pommes.
Ce pouvoir s'est installé il y a deux ans et demi, à la suite d'une rébellion, mais il est juste de dire que la majorité du peuple, Parti Socialiste compris, l'a accepté et lui a apporté une confirmation légale. Mais cette confirmation avait des raisons, qu'il est bon de rappeler : le 28 septembre 1958, le peuple a voté oui, d'abord parce qu'il mettait à tort la prolongation de la guerre d'Algérie au compte de la IVème République. Cette thèse avait été défendue et diffusée non seulement par les activistes du 13 mai, mais également par tous les propagandistes du gaullisme, à commencer par Monsieur Debré. La population française attendait donc du nouveau régime la fin rapide du conflit algérien, et cet espoir, qui ne reposait sur aucun élément précis, était néanmoins partagé par la majorité du Parti.

Ensuite, la nouvelle Constitution apportait la promesse d'une consolidation des institutions républicaines, avec un exécutif qui serait l'expression fidèle d'une majorité nationale, et un Parlement qui se consacrerait avec sérieux à sa tâche législative.
Enfin, grâce à la stabilité gouvernementale et à la continuité d'une même politique, le pays devait connaître à l'intérieur la prospérité, à l'extérieur, un regain de prestige et une plus large audience, aucun de ces espoirs ne s'est réalisé, aucune de ces promesses n'a été tenue.
La guerre d'Algérie dure toujours, personne ne peut dire quand, ni comment elle finira. Le pouvoir, installé après le 13 mai par les partisans de l'Algérie française, arrive à l'Algérie-algérienne, formule dont nul n'a jamais su ce qu'elle signifiait au juste ; d'ailleurs, cette formule est maintenant elle-même dépassée ; le gouvernement, qui a perdu le contrôle de la situation, va vraisemblablement essayer de mettre en place un Bao-daïsme dont les jours sont déjà comptés et qui débouchera, inévitablement, sur une Algérie FLN.
Alors, se posera la question des transferts de population. Un million de français à accueillir en métropole, et au moins autant de musulmans, qui auront pris parti pour la France !
Alors, se posera la question du pétrole du Sahara... Alors, se posera le problème stratégique d'une Europe tournée par le sud, et qui sera pratiquement indéfendable !
A l'intérieur, les institutions au lieu d'être consolidées, ont été au continue disloquées par des violations répétées de la Constitution. Le Parlement voit ses pouvoirs s'amoindrir de jour en jour. Le gouvernement se maintient par des artifices, race à la complicité d'un groupe de députés qui ne représentent plus rien dans le pays !
Dans le domaine social, les plus lourds sacrifices sont imposés depuis deux ans aux classes les plus pauvres de la nation. Le pouvoir d'achat réel est inférieur, aujourd'hui, à ce qu'il était en 1957.
A l'extérieur, la France est isolée. L'alliance Atlantique est ébranlée, la construction de l'Europe compromise !
Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que ruines, menées et misère ! Le pouvoir a fait la preuve, par une expérience de deux ans, qu'il est capable de tout démolir, de tout écraser, mais qu'il est profondément incapable de construire quoi que ce soit de positif, dans aucun domaine. Il nous laisse une France amoindrie, une population laborieuse appauvrie, des institutions futiles que nos princes utilisent au gré de leur fantaisie, une République qui ne sera bientôt plus qu'une forme vide ! Voilà les fruits du pouvoir, et c'est notre troisième raison de ne pas lui faire confiance !
Reste une dernière objection : "Que proposez-vous à la place ?"
"Si le Président de la République désavoué par la nation s'en va, en prenant par le bras son Premier Ministre, que va-t-il se passer ?"
Nous répondons : il ne se passera rien, parce que la situation actuelle n'est plus celle du 13 mai.
Si le général De Gaulle et Monsieur Debré se retirent sur leurs terres, ce n'est

pas l'aimée qui ira les chercher pour les ramener au pouvoir... (protestations)... elle a fait, comme toute la nation l'expérience amère de ce prétendu régime d'ordre et d'autorité, qui a échoué dans toutes ses entreprises et dont la seule réussite - et celle-là est indiscutable - est d'avoir notablement renforcé le Parti Communiste !
Plus ce régime durera, plus il écrêtera ce qui reste encore debout des institutions, plus il installera le désordre, la misère, l'insécurité ! Plus il laissera, par sa politique de faux prestige et de fausse grandeur, une France amoindrie, isolée, désespérée !
Si le Parti Socialiste commet l'erreur de soutenir cette galère qui est au bord du naufrage, il sombrera avec elle, parce que le peuple ne lui pardonnera pas demain un appui qui sera alors dénoncé comme une complicité. Nous sommes à l'heure du choix le plus grave, parce que ce choix, qui engage tout l'avenir du Parti, est à la fois un choix moral et un choix politique. Nous ne devons pas laisser à d'autres le soin d'être les défenseurs de notre honneur ! Notre conscience politique et notre conscience de militants nous commandent de dire "non" à un homme qui ne nous parait pas mériter notre confiance ! "Non" à un régime déjà condamné et qui se précipite vers sa chute !
Nous pensons que cette route est celle de l'honneur et que cette seule considération doit nous conduire à choisir, mais nous avons aussi la conviction que, pour le Parti Socialiste, la route de l'honneur est, en même temps, la route du salut !
(Quelques applaudissements)

Le président - La parole est à Muller du Haut-Rhin.

Muller (Haut-Rhin)

Les événements vont tellement vite les imbrications dans l'affaire algérienne sont telles, qu'il faut que le Parti se définisse clairement, non pas de manière résignée, comme si tout était perdu d'avance, mais en tant qu'organisation qui est prête à se battre pour que triomphe la solution qui sera retenue par ce Congrès !
Nous sommes dans une période révolutionnaire, aussi le Parti a-t-il le devoir de s'opposer à je ne sais quai défaitisme, qui voudrait qu'en Algérie tout soit perdu !
Rien n'est jamais perdu d'avance, dans la mesure où on a la volonté de se battre ! Cette volonté, ne faut-il pas la chercher chez les ultras, ou est-ce que l'immense majorité de nos populations de métropole ou d'Algérie, attachées à une solution de raison, est en mesure d'imposer encore la loi du nombre à ceux dont l'intransigeance risque de faire sombrer l'Algérie, avec la France, dans le plus abominable drame que notre pays ait connu ?
C'est vous dire qu'il ne s'agira pas seulement, à travers les discussions, de définir notre politique, mais de nous engager tous à être plus unis que jamais et, quelle que soit la politique définie par ce Congrès, à nous battre avec la dernière énergie pour qu'elle aboutisse !

S'il devait en être autrement, j'aurais bien peur que non seulement tout soit perdu en Algérie, mais qu'avec le deuil de l'Algérie, nous devions aussi porter le deuil de la démocratie !
L'importance de ce débat nous impose donc une certaine discipline. Je crois que c'est en excluant la passion, en admettant au départ que toutes les opinions, aussi contradictoires fussent-elles, sont respectables, lorsqu'on exclu les attaques personnelles, que nous arriverons à nous définir en toute clarté. C'est à cette tâche que je vais consacrer quelques instants.
Une première question s'impose : les camarades qui m'ont précédé ont posé la question "Nous battre pourquoi ? Pour le maintien d'un régime qui glisse de jour en jour davantage mais le présidentialisme ?" Je ne m'étendrai pas quant à moi sur cette question, car je suis de ceux qui pensent qu'à force de vouloir régler tous les problèmes en même temps, on risque de n'en régler aucun !
J'admets que le problème du régime puisse se dessiner sur la toile du fond du problème algérien et que le jour viendra où il faudra s'attaquer aux réformes nécessaires, en vue d'un retour sans heurt à un régime parlementaire plus équilibré.
Pour le moment, je me bornerai à constater que les libertés fondamentales des citoyens subsistent.
En 1958 nous étions inquiets, camarades, quant aux chances du maintien d'un régime républicain ; je laisserai donc à d'autres le soin de développer cet aspect du problème qui pour moi, à l'heure qu'il est, n'est pas essentiel.
La seule question à laquelle nous ayons à répondre aujourd'hui est celle de savoir si, en votant oui ou non, nous faisons avancer la solution du problème algérien.
Avant d'en venir à la conclusion, je voudrais faire un très bref historique et ceci m'amène à rappeler tout d'abord quelle fut notre position à une époque où nous avions des responsabilités gouvernementales. Le 31 janvier 1956, lors de sa déclaration d'investiture, notre ami Guy Mollet disait : "Pour l'essentiel, c'est dans la confrontation et la discussion que sera défini le statut futur de l'Algérie et trouvée une solution qui assure à chacun le respect total de ses droits, en même temps qu'elle exige de lui l'accomplissement rigoureux de ses devoirs !"
Le 10 février, Guy Mollet répétait : "Prendre l'engagement de respecter au nom de la France toute entière, la personnalité algérienne."
Si j'ajoute à ces déclarations l'engagement pris par le gouvernement à direction Socialiste de rompre avec l'engrenage mortel de la violence en offrant en permanence aux combattants rebelles la négociation d'un "cessez-le-feu" assorti de garanties suffisantes, je pense avoir suffisamment rappelé le désir de nos camarades d'en terminer au plus vite avec cette guerre fratricide !
Je ne citerai pas les résolutions de nos Congrès successifs, par contre, je me permettrai de faire deux autres citations, pour les comparer avec celles que je viens de faire à l'instant.
La première : "Puisqu'il est précisé solennellement qu'une fois la paix revenue les algériens feront connaître le destin qu'ils veulent adopter, qu'ils n'en auront point d'autre, que tous, quel que soit leur programme, quoi qu'ils aient fait, d'où

Copyright Fondation Jean Jaurès

qu'ils viennent, prendront part s'ils le veulent à cette consultation..."
La seconde : "Aux dirigeants de l'organisation extérieure de la rébellion, je n'ai jamais cessé de proposer loyalement qu'ils prennent part, sans restriction, aux pour-parlers relatifs à l'organisation de la consultation future, de la campagne qui se déroulera librement à ce sujet, enfin au contrôle du scrutin... Simplement, on demande qu'au préalable, on se mette d'accord pour cesser de s'entretuer."
Je n'ai pas besoin de citer la personne qui a fait ces déclarations, déclarations qui, lorsqu'on les confronte avec celles faites par Guy Mollet, leur ressemblent étrangement !
J'entends certains de nos camarades me rétorquer que ce ne sont que paroles creuses dans la bouche du Président de la République et que celui-ci aurait eu l'occasion, depuis deux ans qu'il détient les pouvoirs les plus larges, de passer à l'exécution !
"D'ailleurs, pourquoi le croirait-on, ajoutent certains camarades, puisqu'il n'a pas respecté l'esprit de la Constitution qu'il avait lui-même préconisée ?" J'ai déjà dit que l'heure n'est pas à une discussion constitutionnelle, bien que je pense quant à moi que la Constitution a été faussée par les électeurs eux-mêmes qui, à travers le choix malheureux qu'ils ont fait, ont empêché au départ un fonctionnement normal de nos institutions.
Je voudrais m'attarder un peu plus longuement sur un autre argument, qui tend à retirer la confiance au Président de la République sur le problème algérien.
Je dirai que je ne suis pas de ceux qui attendaient des miracles au lendemain de l'avènement de la V^{ème} ; les événements ont confirmé ce sentiment et nous aurions tout lieu d'être parmi les plus mécontents, vu que la politique économique, sociale et internationale des deux dernières années a été à l'opposé de celle que nous appelions de nos vœux ! S'il fallait aujourd'hui se prononcer sur l'ensemble de la politique inspirée par le Président de la République, en ce qui me concerne, je dirais "non" sans aucune hésitation ! Je pense néanmoins, et je le dis au risque de me répéter, que là n'est pas le vrai problème et que pour nous définir, aujourd'hui, il faut que nous restions sur le terrain de la politique algérienne.
Pouvons-nous approuver son action passée et par là exprimer notre confiance dans son action future ?... En ce qui me concerne, je dirai "oui". Je ne ferai pas état de la manière dont il a traité le problème de l'accession à l'indépendance de nos anciens territoires d'Outremer, si ce n'est pour constater que ses préoccupations en ce domaine ont rejoint celles définies par le Parti Socialiste, lors de ses divers Congrès.
Je m'attarderai quelques instants non pas sur sa politique définie sur le problème algérien, puisque j'en ai fait état tout à l'heure, mais sur celle suivie au cours de ces deux dernières années et puisque je suis aujourd'hui amené à faire des comparaisons entre ce que fut notre position et ce qu'est la position du Président de la République je vais encore soumettre a votre méditation la citation suivante :
"Pour conserver l'estime et la confiance des démocrates du monde entier, nous devons, sans réticence et sans retard, intensifier les réformes déjà accomplies.

Nous devons, sans attendre le "cesser-le-feu" toujours refusé par nos adversaires, promouvoir de nouvelles réformes, accélérer celles en cour, montrer le visage de la France républicaine sous un jour toujours plus souriant !"
Cette citation n'est pas du Président de la République, elle est de notre ami Merigonde, qui intervint au nom du groupe Socialiste, dans le débat du 20 mars 1957 à l'Assemblée Nationale. J'ajoute que je ne suis pas tout à fait d'accord avec notre ami Gazier, lorsqu'il prétend que la situation actuelle n'est pas comparable à celle de 1957, puisqu'en ce temps, les négociations, parait-il étaient bloquées et que, depuis lors, le préalable de l'indépendance a été abandonné par le GPRA.
L'intransigeance du FLN ne parait pas avoir diminué depuis lors, camarades, malgré l'absence du préalable de l'indépendance ! Gazier nous explique que l'affaiblissement des troupes FLN à l'intérieur du territoire algérien est largement compensé par l'influence politique à l'extérieur, et ceci peut faire penser au GPRA que la partie peut être gagnée, sans passer par de nécessaires négociations avec la France !
Quand on fait au Président de la République un procès d'intention, qu'est-ce qui nous garantit la pureté des intentions du GPRA en la matière ?... Les dirigeants du FLN ne misent-ils pas plus à l'heure actuelle sur l'intervention extérieure que sur les discussions avec la France ? Je continue donc à penser que l'évolution du problème algérien n'est pas telle qu'il faille changer de cadre, par rapport à celui proposé en 1957 pour régler ce problème combien douloureux !
Si l'on regarde, maintenant, le texte du projet de loi soumis au référendum, que dit-il ? Il dit que jusqu'à l'accomplissement de l'auto-détermination, seront attribuées aux populations algériennes et à leurs représentants, les responsabilités relatives aux affaires algériennes, tant par l'institution d'un organe exécutif et d'assemblées délibérantes ayant compétence pour l'ensemble des départements algériens, etc. Je crois pouvoir dire que je retrouve, chez le Président de la République, les mêmes préoccupations que chez les Socialistes lorsqu'ils étaient au gouvernement !
Ce sentiment serait encore, s'il le fallait, renforcé par la déclaration que fit Robert Verdier au cours du débat du 28 mars 1957 au nom du groupe Socialiste, se disait-il ? "Nous nous refusons aussi à accepter ce que certains orateurs ont appelé, au cours des débats, le préalable militaire, ou le préalable du rétablissement de l'ordre."
Nous refusons d'accepter cette politique qui consisterait à ne rien faire dans aucun domaine aussi longtemps que durera la lutte armée. Je retiendrai de toutes ces citations deux choses, camarades, la première c'est que pendant 18 mois, le gouvernement à direction Socialiste a cherché à renouer le dialogue avec le FLN sans y parvenir, la deuxième, c'est qu'il avait pris la décision de promouvoir de nouvelles réformes et d'accélérer celles en cours en se refusant d'accepter une politique qui consisterait à ne rien faire dans aucun domaine aussi longtemps que durerait la lutte armée.
Cette position, elle aussi, ressemble étrangement à celle adoptée par le Président de la République et je serais quant à moi le dernier à m'en plaindre.

Alors, quel peut être le grief qui pourrait nous laisser penser qu'il n'est pas prêt à aller jusqu'au bout de sa politique définie à travers ces discours du 16 septembre 1959 et du 14 juin 1960 ?
Les événements de ces derniers jours peut-être ? Eh bien, camarades, ceux qui ont l'occasion de voir la haine que lui porte depuis quelque temps la réaction de ce pays réfléchissent.
Je dis qu'à ce stade, tout devient une question de confiance, oh, non pas aveugle, mais confiance dans la parole donnée. Le Président de la République a promis l'auto-détermination à l'Algérie, peut-on douter de cette parole, camarades ?
Je sais, je vais donner l'impression de tomber dans le culte de la personnalité, mais je ne peux pas m'empêcher d'exprimer mon admiration à l'homme qui aux jours dramatiques de janvier et pendant ceux, non moins tragiques, de décembre, n'a pas cédé aux émeutes déchainées de factieux qui, à travers sa personne, visait la République elle même. Le pouvoir physique, l'intransigeance dans l'application des décisions qui ont suivi ces jours, ces événements douloureux, me permettent de me déterminer en faveur du oui. Et la déclaration de hier soir n'affaiblit pas ma position.
Je pense que le Parti doit se déterminer en fonction de l'auto-détermination algérienne ; le pays attend que nous que nous prenions nos responsabilités.
Je suis de ceux qui pensent que notre oui fera avancer la position du problème algérien. Je dirai oui au référendum ainsi que la quasi totalité de la fédération du Haut-Rhin, espérant que les événements me donneront raison ; s'il devait en être autrement, camarades, moi je vous dirais mon angoisse quant à l'avenir de l'Algérie, mais aussi mon angoisse quant à l'avenir de la France républicaine.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Cassagne, Gironde.

Cassagne (Gironde)

Camarades, je crains de vous décevoir. Nous avons entendu tout à l'heure d'éloquents discours, en particulier celui de notre camarade Comte dans lequel roulent tous les accents poétiques de sa province natale, ceux un peu plus abrupts, mais non moins éloquents de nos camarades Pineau et Gazier, expliquant leur opposition avec des arguments absolument différents.
Je voudrais tout de même vous indiquer que ce qui est réconfortant dans ce Parti Socialiste, c'est qu'au fond nous avons les mêmes réactions, les mêmes réflexions au début, car, je pense que lorsque vous avez appris qu'il allait y avoir un référendum, le premier réflexe des camarades du Parti a été de dire tout de suite non. Puis, au fur et à mesure que les minutes se sont écoulées, certains ont pris la position normande "peut-être bien que oui, peut-être bien que non" et d'autres sont arrivés jusqu'au oui. Mais je crois que nous sommes vraiment partis un peu tous de la même opposition de principe.
Et pourquoi ? Parce que les critiques que l'on peut formuler, les uns et les autres, sont exactement les mêmes, camarades. Seulement, je voudrais devant vous penser un peu tout haut et essayer d'expliquer que nous arrivons peut-être à

Fondation Jean Jaurès

des conclusions différentes suivant que nous nous arrêtions en chemin ou que nous allions jusqu'au bout du développement de notre pensée.
Certains camarades, je l'ai presque entendu dire ici, disent : le référendum, ce n'est pas là paix. Et c'est vrai, camarades, mais si c'était la paix, il n'y aurait pas de question, l'unanimité du Parti Socialiste voudrait certainement voter le référendum si elle était persuadée que dans dix jours, quinze jours, un mois après la paix viendrait couronner les efforts en Afrique du nord !
Seulement, je voudrais demander à ceux qui votent non, à ceux qui s'abstiennent qu'ils me démontrent ici comment en s'abstenant ou en votant non, ils feront plus que ceux qui veulent voter oui pour faire approcher la date de l'échéance de la paix.
Puis, j'ai entendu un certain nombre de camarades qui disent : mais les questions sont différentes, à la première nous allons bien répondre oui, mais à la seconde ?
Alors, camarades, j'ai dit à ma fédération à ce sujet :
Est-ce que nous avons bien étudié cette seconde question ? Est-ce que vraiment nous savons ce qu'il y a derrière ce que le Président de la République met dans les quelques lignes qui sont en deuxième question ?
Ce n'est pas parfait, c'est mauvais, c'est certain, mais les choses ne sont pas parfaites et lorsque nous nous regardons dans une glace, sans faire de complexe de supériorité, nous sommes amenés à constater que nous-mêmes, nous ne sommes pas parfaits !
Et est-ce qu'au fond, cette seconde question ne ressemble pas étrangement à ce que nous avons proposé et que nous n'avons pas eu la chance de pouvoir faire aboutir ?
Est-ce que cela ne ressemble pas à une espèce de loi-cadre qui, peut-être s'est faite pour l'Afrique noire, et dont nous pouvons voir aujourd'hui les résultats qui ne sont pas tellement mauvais ?
Est-ce que vraiment ce serait simplement pour cela que nous ne pourrions pas apporter notre accord ?
Vraiment, camarades, je ne le crois pas et j'attends toujours qu'on m'apporte la démonstration contraire. Mais il y a d'autres arguments, on a dit : c'est De Gaulle ! Et vous n'avez pas confiance en De Gaulle ? Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de gens au sein du Parti Socialiste qui ont confiance en De Gaulle, on ne peut pas croire que c'est vrai parce qu'on voit la politique sociale, la politique économique, etc. D'autres camarades vont plus loin, ils disent : "Vous croyez au mythe - j'ai pris cette phrase presque sous la dictée d'un camarade qui a eu de grosses responsabilités ministérielles - de l'homme susceptible d'arrêter le conflit en Algérie ?"
Camarades, vous avez raison, il ne faut pas croire au mythe d'un homme, mais je vous pose la question, et ce n'est être ni lâche, ni idiot que de la poser : qui à la place ? Vous n'en voulez pas, mais il est là, qui à la place ?
Si vous trouvez un nom, une politique, si vous êtes sûrs d'une majorité, si vous sûrs que le pays vous suivra, dites le, mais faites vite, et nous serons d'accord avec vous.
Mais si vous n'avez personne, comme dit le poète, que le néant vaste et noir,

alors, alors, camarades vous n'avez pas le droit d'essayer d'empêcher que cet homme là puisse essayer de réussir une politique contre laquelle vous protestez, contre laquelle certains s'élèvent, mais contre laquelle aussi ceux qu'on appelle les ultras s'élèvent pour des raisons qui sont exactement contraires a celles que vous avez articulées ici.
Je ne crois pas du tout d'ailleurs à une réflexion qui a été faite par notre ami Gazier qui indiquait : les fascistes ne sont pas puissants, et l'armée est obéissante, j'ai aussi pris cela sous sa dictée.
Camarades, si les fascistes, à Paris, ne sont pas plus puissants que dans mon département, vous avez raison, mais je crains que toutes les manifestations se fassent ici justement, à paris beaucoup plus qu'en province, sans doute ; je vois des camarades du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de l'Hérault, de la Gironde, les fascistes ne leur font pas peur, mais toutes les grandes manifestations fascistes, car vous en avez même au Parlement, se font à Paris.
Par conséquent, je crois peu que les fascistes ont complètement disparu comme cela parce qu'on nie leur existence.
Et quant à, l'armée obéissante, camarades, obéissante à qui ? Comment ! Dans quelles conditions ?
Camarade Jules Moch, j'ai toujours présenté à la mémoire ce qui s'est passé au moment où tout s'effondrant, à la fin de la IV^{ème} République, alors que vous supportiez une large partie des responsabilités du Parti Socialiste, vous êtes venu nous dire combien vous étiez, vous, ministre de l'Intérieur, impuissant à vous faire obéir et, par conséquent, si un camarade comme Jules Moch qui avait, à l'époque, même la confiance des Communistes, était incapable de se faire obéir, malgré sa décision et sa volonté formelles, vous croyez qu'à l'heure actuelle ce serait très facile, le général De Gaulle, Président de la République disparaissant, de se faire obéir ?
Quel camarade ? Aucun. Allez donc en chercher un autre ailleurs et vous verrez, vous perdriez incontestablement au change.
Alors, par conséquent, camarades, quelle est la position du Parti Socialiste ? Pourquoi sommes nous réunis ?
Nous sommes réunis pour savoir comment nous devons voter.
Je comprends, je le dis très franchement, les camarades qui votent non et je veux donner une explication en leur nom, je me trompe peut-être, mais vous en ajouterez :
Il y a le non de la fidélité, celui qui a dit non la première fois et qui ne veut pas changer d'opinion.
Il y a un non qui est un peu le non du complexe chrétien, vous êtes baignés par cette civilisation, c'est le non originel, c'est parce que c'est De Gaulle qui pose la question, mais si c'était un camarade du Parti, je suis persuadé qu'avec les mêmes arguments vous justifieriez qu'il faut voter pour le référendum !
(Rires)
Et puis, il y a le non tactique, certains camarades disent : ce non, c'est contre le gouvernement, il faut le balayer rapidement.
Il y a le non amer de celui - on a parlé de cocu tout à l'heure, moi je ne parle pas

de corde dans la maison d'un pendu, je dis cela pas pour nous bien entendu, mais pour les autres - qui a cru la première fois et qui dit maintenant : je me suis trompé.
Et puis, camarades, il y a le nom de l'ancien combattant qui dit : on m'a pris ma retraite.
Il y a le non du bistrot qui dit : ça y est, je ne pourrai plus le vendre.
Et je vous dirai en plaisantant, mais c'est pourtant la vérité, il y a le non d'un certain nombre de personnes qui font le commerce de leurs charmes et qui disent : Comment ! Au nom des calamités sociales, on veut nous empêcher de gagner notre vie !
Il y a tout cela, camarades, et cela fait une masse considérable contrairement à ce qu'on pourrait croire.
Il y en a pour tous les goûts et, quelle extraordinaire coïncidence, je n'ai pas assez de talent pour gagner ma vie à vendre des articles de journaux, mais je lis les articles des autres et j'ai pu voir hier dans le monde, exactement sur la même page, le compte-rendu du Congrès PSU et, tout de suite à côté, les explications de Monsieur Soustelle. Ils votent non l'un et l'autre, Depreux parce que ce n'est pas l'auto-détermination... et Monsieur Soustelle parce que c'est l'auto-détermination ! Allez donc y retrouver quelque chose là-dedans !
Il y a un certain nombre de camarades qui disent : ce n'est pas possible, on ne peut pas mélanger nos voix à celles de Monsieur Lagaillarde ou de Monsieur Salan s'ils rentrent en France pour voter ou si on leur donne la possibilité de voter par procuration, et ils disent : on va abstenir.
Alors, là, très franchement, et j'ai parmi ceux-là des amis très sincères et très intimes, j'avoue que je ne comprends pas ! Qu'on m'excuse, mais je ne comprends vraiment pas.
Camarades, si vous ne votez pas et si vous vous abstenez, c'est, par conséquent, que le non vous apparait comme quelque chose de tellement extraordinaire que vous ne voudriez pas dire que tout est mauvais, autrement logiquement vous voteriez non. Mais si vous vous abstenez, camarades, vous renforcez les non ! Je crois qu'il n'y a pas d'explication autre que celle là. Dans la mesure où vous vous dites : moi, je m'en désintéresse, c'est beaucoup plus grave ; non seulement vous renforcez le non, mais à ce moment-là, vous faites le geste de Ponce Pilate en disant : après tout, je m'en lave les mains.
Quoi ? Sur un problème comme le problème algérien, on s'abstient ! Des hommes qui disent qu'ils sont des hommes politiques n'ont pas d'opinion !
Mais dites non franchement, carrément, dites oui, même si cela doit vous faire "engueuler", mes camarades, mais je vous en supplie, ne vous abstenez pas, je vous le demande au nom de ce qu'est le Parti Socialiste, au nom de sa grandeur.
J'avoue très franchement que je ne comprends pas les abstentions, absolument pas.
Évidemment, vous avez tout de suite compris que j'étais décidé à voter oui, comme l'immense majorité de ma fédération.
Oh ! Camarades, vous savez, je vous l'indiquais au début de mon intervention, j'ai commencé par dire non. Et comme il n'y a que les imbéciles qui ne changent

pas, moi j'ai changé !
Et je suis arrivé à cela en me disant : mais comment peut-il se faire que nous arrivions à noter non avec Lagaillarde ? Cela ne me semble pas possible ! Comment se fait-il que tu pourrais t'abstenir ? Ce n'est pas possible ; tu vas voter oui.
Mais, comme j'ai dit aux camarades de la fédération, tu vas voter oui et essayer de faire payer ton oui le plus cher possible, tu vas essayer d'expliquer que le Parti Socialiste est un grand Parti, tout le monde le sait, et que le Parti Socialiste condamne de la façon la plus féroce, la plus formelle la politique qui a été faite depuis un certain nombre de mois et voire d'années, tu vas indiquer chaque fois que tu prendras la parole que De Gaulle, Président de la République, n'a pas appliqué la Constitution, qu'il a violé la Constitution que lui-même était chargé de garantir.
Tu vas essayer d'expliquer que le problème de la laïcité est un problème qu'on pouvait bien laisser à une période plus favorable que celle que nous traversons.
Tu vas essayer d'expliquer que la politique économique, comme l'a indiqué notre camarade Le Corre ce matin, est à l'heure actuelle non pas une politique de techniciens, mais une politique de technocrates dans laquelle aucun souffle humain ne peut passer.
Tu vas essayer d'expliquer que la politique sociale tourne le dos à tout ce que nous avions voulu et même à tout ce que nous avons fait.
Tu vas encore expliquer que c'est une mauvaise ambiance dans laquelle va se développer ce vote et que le référendum, c'est peut-être quelque chose qu'on n'aurait pas du poser devant le peuple de France.
Mais, camarades, je me refuserai, je vous le dis très franchement, à avoir le complexe de la III^{ème}, de la IV^{ème} comme certains camarades l'ont encore.
Vous croyez qu'en renversant le gouvernement actuel, vous allez vous retrouvez dans les crises ministérielles de la III^{ème} ou de la IV^{ème} République ? Que les camarades vont attendre que le Parlement veuille bien faire appel, pour être ministres, à l'un ou à l'autre ? Que certaines personnes, bien sûr n'appartenant pas au Parti Socialiste, vont coucher sur les canapés pour être appelés le plus rapidement possible pour être ministres de la prochaine combinaison ?
Tout cela n'est pas vrai. Vous auriez quelque chose de beaucoup plus violent si nous arrivions à un non, et c'est pourquoi je voterai oui, et je voterai oui encore pour une raison, excusez-moi, je ne voudrais pas faire de sentiment, parce que je crois que ce qu'on nous propose, à l'heure actuelle, ce n'est peut-être pas la paix, mais cela va timidement, trop timidement pour nous, mais dans le sens de la paix.
Au nom du Parti, nous avons accepté pendant deux ans, trois ans, quatre ans, qu'un certain nombre de nos petits gars puissent partir là-bas pour défendre ce qu'il était possible de défendre, et au moment où la paix arrive, nous n'avons pas le droit, nous, militants du Parti Socialiste, de ne pas essayer de toute notre âme, de toute notre force, de toute notre conscience, de faire que cette politique puisse réussis.
Je crois moi à l'Algérie algérienne ; ayant été en Algérie, je sais ce que cela

pourrait coûter à ce pays si tout s'effondrait, je sais dans quel bain de sang nous arriverions a nous trouver, camarades ! C'est certain que dans quinze jours, trois semaines, nous n'aurons pas la solution du problème, mais comme cela va dans la direction de la solution, je vous demande du plus profond de mon cœur, en pensant aux gosses qui sont là-bas, de ne pas hésiter.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mirande.

Mirande

Camarades, la majorité de la fédération de la Marne s'est prononcée pour le oui, essentiellement parce qu'elle a eu claire conscience des dangers que représentait un succès des non.
Ces dangers, je ne vous les énumèrerai pas, ils ont été tous exposés à cette tribune par des voix plus autorisées que la mienne. Mais je voudrais mettre l'accent sur un certain nombre de considérations qu'ont exposées certains camarades de ma fédération pour justifier le non.
Certains camarades partent du principe qu'il convient d'éviter que De Gaulle bénéficie d'un succès massif des oui. Ils tiennent le raisonnement que le succès du oui est à peu près certain et ils pensent, passez-moi l'expression, qu'il y aura suffisamment de con pour voter oui pour leur permettre à, eux qui émettront un vote négatif, de ne pas subir et supporter les conséquences de ce vote négatif !
(Murmures)
Ne vous récriez pas, il y a des camarades qui m'ont avoué avoir voté non au référendum de 1958 en tenant ce raisonnement, et il y en a qui m'ont avoué voter non au prochain en tenant le même raisonnement.
Je crois que ce n'est pas sérieux, mais que cette fois ci c'est certainement beaucoup plus grave que ce ne l'était en septembre 1958, parce qu'ils partent du principe que le succès du oui est largement assuré.
Or, je vous avoue que je suis beaucoup moins certain qu'eux de ce succès du oui.
Si vous ajoutez aux partisans du non qui ont été énumérés par Cassagne, le non des anciens combattants, le non paysan, jusqu'au non de ces dames de petite vertu, ceux qui par raison votent non, vous risquez d'avoir un nombre considérable de non et quelle sera, à ce moment-là, la position des camarades ou des sympathisants qui auront voté non en pensant oui et qui auront quand même ainsi fait le succès des non ?
Voilà ce à quoi nous avons invité certains camarades de notre fédération à réfléchir et pourquoi la majorité a décidé de voter oui, mais de voter oui en précisant ce que signifie notre oui.
Un oui à l'auto-détermination, un oui à la paix par la négociation, nous voudrions que le Parti fasse campagne autour de ce oui en obligeant l'opinion à se pénétrer de ce seul sens du oui, en purifiant, en quelque sorte, le oui, au risque même d'inciter certains partisans actuels du oui à se retourner vers le non, parce que leur oui n'aurait pas la même signification que la nôtre.

Fondation Jean Jaurès

C’est un oui de purification du oui que nous voudrions, ce qui ne nous empêchera pas, bien au contraire, d’affirmer que nous entendons sauvegarder notre liberté totale d’appréciation sur tous les actes autres de la politique du Président de la République, politique passée et, évidemment, politique future.
Enfin, ayant ainsi décidé, la fédération m’a chargé de déposer une motion sur le bureau du Congrès dont je vous donnerai lecture après vous en avoir expliqué le sens.
Il est incontestable que le référendum actuel se pose dans une équivoque, personne ne le nie, et chacun attend les trois discours, il n’en reste plus que deux aujourd’hui, que le Président de la République prononcera avant le 8 janvier pour préciser le sens du référendum.
Si l’on en juge d’après celui qui a été prononcé hier on peut s’attendre à trouver dans ces discours du bon et du beaucoup moins bon.
Du bon quand il a mis l’accent sur l’auto-détermination et quand il a mis l’accent sur le caractère très provisoire du statut provisoire.
Du moins bon lorsqu’il s’est fait à lui-même des félicitations, parce que la France est dotée d’une puissance atomique ou a accédé au rang de puissance atomique, félicitations aussi parce que la France est dotée d’une force dite de persuasion.
Cela c’est le moins bon, mais que dira-t-il le 31 décembre et le 6 janvier ?
Il peut changer totalement le sens du référendum et le sens de la réponse que les français seront amenés à lui donner. C’est pourquoi il nous a semblé qu’il fallait nous entourer d’une certaine précaution, c’est-à-dire que nous devions prendre la précaution de pouvoir jusqu’au dernier moment, si l’on donnait au référendum une orientation trop différente de celle que nous voulons lui donner, donner notre opinion.
Il n’est pas exclu de penser, parce que le général De Gaulle nous a habitués à des volte-face de cette nature, que du jour au lendemain, il change totalement la signification du référendum. C’est pourquoi nous voudrions que les instances supérieures du Parti puissent jusqu’à la dernière minute, éventuellement, convoquer un Conseil national extraordinaire, fut-ce par télégramme, pour changer l’orientation que nous donnerions à notre vote, en fonction des déclarations qui seront faites et que nous ignorerons jusqu’au vendredi 6 janvier, puisque telle est la date du dernier discours du Président.
C’est peut-être une précaution tactique, mais c’est une précaution qui risque de ne pas être inutile.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Collet, Sarthe.

Collet (Sarthe)

Dans la documentation Socialiste, libres opinions, n°127, Albert Gazier soulignait que la politique suivie depuis deux ans constituait un handicap difficile à compenser.
Si j’en juge par ma modeste expérience, par ce que j’ai entendu, parce que je lis,

Fondation Jean-Jaurès

Albert Gazier a bien raison, depuis deux ans, nos militants de province se heurtent à des critiques répétées auxquelles il est bien difficile de répondre.
Même le redressement actuel est accepté avec scepticisme. Notre opposition vient après trop d'approbations.
Allons nous par une nouvelle approbation, allons-nous par un nouveau oui, augmenter encore nos difficultés ?
Je ne suis pas a priori ennemi du référendum. Je l'admets, je le trouve même souhaitable quand il est, comme en Suisse, un acte, une procédure d'appel du suffrage universel.
En Suisse, quand un projet de loi a été adopté par les Chambres et que 30 000 citoyens demandent par pétition que cette loi soit soumise à la ratification populaire, elle n'est pas mise en vigueur avant qu'un référendum n'ait décidé de son sort. Mais, en France, tel qu'il est pratiqué, le référendum est un acte de l'exécutif, et de l'exécutif seulement. En l'espèce, il est même l'acte d'un homme, de l'homme étrangement seul de l'Élysée.
Sur des questions complexes, difficiles, qui mériteraient une étude approfondie, passant au dessus des représentants réguliers de la nation, opposant suivant la vieille méthode maurassienne, le pays réel au pays légal, le référendum s'adresse à la nation directement.
Le 28 septembre 1958, on a demandé aux citoyens d'approuver ou de rejeter un document de 92 articles sur lesquels palissent encore les professeurs de droit Constitutionnel.
En pratique, le 28 septembre 1958, on a voté pour ou contre un homme. En pratique, le 8 janvier, on votera aussi pour ou contre un homme.
Je cherche alors la différence entre le référendum et le plébiscite. Je n'en trouve pas.
Et puis, dans le référendum comme dans le plébiscite, a côté de la question officiellement posée, il y a toujours une interprétation à coté qui fausse la loyauté du scrutin.
Voter oui, c'est indiquer qu'on a compris que la solution Algérie française est dépassée, qu'on est contre les apprentis sorciers d'Alger qui viennent de déclencher les manifestations sanglantes que vous savez.
Mais c'est aussi approuver la politique intérieure et extérieure du gouvernement.
Voter non, c'est exprimer sa préférence pour une solution négociée, mais c'est aussi mêler son bulletin à ceux des ultras.
L'équivoque est d'autant plus grande que nous n'avons pas à répondre à une question, mais à deux par un seul mot et que les deux questions sont contradictoires.
Si je pouvais répondre séparément, je répondrai oui à, la 1re question, car je suis partisan de l'auto-détermination, et je répondrai non à la seconde, car elle me demande d'approuver, prise par décrets en Conseil des ministres français, une organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie, ce qui est parfaitement contraire à l'auto-détermination.
D'ailleurs, le fait même que les métropolitains qui sont plus nombreux que les algériens soient consultés, du fait même que moi qui habite Le Mans je vais

décider du sort de l'habitant de Bône ou d'Oran, n'est pas conforme à l'auto-détermination.
Le référendum du 8 janvier m'apparait comme une entreprise très dangereuse. Bien sûr, je devine comment on fera voter en Algérie. On raflera des électeurs, on les amènera en camions militaires et on les fera voter. Cela s'est déjà fait. Mais tout de même, les émeutes d'Alger et d'Oran ne devraient guère laisser d'illusion. Comme les ultras, le FLN fera voter non.
Supposez un instant qu'en métropole, il n'y ait, ou plutôt il y ait majorité de oui et qu'en Algérie, il y ait majorité de non, la cassure entre les deux rives de la Méditerranée sera brutale, publique, impossible à dissimuler.
Quelle sera alors la position de notre pays devant le monde, devant l'ONU ? Dans les plus mauvaises conditions possibles, nous devrons subir tous les inconvénients de l'internationalisation du problème algérien.
Et surtout, c'est une entreprise inutile.
Si, en Algérie, comme en France, il y a majorité de oui, le général constituera le gouvernement provisoire de la République algérienne, avec des hommes qu'il aura choisis. Ce sera même provisoire, une solution imposée unilatéralement, la solution octroyée.
Le FLN ne sera pas d'accord. Très vite, les hommes que la France, unilatéralement, aura mis en place aux postes de direction apparaitront comme des fantoches à notre solde. Nous avons tenté en Indochine l'expérience Bao-Daï. Nous avons accordé à ce personnage douteux plus que nous n'avions refusé à Ho Chi Minh. Cette erreur s'est soldée par Dien Bien Phu.
La sévère leçon n'a donc servi à rien !
Il faut voir les choses en face. Nous avons à faire un choix très simple : ou guerre jusqu'à l'extermination, ou bien négocier, sans arrière-pensée ; une paix octroyée n'arrêtera jamais la tuerie.
Si au cours de la négociation on s'entête à ne vouloir parler que de l'arrêt des combats, la négociation échouera comme elle a échoué à Melun.
Dès le début, il faudra parler des questions politiques et notamment des conditions de la libre consultation du peuple algérien.
Sans cette négociation, la guerre continuera ; les interventions chinoise et soviétique seront de plus en plus massives. Nous nous trouverons alors dans une situation politique et stratégique terrible, Staline a dit un jour que l'Europe occidentale tomberait comme un fruit mûr quand elle serait tournée sur son flanc africain !
Si humiliant que cela puisse paraitre, le oui dont nous avons besoin, c'est celui de Ferhat Abbas. C'est ce oui qu'il faut rechercher et la méthode employée par le général De Gaulle n'est pas la bonne.
Le 9 décembre, le général De Gaulle disait : notre armée l'a emporté contre la rébellion. C'est un fait sur lequel on ne reviendra pas !
Les événements dramatiques d'Alger et d'Oran apportent à cette affirmation un cruel démenti. Ils soulignent l'échec avéré, indiscutable de la politique algérienne du général De Gaulle.
Si, une fois de plus, nous collons avec lui, il nous entraînera dans sa chute.

Collection Jean Jaurès

J'appartiens au Parti depuis longtemps ; j'ai encore confiance dans ce qu'il représente d'espoir. C'est au nom de cet espoir que je vous demande, mes chers camarades, de marquer clairement notre opposition à la fausse et dangereuse solution qui nous est proposée.

Le président - La parole est à Weil-Raynal.

Weil-Raynal

Camarades, je n'ai nullement l'intention de me livrer à un examen juridique du référendum, de considérer s'il est ou non Constitutionnel. Je pense que le seul problème est de considérer sa signification pratique et politique, et de voir s'il nous rapproche de la paix.

La question posée au référendum et le discours du général De Gaulle remplissent-ils les conditions que le Parti Socialiste n'a cessé de poser ?

Si nous regardons la décision votée par la majorité au dernier Congrès d'Issy-les-Moulineaux, le 3 juillet dernier, si nous regardons le communiqué du Comité directeur du 13 septembre, si nous regardons plus près de nous les questions posées en termes excellents par notre ami Pic à l'Assemblée Nationale le 7 décembre sur l'objet du référendum, et si nous considérons enfin, après que la question a été posée, le discours de notre ami Courrières au Sénat, nous arrivons aux mêmes constatations.

Je prends les arguments essentiels de Pic qui a rappelé la politique du Parti Socialiste au lendemain du discours du 4 novembre : "Nous avons, a-t-il dit, confirmé notre adhésion à la politique algérienne du Président de la République, mais nous avons affirmé en même temps la nécessité de la simultanéité du parallélisme de la négociation pour le cessez-le-feu et pour les garanties de l'auto-détermination. Nous avons ainsi confirmé la continuité de la politique Socialiste."

Or, Pic constatait que le gouvernement de Monsieur Debré n'a pas admis cette double condition, il continue à vouloir séparer les deux négociations pour un temps indéterminé et, déclare-t-il, il compromet ainsi gravement les chances de la négociation.

Telle était la situation au moment où le général De Gaulle prononçait son discours.

Nous connaissons la manière pratiquée constamment par le général De Gaulle, celle des discours successifs. Il il fait un premier discours, il en fait un deuxième pour expliquer le premier, et il en fait un troisième, ensuite, pour expliquer les deux autres, de sorte que nous n'avons pas affaire à un Président de la République, mais à une véritable fabrique de tables gigognes !

Malheureusement, nous sommes obligés, aujourd'hui, de nous en tenir au seul discours connu, celui du 20 décembre. Comme nous n'avons pas le don de pressence, nous ignorons totalement ce que nous apporteront les deux autres !

Est-ce que ce discours du 20 décembre donne satisfaction aux deux questions qui ont été posées par Pic le 7 décembre ?

Première question : Monsieur le Premier Ministre peut-il nous dire si, non

seulement dans le texte des questions posées au référendum, mais aussi dans les commentaires, et dans les appels officiels qui l'accompagneront, rien, ni de loin, ni de près, ne concerne d'autres domaines que la politique en Algérie ?
Or, que trouvons-nous au début de l'allocution :
"La France, réformant voici deux ans ses pouvoirs publics pour les rendre plus stables et plus efficaces, prenant une part considérable à l'organisation de la défense du monde libre, engageant avec ardeur la construction de l'Europe, en clamant la création de sa puissance nucléaire, la France apparait comme une nation moderne, sure d'elle-même et entreprenante. Elle doit maintenant résoudre la question de ses rapports avec l'Algérie et de la paix sur cette terre déchirée".
Il résulte de cela, évidemment, que le général De Gaulle place sa politique algérienne dans l'ensemble de sa politique, qu'il a touché à d'autres domaines et que, par conséquent, la première question de Pic ne reçoit pas satisfaction !
Je l'indique, parce que je crois nécessaire de le faire, mais je dis immédiatement que je n'en tire pas argument, parce que je veux me borner uniquement à la question de l'Algérie.
Deuxième question de Pic : nous voudrions savoir vers quoi le référendum nous conduira. S'il nous rapprochera de l'heure des contacts nécessaires à la négociation et sans lesquels il n'y aura pas de cessez-le-feu, ni de paix durable en Algérie.
Voici la réponse dans le discours du général De Gaulle :
"La paix, nous la proposons à tout moment, nous sommes prêts à recevoir les délégués de ceux qui nous combattent, dès qu'on aura mis un terme aux ultimes accrochages et en attendant, le gouvernement pourra régler avec les diverses tendances algérienne, et notamment, avec les dirigeants de la rébellion, toutes les conditions dans lesquelles aura lieu au grand jour la libre auto-détermination."
Il en résulte que le Président de la République a maintenu la position du Premier Ministre, celle que critiquait notre ami Pic, de séparer les deux négociations par une période indéterminée et de compromettre ainsi gravement les chances de la négociation.
En d'autres termes, le Parti Socialiste a demandé que deux négociations parallèles se fassent avant et le général De Gaulle ne veut les faire qu'après.
L'allocution contient d'ailleurs en elle même un argument important qui va contre sa propre thèse.
En effet, le général De Gaulle dit : "On peut désormais envisager la fin du drame, parce que nos soldats ont rétabli la sécurité en toute région du territoire au point qu'au cours des huit derniers jours, l'insurrection a tué moins de personnes que les accidents de la route et du travail."
Mais si la situation militaire est telle, pourquoi ne pas convoquer, les dirigeants de la rébellion, afin d'entamer avec eux la double négociation ?
Y a-t-il des faits nouveaux qui permettent de donner une interprétation nouvelle au référendum ?
On a pu l'espérer pendant quelques jours. Dans la semaine qui a suivi les

Fondation Jean Jaurès

tragiques événements d'Algérie et le retour en France du général De Gaulle, officieusement on nous a dit : il y a une première question sur l'auto-détermination à laquelle tous les démocrates sont prêts à répondre oui, il y en a une seconde qui soulève des difficultés, et il y en aura une troisième. Mais comment, avons-nous dit, il n'y en a que deux dans le texte ! Sans doute, mais il y en aura une troisième qui effacera la deuxième, ce sera l'intention manifestée par le général De Gaulle, s1 il a une majorité massive de oui, d'entrer en contacts avec les rebelles pour la paix et pour déterminer les garanties de l'auto-détermination. Comme cette intention ne peut, évidemment, pas être mise dans le texte du référendum, elle sera peut-être insérée dans les discours.

Or, malheureusement, on peut chercher dans le discours du 20 décembre, on ne la trouvera pas. Je dois dire que pour ma part j'ai espéré pendant toute cette semaine trouver une indication qui aurait peut-être permis aux camarades, ici, de s'entendre sur un texte commun ; est-ce que nous devons perdre tout espoir à cet égard ?

Il y a encore un autre fait qui pouvait nous donner de l'espoir : la très belle attitude des 12 républiques de l'Afrique noire et de la République malgache d'abord aux Nations Unies, le général De Gaulle leur a rendu un hommage justifié. Il a attribué à son régime, d'ailleurs, le mérite d'une transformation pour laquelle notre ami Defferre, dans le gouvernement Guy Mollet, avait donné l'impulsion décisive, et ensuite à la conférence de Brazzaville. La résolution du 19 décembre demande avec insistance à la France de se dépasser pour mettre fin, en 1961, à la guerre d'Algérie et, après des négociations franches, d'appliquer honnêtement le principe de l'auto-détermination, étant entendu que des garanties politiques seraient données réciproquement aux parties.

"Négociations franches", on doit en conclure, a contrario, que les autres ne l'ont pas été ! C'est là une allusion à ce qu'on peut appeler le mystère de Melun.

Oh ! Il y a des responsabilités très lourdes du FLN, mais il y a aussi celles du gouvernement français.

A Melun, il y a la préfecture de Seine-et-Marne, mais il y a aussi la prison centrale. Or, on peut se demander si dans le traitement infligé aux délégués du FLN, le gouvernement français n'a pas confondu la préfecture de Seine-et-Marne et la prison centrale !

Il y a deux questions et on nous demande une seule réponse, et dans l'appel du général De Gaulle, il est dit : "Un oui franc et massif est demandé pour que la réponse affirmative puisse permettre de franchir un pas décisif."

Pour donner une réponse affirmative franche, il faudrait que la question le fut aussi. Et je dois vous dire que ce qui nous préoccupe surtout, c'est que le Parti Socialiste n'opère pas un revirement qu'il aurait de la difficulté à expliquer.

Si, en effet, l'on considère le texte du discours du 20 décembre, les conditions que nous avons constamment affirmées nécessaires pour un cessez-le-feu ne sont pas remplies. Et si nous acceptions les déclarations du général De Gaulle, c'est que nous leur donnerions un sens contraire à ce qu'elles signifient par elles-mêmes.

"C'est se jouer des paroles - opposait Pascal aux divers référendaires dans la

première lettre provinciale - de dire que vous êtes d'accord à cause des termes communs dont vous usez quand vous êtes contraires dans le sens."
Prenons garde aujourd'hui d'aller plus loin encore dans la duperie, en disant que nous sommes d'accord avec le général De Gaulle dans le sens en usant de termes contraires !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Olivier.

Olivier

Camarades, notre fédération a voté non à l'unanimité aux questions posées pour le référendum.
Nous avons mesuré à sa juste valeur la ténacité du général De Gaulle pour effacer ce triste souvenir du 13 mai, ou une partie importante de l'armée n'était plus au service de la nation, mais plutôt avait placé la nation au service de l'armée.
Les réalités sont ce qu'elles sont, en politique, on bouscule souvent assez facilement l'ordre des facteurs d'autorité par un coup de pouce. Mais on ne peut pas renverser aussi facilement les données des problèmes économiques, démographiques et sociaux.
Le coup fait, les mêmes problèmes se posent avec plus d'acuité souvent avec plus d'ampleur dans une orientation beaucoup plus dangereuse dans le pays.
Nous avons été désillusionnés profondément après l'entrevue de Melun. De Gaulle, semblait-il, avait pris en mains le problème algérien et avait réussi à soulever une grande partie des masses musulmanes dans sa foi et dans sa justice humaine. Mais l'homme n'est pas descendu de son piédestal pour écouter le combattant qui s'acharne tous les jours à conquérir à tout prix sa liberté.
La paix des braves serait-elle encore une duperie ? Une soumission ? Effectivement, la preuve est faite aujourd'hui que c'était encore une duperie.
Dans ce pays, depuis des décades, on comprend toujours avec du retard ! De Gaulle l'a si bien compris qu'avec un courage exceptionnel, il s'est penché en Algérie sur l'humble algérien musulman, pour racheter les fautes de ses généraux, de ses administrateurs et de son gouvernement.
Mais aujourd'hui n'est plus hier, après les dernières journées meurtrières d'Alger, après l'intervention coupable des troupes de choc.
Connaissez-vous le climat algérien ? Qu'apportera le référendum ? Qu'apportera l'auto-détermination si notre gouvernement s'en tient à de vagues propositions et si le GPRA est écarté de toute compétition et ne peut défendre par la parole ce qu'il défend par les armes ?
Rien. Les données du problème ne changent pas.
La guerre prendra une extension de plus en plus lourde et catastrophique.
Pour nous, la personnalité de De Gaulle est hors de cause, nous avons un profond respect pour cet homme de bonne foi et de grand courage. Mais nous ne voudrions pas qu'on confonde notre pensée avec celle de Max Lejeune. Nous pensons que nos intérêts matériels en Algérie seront mieux protégés si nous

Fondation Jean Jaurès

étions d'accord avec le GPRA pour une auto-détermination loyale avec tous les partis, il se trouve sans doute que des contrats d'armements sont déjà souscrits par le GPRA avec la Chine ou l'URSS. Il apparaît donc que le grand danger se trouve dans l'intransigeance du gouvernement qui a provoqué le choix à Melun, comme un autre gouvernement a provoqué le choix à Fontainebleau.
Nous comprenons dans notre département peut-être mieux, parce que nous sommes un département sous-développé, certaines choses et nous avons été choqués quand De Gaulle a parlé de 400 milliards d'investissements en Algérie.
Nous mesurons ce que cela représente parce que depuis peut-être cinquante ans, notre département souffre peut-être plus qu'un autre en France, et si vous permettez, je vais vous citer quelques chiffres.
Au début du siècle, nous avions à peu près 200 000 habitants, en 1936, nous étions 162 000, en 1946, 154 000, en 1954, 147 000 et aujourd'hui peut-être 140 000.
Ces quelques chiffres signifient que l'homme vit péniblement sur nos terres faute d'investissement, et nous mesurons les investissements gaspillés en Algérie ou ailleurs, avec une légèreté qui est douloureuse pour nous.
C'est un réflexe d'auto-détermination, et je me permets de répondre à notre camarade bordelais, Cassagne, que depuis déjà longtemps, nous sommes tous les deux "cocus", mais moi j'ai l'avantage de dire non pour ne plus l'être !
Le problème algérien, pour nous, est essentiellement politique.
Le moment est venu où la pensée Socialiste, devant sans doute un nouvel échec algérien cruel sera le refuge des hommes d'action pour reconstruire une Algérie nouvelle et indépendante.
Ce qui se passe au Maroc semble justement confirmer que les événements vont aller vite. Nous ne savons pas comment sera mené le combat, mais c'est avec un grand réconfort que j'ai entendu les paroles de Guy Mollet ce matin. Le programme fondamental de base du Parti est entre nos mains. Nous savons donc ce que nous voulons, nous, Socialistes français.
Il n'est peut-être pas loin le moment où l'appel du Socialisme sera en Afrique du Nord la seule solution possible. Une partie du GPRA importante n'est pas Communiste, et justement il s'agit de rapprocher les gens. Beaucoup d'Algériens musulmans m'ont parlé philosophie, m'ont dit nous avons étudié dans vos facultés, et aujourd'hui, chose curieuse, nous combattons pour les mêmes idées, mais c'est nous qui avons conservé les vraies, vous, vous les avez oubliées.
Un de ces algériens me rappelait ces paroles de Pascal : "Il faut tendre au général, la pente vers soi et le commencement de tout désordre..." Aussi bien en politique qu'en colonies, au fond, quand j'y réfléchis, cet algérien avait peut-être raison !

Le président - La parole est à Thieblot, Puy-de-Dôme.

Thieblot (Puy-de-Dôme)

Camarades, mon propos sera extrêmement bref, puisque la motion que je suis

chargé de défendre au nom de la fédération du Puy-de-Dôme est très voisine de la position exposée dans la motion du Rhône.
Avant d'examiner les considérations qui nous ont conduits à donner telle ou telle réponse au référendum, il me paraît important de replacer le référendum dans le cadre de l'évolution récente de la situation algérienne. En effet, les événements récents ont conduit, à mon avis, à cristalliser les positions et parfois même, comme vous le savez, à opposer violemment les communautés. Contrairement à l'avis d'un certain nombre de camarades, qui ont dit que le danger activiste avait disparu, je dois vous dire que les contacts que j'ai, par ma famille, en Algérie, tendent à me donner l'impression qu'il y a, au contraire, une tendance à vouloir reconstituer un ensemble avec les fragments qui ont été le résultat de la défaite récente de ces activistes, pour essayer de consolider une action qui, peut-être, essaiera de s'exprimer dans des jours assez prochains.
Étant donné ceci, et étant donné également qu'il faut, devant le peuple algérien, prendre une position nette vis-à-vis de l'auto-détermination, nous avons été conduits à répondre "oui" au référendum ; mais ce "oui" est un "oui" conditionnel et nous pensons qu'au cours du référendum, il importe de bien marquer que le référendum n'est qu'une toute petite partie du problème algérien et que le principal, c'est d'arriver à la paix par les négociations, d'une part, et par la précision des conditions de l'auto-détermination, d'autre part. Ce sont ces différentes idées qui sont condensées dans le texte qui est proposé par la fédération du Puy-de-Dôme, qui est la suivante :
"La fédération propose de répondre "oui" à l'unique question qui sera posée aux citoyens de France et d'Algérie, mais déplore la nécessité où ils vont se trouver placés de répondre par "oui" ou par "non" sur un problème aussi complexe ;
Justifie son attitude par le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est-à-dire à répondre "oui" à l'auto-détermination ;
Considère qu'un appui massif dans le corps électoral aux aspirations du corps algérien est de nature à hâter le retour de la paix, qu'une réponse négative ou équivoque risque, au contraire, d'ouvrir la voie aux aventures et servirait de prétexte au chef de l'État pour appliquer l'article 16 de la Constitution et renforcer encore ses pouvoirs ;
Rappelle que l'action constante du Parti Socialiste depuis le début de la crise algérienne a été de maintenir des contacts en vue d'un cessez-le-feu et déclare que la campagne du référendum ne doit pas empêcher, bien au contraire, de rechercher des négociations et de régler les conditions de l'auto-détermination avec toutes les fractions dé l'opinion algérienne ;
Tient à faire savoir que son attitude à l'égard du référendum ne saurait être interprétée comme une approbation de la politique gouvernementale et que son opposition demeure constante et irréductible à l'ensemble de cette politique et particulièrement aux lois anti-laïques et au renforcement continu du pouvoir personnel ;
Exige que les responsables des récentes émeutes d'Algérie soient châtiés avec la dernière rigueur."
Donc, notre "oui" est un "oui" conditionnel et doit nous donner la possibilité, au

cours de ce référendum, d'essayer d'obtenir les meilleures conditions de la paix, à savoir la double négociation avec le FLN sur le cessez-le-feu et sur les conversations avec les différentes fractions musulmanes pour établir l'auto-détermination.

Le président - La parole est à Garnier-Thenon, de la Seine.

Garnier-Thenon (Seine)

Camarades, comme certains camarades de la fédération de la Seine, nous nous sommes prononcés pour le "oui", uniquement sur le terrain de l'Algérie, parce que nous ne sommes pas d'accord évidemment avec le pouvoir, ni sur la question de la force de frappe, ni sur les questions de l'Europe, ni sur les questions de la politique sociale, ni sur l'ensemble des questions. Un certain nombre d'entre nous hésitaient, pour ces différentes raisons et ont pensé, changeant d'avis sur ce qu'ils auraient fait il y a un mois, qu'il n'était pas possible de prendre un autre parti que le "oui", et un "oui" net et précis.

En effet, on nous proposait deux autres solutions : le "non", et un "oui" si curieux, assorti d'une intervention d'auto-détermination qui nullifiait le bulletin, que l'on aurait pu penser que les auteurs de cette proposition se rattachaient à la Normandie traditionnelle : "P'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non", c'est-à-dire qu'on arrivait à un résultat fâcheux.

Quel serait le résultat d'un "non" ? C'est à cela qu'il faut penser. Nous avons estimé qu'un grand parti comme le nôtre n'avait pas le droit de s'engager dans une décision qui pourrait contribuer à créer une situation telle que ni la République, ai le Socialisme, ni la France même n'en sortiraient. Que signifierait en effet, dans les circonstances actuelles, un "non" majoritaire, entraînant le départ de l'actuel chef de l'État ? Est-ce que nous sommes en état maintenant de le remplacer ? Est-ce qu'il est possible, dans l'état présent de l'opinion, de faire un gouvernement ou de créer un régime stable ?... Poser la question, c'est la résoudre. À quoi l'on nous répond, avec une logique tout apparente, mais plus apparente que réelle :"Mais si le chef de l'État disparaissait pour une autre cause ?" On peut répondre à cela que si c'était pour une cause naturelle, cela n'entraînerait pas la perturbation qu'un échec au référendum provoquerait. Et l'on n'a pas le droit d'engager l'avenir de la France, de la République et du Parti dans une attitude peut-être de mauvaise humeur, mais qui n'a pas été réfléchie. C'est donc un "oui", un "oui" réfléchi, qui ne comporte aucune adhésion à un pouvoir, aucun blanc-seing, pour lequel nous nous sommes prononcés.

Et puis, quelle est la situation ?... On ne peut pas le nier, l'autre jour j'entendais un orateur, à la fédération de la Seine, étudier la question du référendum et celle du plébiscite ; ou nous disait : "Ce référendum, c'est un plébiscite." Si tout référendum posé par un chef d'état est un plébiscite, tous les référendums sont des plébiscites. En réalité, d'après la façon dont il est conçu, dont la question est posée, on peut regretter qu'il n'y ait qu'une réponse à deux questions ; mais, en tout cas, c'est bien la définition même, Constitutionnelle, du référendum. On

nous engage à nous prononcer sur un texte qui énonce précisément, limitativement les perspectives de demain et les structures qu'on nous demande d'approuver.
Et puis, il y a autre chose. Quelles sont les circonstances depuis quelques jours ? On peut tout de même citer à la tribune d'un congrès Socialiste un certain nombre d'arguments. Il y a eu avant-hier la décision de l'ONU, refusant, à une très légère majorité d'ailleurs, d'adopter la partie de la résolution des afro-asiatiques imposant pour l'auto-détermination en Algérie le contrôle et l'organisation par l'ONU. Et l'on peut se féliciter tout de même, et l'on prend date pour le "oui" dans les circonstances présentes, alors que la démagogie Communiste s'étend dans le monde entier, qu'elle se répand, excitant les anciens peuples colonisés contre les nations d'occident, de voir l'étonnante, l'émouvante fidélité que la plupart de nos anciens concitoyens des anciens peuples colonisés de notre ancienne Afrique noire ont montrée. Je veux évoquer un homme qui a été au RDA, qui, à un moment donné, a eu des coquetteries avec les Communistes, c'est d'Arbousier, ministre du Sénégal, qui a été injurié en sortant de la tribune de l'ONU, par les partisans du FLN et des soviétiques, alors qu'il affirmait, comme tous les autres pays d'Afrique noire sortis de notre communauté, son émouvant attachement à la France, à la République française. Et il y a eu aussi - et on en parle rarement, sans doute parce que c'est favorable à notre pays - la prise de position des nations civilisées, des États-Unis notamment. Le délégué américain, Monsieur Wilcox, apportant son adhésion sans ambages à la position française, à l'auto-détermination, souhaitant que la question soit résolue par des négociations entre la France et le FLN, faisant confiance à la France pour les poursuivre et écartant l'immixtion des Nations Unies, et ajoutant - et je suis de son avis - que la Russie soviétique essayait d'empoisonner l'atmosphère pour empêcher une réconciliation entre la France et ceux qu'elle avait combattus. Il y a eu l'adhésion de la plupart des pays occidentaux, l'adhésion, en termes émouvants, de la Turquie, nation musulmane, le l'Australie, du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et d'un certain nombre des grands pays civilisés. Cela compte aussi. C'est pourquoi nous avons le droit de dire que ce "oui" tient compte également de la position de nos camarades de l'Afrique noire et de la position des grandes nations occidentales, qui sont aux côtés de notre pouvoir et de nous-mêmes dans la négociation et dans le vote de détermination qui pourrait s'engager.
Et puis, camarades, il y a une autre remarque que je voudrais faire. On peut sembler dans certains articles, même dans certains journaux de fédération du Parti, ne jamais donner tort au FLN. Moi, je ne suis pas de ceux-là. Je suis de ceux qui considèrent que le "oui" de demain, circonscrit, précisé comme nous le faisons, renforce le pouvoir français à la veille d'une négociation. Et je suis de ceux qui pensent que, plus on veut, en mollissant trop, paraître donner dans les revendications les plus brutales et les plus intransigeantes du FLN, et plus on redouble son intransigeance, et plus on écarte les négociations. Nous sommes un certain nombre à être persuadés que si demain le "oui" l'emporte d'une façon confortable, cela renforcera la France républicaine dans ses négociations

nécessaires, et sur le cessez-le-feu, et sur les garanties de l'auto-détermination.
Et puis, tout de même, à la veille de ce "oui", nous sommes un grand nombre à souhaiter dans ce parti qu'on soit conscients de l'avenir. Ce qu'il faut pour demain, c'est qu'il y ait en Algérie une coexistence pacifique, que les communautés puissent collaborer, coexister, que se maintiennent certains liens moraux, plus peut-être que juridiques, avec la France, que peut-être aussi on évite ces massacres, ces drapeaux verts, dont il faut pourtant parler, et qu'il faut évoquer, que l'on évite également ces heurts violents qui pourraient conduire, soit à une Afrique du sud en cas de domination européenne, soit à une République musulmane au drapeau vert, avec l'intransigeance qu'ils savent montrer. Ce sont des hypothèses qu'on a le droit d'évoquer quand on parle à la tribune d'un grand parti. D'autre part, on peut désirer que la forme de coexistence, de rapports harmonieux avec l'ancienne métropole soit telle que nous évitions un jour l'installation de l'autre côté de la Méditerranée d'on ne sait quelle puissance plus ou moins soviétisée, qui servirait alors de base aux fusées soviétiques et qui compromettrait la sécurité du monde libre, du monde occidental. Tout cela, camarades, nous avons le droit de l'évoquer, et c'est pourquoi nous avons été un grand nombre, dans cette fédération de la Seine, changeant d'ailleurs la majorité qui s'était dégagée à certains moments, à vouloir le "oui" pour toutes les raisons que je me suis permis de vous donner.
Et il y a encore une chose qu'on a le droit de souhaiter, c'est que demain, profitant d'ailleurs du répit qu'aura le pouvoir actuel, le président de la République, nous procédions, nous, Socialistes, très vite parce que cela s'impose, à ces regroupements nécessaires, de façon à provoquer dans le pays un rassemblement démocratique, un rassemblement républicain, parce que nous devons toujours penser que, quelle que soit la solution de la question d'Algérie, que nous souhaitons favorable, que nous souhaitons harmonieuse, maintenant l'ancienne colonie dans des liens amicaux avec la métropole et, d'autre part, évitant les guerres raciales, maintenant la coexistence, évitant l'immixtion soviétique là-bas, ce qui serait le pire des périls, nous devons penser que demain en effet, le chef du pouvoir n'est pas éternel, demain ce sera peut-être à nous, avec un rassemblement, de prendre le relai et ce sera à nous de former, en profitant de ce répit, le rassemblement démocratique pour éviter à la France, à la République et au Socialisme deux désastres qui sont égaux en danger et que je mets sur le même plan en y pensant tous les jours : d'une part, une dictature militariste et fasciste, à la France, et d'autre part, ce qui, à certains égards, pourrait durer plus longtemps et serait plus difficile à renverser, le coup de Prague, avec on ne sait quel front populaire où nos amis dupés pourraient entrer pour assurer la fin de la liberté, de la République, du Socialisme et de la démocratie.
C'est pour toutes ces raisons qu'un certain nombre de camarades de la fédération de la Seine qui sont délégués aujourd'hui - alors qu'hier nous n'étions pas d'accord sur tous les points - ont, d'une façon déterminée, opté pour le "oui". (Applaudissements)

Le président - La parole est à Carpentier, de la Loire-Atlantique.

Carpentier (Loire-Atlantique)

Camarades, beaucoup de choses déjà ont été dites sur le problème algérien. Le terrain a été amplement déblayé. Je voudrais cependant vous faire part d'un certain nombre de réflexions, et cela très rapidement. J'estime que, jusqu'à présent, on n'a peut-être pas mis l'accent sur le fait essentiel. On discute du problème algérien à propos d'un certain nombre de points, mais on ne situe pas ce problème sur le plan qui doit être véritablement le sien, à savoir celui de la guerre : la seconde guerre mondiale, la guerre d'Indochine, aujourd'hui la guerre d'Algérie, depuis vingt-et-un ans, la France est installée dans la guerre, avec ses deuils, ses horreurs, dans la guerre avec les milliards qui sont gaspillés et les conséquences que cela entraîne sur le plan financier, sur le plan économique, sur le plan social. C'est donc en fonction delà paix qu'il faut, je crois, que nous examinions ce problème et que nous prenions position, en fonction d'une paix qu'il faut vouloir, je dis bien "vouloir", le plus rapidement possible.

Sans doute fut-il un temps où cette paix passait par-dessus le FLN, mais je crois qu'il est un temps, aujourd'hui, où cette paix passe obligatoirement par le FLN. Par conséquent, c'est à lui que nous devons nous adresser et, si nous voulons que cette paix survienne le plus rapidement possible, c'est avec lui qu'il faut s'entendre. C'est la raison pour laquelle j'estime que le "non" qu'un certain nombre de nos camarades ont proposé n'apportera pas une paix rapide, parce que ce "non", s'il signifie le refus du régime transitoire que De Gaulle veut établir en Algérie, c'est aussi un "non" à l'auto-détermination, et il faut bien dire que, dans les circonstances actuelles, cette auto-détermination est un minimum que nous pouvons souhaiter.

De même en ce qui concerne ceux qui ont préconisé le "oui" au référendum. Un certain nombre de nos camarades nous ont fait part de leurs craintes sur différents points, et je n'y reviendrai pas.

On a l'air de s'étonner de la position de De Gaulle. Cette position, je crois qu'elle est nouvelle en ce qui concerne la méthode, les moyens et le style, mais je ne crois pas qu'elle soit tellement neuve sur le fond. Qu'espère-t-il de cette politique, de ces organismes qu'il veut installer en Algérie ? Eh bien ! à mon avis, il court toujours après le même fantôme, à savoir une troisième force qui serait susceptible de naître en Algérie.

Dans les circonstances présentes, est-ce que cette troisième force pourra surgir ? Si, lors de son dernier voyage, nous avons vu des musulmans qui, au premier plan, acclamaient De Gaulle, si, comme certains nous le disent, on pourrait penser que cette troisième force, que l'on recherche depuis un certain temps et qui ne se manifeste pas, pourra polariser autour de son nom, il ne faut tout de même pas oublier que l'Algérie est en guerre et que, tant que cette guerre durera, cette troisième force ne se manifestera pas, qu'elle ne pourra véritablement s'exprimer que si la paix arrive.

J'irai même plus loin. On dit que le FLN est un mouvement révolutionnaire. Effectivement, c'en est un. Il est aujourd'hui monolithique dans la mesure où la

guerre est là. Mais, comme dans tout mouvement révolutionnaire, il faut bien se dire qu'il y a aussi au sein du FLN - nous ne le savons pas mais c'est vraisemblablement ce qui se passe - des gens qui sont durs et d'autres qui sont prêts à un certain nombre de concessions. Mais cette scission du FLN ne pourra vraiment se produire que si, demain, la paix est installée en Algérie. Par conséquent, nous pensons que répondre "oui" n'activera pas ce mouvement vers la paix. Il faut, par conséquent, adopter une autre position.

Ou a parlé de l'abstention, mais, à vrai dire, il ne s'agit pas de l'abstention habituelle, c'est-à-dire celle qui consiste pour les gens à rester chez eux. Il faut faire une distinction entre cette abstention passive et l'abstention active, celle qui aurait un sens. Et c'est dans cette perspective que je voudrais vous soumettre la position de la fédération, et d'abord celle de la section de Saint-Nazaire, qui a été adoptée à l'unanimité moins deux voix, et ensuite la position minoritaire, qui a recueilli 45% des voix sur le plan de la fédération.

Cette position est la suivante : émettre un vote blanc, le Parti faisant savoir au pays, par une déclaration solennelle, par un appel et par tous les moyens d'information mis à sa disposition, le sens de ce vote, à savoir que cela signifie "oui" à l'auto-détermination et que nous reconnaissons la nécessité de la négociation. Négocier avec ceux qui sont en face de nous, car s'ils se battent, c'est pour obtenir un certain nombre de garanties. Et négocier dans quel sens ? Eh bien ! Personnellement, je crois qu'il faut négocier dans le sens indiqué par le premier amendement présenté à l'ONU par onze pays d'expression française, des pays noirs, amendement qui invitait - je cite : "les parties intéressées au conflit à entreprendre immédiatement des négociations, sans préalable ni exclusive, portant sur le cessez-le-feu et les conditions d'organisation du référendum sur l'auto-détermination, y compris les garanties réciproques des parties et les garanties d'ordre international".

Certains nous disent : "Négocier avec le FLN, c'est, en quelque sorte, le consacrer comme le seul représentant valable des populations musulmanes." Croyez-moi, cette consécration, le FLN ne l'attend pas d'une négociation directe avec le gouvernement français. Cette consécration, il l'a déjà acquise parmi les musulmans. Ce vote, c'est donc dire "oui" à la première question et "non" à la deuxième, et c'est aussi proposer une solution contraire et peser sur l'orientation politique du chef de l'État, au lieu d'avoir l'air de lui emboîter le pas.

On a évoqué l'efficacité. On nous a dit qu'il serait regrettable que le parti prenne une telle position si elle ne devait pas être suivie par les électeurs. Gazier a évoqué le cas de certains maires qui, après avoir pris position contre le référendum en 1958, avaient été élus par la suite, et on pourrait évoquer le cas de Communistes qui, après avoir essuyé un camouflet lors de la même consultation, ont retrouvé approximativement leurs voix lors des élections suivantes. Et nous risquerions aussi d'entraîner un certain nombre de gens. Cassagne tout à l'heure a fait allusion à tous ceux qui avaient des raisons de dire "non". Mais dire, dans une conversation privée : "Nous dirons "non", et voter "non" ensuite, ce sont deux choses différentes. Car il y a un certain nombre de gens qui hésiteront parce qu'ils sont attachés à ce que ce régime leur apporte de

sécurité et d'ordre, et leur offrir cette solution intermédiaire, ce serait peut-être les rallier à nous. Ce serait aussi ne pas gêner De Gaulle dans la mesure où, secrètement, il voudrait marcher dans cette voie et où il voudrait arriver, lui aussi, à des négociations avec le FLN. C'est aussi, en France, nous placer dans la voie qui a été ouverte dans le pays le 27 octobre. C'est marcher dans le sens de la fédération de l'éducation nationale, du syndicat national des instituteurs, de l'union des étudiants de France, des organisations démocratiques qui ont manifesté pour avoir justement cette négociation avec le FLN. Ce serait aussi aller dans le sens des nouveaux états d'Afrique noire, et ils ne nous donnent qu'un an pour arriver à cette solution. Ce serait hâter la construction de ce grand ensemble africain, d'Alger à Brazzaville et de Tunis à Dakar, qui, avec notre aide, graviterait autour du Sahara. Et je crois que ce serait aussi la meilleure solution pour entrouvrir et peut-être - il faut l'espérer - pour ouvrir toutes grandes les portes de la paix.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Mérigonde, de l'Oise.

Mérigonde (Oise)

Camarades, à cette heure tardive, j'ai l'impression de tenir une réunion de section ; et je me souviens d'avoir vu dans son bureau le Secrétaire général, à propos d'un problème analogue à celui-ci, puisqu'il s'agissait des pleins pouvoirs, un jour où je manifestais mon mécontentement de l'attitude prise par le parti, si bien qu'aujourd'hui nous pourrons avoir le même entretien avec un auditoire un peu élargi.
Tout d'abord, je vous dirai que, personnellement, je suis opposé au référendum dans une démocratie comme la nôtre, parce que, la plupart du temps, les électeurs ne répondent pas à la question qui est posée par le référendum, et je suis bien d'accord avec le président de cette séance : beaucoup répondent en fonction de leurs impératifs particuliers. Je ne voudrais citer que le cas du référendum de 1946, qui a été repoussé parce qu'il y avait la carte de pain ; la carte de pain supprimée, le deuxième référendum a été accepté, ce qui a permis de rétablir la carte de pain dans les mois qui ont suivi !... Mais, sans vouloir faire trop d'ironie dans ce domaine, je dirai que l'usage du référendum sur une question aussi compliquée que la question de l'Algérie amène les uns et les autres à prendre des positions qui créent forcément l'équivoque. Le problème algérien est trop compliqué, et surtout le problème des institutions provisoires est trop compliqué pour que l'électeur puisse répondre par "oui" ou par "non" à une question aussi complexe.
On a vu assez souvent à l'Assemblée Nationale, dans le sein des Commissions ou à l'assemblée même, les amendements déposés les uns après les autres, toutes les discussions pour des virgules, des points, des nuances de pensée, pour penser que, lorsqu'on s'adresse au pays pour une question comme celle-là, on aura la réponse à laquelle on doit s'attendre.
Il y a aussi quelque chose de beaucoup plus important ; c'est que cette habitude

qu'a prise le président de la République de passer par-dessus les institutions qu'il a lui-même demandées porte atteinte au statut même de la démocratie. Depuis 1958, il n'y a plus de tampon entre l'exécutif et la nation. Lorsqu'un problème important est à déterminer, on n'attend pas de savoir ce qu'en pense le Sénat ou ce qu'en pense l'Assemblée Nationale, on attend la prochaine allocution radio-télévisée du président de la République. Le résultat, c'est qu'il y a un an que nous n'avons plus de tampon entre l'exécutif et le pays. Chaque fois que celui-ci a à revendiquer, il descend dans la rue, il manifeste, il se groupe, il complote et, d'un bord à l'autre de l'opinion publique, nous risquons d'arriver aux pires outrances.

Je dirai même que, dans ce jeu, les partis eux-mêmes risquent leur existence. La position d'un parti comme le Parti Communiste, avec son organisation extrêmement serrée, avec l'habitude du travail clandestin, de la propagande de bouche à oreille, n'a pas empêché qu'au référendum de 1968 les Communistes aient perdu plus d'un million et demi de suffrages. Et c'est compréhensible. Prenons, par exemple, le cas de Lyon ; vous avez les amis de Monsieur Soustelle, qui ont, en 1958, demandé de voter "oui" au référendum, pour éviter le Communisme et le péril soviétique et pour assurer la pérennité de la démocratie. Aujourd'hui, Monsieur Soustelle demande de voter "non", exactement comme les électeurs Communistes sont invités à le faire. Le résultat, c'est que les gens qui ont suivi Monsieur Soustelle la première fois vont être très gênés. Les militants, bien sûr, vont suivre les yeux fermés, mais les électeurs ?... Les électeurs vont faire leur examen de conscience et diront : "Non. Cette fois, il va trop loin." Et, en même temps, ils mettront en doute la position qu'il avait défendue il y a deux ans. Quant aux gens du Parti Communiste, à qui on a dit que Monsieur Soustelle était un factieux, quand ils sauront qu'ils ont à mettre le même bulletin dans l'urne, ils se diront : "Ce n'est pas possible ; on fait le jeu de la droite !" Et tous les partis se trouvent, à l'heure actuelle, très ennuyés d'avoir à prendre une position, parce qu'ils savent que si la position n'est pas conforme à celle qui est demandée par le Président de la République, ils risquent fort de ne pas être suivis par la majorité de leurs électeurs ; et j'ai bien l'impression que c'est, une fois encore, ce qui va se passer.

Bien sûr, le référendum, dans certains, dans certains petits pays, comme la Suisse, a sa valeur, mais ce n'est pas du tout la même échelle que le problème qui est soulevé en France. D'autre part, même sur la présentation du référendum, je remarque dans l'allocution d'hier une phrase qui n'est pas sincère. Lorsque le général De Gaulle dit que c'est à la demande du gouvernement qu'il soumet le projet de loi à l'acquiescement de la nation, je me demande s'il ne se moque pas un peu du monde ! Bien sûr, textuellement, c'est vrai, car Constitutionnellement il ne pouvait pas faire autrement ; mais croyez-vous que c'est Monsieur Debré qui, tout seul, comme un grand, lui a soufflé dans le creux de l'oreille qu'il fallait demander un référendum pour appuyer sa politique algérienne ? Alors, c'est toujours cette équivoque qui réside dans les positions du général De Gaulle qui, une fois de plus, me fait me dresser contre ce référendum.

On dit aussi : la position des "non" ne va pas être facile à défendre et ceux qui

voteraient "non" dans le Parti vont être très gênés, car leur "non" à eux n'est pas le même que celui de Monsieur Soustelle, que celui de Monsieur Thorez. Je dois à ce propos que, dans une des motions qui nous étaient présentées, j'ai relevé une certaine astuce qui m'a un peu choqué ; que notre camarade Lejeune, pour assurer son "non", s'en prenne uniquement aux problèmes intérieurs, aux problèmes de la démocratie, au problème des institutions, alors que chacun sait qu'il est simplement partisan - et il a le droit de l'être - de l'Algérie française, c'est un peu difficile à avaler.

(Applaudissements)

Mais si les "non" sont difficiles à peser, les "oui" aussi seront difficiles à peser. Vous aurez les "oui" inconditionnels de l'UNR, ces "oui" francs dont parle le général De Gaulle dans la conclusion de son appel d'hier ; et vous aurez une quantité d'autres partis - et le nôtre, je le suppose - qui vont assortir leur "oui" d'un certain nombre de précisions, pour dire dans quel esprit nous votons le "oui", car chacun sait aujourd'hui que les jeux sont faits et que le Parti Socialiste votera "oui", mais il dira que ce "oui", c'est le "oui" pour la paix en Algérie ; et le parti MRP a fait exactement la même chose. Mais croyez-vous que le général De Gaulle, lorsqu'il aura ces "oui", fera la distinction entre toutes ces nuances ? Il dira : "C'est à moi qu'on a répondu "oui". Il vous en a déjà donné l'exemple ; lorsque vous lui avez donné la Constitution à 80%, quand ensuite vous avez essayé de discuter avec lui du contenu du texte Constitutionnel, vous avez vu ce qu'il en a fait. Lorsque, Constitutionnellement, vous avez demandé de réunir l'Assemblée Nationale en session extraordinaire, il s'est drapé dans sa dignité et vous a dit : "Vous n'avez rien compris ; c'est moi qui convoque, si cela me fait plaisir, le Parlement ; c'est comme cela que j'interprète la Constitution parce que, finalement, c'est à moi qu'on a donné ce "oui". Et vous savez bien qu'il a raison et qu'en septembre 1958 il n'y avait pas un électeur sur cinq cents qui avait lu la Constitution, mais ils l'avaient votée pour De Gaulle. Et c'est cela qui est grave pour la notion de référendum, cette espèce de détournement de pouvoirs qui est fait par le bénéficiaire d'une question qu'il a posée.

Enfin, ou nous a dit qu'un grand parti n'a pas le droit de répondre en s'abstenant ou en remettant un bulletin qui pourrait être nul, en écrivant, par exemple, "oui à l'auto-détermination". Moi, j'aurais mis aussi bien "non au statut octroyé", pour prendre toutes les formules qui reviennent au même. Mais quand on vous pose une question à laquelle vous pensez ne pas avoir à répondre, vous avez le droit de le dire. Vous avez le droit de dire : "Cette question, ce n'est pas à moi qu'il faut la poser ; c'est à votre parlement ; cette question, pourquoi me la posez-vous puisque vous avez les pleins pouvoirs ; vous pouvez faire tout ce que vous voulez avec les pouvoirs qu'on vous a donnés en février dernier et qui soit encore valables jusqu'en février prochain. Vous avez la possibilité de le faire ; pourquoi ne le faites-vous pas ?" Cela me rappelle une vieille histoire ; on posait à un enfant vosgien cette question : "Qu'est-ce que tu aimes le mieux, ton père ou ta mère ?" Et l'enfant avait répondu : "J'aime mieux le lard." Évidemment, il s'en est tiré non pas par une réponse de normand, mais par une réponse qui pouvait être intelligente car la question posée était une question ridicule. En tout

cas, la confusion qui est créée par cette question est une confusion telle que nous avons le droit de dire que nous répondons “oui” à l’auto-détermination et “non” au statut octroyé. Un jour Duclos, dans les couloirs de l’assemblée, disait à quelques ultras triomphants : "Mais votre De Gaulle, un jour, c’est peut-être nous qui le défendrons !" Eh bien ! Je regrette, personnellement, que le général De Gaulle n’ait pas posé une seule question pour que toute la nation puisse lui répondre et, en même temps, mettre les Communistes devant leurs problèmes et devant les difficultés très grandes qui se seraient présentées à l’intérieur de leur parti si De Gaulle avait posé simplement cette question : “Êtes-vous partisans de l’auto-détermination ?” Alors, moi qui ai voté "non" la première fois, qui étais un adversaire de De Gaulle dès le premier jour, croyez-moi, j’aurais répondu "oui" avec beaucoup de satisfaction parce que nous aurions pu faire un choix clair. Mais répondre “oui” à un statut octroyé, je dis que ce n’est pas possible. Tout à l’heure, Muller rappelait les discussions de 1957 et tout à l’heure notre ami Cassagne nous indiquait que si cette question nous était posée par Guy Mollet ou l’un des nôtres nous répondrions peut-être "oui". Mais parfaitement ! Si Guy Mollet aujourd’hui nous posait la même question, je répondrais "oui" des deux mains...

Guy Mollet - Mais il serait pendu le soir même !

Mérigonde - Oh ! Nous le défendrions quand même un petit peu ! Et d’ailleurs Guy Mollet sait bien que lorsqu’il était au gouvernement, à propos de la loi-cadre de 1957, j’étais un de ceux qui défendaient non pas un peu, mais avec tout mon cœur la position du Parti dans cette difficile bataille. Mais, en 1957, ce n’était pas tout à fait la même chose. En 1957, lorsque nous faisions cette loi-cadre, c’était d’abord parce que le FLN avait mis en avant le préalable de l’indépendance. C’était aussi parce que, à ce moment-là, il n’y avait pas le collège unique en Algérie et que Monsieur Soustelle et ses amis, qui l’ont prôné en 1958, en étaient les pires adversaires. Et c’est la raison pour laquelle nous avions fait inscrire, dès 1957, l’institution du collège unique. Mais c’était aussi le moment où nous apprenions aux collectivités à se fréquenter. C’était un moment où la menace extérieure, l’aide de la Chine et l’aide du Parti Communiste n’étaient pas aussi évidentes qu’actuellement. Et, en même temps, c’est parce que nous avions tous les leviers de commande et que nous savions dans quel sens notre camarade Mollet et ensuite le gouvernement Bourgès-Maunoury aiguillaient notre statut octroyé, qui d’ailleurs, à l’image de celui de 1945, avait été aussi un statut octroyé.

Enfin, je voudrais dire qu’il y a quelque chose qui me gêne beaucoup ; c’est toujours la question qu’on pose. On nous dit : "Mais si demain le général De Gaulle aune majorité de "non", que va-t-il se produire ?" Eh bien, camarades, c’est un argument qui n’est pas à donner dans un parti comme le nôtre. Ce n’est pas un argument, parce que, d’abord, ce serait peut-être un peu trop vite faire l’aveu de notre impuissance à remplacer un régime que nous combattons dans beaucoup d’autres domaines, sauf peut-être en ce qui concerne la politique de

l'Algérie. Et puis c'est aussi très grave, car c'est donner au général De Gaulle beaucoup trop de pouvoirs pour le problème qui est soumis à notre examen actuellement. Certains disent que le général De Gaulle est actuellement le seul capable de résoudre ce problème. Je pense que, depuis un certain temps, il apparaît comme un des rares qui auront beaucoup de mal à le résoudre. J'ai été, il y a trois mois, dans la région d'Oran, Mostaganem et jusqu'à Colomb-Béchar, et je peux vous dire que le problème est là-bas extrêmement grave, car une partie de ceux qu'on veut faire vivre avec les musulmans est complètement déchaînée contre le président de la République, et ce ne sont pas des ultras, ce sont des petites gens. J'ai vu un retraité des postes me dire : "Si jamais le général De Gaulle vient ici, on le reflanque à la mer !" Et pourquoi cela ? Parce que, dès le départ, le général De Gaulle a retiré un des facteurs du choix et a condamné d'une façon formelle l'Algérie française. Que nous, nous condamnions cette Algérie française, parce que nous pensons que ce n'est pas possible, c'est juste. Mais que le Président de la République, chargé d'arbitrer, ait tout de suite dit que ce n'était pas possible... Alors les musulmans qui étaient prêts à s'intégrer "décrochent", et les européens qui, eux, étaient prêts à se battre pour obtenir quelque chose, se rendent compte qu'on a peur et ils ont peur, eux, d'être abandonnés.

Guy Mollet - Le général De Gaulle ne serait pas le premier qu'on veut flanquer à la mer !

Mérigonde - Je sais. Mais quand il est arrivé, le 13 mai, il a été porté en triomphe, tandis que toi, avant même que tu aies ouvert la bouche, on te menaçait de te faire subir ce sort-là. À toi, on te faisait un procès d'intention ; à lui, au contraire, on faisait, au début un procès d'intention favorable et c'est après son action qu'on l'a jugé d'une autre façon. En réalité, le drame de cette affaire, c'est de penser aujourd'hui que toute la démocratie, toute la vie de la France et que la solution du problème algérien sont accrochées au seul général De Gaulle.
C'est cela qui n'est pas pensable, et c'est la raison pour laquelle je demande, afin qu'on ne puisse plus jamais nous opposer cet argument, de faire en sorte que le comité directeur poursuive - je dis bien : poursuive - l'effort qu'il tente pour faire un grand rassemblement, arrêter une politique très claire, très nette pour sauver la démocratie, car la démocratie, après ce référendum, aura encore bien du mal, je le crains, à remonter la pente. C'est la raison pour laquelle nous conservons la position que nous avons prise de voter "oui" à l'auto-détermination, c'est-à-dire de voter nul à une question qui n'aurait jamais dû être posée au peuple français.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Humberdot, de la Seine.

Humberdot (Seine)

Mes chers camarades, si l'orateur qui a précédé notre camarade Mérigonde à la tribune n'avait pas employé une certaine formule, je ne serais pas monté ce soir à cette tribune. Mais je l'ai entendu nous dire : "Les "non" d'un certain nombre de Socialistes, cela veut dire "non" à l'auto-détermination." C'en est tout de même assez d'entendre dire cela dans ce Parti ! Quel est le seul Socialiste dans le Parti qui ait dit "non" à l'auto-détermination ?... Que nous ayons pu penser qu'il y a des mots qu'on n'a pas besoin de lancer quand ils sont dans le cœur et dans l'esprit de tous, et des mots qui, à certains moments, sont inopportuns parce qu'ils prennent une allure qu'ils n'auraient pas dû prendre, c'est possible ; mas il n'y a pas un Socialiste qui ait pu penser que si demain, sans auto-détermination accordée, comme on le dit, soixante députés musulmans sur soixante avaient dit à l'Assemblée Nationale : "Nous voulons délibérer nous-mêmes sur notre sort", nous n'aurions pas été d'accord avec eux... Par conséquent, qu'on ne nous parle plus de cela !

Qu'on ne nous parle pas non plus toujours du mot "intégration". Nous avons été, comme tous les Socialistes, pour l'intégration. Il n'y a pas de Socialistes qui n'aient pas été pour l'intégration quand c'est nous qui la proposions ; malgré les lois qu'on a faites, les hommes qu'on a envoyés pour essayer de la faire, elle n'a pas réussi, mais elle n'a pas tellement manqué. Pourquoi est-ce que je ne suis plus maintenant pour l'intégration ? Mais c'est parce que, politiquement, elle est faite. Du jour où vous avez donné le collège unique et le vote des femmes, vous avez fait l'intégration politique. Ce n'est plus maintenant qu'une question de promotion civique, de promotion sociale, de promotion économique, de promotion culturelle, la question d'appliquer les lois de la République à tous les membres de la République. Mais ce n'est plus une question d'intégration. Ce qu'ils ne voulaient pas, c'était l'intégration politique, et elle est faite.

Quant à l'Algérie française, vous me permettrez de dire que je n'en ai jamais parlé pour la raison toute simple que je n'ai jamais parlé de la Guadeloupe française, ni de la Martinique française, pas plus que de la Corse française et qu'à employer ce slogan imbécile on arrive à ce résultat pratique d'accoler au nom de l'Algérie n'importe quel adjectif, ce qui a permis l'Algérie algérienne, et maintenant l'Algérie musulmane. C'est pourquoi nous nous sommes toujours tenus sur ce thème : garder l'Algérie dans la République. Maintenant, il faut tout de même que c'en soit fini dans nos discussions de ces choses ! Un de nos camarades nous disait tout à l'heure que, pour faire la paix, il faut passer par le FLN maintenant alors que ce n'était pas nécessaire hier... Or moi, je voudrais dire pourquoi nous sommes pour le "non" au référendum. Nous sommes pour le "non" au référendum parce qu'on est en train de fabriquer la plus belle escroquerie morale avec laquelle on aura jamais trompé un peuple. Quel va être le thème de la campagne de demain, lancée par le gouvernement et le pouvoir ? Oui à la paix. Et vous pensez que le référendum qu'on vous propose va amener la paix ? Vous pensez que le discours du Président de la République hier va amener la paix ? Mais, mes chers camarades, réfléchissez une minute ! La paix, disait notre camarade tout à l'heure, passe maintenant par le FLN alors qu'hier

elle n'y passait pas. Il me permettra de lui dire que, à mon avis, c'est à peu près le contraire. Hier, quand le FLN n'était pas très fort - quoi qu'il ait déjà été à ce moment-là un nationalisme suscité et téléguidé - hier, il était peut-être plus possible qu'aujourd'hui que la paix passe par lui. Car que voyez-vous dans le monde ? Vous voyez la Corée, pays libre... et coupé ! Le Viêt-Nam, pays libre... et coupé... Le Laos, pays libre... La Birmanie, pays libre et indépendant... Tous indépendants... L'Indonésie, pays indépendant... La Palestine... Les républiques d'Amérique centrale... Ils sont indépendants... Ils ont fait des partitions... Ils ont la paix ! Ce qui prouve bien, voyez-vous, que la paix, cela ne dépend pas seulement des autochtones... que la paix, cela ne dépend pas seulement des habitants d'un territoire, que cela dépend surtout de ceux qui les télécommandent et qui les téléguident.

Alors, la paix, c'est peut-être ce qu'avait pensé faire De Gaulle par sa conférence au sommet ? Négocier avec ceux qui soutiennent ceux qui nous font la guerre, mais qui ne sont que les écrans de la guerre subversive qui a lieu partout dans le monde. La question que je vous pose est la suivante : est-ce que ces gens, qui créent partout des abcès purulents pour empoisonner le monde libre, pour attiser les conflits entre les gens du monde libre, est-de que ces gens ont un intérêt à nous accorder la paix en Algérie, quand ils ont poursuivi depuis des années l'encerclement de ce monde libre et qu'ils sont maintenant arrivés sur les rives de la Méditerranée et sur les rives de l'Atlantique, en Amérique ? Vous croyez qu'ils ont intérêt à cela ? Moi, je veux bien, mais je demande à voir. Car, tout de même, quand Guy Mollet a été président du conseil, c'étaient les Socialistes ; nous étions, nous, "des affreux colonialistes", on se pouvait pas avoir confiance quand nous disions notre désir d'émanciper les masses algériennes... Quelles ont donc été les réponses qui nous ont été faites ? Souvenez-vous-en. Le général De Gaulle, quand il est arrivé, porté par le 13 mai, c'était tout de même l'homme de Brazzaville et du discours de Constantine ; c'était un colonialiste ; et quelles sont les réponses qui ont été faites à toutes ses offres ? Alors, vous ne voyez pas que, depuis six ans, c'est toujours la même guerre subversive qui nous est faite, toujours, et qui continuera ?

Et puis, le référendum va déboucher sur la paix ? Mais, mes camarades, comment donc va-t-on demain, dans une négociation, arriver à sauvegarder les intérêts, les biens et les vies des européens et des musulmans désirant rester français et rester sur le sol de leur patrie ? Autrement qu'avec l'armée française ? Alors, la première question que le FLN vous posera, c'est que, pour qu'il y ait indépendance, l'armée doit partir. Et ce sera ce parti totalitaire, fanatisé et téléguidé, qui vous a démontré par des années d'atrocités ce qu'il était capable de faire, après ce qu'ont fait les mêmes partis totalitaires, qu'ils soient marocain, tunisien, égyptien... Comment ont été protégés les vies et les biens... autrement que par la valise ? Et il faudra que nous défendions les deux millions d'individus qui, même si nous ne les défendons pas, se défendront, eux ? Et vous arriverez à quoi ? À un état unique algérien indépendant ? Mais vous savez bien que non ! Vous savez bien que vous serez obligés d'en arriver à

la partition. Et ce système de partition, ce système d'indépendance totale sous direction du FLN, mais, c'est notre camarade Guy Mollet qui le disait à Villeurbanne, c'est le bain de sang ! Alors, voyez-vous, mes camarades, comme rien ne débouche sur la paix, le meilleur système, c'est encore de garder l'Algérie dans la République.
Et c'est peut-être comme cela qu'on arrivera le plus facilement à la pacification nécessaire à l'intérieur.
Mais, voyez-vous, je suis contre le référendum, parce qu'il ne débouche pas sur la paix, parce que c'est par un abus de mots qu'on cherche à tromper les gens et à arracher leurs suffrages.
Ce n'est néanmoins pas la raison principale pour laquelle je suis contre le référendum et pour laquelle un certain nombre de camarades sont contre le référendum.
Nous sommes contre parce que le référendum, c'est le plébiscite. On ne veut pas demander au peuple d'approuver ce qui est dans le texte, car on n'en a pas besoin, les représentants du peuple ont déjà dit oui à l'auto-détermination et les représentants du peuple ont déjà dit oui au statut, car ils ont voté la loi-cadre. On n'avait donc pas besoin de cela avec les pleins pouvoirs en plus.
Non, ce qu'on veut, c'est faire approuver la politique future d'un homme et surtout quand le pays aura voté oui, oui à De Gaulle, on aura fait aussi approuver toute la politique passée, même celle qui a amené les derniers événements sanglants d'Algérie.
Alors, je dis non. Cette politique, elle doit être discutée et demain quand vous voudrez le faire, on viendra vous dire : mais elle est passée, puisque le peuple a dit oui à De Gaulle pour le référendum.
Et puis, l'autre question, c'est que lorsqu'on fait approuver par la consultation populaire directe une politique d'un homme, ou un homme, cela a un nom très précis, cela s'appelle le plébiscite.
Eh bien, mes chers camarades, avec les vieux républicains de jadis, je voudrais qu'on examine, je ne ferai pas de citations, simplement où les consultations populaires directes ont conduit : au Communisme, au fascisme, au nazisme, au peronnisme, au césarisme, à tous les régimes de parti unique et totalitaire, mais cela n'a jamais débouché sur la République, sur la démocratie. Et c'est la raison primordiale pour laquelle nous disons non, parce que nous constatons, quoi ?
Nous constatons qu'aujourd'hui, par des violations répétées de la Constitution, qui, en général, ont trouvé les partis aphones, nous sommes arrivés de petite emprise en petite emprise, nous sommes arrivés dis-je au régime du pouvoir personnel, du gouvernement de Camarilla, de la technocratie qui dirige les personnes et les biens sans contrôle, les parlementaires ne comptant plus, les représentants du peuple n'existant plus, et demain, quand vous aurez dit oui, on viendra vous demander de renouveler les pleins pouvoirs qui expirent en février et, peut-être, de transformer la Constitution dans le sens du désir de ceux qui entourent le oui.
J'ai entendu des camarades qui protestent contre les factieux, contre les complots, j'en ai vu des motions, mais j'attends encore qu'on vienne me parler

de ceux qui, ayant fait le complot du 13 mai, sont arrivés au pouvoir derrière celui qu'ils y ont porté et qui occupent les meilleures places et à l'Élysée, dans l'administration de braderie ! Personne n'en parle jamais. Ils sont là et ils dirigent, seulement on voit des fantasmes, on ne voit pas la réalité.
Alors, cela aussi, mes camarades, voyez-vous, cela fait que nous sommes un certain nombre qui n'accepterons jamais de dire oui à un plébiscite et nous pensons que le devoir des démocrates, que le devoir des républicains, que le devoir des Socialistes, c'est de dire non au oui mensonger pour la paix, non à ce faux référendum, non à la politique passée, et non à la politique qu'on veut nous faire avaler demain, car elle sera faite par les mêmes hommes qui ont fait la politique passée contre laquelle nous nous battons et nous vous supplions, mes camarades, de dégager le Parti Socialiste du processus terrible dans lequel on est en train de l'entraîner et de faire comme nous, de répondre non au référendum.

Un camarade - Une simple question : est-ce qu'en 1958, tu as voté oui pour le référendum ?

Humberdot - Oui.

Le camarade - C'est tout !

Humberdot - En deux minutes, je vais de répondre, j'ai fait voter oui pour le référendum pourquoi ? D'abord, parce que le référendum était un référendum qui n'était pas un plébiscite.
(Protestations)
Voulez-vous me permettre ? Il était pour la modification de la Constitution. Nous savions tous que De Gaulle était là parce qu'on l'avait amené quand...

Le camarade - Les factieux ! Tu l'as dit tout à l'heure !

Humberdot - ... il était là parce que le parlement de la République l'avait amené, car le Parlement de la République avait le droit de le refuser ! Or, le Parlement de la République l'a amené et à juste raison, puisqu'il n'y avait plus un garde-champêtre républicain qui voulait se faire botter les fesses pour protéger les imbécillités parlementaires.
Et nous avions le droit... (protestations - murmures)... nous qui avions suivi De Gaulle dans la résistance de nous dire, alors que j'étais depuis 1940 anti-gaulliste, parce que les résonances maurassiennes me gênaient, alors que j'étais en 1944 encore anti-gaulliste, parce que je ne croyais pas qu'il remettrait la République sur les rails, qu'il nous rendrait la démocratie, que puisqu'il nous avait rendu la République, nous pouvions lui faire confiance.
On n'a pas eu tort de lui faire confiance, ce qu'on a eu tort, c'est de se laisser mettre dans l'empêchement de continuer à surveiller une politique, et c'est parce que nous en sommes arrivés là, parce que la démocratie Constitutionnelle n'a plus joué que je vous dis : je ne recommencerai pas, merci.

Fondation Jean Jaurès

Le président - Camarades, la séance est levée ; reprise demain matin à 9h30 sous la présidence de Jules Moch.

Séance du jeudi 22 décembre 1960 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Jules Moch, Hérault, assisté de Quivrain, Isère, Pouard, Jura, Lévy, Alger.

Le président (Jules Moch)

Camarades, la séance est ouverte. La parole est à Léon Boutbien.

Léon Boutbien

Mes chers camarades, en ouvrant le débat de cette matinée, je dois tout d'abord m'excuser auprès du Congrès si je suis obligé de partir pour revenir quelques instants plus tard, n'ayant pas terminé mes occupations professionnelles pour ce matin.

Je voudrais donner mon sentiment sur cette question controversée entre nous, le faire d'ailleurs sans aucune espèce de passion, en situant le référendum à la place qu'il doit normalement occuper dans la vie politique de notre pays.

Je crois d'abord qu'au moment des événements de janvier 1960, au début de cette année, lorsque la majorité du Comité directeur a proposé un référendum, j'avais été de ceux qui s'étaient opposés à cette initiative. Je reste donc sur la même position aujourd'hui : je considère que ce référendum n'était pas nécessaire, qu'il n'était pas utile et qu'il n'était pas opportun.

Tout d'abord, il est un fait sur lequel je ne veux pas m'étendre, d'autres camarades l'ont fait, et je partage leur point de vue, mais le caractère Constitutionnel du référendum est fort discutable, et lorsqu'il s'agit de dire s'il est opportun, eh bien l'auto-détermination qui semble un maître mot aujourd'hui n'est pourtant pas une originalité très grande.

Le mot auto-détermination, c'est, après tout, depuis 1789, le suffrage universel, égal, direct et secret qui permet aux citoyens d'exprimer leur opinion au cours des consultations électorales.

Si auto-détermination a pris un sens un peu original, c'est quand nous avons fait voter le collège unique à l'Algérie, ce qui étendait le régime de la consultation électorale dans le sens de l'égalité.

Dire que le mot auto-détermination me séduit personnellement, serait peu exact, c'est encore une de ses tartes à la crème dont on se sert pour masquer des réalités très diverses. Le contenu le plus évident étant le fait suivant que la couleur est différente selon les bulletins : ils sont blancs pour le oui, mauves pour le non. Quand on sait les superstitions qui continuent à parcourir les opinions psychologiques de ces pays et qu'on sait que le mauve est une couleur funeste, au sens le plus latin du terme, il est bien évident que l'auto-détermination qui se fait en fonction de la couleur du bulletin démontre la haute

Fondation Jean Jaurès

estime que l'on peut avoir de la capacité électorale des gens auxquels on s'adresse !
Disons aussi que l'organisation de la période transitoire des pouvoirs, c'était la loi cadre et que la loi cadre nous l'avions établie, élaborée sous Lacoste et que la premier acte, la première tâche du gouvernement actuel a été de la saborder dès qu'il a pris le pouvoir en 1958.
On redécouvre avec quelques années de retard les vertus d'un travail préparé à l'avance, c'est réconfortant pour ceux qui y ont travaillé, mais c'est décevant lorsqu'on voit le temps perdu.
Je pense toutefois que ce n'est pas là-dessus que nous avons à nous affronter ce matin, je crois que tout cela a été dit et bien mieux que je viens de le faire.
Il y a trois événements sur lesquels je voudrais attirer l'attention, trois événements importants qui sont nés depuis le jour où le gouvernement de la République a décidé de pratiquer cette consultation populaire et de faire ce référendum.
Ces trois événements, je vais les résumer très brièvement, parce que je pense qu'ils ne doivent pas échapper dans ce débat :
Le premier est essentiel, c'est la fourniture de matériel de guerre par la Russie soviétique au Maroc. Premier événement.
Le deuxième événement, ce sont les événements d'Alger, les émeutes d'Alger, qui ont fait un nombre de victimes indéfini, peut-être 200 morts, peut-être 1 000 blessés ou plus, je ne sais pas. En tout cas, nous n'avons pas un chiffre officiel exact des victimes.
Enfin, le troisième événement, c'est la prise de position officielle des Nations Unies.
Alors, je voudrais qu'on s'interroge sur la signification de ces trois événements :
La fourniture de matériel de guerre soviétique au Maroc est un fait d'une extrême importance et d'une très grande gravité.
C'est la première fois qu'il y a immixtion directe dans les affaires d'Afrique du nord de la Russie soviétique. L'armement de l'armée de libération marocaine peut avoir des interprétations multiples, en tout cas, cela peut se traduire à la fois par une aide indirecte qui serait donnée aux formations de terroristes algériennes, cela peut aussi poser d'une manière très claire le problème de l'avenir des territoires du sud et c'est un peu un paradoxe que vous signale, de voir que dans le même Journal officiel où on parlait d'auto-détermination, on parlait des modalités pour la construction des départements sahariens ! Je me demande comment ces deux notions peuvent aller ensemble, mais c'est une autre question !
Mais, en tout cas, la fourniture d'armes par l'armée soviétique au Maroc pose un problème qui met en avant dans ce débat franco-algérien la paix internationale. Humberdot l'a dit, d'autres l'ont dit, je l'ai dit souvent, vous dites une très grosse erreur si vous considérez que le problème franco-algérien est un problème qui oppose certains algériens à certains français. C'est en fait un problème télécommandé de très loin, à longue distance. Il est bien évident que le comportement des troupes de la rébellion algérienne ne sera pas fonction des

concessions qui seront faites sur le plan intérieur, sauf à lui remettre la totalité du pouvoir, mais sera fonction des variations de la tension internationale et de l'utilisation qui est faite de cette situation stratégique de l'Afrique du nord dans ce conflit à venir.
L'Algérie de demain ne sera pas soviétique, elle sera, si nous l'abandonnons, nasserienne au sens féodal du terme, et comme actuelle à la tension sino-soviétique sur les frontières s'ajoutent les incertitudes de la politique américaine, si du moins on peut juger de la politique américaine au travers des déclarations de Kennedy au moment des élections, il pourrait se poser un problème militaire en Algérie comme il ne s'est jamais posé jusqu'à présent. Ce problème serait à la fois l'aide effective apportée par les sino-soviétiques en matériel de guerre, et les inconsistances de la politique américaine, tout cela peut déboucher sur une situation paradoxalement curieuse, un renversement total des situations faites, et c'est là où je voudrais une réponse du Parti.
Moi, j'ai la conviction devant une telle conjoncture internationale que nous risquons d'assister à un renversement assez curieux, assez spectaculaire de la position diplomatique traditionnelle de la France et je demande quel sera le sort de l'OTAN sans la perspective ainsi définie ?
Moi, j'ai peur pour la cohésion du monde libre dans les semaines qui viennent en fonction de la naissance d'un péril sur l'Afrique du nord.
Deuxième point : les événements d'Algérie.
Je vais dire les choses très brièvement ; il faudrait les analyser, mais je n'ai que dix minutes et je ne veux pas trop dépasser mon temps de parole.
Je voudrais essayer très rapidement, sur cette question, de donner mon avis j je crois que ces événements d'Algérie ont montré trois choses très intéressantes, très évidentes.
Tout d'abord, c'est, que les musulmans sont déçus, les européens ensuite, sont déçus et l'armée est perplexe.
Ce sont les trois constatations qu'on dégage des événements.
Pour la première fois, les secteurs d'Oranie sont devenus agités, pour la première fois des cimetières israélites ont été profanés, le racisme a repris son cours, pour la première fois les musulmans ont déployé le drapeau FLN dans les rues d'Alger et la Casbah.
D'autre part, l'armée est perplexe ! On nous a dit "Algérie algérienne", je veux bien, mais il est certain que la démonstration faite à travers les événements d'Algérie prouve un peu le contraire, et les européens qui ont manifesté ne sont pas parmi les européens les plus riches, ils sont parmi ceux qui précisément n'ont pas de quoi payer le billet de transport pour quitter le pays, ce qui est un élément à apprécier aussi dans le problème algérien !
On peut dire que ces trois catégories sont déçues. Les musulmans, actuellement, sont terriblement indécis, on risque de se trouver dans une situation compromise par certaines imprudences. Enfin, l'Algérie algérienne ne s'est pas démontrée tellement évidente, puisque sur le troisième point qui rejoint les affaires de l'ONU, nous assistons à cette réponse magnifique du FLN : les projets actuel du gouvernement français ne sont qu'une supercherie, ce serait une nouvelle phase

de la guerre d'Algérie qui commencerait en 1961 et Krim Bel Kassem écrivait dans le New-York Times, ces derniers jours : "tout ce qui est acceptable pour la France est à rejeter ".ans la moindre hésitation".
Voilà donc les trois éléments du problème nouveau sur lesquels nous sommes placés ! L'intervention militaire au Maroc, les événements d'Alger et les réactions au niveau des Nations Unies.
Moi, je pose une question qui est fondamentale : pourquoi, en fonction de ces trois raisons, nous obstinons-nous à dire que la seule solution du problème algérien passe par le général De Gaulle ? Qu'est-ce qui bous permet cette affirmation et qu'est-ce qui nous permet d'entretenir cette illusion dans l'opinion ? Car, en définitive, ou l'Algérie algérienne ce n'est pas la paix comme beaucoup le croient, mais la permanence d'une action militaire pendant cinq ou dix ans encore, pour imposer cette troisième solution, et cela n'est pas du tout ce que beaucoup de gens croient en votant "oui" : la paix dans les quinze jours, ou alors c'est la négociation directe avec le FLN, c'est la répétition de toutes les erreurs qui ont été commises dans l'histoire récente sur la décolonisation, c'est l'expérience de l'Indochine qui peut recommencer, c'est en tout cas une évolution très rapide vers non pas la paix, mais des conflits intérieurs très redoutables qui abattront à la partition du territoire.
Dans ces deux hypothèses, je ne vois pas très bien comment se dégage actuellement la solution. C'est pourquoi le "oui" que l'on demande, on peut l'accorder, le "oui" à l'auto-détermination, le "oui" à tout ce que tous voulez, mais encore faut-il qu'on nous réponde très clairement sur l'usage qu'on veut faire du résultat du référendum. Mais pourquoi donc s'obstiner à dire que la solution, la seule, au problème passe par le général De Gaulle ? D'abord, c'est méconnaître un peu ce que je pourrai appeler le génie Socialiste propre, car, à partir du moment où l'on considère que seul un homme peut régler ce problème, c'est à désespérer de l'existence des partis organisés et des mythes, des philosophies universelles. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que c'est alimenter un peu la propagande de ceux qui ont achevé la vie de la IV^{ème} République en disant que ce sont les politiciens de la IV^{ème} République qui ont retardé l'avènement du général De Gaulle. Donc, ceux qui actuellement considèrent et souhaitent que ce soit le général De Gaulle qui, seul, tranche le problème, ne se rendent pas compte qu'ils font exactement à l'encontre de ce qu'ils disaient il y a quelques années.
Qu'est-ce que cela veut dire de demander au général De Gaulle de régler coûte que coûte le problème ? Soit défricher une situation, soit préparer un dauphinat quelconque ou un delphinat quelconque.
Camarades, il y a beaucoup d'illusions qui circulent dans cette direction. Je ne crois pas encore que le problème de la succession se pose dans les termes où certains camarades croient devoir le poser. Je ne souhaite pas, pour ma part, que le problème de cette succession se pose rapidement, car quel que soit le désaccord sur certaines particularités du référendum, je suis de ceux qui gardent confiai ce au général, seulement je reste convaincu qu'actuellement nous sommes en train de jouer le plus mauvais jeu et de rendre le plus mauvais

service à la démocratie, car à ce moment-là, si l'on en est à s'obstiner dans l'idée qu'un seul homme peut régler le problème, étant donné que cette homme n'est pas immortel, on peut vraiment avoir quelque grande déception dans un avenir très proche.
Voilà ce que je voulais vous dire très rapidement. Ma conclusion est celle-ci, c'est qu'en définitive, actuellement, seule, à mon avis, l'armée est susceptible de pouvoir apporter une solution au problème algérien dans la manière dont il nous est posé, à la condition que l'armée soit utilisée là-bas pour obtenir une solution égalitaire en faveur de toutes les communautés. Je crois qu'actuellement, le problème qui se pose n'est plus à l'échelon d'une décision de Paris, mais il est à cet échelon-là. Or, ce que nous devons dégager et qui n'est pas simplement valable pour l'Algérie, c'est précisément la partie où j'aurais dû commencer mon discours, mais je le conclus là parce que je n'ai pas le temps de m'étendre plus longuement, c'est précisément que c'est une solution de paresse intellectuelle que de croise que la solution passe par la formule de l'auto-détermination telle qu'elle nous est proposée. En vérité, ce qu'il nous faut rechercher actuellement, c'est un état-pilote qui s'associe dans là socialisation ou l'inter-socialisation des communautés différentes, mais qui repose réellement le problème de l'état-pilote qui ne sera pas simplement valable pour le cas particulier de l'Algérie qui a sa personnalité propre mais qui sera valable pour tous les pays du monde en état de partition. Je crois qu'aussi longtemps que l'on se réfère à l'analyse réelle de ce problème dans les bases où il est fourni, aussi longtemps qu'on lie cela à des opérations de stratégie, de politique intérieure française, on commet une très grosse erreur. On a déjà dit que notre vote était acquis. Moi, je suis de ceux qui pensent qu'en dehors des réponses très précises aux questions que j'ai posées, et des conséquences qui peuvent en résulter, il est très difficile actuellement d'engager à la légère l'avenir même de la démocratie Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - Le parole est maintenant à Palmero de l'Ardèche.

Palmero (Ardèche)

Chers camarades, je monte à cette tribune dans des conditions difficiles, puisque tout a été dit à peu près. Mais je dois exprimer le désarroi de ma petite fédération devant la situation qui de nouveau est posée à notre grand Parti, une situation qui, comme celle que nous avons connue depuis des années, est une situation fausse. On l'a dit, ce référendum comporte deux questions et n'entraîne qu'une seule réponse. C'est-à-dire qu'une fois de plus, on nous demande d'apporter une solution sur un énoncé de problèmes qui est mal posé. Il y a deux questions dont la première est contradictoire avec la deuxième. On a évoqué, à propos de cette deuxième question, la loi-cadre. Je crois que la chose est abusive. La loi-cadre, surtout dans sa première rédaction, était une loi démocratique et que nous connaissions, dont le Parlement avait étudié ou avait la possibilité d'étudier le détail. Il s'agit pour cette deuxième question d'un

véritable blanc-seing que nous donnons pour des institutions dont on trace un plan général abstrait, mais qui nous conduira, nous le savons, au bout. Qu'est-ce qu'une auto-détermination qui est proposée à l'instant même où est octroyé un statut qui est contradictoire avec l'esprit même de l'auto-détermination ? Une fois de plus, donc, le Parti se trouve non pas divisé, parce que, en définitive, les arguments des uns et des autres se sont rejoints, mais le Parti se trouve devant lui-même, devant ses sympathisants et devant l'opinion publique dans une position difficile. Ceci, vous le ressentez tous comme moi-même. Pourquoi, alors, ne pas le dire hautement ? Ce sera le but de mon intervention.
Ce que je voudrais, ce que mes camarades voudraient et ce que vous désirez tous, quelles que soient par ailleurs les nuances de votre pensée Socialiste, parce que par-delà ces nuances nous sommes tous unis par une vérité profonde, c'est que le Parti dise, quelle que soit la réponse que vous allez donner aujourd'hui, que c'est fini, que l'on ne nous fera plus dire "oui" alors que nous pensons "non" ou que l'on ne nous fera pas dire "oui" alors que nous avons d'autres solutions à proposer.
Camarades, je pense que l'avenir du Parti dépend de l'attitude que non nous allons avoir dans le mois à venir. Il ne faut plus que des gouvernements qui pratiquent une politique ecclésiastique, qui jouent sur les mots, qui utilisent la polyvalence des idées, qui donnent d'une main et reprennent de l'autre, puissent penser que le Parti les suivra. Ce que je voudrais, c'est que dans la motion finale, nous avertissions tous les gouvernants, que nous avertissions le chef de l'État que le Parti Socialiste n'acceptera plus l'ambiguïté, car l'ambiguïté nous mène à des voies sans issue. La parole de Jaurès est toujours vraie. "Toute action Socialiste qui exige une justification devant des Socialistes - disait-il - m'est suspecte. L'action Socialiste authentique est lumière et a-t-on besoin d'expliquer la lumière ?" Or, nous avons sans cesse, nous, besoin d'expliquer notre attitude, parce que nos faux amis, ou nos adversaires nous plongent sans cesse dans l'ombre des équivoques.
Ce que je voudrais que le Parti dise, c'est qu'il n'acceptera désormais qu'une action de lumière et qu'il s'opposera à tout gouvernement qui, de nouveau, voudrait le plonger dans la nuit.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jaquet.

Gérard Jaquet

Mes camarades, au lendemain des événements tragiques qui se sont déroulés en Algérie, nous devons tout naturellement nous efforcer de dégager les enseignements qu'ils comportent. Je crois qu'il y a une première constatation que nous devons faire aujourd'hui. L'Algérie française devrait maintenant devenir, même pour ses plus ardents défenseurs, surtout pour ses plus sincères défenseurs, une formule dépassée. L'intégration était possible il y a vingt ou trente ans. Je crois que l'Algérie, avec ses institutions propres, avec ses institutions placées au sein de la république française, était une formule possible

il y a dix ans encore, mais reconnaissons aujourd'hui que tout cela est dépassé. Un grand courant d'indépendance s'est étendu sur tout le continent africain. Ce grand courant d'indépendance, il atteint maintenant cette partie de l'Afrique du nord. Elle ne pourra pas y échapper. L'Algérie va vers l'indépendance. Cela me paraît inévitable. On peut s'en réjouir, on peut le regretter. Il faut le constater. Mais quelle indépendance ?

Lorsque nous avons examiné la situation en Afrique noire, nous avons toujours fait la distinction entre deux formes d'indépendance très différentes l'une de l'autre. Il y a l'indépendance sécession, telle que nous l'avons connue en Guinée notamment, et j'ai bien l'impression aujourd'hui que le Soudan, devenu le Mali, suit la même trace. Mais il y a l'indépendance association, cette indépendance, nous l'avons connue, nous la connaissons avec Madagascar, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et bien d'autres nations africaines encore. C'est, je crois, dans cette voie que l'Algérie doit tout naturellement s'orienter. Cependant, en Algérie, il y a un problème particulier qui a été mis en lumière avec plus d'intensité encore au cours des événements récents, c'est le problème de la difficile coexistence de deux populations. En Afrique noire, les français sont peu nombreux, ils ne constituent qu'une infime minorité de la population. Ils en ont conscience et sont en général discrets. Ils occupent des postes ou des fonctions que les africains ne songent pas encore à occuper. Il n'y a pas de réelles difficultés de coexistence. Mais il n'en est pas de même en Algérie. Les européens d'Algérie se sentent chez eux et c'est bien naturel, car beaucoup y sont depuis plusieurs générations. Mais, souvent, précisément, depuis plusieurs générations ils ont manifesté un souverain mépris pour la masse musulmane. Le racisme (?) a-t-on dit. Hélas !... C'est devenu partiellement vrai et cela existe des deux côtés, aussi bien du côté européen que du côté musulman. La situation se complique encore du fait qu'un très grand nombre d'européens occupent des postes que les musulmans ambitionnent d'obtenir. Cela rend plus difficile la solution du problème.

Un règlement du problème algérien ne peut donc se concevoir comme nous l'avons envisagé pour l'Afrique Noire, uniquement par des accords de caractère surtout essentiellement économique. Ce serait insuffisant. Il faut négocier les garanties pour la minorité européenne, permettant une coexistence pacifique entre les différentes parties de la population. Les événements de ces jours derniers ont eu au moins l'avantage de placer, malgré toute leur tristesse, nettement le projecteur sur le caractère angoissant de cette question. Pour cela, il faudra, bien entendu, négocier avec le FLN, mais il faudra aussi négocier avec les autres fractions de la population qui sont évidemment intéressées au premier chef par cet aspect du problème.

Le référendum permet-il de nous avancer dans cette voie ? Il y a eu, chez nous tous, chez moi en particulier, avant de prendre une décision, une hésitation bien compréhensible. Nous avons tout tenu d'abord tenu à formuler des exigences, Nous avons demandé que le référendum ne porte que sur le problème algérien, pour lui retirer précisément le caractère plébiscitaire que certains lui reprochaient, pour bien montrer qu'il ne s'agissait pas d'une adhésion à l'ensemble de la politique du chef de l'État, mais seulement d'un appui que nous

lui apportions pour lui permettre de régler le problème algérien. Certains amis, Albert Gazier, Christian Pineau nous ont dit: "Mais vous vous trompez. En fait, c'est un plébiscite et c'est pour cela que nous ne pouvons pas nous y associer. En fait, ce référendum, il sera ce que la population voudra en faire. Interrogez le français qui s'apprête à voter "oui" et demandez-lui ce qu'il en pense. Il vous répondra en général que De Gaulle l'a bien déçu, qu'il est en désaccord avec lui sur bien des points, mais que le chef de l'État reste cependant celui qui a le plus de possibilités, aujourd'hui, pour régler l'affaire algérienne. Voilà ce que pense la majorité des français, Est-ce là ce qu'on appelle un plébiscite ? Mais, le caractère plébiscitaire du référendum, ce sont ceux qui s'apprêtent à voter non qui sont en train de le lui donner. Ne nous prêtons pas à ce jeu dangereux. Confiance aveugle, a-t-on dit également. Je ne le crois pas, car s'il n'y avait pas eu référence précise, nette, à l'auto-détermination, nous aurions certainement et unanimement décidé de voter non. C'est parce que nous savons que De Gaulle est décidé à s'engager dans cette voie, c'est parce que nous savons que sa conception de l'avenir algérien est dans l'ensemble semblable à la nôtre que nous envisageons de lui apporter notre soutien. Nous ne pouvons cependant pas dire que la manière de poser la question nous donne entièrement satisfaction. Nous aurions souhaité qu'il y eût une référence nette, précise à la négociation nécessaire, à la négociation telle que nous l'envisageons, c'est-à-dire non seulement sur les conditions militaires du cessez-le-feu, mais aussi sur les garanties de l'auto-détermination. Nous regrettons cette lacune. D'autre part, la deuxième question nous paraît bien imprécise, peut-être dépassée. Qu'entend-on par organisation provisoire de l'Algérie ? Nous n'en savons rien d'une manière exacte. Mais je tiens tout de même à faire observer, contrairement à ce que pensent, à ce qu'affirment certains camarades, qu'il ne s'agit pas d'un statut octroyé, car il ne s'agit que d'une organisation provisoire, le général De Gaulle a tenu à le dire, à le redire dans son discours récent, c'est même inscrit dans la question qui nous est posée. Par conséquent, il n'y a pas d'équivoque sur ce point. Les organisations provisoires, pourquoi faire ? Je crois qu'une organisation de ce type peut être la meilleure ou la pire des choses, suivant l'interprétation qu'on lui donne et qui van t ce qu'on est décidé à en faire. L'organisation prévue par le Président de la République comporte essentiellement un exécutif, urne assemblée parlementaire et une organisation régionale. L'exécutif provisoire, cela peut être une très mauvaise chose, si l'on s'efforce d'y mettre des hommes dont la seule présence pourrait constituer une provocation, à l'égard du FLN et qui, par conséquent, retarderait indéfiniment la négociation. Nous avons eu un exemple, c'est celui de Bao-Daï, qu'on a souvent répété à cette tribune. Il est certain que ce serait une erreur funeste pour la France et la paix en Algérie. Mais, par contre, un exécutif provisoire peut être une bonne chose si on y met des hommes favorables à la conciliation, favorables à l'entente et dont la présence pourrait être au contraire un puissant facteur de détente en Algérie.

Prenons un autre aspect du problème, l'organisation régionale. Il est certain que l'organisation régionale serait une très mauvaise chose si le général De Gaulle

avait l'intention de préparer une partition ou un partage de l'Algérie, en cas de sécession. Nous savons que le partage ne permettrait certainement pas de régler le problème. Nous savons que le partage, au bout du compte, dans la situation actuelle, dans le climat actuel, le partage aboutirait au départ des français dans les pires conditions. Mais si, par contre, l'organisation régionale prévue dans le statut provisoire a essentiellement pour but de préparer les esprits à l'idée d'un état algérien indépendant, associé à la France et de caractère fédéral ou semi-fédéral, je crois que c'est une bonne chose, car cela c'est la garanti que nous donnons aux minorité,< il n'y en a pas d'autre d'ailleurs. Je crois que la seule garantie possible, celle sur laquelle nous devons essayer de nous battre, nous devons à tout prix essayer d'obtenir, c'est, au sein de l'Algérie algérienne, une organisation régionale qui permette nota ment aux régions à majorité européenne, non pas de se gouverner totalement elles-mêmes, ce qui serait impensable, mais d'avoir tout de même une certaine organisation favorable à la population européenne.

Voilà la garantie. C'est la seule garantie possible. Si, vraiment, le général De Gaulle, dans son projet d'organisation provisoire, en essayant de faire triompher une organisation régionale, prépare cela, je crois que c'est une bonne chose et que nous devons nous en féliciter.

Il y a donc, vous le voyez, une série d'interprétations possibles. Il y a donc encore des incertitudes, c'est vrai. Cependant, il faut aujourd'hui prendre une décision. Je vous demande de voter "oui", je vous demande de voter "oui", car, examinons en semble les autres solutions rapidement. Certains défendent l'abstention. L'abstention est une formule qui en effet peut se défendre, dans une salle comme la nôtre. C'est un de nos amis qui disait hier : "Je suis pour la première question : "oui" à l'auto-détermination ; je suis contre la seconde question : organisation provisoire. Alors, ne pouvant répondre "oui" et "non", puisque je ne peux donner qu'une seule réponse, je m'abstiens."

C'est en effet une solution. Mais une solution que nous pouvons accepter, comprendre entre nous. Pensez-vous que nous la ferions comprendre à l'opinion publique ? L'opinion publique, elle, envisage les choses plus clairement que cela. Elle est pour les solutions simples, elle est pour le "oui", elle est pour le "non", elle n'est pas pour l'abstention qui lui apparaît naturellement comme une formule sans courage. Je suis persuadé que si le Parti demandait l'abstention, il serait considéré comme un parti sans courage qui n'ose pas, dans une circonstance difficile, affirmer sa position, parce qu'il a peur des responsabilités. Voilà pourquoi nous devons rejeter l'abstention.

Il y a une autre formule, me dit-on, qui est non pas l'abstention véritable, mais l'abstention active, disait un journal ce matin. C'est la formule proposée par Albert Gazier, c'est-à-dire écrire "oui à l'auto-détermination" sur le bulletin. Ah ! Cette formule, elle nous donne une très grande satisfaction intellectuelle car, en effet, cela répond très exactement à ce que nous pensons. Nous déposons le bulletin et nous inscrivons "oui à l'auto-détermination" parce que nous sommes favorables à l'auto-détermination.

Mais est-ce que vous envisagez les conséquences ? Si nous demandions cela à la

population, combien nous suivraient ? Quels sont ceux qui accepteraient de rendre leur bulletin nul ? Quels sont ceux qui prendraient leur plume dans l'isoloir pour écrire "oui à l'auto-détermination" sur le bulletin ? Vous savez bien qu'ils seraient fort peu nombreux ; les membres du Parti, peut-être, et encore je n'en suis pas sûr. Cela ferait une centaine de milliers de voix dans toute la France. Et le lendemain, on pourrait peut-être proclamer les résultats en disant : "Voilà la force réelle du Parti Socialiste !" Mas vous porteriez un coup mortel au Parti en agissant ainsi !

(Applaudissements)

J'ai l'impression que les camarades qui proposent cette formule sont en train de tomber dans un piège qu'on leur tend. Nous sommes à une heure en effet où certains hommes se figurent que le Parti n'existe plus, que les partis n'ont plus d'influence réelle sur la population. Vous êtes en train, très exactement, en proposant une formule de ce genre, de tomber dans le piège qu'on vous a tendu.

(Applaudissements)

Alors, si nous rejetons la formule d'Albert Gazier, qu'est-ce qu'il reste ? Il reste le "non". Je vous avoue que si j'avais la conviction qu'après avoir voté "non", qu'après avoir amené peut-être par notre décision la population française à voter "non" dans sa majorité, si j'avais la conviction que nous avons une chance raisonnable d'avoir, au lendemain de ce vote, un gouvernement animé, dirigé par nous, un gouvernement ayant l'autorité suffisante pour s'imposer à l'armée, pour s'imposer aux ultras d'Algérie, ayant autorité suffisante pour négocier avec Fehrat Abbas et négocier une formule valable, une formule efficace, un gouvernement qui ait la possibilité de faire triompher notre conception de la démocratie, si j'avais cette conviction, je vous assure qu'aujourd'hui je vous demanderais de voter "non".

Certains disent même : "Ce n'est pas une certitude mais c'est une possibilité." Si, là encore, j'avais la conviction que la possibilité existe, - j'accepte, au fond, les paris dans la vie d'un homme politique, il y a des moments où il faut accepter les paris, même risqués - eh bien ! j'accepterai le pari risqué et je vous demanderai de voter "non".

Mais, voyons à entre nous, est-ce qu'il y a une chance pour qu'au lendemain d'un rejet du référendum, d'un départ du général De Gaulle, est-ce qu'il y a une chance pour qu'un gouvernement démocratique puisse s'installer au pouvoir ? Est-ce que vous ne savez pas qu'il y a une certitude, bien au contraire, que c'est l'armée qui le prendrait pour imposer sa volonté, sa solution algérienne, c'est-à-dire la poursuite de la guerre avec toutes les conséquences tragiques que cela pourrait comporter pour nous tous ? Et c'est parce qu'il n'y a pas cette chance que je vous demande également de rejeter le refus au référendum.

Alors, qu'est-ce qu'il reste ? Il reste le "oui". Il faut voter "oui". Mais il faut expliquer notre vote. Il faut l'expliquer clairement en prenant notre décision. Notre "oui" ne sera pas un "oui" d'adhésion totale et de confiance aveugle. Ce ne sera pas un "oui" de plébiscite. Ce sera un "oui" orienté. Et si nous précisons clairement notre orientation, nous pouvons influencer une fraction importante de la population, qui est, certes, disposée à répondre favorablement, mais qui,

Collection Jean-Jaurès

comme nous, entend garder aujourd'hui son esprit critique et la tête froide. Il faut dire sans équivoque que notre "oui" est un "oui" à l'auto-détermination, à la négociation et à la paix. Et, croyez-moi, ce sera plus efficace de le dire que de l'inscrire en annulant notre bulletin.
Telle est la réponse que doit faire le Parti, car c'est la seule, me semble-t-il, qui soit réellement digne de lui.
(Applaudissements)

Le président - Je félicite Jacquet, qui nous fait gagner huit minutes.
La parole est à Max Lejeune.

Max Lejeune

C'est la troisième fois cette année que je monte à la tribune du Congrès, à qui je demande beaucoup d'indulgence pour mon insistance. La première fois, c'était dans un Conseil national, au début de l'année, pour m'élever contre la carence du Parti Socialiste, qui laissait porter atteinte à la légalité républicaine. Alors que beaucoup, ce jour-là, croyaient que je montais à la tribune pour défendre des thèses qui me sont familières sur l'Algérie dans la République, je suis venu pousser un cri d'alarme, et j'ai dit que je n'admettais pas la violation de cette légalité républicaine. Je serai amené tout à l'heure à en reparler.
La deuxième fois, c'était au Congrès national, où j'ai montré quel péril pesait sur le pays au cas où l'on voudrait imposer à l'Algérie une solution préfabriquée, prédéterminée.
Et aujourd'hui, à propos du référendum, je vais être amené à rassembler mes observations. Je suis un de ceux qui, en 1958, se sont battus pour que la réponse au référendum soit "oui". Et à ce moment-là, nous disions : "Il faut dire "oui" au référendum pour qu'il y ait une Constitution républicaine. Il faut dire "oui" au référendum pour qu'il y ait la paix en Algérie. Il faut dire "oui" au référendum pour le progrès social. Il faut dire "oui" au référendum contre la guerre civile."
Aujourd'hui, on vient nous demander de votre à nouveau "oui". Mais comment donc ! Les hommes à qui nous avons donné tous les pouvoirs les ont exercés depuis deux ans sans entrave et sans opposition aucune. À l'Assemblée Nationale, l'UNR, parti majoritaire, a imposé un règlement qui a été un véritable corset appliqué aux débats parlementaires. La majorité de l'UNR impose sa loi, qui est celle du pouvoir.
Nous n'avons pas beaucoup protesté contre tout cela, même pas quand la moitié des députés a demandé la convocation du parlement pour discuter des problèmes agricoles. Peut-être parce que c'étaient des problèmes agricoles, on ne voulait pas accorder trop de crédit à cette demande de convocation du parlement. Mais, par là même, on laissait violer la Constitution. Et on a laissé violer la Constitution quand le chef de l'État, arbitre de par cette Constitution, Constitutionnellement irresponsable, a pris en fait toutes les responsabilités dans l'état.
Aujourd'hui, on commence à mettre sa responsabilité en cause, alors que, pendant deux ans, on s'était contenté de porter tous les coups à son Debré.

Fondation Jean Jaurès

C'était peut-être facile de porter les coups à son Debré, mais aujourd'hui, en fait, c'est la responsabilité du chef de l'État qui est engagée.
Pour la paix en Algérie, la politique du gouvernement a varié d'expression. J'ai été un témoin de tout cela, un témoin passionné, c'est sûr, mais un témoin qui veut être sincère. Je me souviens des discours d'Alger, d'Oran, de Mostaganem. À Alger : "Français à part entière, égaux en droits..." À Oran : "Français aujourd'hui et pour toujours..." Et à Mostaganem : "Vive l'Algérie française !" Cela, c'était en juin 1958, et je l'ai entendu de mes propres oreilles, et j'ai vu de mes propres yeux ces foules galvanisées, qui étaient des centaines de milliers, et qu'on a dit avoir été purement et simplement rassemblées d'une façon artificielle. Il n'est pas facile de rassembler de telles foules ; ceux qui en ont l'habitude le savent bien. Il y avait une manifestation telle que, ce jour-là, le chef du gouvernement, renouvelant la parole qu'un chef de gouvernement avait prononcée à Strasbourg, aurait pu dire : "Le plébiscite est fait." Eh bien ! Le plébiscite était fait et n'aurait pas été contesté.
Mais depuis, la politique du gouvernement a varié d'expression. Nous en sommes arrivés, d'abord à l'Algérie algérienne, puis à la République algérienne. Le discours d'hier est un discours lénifiant. Il contraste singulièrement avec le discours précédent, et moi qui appartiens à l'une de ces "meutes", je n'ai pas retrouvé dans le discours d'hier le coup de fouet que j'avais senti cingler dans le discours précédent. On va voter ; le référendum se prépare ; il y aura le discours de Noël et celui de la nouvelle année ; c'est la mise en condition du peuple de France pour faire accepter l'abandon de l'Algérie.
(Applaudissements)
Mais l'abandon de l'Algérie, vous ne l'aurez pas comme cela ! Il s'agit de savoir ce que répondra Monsieur Fehrat Abbas, car, en fait, c'est Monsieur Fehrat Abbas qui répondra, et peut-être même pas Monsieur Fehrat Abbas... Ce seront les durs du GPRA, qui sont à Tunis ! C'est eux qui diront "oui" ou "non", et il ne suffit pas que nous disions "oui" pour avoir la paix. Nous avons tous dit "oui" à l'auto-détermination parce que, comme je l'ai déjà dit, nous sommes des républicains et que nous concevons aisément qu'on ne peut pas obliger quelqu'un qui ne veut plus être français à le demeurer, mais vous n'avez pas le droit d'obliger quelqu'un qui veut rester français à ne plus l'être. Cela, vous n'en avez pas le droit ! Et surtout en qualité de Socialistes !
Mais la politique du pouvoir est telle que nous pouvons poser des questions. Comment : depuis deux ans, tout le pouvoir, pas d'objections, pas d'entraves, une armée "à la botte" en 1958... Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les fonctionnaires qui devaient obéir... Où en sommes-nous aujourd'hui ? Nous en sommes à ceci : le sang a coulé dans Alger, les troupes ont tiré sur la foule ! Quand Robert Lacoste et Max Lejeune étaient en Algérie, l'armée n'a pas tiré sur la foule dans les rues d'Alger !
(Applaudissements)
Voilà ce que nous avons le droit de dire avec fierté. Et notre gouvernement de la Quatrième était peut-être un gouvernement débile, mais il n'a pas fait couler le sang sous le feu des mousquetons ! Voilà ce que nous avons le droit de dire avec

fierté.
Vous nous direz alors : "Mais que pensez-vous de la situation de demain pour l'Algérie ?" Les dés sont jetés, ils roulent, ils ne sont pas encore arrêtés, et je vous admire quand, aujourd'hui, certains d'entre vous pensent apporter une solution pour l'Algérie alors que nous sommes en pleine précipitation des événements. Vous ne savez pas ce qu'un discours peut provoquer demain en Algérie, ce qu'un discours présidentiel peut provoquer comme colère, quelles peuvent être les réactions de l'armée...
Et alors ? Alors, je demande qu'on soit quelque peu prudent, et j'aurais été partisan, comme beaucoup, qu'il y ait un recul du référendum et qu'avant de consulter le peuple algérien on remette de l'ordre un peu partout, de façon qu'une consultation soit véritablement impartiale.
Et puis je n'aime pas non plus, je vous le dis une nouvelle fois, cette politique qui consiste à appliquer dans l'examen de ces questions d'Algérie une espèce de racisme maurassien... "Faire des français avec ça ?" Eh bien ! C'est avec "ça" que l'on a tenu en 14-18 - excusez-moi de le dire - et en 39-45 ! C'est avec "ça" que l'armée de la libération est partie des côtes d'Afrique pour aboutir au cœur de l'Allemagne hitlérienne ! C'est avec "ça" que Juin a fait sa campagne d'Italie, et les tombes de Cassino, c'est "ça" aussi ! Alors il ne faut pas en parler avec tant de dédain, car quand on est Socialiste et républicain, on a au cœur une définition de la nation qui est celle de Renan et qui ne connaît ni race, ni religion, c'est le consentement mutuel pour vivre ensemble et avoir des destinées communes. Je ne vous cite pas exactement la phrase de Renan, mais c'est son sens. Eh bien, nous sommes un certain nombre à rester fidèles à cette conception.
Et puis, nous n'aimons pas beaucoup ce machiavélisme qu'il y a dans la suite des discours : un mot de plus de temps en temps, un mot de moins après... et on arrive, de l'auto-détermination et du choix d'une option triple, à la prédétermination. Hier, on disait encore : ou l'Algérie restera dans la République française, ou elle ira dans la République algérienne. Mais maintenant, on dit : je suis pour la République algérienne. Et, à partir de la formule qui nous agréait, de l'Algérie administrée par des algériens, comme nous l'avions toujours préconisé... Un homme comme moi le dit depuis 1937, je l'ai proclamé en Algérie même, et j'ai été mis à la porte des réunions par les ultras, à Tiaret et à Mascara, avec notre regretté Malroux. Eh bien, je dis aujourd'hui que je n'accepte pas ces variations successives dans les déclarations du pouvoir. C'est du machiavélisme, pas autre chose, et, pour ma part, à Machiavel je préfère Clémenceau, et je regrette que le Parti n'ait pas compris qu'il avait une carte à jouer : faire une véritable révolution en Algérie.
On dit sans cesse dans les Congrès : "Celui-ci est un modéré ; il est de droite... Celui-ci est un révolutionnaire ; il est de gauche." Mais être révolutionnaire, quand on est Socialiste, c'était dire : "Nous allons prendre le problème de l'Algérie et nous allons faire là-bas une révolution qui sera humaine." Et, à partir du moment où elle aurait été humaine, elle aurait été Socialiste et elle aurait pu demeurer française. C'est ce que nous avons commencé à faire avec Lacoste, et

quand, aujourd'hui, on voit le pouvoir mettre sur son panonceau tous les résultats d'une politique algérienne, on est obligé de retrouver les sources où ? Dans les décisions du gouvernement Guy Mollet. Et ce que je reproche au Parti, c'est d'oublier tout cela, d'en être gêné, d'essayer de retirer le pardessus parce qu'il est, paraît-il, un peu trop tricolore. C'est une erreur. C'est une erreur qui nous gêne énormément dans notre propagande, parce qu'on vient nous dire : "Comment ? Vous faites cette critique aujourd'hui ? Mais vous avez été au gouvernement et votre Lacoste et votre Max Lejeune ont fait telle et telle chose !" Eh bien ! Moi, je ne renie pas ce que j'ai fait parce que je l'ai fait au nom du Parti.

Maintenant, le progrès social. On entend parler du progrès social... Regardez les ouvriers, les paysans, les artisans, le rapport Rueff, et toutes les lois sur l'hôtellerie, etc. Prenez tout cela successivement et vous voyez que le progrès social, il a été piétiné, il a été sans cesse bousculé, tout a été remis en cause, et c'est, en fait, aujourd'hui, le retour des "deux cents familles", avec, en haut, la banque Rothschild et la banque Lazard, qui sont représentées au gouvernement et au-delà du gouvernement !

(Applaudissements)

Alors, je dis tout simplement ceci : j'avais dit "oui" au référendum de 1958. J'ai été trompé. Je n'ai plus confiance. Et parce que j'ai été trompé et que je n'ai plus confiance, je ne répondrai pas "oui" au référendum de 1961. Il y a un proverbe musulman qui dit : "Quand tu es trompé une première fois, ce n'est pas ta faute ; mais quand tu es trompé une deuxième fois, c'est bien ta faute."

(Applaudissements)

Eh bien ! Une fois suffit, citoyens.

Maintenant on demande : "Qu'est-ce qui va arriver ?" Si vous votez pour le "oui", il aura tous les pouvoirs, le chef de l'État... Vous savez que je ne l'avais jamais attaqué ici, en Congrès, pendant des années ; j'ai même défendu son statut quand il était aux prises avec certaines exagérations du pouvoir de la quatrième République. Il y avait une déférence qui était due à l'homme de l'histoire ; c'était l'homme de 40 et de l'appel à la résistance nationale, que nous avons tous suivi. Mais aujourd'hui, si nous lui donnons tous les pouvoirs... Vous croyez que vous allez lui donner les pouvoirs pour l'Algérie et qu'il ne s'en servira pas pour autre chose ?

Vous croyez cela ? Vous êtes naïfs à ce point ? Moi, je ne le crois pas. Votre "oui", vous ne pouvez pas l'empaqueter et mettre dessus les trois flèches en disant : "C'est le "oui" des Socialistes." Et il vaut mieux pas, d'ailleurs, parce que nous ne savons pas comment vont voter nos électeurs et nos militants, après être passés dans le secret de l'isoloir. Mais ce que je sais, c'est que vous allez apporter un "oui" avec l'UNR et avec le MRP... Je vous le signalé puisque certains ont dit que ceux qui voteraient "non" mêleraient leurs voix à celles du FLN et du Parti Communiste.

Mais s'il y a une abstention massive, ce sera tout de même un coup d'alarme ; ce sera dire au pouvoir : "Nous ne voulons pas que vous alliez trop vite et trop loin." Et cela voudra dire que nous voulons le respect des libertés démocratiques

et le respect de cette Constitution.
Et s'il y a "non" en majorité ? Certains disent : "Mais si jamais il y a "non" ?
Eh bien si le malheur pour lui voulait qu'il mourût cette nuit, qu'est-ce qu'il y aurait pour le pays, citoyennes et citoyens ? Car s'il ne restait que lui, il faudrait bien que demain il y ait quelque chose. Eh bien ce qu'il y aurait, et que nous, Socialistes, nous serions obligés de défendre, c'est la légalité républicaine, c'est le respect d'une Constitution, même si nous n'avons pas voté par elle. Voilà ce qu'il y aurait, si c'est "non". Nous devons demander le respect de la Constitution.
Alors là on sort immédiatement Croque-mitaine ! On sort l'armée, avec ses bottes et ses képis ! On dit : "Mais ce seront les colonels qui prendront le pouvoir". Pourquoi pas les capitaines ? Mais dites donc, vous n'avez pas observé le comportement de l'armée ? L'armée, elle tient d'abord à une chose, à son unité ; elle tient ensuite à une deuxième chose, et plus que vous ne le pensez, à la légalité !
Quand on revoit les événements d'Alger où il y a eu un entraînement sans aucun doute par certains éléments activistes de l'armée, il n'est pas moins vrai que l'armée n'a donné son accord à tout le mouvement que dans la mesure où elle a senti que par le consensus des partis à l'intérieur de la métropole c'était De Gaulle qui allait arriver au pouvoir par les voies légales.
L'armée tient plus que vous ne le pensez à la légalité républicaine, je le prétends. Vous ne voyez que quelques activistes, mais je suis sûr qu'il n'y a pas chez elle la volonté, comme certains le disent, de prendre le pouvoir et de mettre un général à l'instruction publique et un autre général aux travaux publics.
Et puis je voudrais indiquer que ce "non", s'il était majoritaire, ne devrait pas nous empêcher de marquer combien malgré notre opposition à la Constitution nous pensons que c'est elle seule qui peut nous permettre un cheminement ultérieur. Si nous ne faisons pas respecter la légalité républicaine, eh bien nous porterons comme les autres la responsabilité de l'aventure.
S'il y avait une majorité de "non", il retournerait à Colombey-les-Deux-Eglises, et alors la tâche du Parti Socialiste serait d'exiger que la Constitution soit appliquée, que l'intérim du chef d'état soit assuré par le Président du Sénat, et que les électeurs présidentiels soient convoqués au chef-lieu du département pour désigner un nouveau Président de la République. On obtiendrait à nouveau la désignation d'un Premier Ministre constituant son équipe et venant devant le Parlement de la République exposer sa politique.
Ah ! Cela vous parait très loin, je le vois. Vous dites : "Cela ne se passera pas comme cela !" Alors c'est grave, parce que vous reconnaissez que toute la politique qui a été menée jusqu'ici nous a mis à deux doigts de la guerre civile ! Vous pensez maintenant que vous êtes obligés de vous raccrocher à la politique personnelle du chef de l'État pour faire en sorte qu'un minimum de liberté soit maintenu !
Pour ma part, hier dans ma fédération, j'ai défendu une thèse particulière qui a été quelque peu travestie. En effet, j'ai dit : la Commission exécutive dit "non" au principe même du référendum car il a un caractère plébiscitaire. Et les

craintes que vous exprimez soulignent encore davantage ce caractère plébiscitaire.
J'ai fait d'ailleurs ratifier cette décision par le Congrès fédéral dimanche dernier, et à l'unanimité moins les voix de quatre délégués, le Congrès fédéral de la Somme a confirmé la décision de la Commission exécutive condamnant le caractère plébiscitaire du référendum.
Notre pensée, dans la Somme, c'est que nous aurions dû dire : nous ne voulons pas de ce référendum qui a un caractère plébiscitaire. Le pouvoir a toutes les possibilités de mener sa politique ; il a même pour l'Algérie les pouvoirs spéciaux qui lui ont été votés par le Parlement il y a moins d'un an. Qu'il en demande le renouvellement à l'Assemblée Nationale ! C'était la bonne formule, et il fallait ensuite dire : eh bien les électeurs voteront en toute conscience puisque c'est à eux que l'on fait appel par dessus la tête des partis et par dessus la tête des parlementaires.
Vous concevez comme cela, tout bonnement, que l'on puisse voter un référendum sur l'Algérie alors que les parlementaires n'ont pas été consultés et n'ont pas voté sur l'Algérie ? Je m'excuse du péché d'orgueil que je peux commettre, mais j'ai été pendant trois ans responsable au sein des gouvernements successifs des problèmes africains. Je n'ai jamais eu depuis 1958 à voter une fois vraiment sur la politique du gouvernement en Algérie ; à aucun moment je n'ai été interrogé.
Eh bien je crois, voyez-vous, qu'à partir du moment où le référendum est imposé ainsi, il prend un tout autre caractère. C'est une confiance que vous donnez à un homme, c'est le plébiscite
A partir du moment où le Congrès nous demande, acceptant par conséquent cette formule du référendum, de voter "oui" ou "non" ou "abstention", souffrez que n'acceptant pas le référendum pas plus que les républicains sous l'empire n'acceptaient le plébiscite, je réponde "non" personnellement à ce référendum imposé. Nous avons le devoir, si nous en sommes vraiment convaincus, de marquer notre opposition. "Non" au référendum, comme les républicains ont dit "non" au plébiscite à la veille du désastre de 70 !
(Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Defferre, je vous fais quelques communications.
Le Populaire de Paris paraîtra sur quatre pages demain matin vendredi, avec les comptes-rendus de décisions du Congrès. Les commandes sont reçues au stand du Populaire ; on y reçoit également les commandes pour la revue Socialiste.
La Commission nationale des femmes Socialistes se réunira cet après-midi à 14h45.
La parole est à Defferre, Bouches-du-Rhône, pour 20 minutes. Après lui, Dejean, Ariège, pour 12 minutes.

Gaston Defferre

Camarades, j'admire les camarades qui se sont déterminés facilement, et qui

semblent sans hésitation et très vite avoir choisi le sens du vote. D'ailleurs il semble que ce soit parmi les camarades qui ont choisi de voter "non" que les décisions aient été prises le plus vite et le plus facilement.
En ce qui concerne la fédération des Bouches-du-Rhône, les militants qui suivent les Congrès connaissent notre position. Nous sommes depuis longtemps pour la paix par la négociation en Algérie, et je dois dire que nous avons mûrement réfléchi avant de nos prononcer.
Mais si nous n'avions pas pris notre décision avant de venir au Congrès, il nous aurait suffi de suivre ces débats pour voir parfaitement clair et pour faire notre choix sinon sans hésitation, en tous cas avec la conviction que ce choix nous était dicté par les explications données à cette tribune par les camarades des différentes tendances du Parti.
En effet, camarades, depuis hier, alors que nous connaissons les uns et les autres les positions des camarades sur le fond du problème, alors que nous savons par exemple que des camarades comme Arthur Comte, comme Max Lejeune, ont sur le fond du problème algérien une position très différente de la nôtre, le document que j'ai ici et qui s'intitule "Manifeste de la Gauche", signé par Max Lejeune, André Morice et quelques autres, précise de façon très claire que ces camarades sont partisans de ce qu'ils appellent le maintien de l'Algérie dans la République française, c'est-à-dire qu'ils sont opposés à une politique libérale, à une politique d'évolution, et qu'ils n'acceptent pas éventuellement un des termes de l'auto-détermination, et même deux des termes de l'auto-détermination, c'est-à-dire la possibilité d'une Algérie algérienne unie à la France, mais ayant sa personnalité propre et sortie, par conséquent, de la République. Ils n'acceptent pas davantage - et nous ne le souhaitons pas non plus d'ailleurs - une Algérie purement et simplement indépendante, et même dans ce cas sans doute indépendante contre la France.
Il est donc absolument évident que les camarades qui, sur le fond, ont une position - je m'excuse, je n'ai pas l'intention d'être désagréable envers personne - de droite dans le Parti, ces camarades sont pour le "non". Il n'est pas nécessaire de regarder à l'extérieur du Parti. Je dirai tout à l'heure un mot de ce que je pense de la position d'extrême droite et du Parti Communiste. Il nous suffit de regarder à l'intérieur du Parti pour constater que ceux qui sont pour le maintien de l'Algérie dans la République française, c'est-à-dire en fait pour l'Algérie française, sont pour le "non".
Quand on n'est pas pour l'Algérie française, on doit donc de ce fait ne pas être pour le "non". Doit-on être pour le "oui" ? C'est la question qui se pose. C'est la question en particulier que se sont posés nos camarades Gazier et Pineau hier à cette tribune. Ils nous ont expliqué qu'ils n'étaient pas pour le "oui" ; mais ce qui est extrêmement important à mon avis, en tous cas pour un militant comme moi, ce qui est important étant donné l'estime que je porte à Gazier et à Pineau, c'est qu'ils ont bien précisé que s'ils n'étaient pas pour le "oui", ils n'étaient pas pour autant pour le "non" ; ils ont expliqué qu'ils étaient pour ce qu'ils appellent une "abstention active".
La vérité, c'est que le courant d'opinion que représentent Gazier et Pineau n'a

pas voulu se prononcer pour le "non". Ils étaient gênés, ils sentaient qu'en se prononçant pour la "non" ils risquaient de se fâcher avec des camarades qui, dans le Parti, sont pour une toute autre formule que celle qu'eux-mêmes préconisent pour la fin de la guerre d'Algérie.
Ils n'ont pas voulu se prononcer pour le "oui", et je vais dire pourquoi tout à l'heure, car j'ai le droit de dire comment j'ai compris leur intervention. Ils se sont prononcés pour l'abstention active. En vérité il s'agit là de camarades dont les positions sur le fond du problème se rapprochent beaucoup de celle des Bouches-du-Rhône puisqu'au dernier Congrès national nous avons voté ensemble.
Mais il est incontestable que quand il s'agit de répondre "oui" ou "non" à un référendum ces camarades n'oublient pas qu'en 1956 ils ont voté "non" à la Constitution alors que nous avons voté "oui" à cette Constitution dans les Bouches-du-Rhône. Le choix qu'ils ont fait est dicté non seulement par des préoccupations qui concernent la politique algérienne, mais il est dicté aussi par d'autres préoccupations de politique générale ; ils nous l'ont d'ailleurs dit à cette tribune, préoccupations qui concernent notamment la façon dont fonctionnent les institutions ou la politique génère le du gouvernement.
Il n'est donc pas nécessaire d'aller chercher à l'extérieur du Parti, mais je crois qu'il est tout de même intéressant de voir un peu ce qui se passe autour de nous. On a dit que nous n'avions pas le droit d'employer l'argument qui consiste à déclarer que la Droite et le Parti Communiste votent "non", et que c'est peut-être une raison pour nous de voter "non". Mais enfin, camarades, voyons un peu les raisons qui poussent la Droite à voter "non". Ce qui est intéressant, ce n'est pas seulement de savoir ce qu'elle votera, ce sont les raisons qui la poussent à voter "non". Il est absolument évident que si le Président de la République avait préconisé la politique de l'Algérie française, les hommes de Droite auraient complètement oublié les scrupules républicains dont ils font état à l'heure actuelle et que ces hommes de Droite applaudiraient le Président de la République, d'autant plus d'ailleurs qu'il se montrerait moins démocrate.
(Applaudissements)
En ce qui me concerne, je voudrais dire que je ne considère pas que la caution républicaine de certains hommes de Droite soit suffisante pour entraîner mon adhésion à leur thèse. La vérité, c'est qu'ils sont contre parce qu'ils sont contre la politique algérienne du Président de la République, parce qu'ils la trouvent trop libérale. Voilà la vérité !
Cela, camarades, c'est un argument dont nous devons tenir compte, et même dont nous avons le droit de tenir compte.
En ce qui concerne les Communistes, nous connaissons leur position ; nous savons parfaitement qu'ils sont toujours, quand ils ne sont pas au pouvoir, partisans de tout ce qui peut affaiblir la France. J'ajoute qu'eux aussi ont voté "non" au premier référendum, et qu'ils espèrent un jour cueillir le fruit de leur opposition formelle à toute la politique gouvernementale. Ils savent - et peut-être ne se trompent-ils pas - que dans l'opinion publique ce qui est compris, ce sont les idées simples et toujours répétées, et qu'à partir du moment où ils ont voté

"non", en répétant leur "non" ils ont plus de chances d'être compris que si aujourd'hui ils prononçaient un "oui" ou s'ils étaient partisans de l'abstention.
Mais voyez-vous, camarades, ce qui est important c'est qu'on ne nous dise pas que nous n'avons pas le droit d'utiliser cet argument sous prétexte qu'au Parlement il nous arrive de mêler notre bulletin avec ceux de l'extrême droite et de l'extrême gauche, comme par exemple à l'occasion du vote sur la force de frappe. Bien sûr, nous l'avons fait. Je vais plus loin : je suis sur que cela nous arrivera encore, et je n'accepte pas qu'on nous oppose cet argument.
Au delà de ce Congrès je voudrais, si c'est possible, m'adresser à ceux qui nous font cette critique, c'est-à-dire aux hommes de la Droite et surtout aux hommes de l'UNR qui nous disent : "Mais comment ? Vous mêlez vos bulletins à ceux des Communistes et à ceux des adversaires du régime ?"
Mais enfin, est-ce que pendant des années cela n1ià pas été le jeu du RPF ? Est-ce que pendant des années le RPF et l'extrême droite n'ont pas additionné leurs voix avec ceux des Communistes pour saper la 4ème République et pour venir à bout des institutions de la 4ème République ? Alors eux en tous cas n'ont pas le droit de nous dire cela !
En ce qui concerne les camarades du Parti, je voudrais être plus nuancé. Ils me disent : "Vous n'avez pas le droit d'invoquer cet argument." Je voudrais attirer l'attention sur les conditions dans lesquelles nous l'invoquons quand nous votons contre la force de frappe, par exemple, ou quand nous votons contre le budget. Nous émettons un vote à caractère purement négatif, c'est-à-dire que nous disons : "Nous ne voulons pas de la force de frappe", ou "Nous ne voulons pas du budget."
Aujourd'hui, ce que nous voudrions, c'est que le Congrès émette un vote positif. Ce n'est pas la même chose aujourd'hui ; nous disons : "Nous voulons l'auto-détermination, et mieux encore, nous voulons la paix négociée en Algérie". Par conséquent, la situation n'est pas la même. Il ne s'agit pas de rejeter purement et simplement quelque chose pour un projet contre lequel tout le Parti s'élève, il s'agit su contraire de choisir une politique, et de savoir comment et avec qui cette politique devra se faire.
Par conséquent les conditions politiques du choix que nous avons à faire aujourd'hui ne sont pas du tout les mêmes que celles des choix que nous avons à faire parfois au Parlement quand nous décidons de repousser un projet, et que dans ces conditions nous acceptons de mêler nos voix à celles de l'extrême droite ou à celles des Communistes.
Je voudrais, camarades, revenir maintenant à ce que je disais su commencement. Tout à l'heure je disais : nous avons réfléchi mûrement dans notre fédération avant de nous prononcer, car nous sommes assez objectifs pour nous rendra compte qu'il peut y avoir des raisons de voter pour le "non". Nous avons examiné ces raisons.
Nous ne sommes pas de ceux qui, ayant fait leur choix, ferment les yeux et les oreilles à tous les arguments de leurs adversaires. Bien sûr, il y avait des raisons pour voter "non". D'abord une raison qui tient au référendum : on l'a dit, il y a deux questions et une réponse ; c'est gênant et c'est désagréable. Bien sûr, nous

préférerions nous aussi qu'il y ait deux questions et deux réponses, et nous avons le droit et même le devoir de le dire.
Il y a une autre raison, de politique générale. Nous savons qu'en votant oui, nous courons le risque d'être déçus. Nous n'avons pas oublié qu'après avoir accordé toute notre confiance à De Gaulle, notamment au mois de janvier 1960, nous avons été déçus, après les émeutes d'Alger. Nous n'avons pas oublié non plus que nous avons été déçus par Melun et par son échec.
Mes camarades, quand on a à faire un choix, il faut peser les arguments et savoir ceux qui sont les plus importants. Est-ce que les arguments en faveur du non, qui existent - c'est vrai, il y en a, il ne faut pas le nier - est-ce que ces arguments sont plus forts que les arguments en faveur du oui ? C'est cela la véritable question car en politique, quand il faut choisir, bien souvent, on n'a pas à choisir entre une bonne solution qui est excellente, et une mauvaise solution qui est totalement mauvaise. Il faut souvent choisir entre deux solutions dont l'une n'est pas parfaite et dont l'autre est plus mauvaise encore. Eh bien, quand on pèse les arguments entre le non et le oui, on s'aperçoit que les arguments qui pèsent en faveur du oui sont incontestablement plus forts et, à mon avis - je m'excuse de le dire - plus sérieux que ceux qui pèsent en faveur du non.
Je voudrais examiner maintenant quelques-uns de ces arguments.
D'abord, je sais que les camarades qui se sont prononcés ici, dans le Congrès, pour le non - mais ce n'est pas le cas dans tout le pays et dans les autres formations politiques - ces camarades souhaitent que le nom l'emporte dans le Parti. Mais, camarades, soyons logiques et poussons notre raisonnement jusqu'au bout. Quand on est partisan d'une réponse, notamment à un référendum, il faut avoir le courage non seulement de défendre sa position à l'intérieur du Parti, mais aussi d'aller jusqu'au bout de son raisonnement. Il faut souhaiter que la position que l'on prend l'emporte dans son parti et dans le pays. Par conséquent, les partisans du non doivent aller jusqu'au bout de leur raisonnement et doivent imaginer la situation dans laquelle nous serions, ou nous serons, si une majorité de non se dégageait du vote qui sera émis par le pays le 8 janvier. Voilà, camarades, comment la question doit être posée.
(Applaudissements)
Il ne suffit pas de dire : nous sommes pour le non parce que nous voyons des objections au oui. Il faut aussi réfléchir à ce qui se passerait si le non l'emportait dans le pays.
Camarades, la situation, quelques jours après que le référendum ait été décidé par le gouvernement, est maintenant claire. Certes, il y a deux questions. La première concerne l'auto-détermination. La deuxième concerne l'organisation des pouvoirs provisoires en Algérie. Personnellement, je l'ai dit, je l'ai écrit, je suis un adversaire de l'organisation d'un pouvoir exécutif algérien sans le FLN car je crains que cela conduise à l'indépendance de l'Algérie contre la France. Mais aujourd'hui, camarades, quelques jours après que le gouvernement ait lancé le référendum, la situation politique s'est déjà considérablement éclaircie. Aujourd'hui, tout le monde sait dans l'opinion que la vraie question qui est posée, c'est de savoir si on approuve le Président de la République de s'engager

dans la politique d'auto-détermination - et je vais plus loin - même avec la force qu'il tirera du référendum, de proclamer un cessez-le-feu et de s'engager dans la politique de la négociation. Et ce n'est pas moi, camarades, qui l'ai inventé. Vous avez lu les journaux comme moi. Hier soir, Paris-Presse, qui est un journal modéré, titrait sur huit colonnes : "De Gaulle est prêt au cessez-le-feu, il engagera la négociation politique dès la fin des ultimes accrochages".
Je ne sais pas si De Gaulle le fera, camarades. Je ne suis pas dans ses confidences. Hier, on a parlé des confidences de De Gaulle, mais je crois beaucoup plus qu'aux confidences, aux données d'une situation politique. Si les non l'emportent, il est absolument évident que c'est la politique libérale en Algérie qui est condamnée et que De Gaulle ne pourra pas poursuivre la politique d'auto-détermination, et encore moins s'engager dans une politique de négociation. Cela, c'est évident.
Si les oui l'emportent, De Gaulle pourra poursuivre la politique d'auto-détermination et pourra même à ce moment-là avoir le crédit, l'autorité nécessaires pour faire ce que le Parti, lui, a demandé, - je ne parle pas de la solution des Bouches-des-Rhône, ou de ma position personnelle - ce que le Parti, lui, a demandé, c'est-à-dire engager en même temps la négociation sur le cessez-le-feu et sur des garanties de l'auto-détermination.
Aujourd'hui, quinze jours après le référendum lancé dans le public, c'est clair, c'est évident, personne ne peut le contester et nos camarades qui sont partisans du non sont partisans du non parce qu'ils ne veulent pas que De Gaulle engage la négociation, parce qu'ils veulent que l'Algérie reste dans la République.
Par conséquent, en résumé, mes camarades, et de façon succincte, peut-être un peu simpliste, mais c'est évident et personne ne peut le contester, voter oui, c'est voter pour une politique libérale en Algérie. Voter non, c'est voter pour l'Algérie française. Et si les non l'emportaient, la politique libérale en Algérie serait condamnée. Elle ne pourrait pas être poursuivie. Ce serait le retour, camarades, à la politique de l'Algérie française.
(Applaudissements)
Mais, camarades, il y a d'autres arguments en faveur du non. Tout à l'heure, Max Lejeune a dit : "Vous n'avez pas le droit de déclarer que voter non, c'est ouvrir la porte à l'aventure politique". Pourtant, camarades, nous savons que si nous votons non - et les camarades qui regretteront Monsieur Michel Debré ne seront pas très nombreux, je crois - le chef de l'état sera obligé d'abandonner le pouvoir et il y aura une vacance du pouvoir.
Max Lejeune nous dit : "imaginez que De Gaulle meurt". Eh bien ! Je m'excuse de dire à Max que la situation n'est pas du tout la même. Si De Gaulle mourait demain, je crois que les choses ne seraient d'ailleurs pas simples et que cela ne faciliterait pas le règlement du problème algérien, mais ceci dit, si De Gaulle mourait, cela n'aurait pas du tout le même sens que s'il y avait un vote négatif au référendum. S'il y a un vote négatif au référendum, cela veut dire que la politique libérale en Algérie est condamnée. Si De Gaulle mourait demain, cela ne veut pas dire que la politique libérale en Algérie est condamnée. Ce n'est pas la même chose, camarades. Je m'excuse de le dire.

(Applaudissements)
Et ici, je voudrais dire un mot de l'armée. Hier, je crois que c'est notre ami Gazier qui a dit que l'armée était obéissante. Je crois que c'est l'expression qu'il a employée. Personnellement, je suis de ces qui pensent qu'il faut faire des distinctions et qu'il ne faut pas condamner en bloc l'armée.
Il y a dans l'armée de bons éléments. Il y en a certainement d'autres qui sont, au contraire, des éléments très fascistes.
Je voudrais raconter une anecdote très significative. À Alger, le fameux dimanche où on a tiré sur les musulmans, on avait chargé les CRS de tenir les musulmans. Il y avait là un certain nombre d'officiers de CRS. L'anecdote que je raconte, je ne suis pas le seul à la connaître ; elle a été vérifiée et elle m'a été rapportée par quelqu'un qui venait d'Alger. Les officiers CRS, dans la matinée, ont reçu la visite d'un colonel de parachutistes, qui est venu donner l'ordre à l'officier CRS de quitter les lieux, en disant : "Les parachutistes vont assurer l'ordre", et la vérité, c'est que les parachutistes voulaient tirer sur les musulmans. Heureusement que ces officiers CRS étaient des hommes décidés et courageux ; ils ont refusé, malgré la menace - car l'officier de parachutistes est allé jusqu'à menacer les officiers CRS de sa mitraillette. Une heure après, un commandant de parachutistes est venu, avec cette fois un ordre de mission, car l'officier CRS avait répondu : "Moi, je ne m'en irai, je ne renoncerai à assurer l'ordre que si vous m'apportez un ordre émanant du général Untel, dont je dépens." Une heure après, un commandant de parachutistes est arrivé, avec un ordre signé du général Untel, mais c'était un faux ordre. On avait coupé - et là, camarades, je parle sous le contrôle de camarades qui savent que ce que je dis est exact et que je n'invente rien - on avait coupé en deux un ordre de mission. On avait pris l'en-tête du général ; on avait pris la signature du général. On avait simplement substitué au milieu un texte qui ne correspondait pas à la réalité. Les CRS ont encore refusé de partir. Pour finir, un capitaine de parachutistes est encore venu essayer, et après la troisième tentative, les parachutistes ont renoncé, mais s'ils avaient réussi, camarades, si au lieu de tomber sur des CRS qui étaient des hommes conscients de leur devoir, des hommes courageux, ils étaient tombés sur des hommes qui se laissent impressionner, il est évident qu'il y aurait eu un bain de sang et que ce n'est pas 150 tués qu'il y aurait eu, mais des milliers ; une situation irréversible aurait été créée, la situation que cherchaient à créer les ultras en Algérie, quand ils ont provoqué les accidents qui ont eu pour résultat la réaction des musulmans.
Alors, camarades, en ce qui concerne l'armée, je me permets de dire que voter oui nous donne sinon la certitude, en tous cas l'assurance que cela amènera l'armée à se plier à la volonté du chef de l'État et à appliquer une politique libérale en Algérie, tandis que voter non, cela aurait la signification d'un vote pour l'Algérie française et amènerait incontestablement une partie de l'armée - je ne dis pas toute l'armée - à tenter de se rebeller, et peut-être à passer outre à ce fameux principe dont nous parlait tout à l'heure Max Lejeune, de l'unité de l'armée. Nous risquerions alors de nous trouver dans une situation qui serait loin d'être une situation agréable.

Je voudrais, camarades, conclure en disant que, dans notre fédération, nous avons décidé de voter oui, mais que nous voudrions que notre oui ait un sens différent de celui qui a été donné à ce oui par l'UNR, qui a accepté un oui inconditionné, ou par le MRP. Nous voudrions que notre oui ait le sens d'un oui à la paix par la négociation. Je ne veux pas développer décidément ma pensée ; je l'aurais fait si j'en avais eu le temps. Nous voudrions que notre oui ait un sens clair. Quand nous avons voté oui lors de la Constitution, nous avons donné à notre oui un sens clair ; nous devons le faire encore aujourd'hui, car si dans l'avenir, notre oui ne permettait pas au pouvoir de s'engager dans la voie que nous souhaitons, ou si le pouvoir refusait de s'engager dans la voie que nous souhaitons, en ayant donné à notre oui un sens politique parfaitement clair, nous aurions alors le droit d'aller dire au chef de l'État qu'en votant oui, et qu'en lui faisant confiance, ce n'est pas seulement à sa personne, mais c'est à une politique que nous avons répondu le 8 janvier.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Dejean, pour 12 minutes. Il n'est pas là ? Bien. La parole est alors à Leenhardt, Bouches-du-Rhône, pour 25 minutes.

Francis Leenhardt

Camarades, hier, Gazier nous a expliqué qu'il était difficile de dire oui. Ce matin, je voudrais vous expliquer qu'il est plus difficile de dire non. Bien sûr, je mets à part les camarades, qui tels Lamousse, Lejeune, nient à l'origine de la rébellion qu'il y ait la misère, l'exploitation... (mouvements divers)... les humiliations...

Max Lejeune - Ah non ! Non ! On a toujours dit le contraire !

Francis Leenhardt - Je ne vous ai pas interrompu quand vous étiez à la tribune ! Mais vous n'avez qu'un mot à la bouche, celui de la guerre subversive. Vous dites que là-bas, nous faisons le combat pour l'occident, contre le Communisme mondial.
(Mouvements divers)
Enfin, je vis suffisamment la vie du groupe, étant son Président, pour connaître votre pensée !

Max Lejeune - Mais je ne te permets pas...

Le président - Tu n'as pas la parole pour le moment.

Max Lejeune - ... de dire que j'accepte la misère et tout ce qui s'ensuit ! Je suis un des premiers à l'avoir dit dans le Parti !

Francis Leenhardt - ... maintenir l'Algérie dans la République, même au prix de la prolongation indéfinie des combats. Nous avons même vu récemment à Alger

Fondation Jean-Jaurès

des hommes qui voulaient la maintenir dans la République, à coups de 7/65 ! Il est difficile de dire non si on apprécie exactement les dangers qui sont en présence. Gazier est conduit à nier le danger activiste et le danger fasciste. Pratiquement, il rejoint la motion de la Haute-Vienne, dans laquelle nous lisons : "Le risque d'un fascisme appuyé sur l'armée n'existe plus. Le danger - dit la motion de la Haute-Vienne - c'est un pouvoir personnel, sans limite ni contrôle." Or, nous avons assisté en janvier dernier à un clash de huit jours, avec des barricades, avec 20 morts, simplement parce que De Gaulle avait osé prononcer le mot de "auto-détermination". Plus récemment, au début de ce mois, nous avons assisté à un clash de cinq jours, 120 morts, parce que De Gaulle avait osé parler de "République algérienne" et faire un référendum pour rendre définitive la décision d'autodétermination, en attendant le clash, autrement plus grave, qui est probable quand le général De Gaulle voudra passer à la négociation. Vous avez des yeux pour ne pas voir, et des oreilles pour ne pas entendre !

A Marseille, nous avons même pu lire dans un journal, le journal Communiste "La Marseillaise", que les émeutes avaient été organisées par De Gaulle, en vertu d'un scénario tendant à faire des ultras un épouvantail pour rendre le vote du référendum plus facile.

Un homme comme Mitterrand, qui est probablement mieux informé, tout en étant partisan du non, disait récemment dans une conférence, en parlant de la démarche louvoyante du général De Gaulle :

"Il serait injuste d'oublier le contexte, insoumission de l'armée, complot permanent des activistes, arrogance du GPRA, pression de l'ONU, etc. et parlant de l'armée, il disait très justement : "Elle mérite des ménagements, car elle remplit sa tâche avec courage et en bien des domaines, avec de réels succès. Aucune subtilité ne sera donc excessive qui permettra d'amener l'armée à évoluer peu à peu de l'Algérie française à l'Algérie algérienne. L'auto-détermination passe encore, mais - disait Mitterrand - la négociation ferait sauter le baril de poudre. L'argument, concluait-il, n'est pas négligeable".

Alors, je veux simplement dire à ceux de nos camarades qui nous proposent l'abstention même active : c'est une position qui n'est logique que si on met sur le même pied le danger ultra et le danger gaulliste, puisqu'on s'en remet à d'autres de ce soin de faire l'option finale.

Il est difficile aussi de dire non en criant au plébiscite, car nous avons admis que, sur l'Algérie, De Gaulle soit l'inventeur, le conducteur de la politique et nous y avons applaudi à plusieurs reprises, au moment où au lieu de garder à cette politique un caractère personnel et n'engageant que lui, il veut, par un référendum en quelque sorte, la dépersonnaliser et en faire une politique adoptée par la nation et qui ne sera plus à la merci d'un attentat ou d'un infarctus. Il est difficile de parler aussi d'approbation vague et globale, comme l'a dit Gazier hier, quand il s'agit d'un texte de loi limité, précis, technique. Ramadier, dans un article du 8 décembre, disait à ce sujet :

"Ce cadre précis enlève au référendum la portée uniquement politique que certains voulaient y voir. Il ne s'agit pas de renouveler la confiance au régime ou à son président. Rien n'empêche le Parlement de renverser le gouvernement au

lendemain du vote populaire, ni le président de dissoudre l'Assemblée Nationale ; au bout du compte, le référendum n'a pas d'autre objet que de faire une loi".
Alors, vous pensez vraiment que ce référendum est inutile ? Vous dites : il a tous les pouvoirs ; il en veut encore plus. Et pourtant, est-ce que son pouvoir ne rencontre pas de très grands obstacles ? Est-ce que l'application de sa politique n'est pas tenue en échec depuis de longs mois ? Et si cet appel au peuple était un aveu de sa faiblesse, de la paralysie dans laquelle il est tenu, et si c'était l'aveu qu'il n'y arrive pas tout seul ? Que le fardeau est trop lourd ?
Je n'ai pu m'empêcher d'être frappé quand, dans une récente tournée en province, je l'ai entendu dire, à lui, ce grand orgueilleux : "Français, aidez-moi".
Il est bien difficile de refuser cette aide. La procédure suivie sur le plan parlementaire a été irréprochable : dépôt du texte pendant la session ; débat qui permettait aux citoyens de voir ce que pensent leurs représentants, et possibilité de motion de censure avant la fin de la session qui aurait empêché le référendum d'avoir lieu.
Pour ma part, pour conclure sur ce point, je voudrais dire ici que je me refuse à m'associer à la condamnation pour l'avenir de toute procédure de référendum et à briser une arme qui, un jour, pourra nous servir.
(Applaudissements)
Notre ami Courrière, l'autre jour, au Sénat, évoquant ce problème, rappelait que Léon Blum n'avait pas fait d'objection de principe à la procédure du référendum, mais comment ne pas voir qu'il pourrait servir à remédier à l'endettement des partis qui est la caractéristique du système français ? Comment ne pas voir qu'il pourrait remédier aux inconvénients du scrutin majoritaire, parce qu'il nous permet de retrouver la proportionnelle, dans une consultation qui, à cet égard, devient plus fidèle ? Comment ne pas voir aussi que, dans l'avenir, si à la faveur d'une retouche constitutionnelle, on pouvait y inscrire la matière scolaire, par exemple, la matière des nationalisations, cela nous permettrait d'utiliser sans négociation ni contre-partie les bulletins des Communistes qui représentent le quart de l'électorat de la nation ? Je ne vois pas pourquoi nous voudrions garder un monopole absolu aux parlementaires. Je crois à l'effet éducatif du référendum, à son effet de propagande. Oh ! Bien sûr, pas dans la conception du pouvoir ! Je sais très bien que je vais être hérissé par les méthodes qui seront employées à la radio, à la télévision ou par affiches, dans le pays. Je suis hérissé par avance, mais il y a quand même une autre conception possible, et dans ce pays, qui est caractérisé par une telle indifférence des citoyens à la chose publique, comment ne pas songer au moyen qu'il y a là d'intéresser la population et de fabriquer des citoyens ? Nous ne sommes pas obligés de vivre sur de vieilles idées et, pour ma part, je souhaiterais que ce problème soit mis à l'étude.
Il est difficile aussi de dire non, camarades, pour la simple raison qu'il y a un article 2, dont le Parti Communiste dit qu'il viole l'auto-détermination, dont Gazier et Pineau ont dit qu'il supprime l'éventail complet de l'auto-détermination, dont les partisans de l'Algérie disent qu'il est la pré-

détermination. Je rappelle que personne dans le Parti, en tous cas que ni Gazier, ni Pineau n'ont protesté lorsque De Gaulle a marqué sa préférence pour l'association et que nos Congrès ont largement retenu cette préférence qu'ils avaient eue avant lui.
Je crois que cet article peut être interprété de plusieurs façons, interprété comme statut octroyé, comme recherche d'un Bao-Daï, comme recherche d'une troisième forme. Je crois que De Gaulle y a pensé. Je doute qu'il y croit encore après le voyage qu'il a fait en Algérie.
Il y a une autre interprétation, De Gaulle chercherait à faire un exécutif pour le charger ensuite de négocier avec le FLN, pensant que cette voie serait moins difficile.
Il y a une autre interprétation, De Gaulle penserait, par la création d'exécutifs régionaux, à l'amorce de la solution du partage. Nous pensons tous de la même façon sur le partage, mais est-ce que le partage ne constitue pas un atout dans la négociation ?
Il y a enfin une autre interprétation qui est la mienne, et j'y tiens suffisamment pour ne pas regretter la manière un peu tordue dont est posé le problème de référendum. De Gaulle nous a habitués à des façons un peu tordues, un peu tortueuses. Ma profonde conviction c'est que De Gaulle ne sait pas encore s'il ira à une auto-détermination à trois options : francisation, association, indépendance, ou s'il cherchera un accord direct sur un statut d'association.
Ma conviction, c'est qu'il veut être autorisé par avance à aller dans une voie ou dans l'autre. Avec l'article 2 il fait approuver, dès aujourd'hui et par avance indirectement, un statut d'association. Du moment que l'on l'autorise à l'utiliser à titre provisoire, on ne pourra pas lui contester le jour où il tenterait d'en faire le contenu d'un accord. Alors, le Parti Socialiste serait par avance contre l'association ? Ce serait logique pour le Parti Communiste puisqu'il se désintéresse totalement du sort des français qui sont là-bas et des musulmans qui nous ont fait confiance. Ce serait logique aussi pour les partisans de l'Algérie française, mais pour nous, pouvons-nous nous dresser contre une procédure qui réalise cette approximation par avance d'une solution que nous préconisons depuis longtemps ? Et le Parti serait opposé aussi à un accord négocié sur un statut ?
Depuis quatre ans, la fédération des Bouches-du-Rhône avec Defferre a soutenu l'idée qu'il y avait de tels aléas à une consultation générale, à des élections, où mène à l'auto-détermination à trois branches, - il est difficile de concevoir comment cela pourrait se passer après six ans de guerre - que nous étions convaincus que la solution n'était pas l'auto-détermination, c'était un accord sur un statut qui serait ensuite soumis d'un commun accord par le gouvernement, par le GPRA, aux populations, ce qui permettait à l'armée dans ces conditions de rester sur place, sans aucune contestation. Ce qui nous apparaît souhaitable.
Mais, le dernier Congrès du Parti ne s'est-il pas rallié dans une mesure très précise, qui est différente, je l'accorde, de la proposition des Bouches-du-Rhône, mais qui est très précise, je cite : "Il est, pour le Parti, évident que si une solution en ce sens commune au gouvernement français et aux autres partis intéressés

pouvait être élaborée, l'exercice de l'auto-détermination finale, en serait facilitée".
Nous n'avons donc pas le droit de fermer cette voie si De Gaulle se la réserve. Gazier a beaucoup insisté. Il n'est pas le seul. Nous voyons à gauche un certain nombre d'hommes se dresser dans le même sens en disant : "Il fallait, si on voulait les choses honnêtement, efficacement, il fallait inclure la négociation des garanties dans le référendum." Cela avait un sens, cela lui donnait un mandat, cela l'aidait à aller en avant. Mais, camarades, est-ce que c'est possible ?
La Gauche n'est-elle pas totalement divisée sur la question ? S'il précisait, il n'aurait plus de majorité. Il y a ceux qui sont partisans de négocier avec le seul FLN, ceux qui sont profondément opposés - et c'est jusqu'à présent la thèse officielle du Parti - à une négociation sur les garanties qui n'impliqueraient pas la présence de toutes les autres tendances algériennes. Il ne pouvait donc pas faire cette option. Et si, par le référendum, vous lui donniez l'obligation de négocier, croyez-vous que vous aidez un homme dans une négociation quand il est officiellement obligé ? Cette obligation de négociation n'aboutit pas à une obligation de céder. On parle des négociations de garanties comme si c'était une chose facile, comme si on pouvait réaliser facilement un accord avec le FLN sur les garanties de l'auto-détermination, mais on est drôlement silencieux sur le contenu de ces garanties et je n'ai vu aucun orateur de la gauche, m'expliquer ce que l'on pouvait donner comme garanties et me préciser en particulier sa pensée sur le seul point qu'il est intéressant de savoir : s'il accepterait que l'armée n'y soit plus, alors que nous voyons bien, par les récents événements, que ce serait impensable sans l'armée.
Non, nous avons une divergence sérieuse avec De Gaulle c'est l'histoire du "couteau laissé au vestiaire". Mais, il n'est pas possible qu'il ne se rende pas compte que c'est l'impasse. Et quand on étudie les discours de De Gaulle, on a l'impression - oui Arthur Comte, tu avais raison de le dire - qu'il fait chaque fois un pas en avant, et je ne suis pas de ceux qui s'en plaignent. Oui, il fait un pas en avant, le "couteau au vestiaire" c'est un moment de la pensée de De Gaulle, un moment où il a senti qu'il ne pouvait pas faire passer quelque chose qui irait plus loin.
Je suis convaincu qu'il est conscient de l'impasse, car elle est éclatante et je n'en veux pour preuve que son discours du 4 novembre, dans lequel il a dit cette chose étonnante à laquelle Defferre faisait allusion tout à l'heure : "On peut envisager qu'un jour nous décidions d'interrompre l'emploi des armes en Algérie".
Enfin, il est difficile de dire non quand De Gaulle fait, en fait, notre politique.
Il est difficile de dire non quels que soient nos désaccords sur tous les autres domaines. Il fait notre politique parce qu'il parle de la décolonisation dans les mêmes termes qu'en parler depuis longtemps les Socialistes.
Nous avons opté, je suis de ceux qui ont opté pour le oui en 1958, malgré les lacunes de la Constitution, à cause de son orientation libérale. Nous l'avons attaqué ensuite parce qu'il refusait de prononcer le mot "intégration". Nous l'avons vu attaqué. Nous l'avons vu ensuite lancer le mot "auto-détermination"

et là, camarades, il est allé plus loin que nous, car dans le triptyque nous arrivions à une négociation, mais dans la négociation, nous ne nous engagions pas à accepter éventuellement l'indépendance. Une négociation ne nous plaçait pas dans la même position que l'auto-détermination.
Ensuite, il a pris position pour l'association et nous y avons applaudi, et c'était déjà dans nos motions de Congrès.
Ensuite, il a parlé de République algérienne, vous me direz "ce sont des discours". Oui, des discours qui soulèvent des émeutes, vous me direz qu'il n'y a pas d'acte. Vous croyez vraiment que ce qu'il a réalisé pour émanciper les peuples africains et conserver des liens avec eux dans l'amitié, ce ne sont pas des actes ? Vous croyez que ce qu'il a fait pendant deux ans pour faire évoluer une opinion française qui était tellement en retard sur la décolonisation, ce n'est pas un acte ? Vous croyez que ces mutations qui ont fait tant de remous dans l'armée, ce ne sont pas des actes ? Vous croyez que l'appel, le premier appel à la rébellion qui date de la période précédant les élections législatives de 1958, conférence de presse du 23 octobre 1958 appelant les chefs de la rébellion à venir à Paris, ce n'est pas un acte ?
Vous pensez que l'appel du 14 juin, qui a abouti à Melun, n'était pas un acte ?
Mon opinion sur Melun, c'est que certes, De Gaulle a de très grandes responsabilités. Il pensait probablement, quand il a lancé l'invitation, pouvoir aller jusqu'au bout, et il s'est peut-être rendu compte qu'il était trop près du baril de poudre. C'est difficile de dire que cet homme manque de courage. Il a bien d'autres défauts nui nous sont familiers, je ne crois pas que ce soit la dominante de son caractère, et si sa route est faite en zig-zags c'est peut-être que s'il allait tout droit, il n'irait pas bien loin avant d'être arrêté par une explosion.
Au fond, ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que nous ne nous rendions pas compte que tous ses compagnons du 13 mai sont aujourd'hui contre lui, ou tout du moins la grande majorité d'entre eux, et c'est la preuve par conséquent que ce n'est pas nous qui sommes dupés, c'est la preuve aussi qu'il est faux de dire que De Gaulle n'a rien fait. Mais il fait ce qu'il peut, en progressant chaque jour davantage. Je pense, et c'est ma conclusion puisque l'on m'informe que je n'ai plus que deux minutes, qu'il en a fait assez pour que nous soyons encore justifiés à miser sur lui, pour régler le conflit algérien.
Nous n'avons aucune certitude qu'il y parvienne certainement et dans la campagne que nous ferons, il faudra que nous soyons sincères à ce sujet. Nous n'avons aucune certitude, mais ce qu'il a tenté nous autorise à espérer, tandis que votre non, brise toute espérance. Et votre non, nous couperait aussi des Républiques africaines d'expression - française qui espèrent elles aussi et qui travaillent à la reprise des contacts.
(Applaudissements)
À l'heure où la politique algérienne de De Gaulle est dénoncée comme illégale, illégitime, comme inconstitutionnelle et comme ouvrant le droit sacré à l'insurrection, à l'heure où certains prétendent régler les divergences entre Français par les mitraillettes, vous refuseriez vos bulletins pour aider l'homme qui veut briser les résistances factieuses que les votes du Parlement n'ont pas

réussi, jusqu'à présent, à briser ? C'est impensable, et quels que soient nos désaccords sur tous les autres plans, je souhaite que nous nous battions pour un oui qui soit assez important pour faire impression sur les ultras et aussi sur le FLN, et sur l'étranger. Je souhaite que nous nous battions pour un oui qui augmente les chances delà paix en Algérie et qui préserve aussi la paix entre français.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, Nottebart, dernier orateur inscrit ayant renoncé à la parole, c'est Guy Mollet qui l'a.
(Applaudissements)

Guy Mollet

(Applaudissements)
Mes chers camarades.
Avant d'en venir à une étude des arguments utilisés et à ma propre conclusion, je voudrais d'abord faire un bref retour sur les événements récents, leurs causes et à mon avis, leurs conséquences.
Leurs causes d'abord. Eh bien sûr, il y a l'ensemble du problème algérien, mais il y a tout de même eu des faits dûs à des erreurs immédiates. Dans ce domaine je crois qu'il y a eu des apprentis-sorciers. Les plus gravement responsables, les premiers dans le temps, mais les premiers aussi par la gravité de leurs fautes, sont de toute évidence les activistes, les ultras. L'objet de leurs manifestations en Algérie était clair. Il fallait absolument par la violence, à la fois empêcher la poursuite de la politique algérienne définie par De Gaulle et le pouvoir, mais aussi, et ils ne s'en cachaient guère, faire disparaître tous vestiges d'un régime républicain et démocratique en France.
Ils n'ont pas réussi cette fois, c'est un élément important à retenir, à entraîner, comme ce fut le fait souvent, la grande majorité de la population.
Ce que nous avons pu savoir de la presse, ou d'une radio, d'une télévision, trop contrôlées, c'est qu'il y aurait eu dans Alger par exemple, de 10 à 15 000 manifestants. Nous sommes loin des grandes manifestations, mais ils substituaient la violence à l'enthousiasme du nombre et ils sont les premiers responsables.
Il en est peut-être d'autres. Je sais que les thèses officielles aujourd'hui soutiennent qu'en face il n'y a pas eu d'erreur. Je sais que l'on soutient aujourd'hui qu'il est inexact que dans certains milieux on ait essayé de faire sortir les musulmans.
On s'est tellement habitués dans ce pays à utiliser les musulmans, à les promener en camion, à leur donner des pancartes et à les faire promener, à leur enseigner des cris, des slogans qu'on leur demandait de répéter, que je crains fort que cette fois aussi il y ait eu dans ce domaine des apprentis-sorciers.
La tentation est forte, je le sais par expérience personnelle, car un jour on me l'a proposé, de dire qu'en face des manifestations activistes, il fallait faire sortir la Casbah. Je le sais pour l'avoir refusé, et je crains que certains aient été tentés,

Fondation Jean-Jaurès

j'ai même l'impression que l'opération a réussi dans le bled, et que l'on a vu les mènes manifestants qui, il y a un an, promenaient des pancartes "Algérie française" et "Vive De Gaulle", ressortir aujourd'hui aux mornes cris de "Vive De Gaulle" mais avec mes pancartes qui portaient, cette fois, d'autres slogans "Algérie algérienne" au départ.
Si cela s'est passé comme cela, et je le crains, ces apprentis-sorciers ignorent tout de la guerre révolutionnaire et ignorent qu'il suffit d'une équipe qui, elle, a des slogans et des mobiles pour fournir à une foule les slogans qu'elle va dire.
Je crains qu'il y ait eu dans ce domaine aussi des fautes et qu'il y en ait eu de la même manière chez quelques officiers, beaucoup plus rares que les fois passées.
C'est ce que je pense des causes des événements. Mais c'est moins important que les résultats, que les conséquences.
Il y a une conséquence de caractère général s'appliquant à tous, c'est qu'il y a eu radicalisation, au sens étymologique du mot, bien sûr. Il y a eu une prise de conscience de certaines réalités et je voudrais en faire le tour.
En Algérie, d'abord, pour ceux que traditionnellement on appelle les "pieds noirs", je crois que les résultats vont être divers. Les uns, les activistes, les fous sont condamnés au pire. Je dis bien condamnés au pire. Tout espoir aujourd'hui est banni, pour eux. Ils n'ont plus aucune chance que la violence sous toutes ses formes, y compris l'attentat... et j'admire les optimistes qui pensent que les risques ont disparu !
D'autres, et il faut l'avoir su dès le départ, vont s'effrayer, quitter l'Algérie. Il y en aura. Mais les autres ? La grande masse de la population algérienne. Eh bien, j'ai le sentiment que, douloureusement certes et avec une inquiétude en grande partie justifiée, ils vont adapter leur position à la réalité et qu'il va y avoir une évolution même dans cette opinion algérienne.
Cela paraît difficile, mais je ne veux prendre qu'un exemple, et un exemple dont je sais très bien que les données ne sont pas comparables, mais j'ai gardé, vous avez gardé, le souvenir de cette époque où au Maroc des hommes, avec violence, s'affirmaient contre toute politique libérale et je ne dis pas en tenant ce propos que la solution marocaine vaut pour l'Algérie, mais comment se fait-il qu'aujourd'hui ces mêmes hommes, hier tenant de présence française, votent maintenant à l'unanimité des tests non plus sur le Maroc mais condamnant la politique française en Algérie.
Cela ne s'applique pas qu'aux marocains, vous savez. Je connais tels européens, je pense à des noms hors du Parti, même un ancien président de groupe et à des militants actuels du Parti qui tenaient, quand ils étaient encore en Algérie ou y avaient les leurs, des propos fort différents de ceux qu'ils tiennent quand ils en sont éloignés.
Je dis que les esprits peuvent énormément évoluer, chez les musulmans, de toute évidence, là, il y aura une évolution vers le FLN. Il y a eu succès politique certain pour le FLN en cette affaire.
En France d'abord, les tenants de l'Algérie française ou les tenants de la République de l'Algérie dans la République, ce n'est qu'un lapsus, mais pourtant cela traduit bien la pensée de certains. Certains d'entre eux sont, de la

Fondation Jean-Jaurès

même manière que les ultras en Algérie, condamnés au pire.
Ceux pour qui le problème algérien n'était que prétexte à la recherche de solutions touchant à la démocratie, ceux-là sont condamnés au pire. Ceux-là déjà dans la semaine dernière en France, ont rêvé d'événements parallèles à ceux d'Algérie, et ils craignaient qu'ils ne rêvent d'événements semblables avant mime le 8 janvier, c'est-à-dire dans les conditions telles qu'ils empêchent le pays de se prononcer.
Mais ceux-là ne nous intéressent pas. Ce sont les adversaires classiques contre lesquels il faudra bien se battre. Les autres, ceux qui sur cette thèse était et sont sincères, eh bien, je suis convaincu que beaucoup d'entre eux ont maintenant acquis la conviction qu'en tous cas, l'intégration, sous quelque forme que ce soit, est devenue impossible, j'en suis sûr, à partir de l'instant où on les connaît comme sincères. Ils peuvent se rabattre, bien sûr, sur un espoir, celui de l'Algérie dans la République. Je note au passage - et je m'étonne de ne pas l'avoir entendu souligner depuis 24 heures que nous parlons de ce sujet - je note au passage que personne n'a souligné que De Gaulle a, dans ce domaine, modifié son vocabulaire. Il n'a plus été question, au moment où il a parlé de l'option à trois termes, de sécession et de rupture. Je crois que c'est bien synonyme. Association, c'est resté la même chose, mais il n'a plus été question du tout de francisation. Il a substitué à ce terme le terme "Algérie dans la République", c'est-à-dire qu'il y a au moins un terme maintenant disparu, parce que, de toute évidence, impossible, c'est l'idée de "Algérie française".
Il est important que, non pas les foules - elles ne m'intéressent pas - mais les gens sincères aient pris conscience eux-mêmes de la disparition de cette éventualité.
Quant aux autres français, j'ai le sentiment général que les événements, dans cette semaine de décembre, n'ont fait que les confirmer dans leur volonté de paix, et plus encore que dans leur volonté de paix, dans la condamnation des méthodes des ultras. Je crois qu'il y a eu un sentiment quasi-unanime dans ce pays, le sentiment que çà ne pouvait plus durer.
Les répercussions dans l'armée. Même phénomène. Les fous - car il en est, le même pourcentage que dans le reste de la nation, mais plus dangereux à cause des moyens qu'on leur donne -les fous seront plus fous encore. Imaginez tous ces officiers, quels que soient leurs grades, ceux qui avaient rêvé que les événements actuels allaient leur permettre, à eux aussi, de faire carrière politique, et après tout, il y a des exemples qui peuvent les tenter, imaginez-les. Voilà que l'espoir disparaît. Voilà que certains d'entre eux pour avoir pris des risques, sont même maintenant en fait menacés non plus seulement de ne pas faire carrière politique, mais de mal terminer une carrière militaire. Vous pensez si c'est tentant de se laisser aller aussi au pire.
Cela fait pas mal de gens qui se trouvent ainsi condamnés au pire. Les pires en Algérie. Les pires dans la politique métropolitaine. Les pires parmi les fous, dans l'armée.
Mais en contre-partie, il y a quelque chose de bon. C'est le reste de l'armée. Ah ! J'ai souvent dit ici - et à quelques-uns que je savais étonner - que l'armée

n'était pas ce qu'on disait, que l'on avait tort de vouloir ainsi, en bloc, l'approuver ou la condamner. Elle est curieuse, cette armée nouvelle, un peu prolétarisée, ou en tous cas, telle que le recrutement des officiers est de nature totalement différente de ce qu'il était il y a quelques années ; elle est curieuse ; elle est, par certains aspects, plus près de partis révolutionnaires que de la nation traditionnelle, de la vieille République.

J'entendais récemment des officiers me parler d'un problème auquel ils étaient confrontés, le problème agricole, et je m'excuse de la diversion. Ils me disaient : "On a essayé de distribuer de la terre, on a essayé de la faire travailler pour faire vivre un nombre plus grand d'individus, de gratter du sol à 15 centimètres de profondeur, dans des conditions telles que cela rapporte, à l'heure actuelle, à peu près là où on fait du blé, 3 quintaux et demi à l'hectare, c'est-à-dire que cela rend impossible une utilisation rentable."

Et ce sont eux, pas moi, qui concluaient : "On était fou, si on n'est pas capable de comprendre qu'il n'y aura pas d'autre solution au problème agricole en Algérie qu'une solution collectiviste."

Ah ! Ils ne disaient pas "Socialiste" !

(Applaudissements)

Le mot leur aurait fait mal, probablement, mais ils sont nombreux à se rendre compte de cela.

Dans d'autres domaines, dis-je, ils viennent d'apprendre des choses, ils sont nombreux à avoir aujourd'hui compris, même si cela leur coûte, que ce qu'ils avaient espéré, ceux d'entre eux qui, eux aussi, croyaient à la francisation, etc. c'est vain, et que mène la pacification, sous cette forme où elle voulait dire apaisement, avait échoué.

Ils ont dû être quelques-uns à souffrir de voir, parmi les SAU, les SAS, là où il y a des hommes d'une qualité morale étonnante, s'il y a quelques fous, ils ont dû être étonnés de voir ce qu'étaient devenues les réactions, après les efforts qu'ils avaient faits, et ceux-là aussi ont appris qu'il n'y avait plus l'option entre trois termes, mais seulement entre deux, que le problème n'était plus de savoir s'il y aurait francisation, voire même Algérie dans la République, mais que le problème était maintenant de savoir s'il y aurait rupture ou association, association des communautés à l'intérieur, et association entre l'Algérie et la France pour l'extérieur.

Car je crois, voyez-vous, que la situation dans l'armée, à l'heure actuelle, est à la fois beaucoup moins bonne que ne l'a dit tout à l'heure Max Lejeune et qui, pour le besoin de sa démonstration, trichait un tantinet avec l'histoire, car ce n'est pas vrai que l'armée - voilà que j'allais faire la faute, moi aussi - que certains chefs militaires en 1958 n'aient bougé qu'après que les partis politiques aient donné leur consensus, comme tu l'as dit. C'est faux. C'est parce que l'armée, le 12 et le 15 mai a refusé d'obéir par la bouche de Sallan à l'ordre que lui donnait le Président de la République, le Président Coty. C'est parce que les chefs militaires ont ainsi trahi leur mission qu'ils ont mis les partis politiques dans la situation où nous nous sommes trouvés. C'est cela, la vérité historique, et tu l'as partagée, vécue, pour savoir que ce rappel est juste.

Collection Jean Lacouture

Mais si on n'en est plus à cela, si elle n'est pas encore aussi bonne que tu l'as dit, je dois dire ma conviction que la majorité sérieuse de l'armée est actuellement en train de l'emporter sur les éléments fous qui, eux, deviendront plus fous que jamais.

Répercussions au FLN. Le FLN, c'est clair, est battu militairement. Ce n'est pas la peine de le nier. Je ne sais pourquoi certains, pour le besoin d'une argumentation, nient l'évidence. Le FLN est militairement battu. Mais dans le même temps, il a remporté ne étonnante victoire politique. Il va certainement se trouver ainsi renforcé dans son intransigeance. Il va se trouver dans la situation où se trouvent souvent - et c'est souvent dangereux - les exilés. Il n'y a rien de tel que la patience et l'intransigeance des exilés.

Les fous, chez le FLN aussi, vont devenir de plus en plus arrogants et intransigeants, mais les autres ? Allons ! Il ne faut pas toujours croire que les problèmes sont simples. Puisqu'ils sont difficiles et compliqués pour nous, ils sont aussi difficiles et compliqués pour nos adversaires. Au FLN, les gens sérieux, et il y en a, les gens intelligents, et il y en a, se trouvent à leur tour confrontés avec les responsabilités qu'ils n'avaient pas jusqu'alors eu à envisager, les responsabilités de leurs chances, les problèmes que leur pose leur victoire politique, et les risques que, Jusqu'ici, dans le combat, on pouvait négliger, pour l'immédiat. Ils sont nombreux, ceux-là, à ne pas vouloir voir leur pays privé de l'apport des Européens, de l'apport des Français d'Algérie. Ils ont multiplié, à maintes reprises, des promesses de garanties ; il y a eu des discours spéciaux, destinés aux européens d'Algérie, et s'ils sont intelligents - et je le crois - ce n'était pas simplement de la propagande.

Or, ils ont vu un autre problème difficile. Ils ont vu tout d'un coup les groupes ethniques s'opposer avec une âpreté telle que, sans la présence du service d'ordre, c'était la Saint-Barthélémy, c'était le massacre. C'est aussi dangereux pour les hommes sérieux du FLN que pour nous.

Ils ont vu autre chose, si mes informations valent ; je l'ai entendu à la radio anglaise et j'ai cru le lire dans un ou deux journaux français, très peu répété, très peu repris Ils ont vu, m'a-t-on dit - et certains m'ont affirmé l'avoir vu à la télévision, mais cela m'arrive peu souvent de la regarder - ils ont vu que les premiers drapeaux qui sont sortis n'étaient pas des drapeaux vert et blanc, c'est-à-dire des drapeaux FLN ou MNA, puisque Messali Hadj les revendique aussi, mais des drapeaux verts. S'il en était ainsi, c'est un problème grave pour les européens de là-bas, parce que cela veut dire la guerre sainte, puisque c'est le drapeau de l'Islam, mais c'est un problème grave aussi pour le FLN, dont j'ai bien entendu dire que les dirigeants se voulaient algériens, révolutionnaires, qu'ils se servent, bien sûr, de la passion religieuse, mais avec quelle sincérité, quand on connaît certains d'entre eux et qu'on connaît leur agnosticisme précédent, mais qui, probablement, n'ont pas envie de voir cette guerre transformée en une guerre de l'Islam, conduite par Le Caire. Je ne suis pas sûr du tout qu'ils n'aient pas là, eux non plus, des sujets de réflexion.

Il en est d'autres, de classiques et de connus. Le fait que 400 000 des leurs viennent chaque année en France assurer la vie de 1 200 000 membres de leurs

familles en Algérie, au moins, si ce n'est plus.
Ils en ont d'autres, même dans le problème international. Ils ne sont peut-être pas pressés de voir cette affaire algérienne se terminer comme cela se termine en Afrique du sud, provisoirement d'ailleurs, ou comme cela se termine ou se continue au Congo.
Et puis enfin, dans la décision même de l'ONU, dont les uns et les autres, vous aviez raison de dire que çà présente à la fois un manque d'échec, donc un succès pour la France, un insuccès pour le FLN, il y a des détails qu'il faut tout de même retenir, qui ne peuvent pas manquer d'intéresser les dirigeants politiques du FLN. J'en vois deux, sur lesquels je reviendrai dans un instant : l'attitude des Républiques francophones, nos anciennes colonies devenues républiques, et puis aussi le vote des États-Unis d'Amérique qui, pour la première fois depuis trois ans, viennent de voter la thèse la plus favorable à la France, au lieu de s'abstenir. Ça compte, vous savez, quand on craint, comme le FLN est obligé de le craindre, l'internationalisation du conflit, car ils sont peut-être pour l'internationalisation de la solution, mais ils ne peuvent être que contre l'internationalisation du conflit. Je dis que les problèmes sont donc, pour eux, aussi difficiles.
Je résume, car ce sont des arguments que j'aurai à reprendre par ailleurs : le renforcement certain de la position FLN ; une évolution intéressante des pays d'Afrique noire. Camarades, le drame algérien coûte plus cher à la France qu'on ne le croit, car on pense - il est normal qu'on y pense - aux morts, à ceux des combats, à ceux de la semaine dernière ; on pense aux sacrifices que supporte notre économie, aux drames que cela crée sur le plan politique intérieur français, mais on oublie souvent un autre phénomène, c'est que si nous n'avions pas la plaie algérienne au flanc, la France serait, à l'heure actuelle, une des plus grandes puissances du monde, pour avoir mérité l'estime et la confiance de ses anciennes colonies, et le seul pays au monde à avoir réussi cela.
(Applaudissements)
Enfin, sur le monde entier, j'ai le sentiment qu'il y a en outre, sur l'affaire algérienne, une inquiétude grandissante d'un drame qui deviendrait semblable à celui du Congo, et l'espoir d'une solution, selon les classiques adjectifs, démocratique, pacifique et juste, est plus - car c'est là le sens de la décision de l'ONU - la volonté d'une pression pour qu'il en soit ainsi.
Ayant ainsi fait le tour des événements d'Algérie récemment et de ce que je crois leurs conséquences, en n'apportant que ma contribution à la recherche - il y a probablement beaucoup d'autres éléments - je voudrais maintenant prendre à tour de rôle les différents arguments ici entendus, plus quelques-uns que je n'ai pas entendu reprendre ici, mais qui le furent dans "Les fédérations, ou que j'ai lus. Arguments soit pour proposer des initiatives nouvelles ; retarder le référendum, en bonifier le texte ; le supprimer complètement ; soit encore pour répondre négativement, pour voter nul, ou pour s'abstenir. Je vais prendre les arguments les uns après les autres, parce que, souvent, ils s'appliquent aussi bien à l'une ou l'autre des solutions.
Très vite, l'idée de délai nouveau, de retard. Cela ne dépend d'ailleurs pas de

nous, mais je crois que c'aurait été une erreur. Je voudrais bien qu'on me dise en quoi ce serait plus facile demain qu'aujourd'hui, plus facile dans six semaines que dans deux, et je voudrais bien qu'on me dise quels sont ceux qui pensent que le temps travaille pour nous, et que les problèmes trouveront des solutions plus faciles plus tard.
Au contraire. J'ai personnellement la conviction qu'il ne faut pas ralentir, mais qu'il faudrait plutôt accélérer, si on ne veut pas être précédé par les événements.
Autre argument - et je vais aller par ordre d'importance - le vote ne sera pas possible en Algérie. Dans la circonstance présente, on ne pourra pas voter en Algérie.
Un camarade a même soutenu une autre idée : on risque d'avoir une contradiction entre le non des algériens et le oui de la France.
Je note au passage que le même camarade, dans la même intervention, nous disait que l'on ne manquerait pas d'aller chercher les électeurs en camions, ce qui permet de douter à la fois des chances du nom qu'il craint et de la validité de la réponse, quelle qu'elle soit.
En fait, je viens déjà presque de formuler ma réponse à l'argument. Camarades, on ne peut pas tout à la fois proclamer que le vote en Algérie a été, est encore, et sera sans valeur, parce qu'on transporte des algériens en camions, qu'on les fait voter, dire que ce vote est donc sans signification ou sans valeur, que les élus sont mal élus, et dire dans le même temps que l'absence de vote aurait, elle, une valeur. Il faut se mettre d'accord avec soi-même et accorder les violons. Ou bien c'est sans signification et sans valeur, ou bien si cela n'a pas de valeur, pourquoi alors le fait que l'on aurait des difficultés à voter en prendrait-il une ?
Moi, je dis ma réponse, clairement et simplement. Ce qui m'importe, ce n'est pas cette fois le vote en Algérie, ce n'est pas cela qui m'importe le plus, le vote en Algérie m'importera le jour où, contrôlé, il prendra la signification du vote sur l'auto-détermination. Aujourd'hui, ce qui m'importe, c'est le vote en France. Ce qui m'importe, c'est que la France fasse connaître au monde, y compris aux algériens, ce qu'est sa volonté réelle. Et j'y reviendrai.
Cela m'amène d'ailleurs tout de suite à l'argument suivant : De Gaulle a engagé la France indûment. Il n'avait aucun droit à parler d'auto-détermination, d'Algérie algérienne, de République algérienne. Ce sont là des prises de positions personnelles. Il est donc contestable que cela représente la volonté réelle du pays.
Je remercie les camarades qui ont utilisé l'argument, car il est à mes yeux la justification, et je dirai presque l'unique justification de mon oui. Il faut que l'on sache partout que les propositions faites, auto-détermination, Algérie algérienne, République algérienne, ne sont plus des propositions personnelles du général De Gaulle, mais que, dépersonnalisées, elles deviennent la position de la France dans sa très grande majorité, je l'espère. C'est cela le sens premier à donner au référendum. Il faut que le monde le sache, que les européens d'Algérie le sachent, les musulmans aussi, le FLN aussi, et peut-être encore plus qu'eux, dans l'armée, les fous dont je parlais tout à l'heure.
Et alors, beaucoup de fous se calmeront, car c'est plus difficile d'affronter une

nation qui a dit sa volonté.
Un autre argument se greffe là-dessus et a été utilisé hier, c'est qu'en d'autres moments, et même dans la période très récente, nous avons dit notre opposition à l'utilisation du référendum dans un cas comme celui-ci, et Albert Gazier a bien voulu rappeler que je l'avais moi-même dit. J'ai fait faute plus grave que cela, Albert, je l'ai écrit et je vais me permettre de vous dire ce que j'ai écrit.
C'est dans un journal qui s'appelle "Sud-Ouest dimanche" et qui m'avait demandé une interview. Voici ce que j'ai répondu
"En règle générale, nous sommes, nous, les Socialistes, peu favorables à la formule du référendum. Nous croyons beaucoup plus à la démocratie parlementaire, à la démocratie représentative, qu'à cette forme de démocratie directe."
Et lorsque, dans des réunions publiques, je commentais cette brève réponse - ce n'est qu'un morceau, je vais continuer ma lecture après - je disais pourquoi, et j'ai toujours employé les mêmes arguments. C'est pourquoi je les connais bien. Je disais : nous ne sommes pas contre le référendum ; la preuve, c'est que, déjà, dans les lendemains de la libération, nous l'avons vu s'appliquer deux fois pour les deux Constitutions. Il est difficile de soutenir, comme un camarade l'a dit, que c'était chaque fois un plébiscite. Les deux votes sur les Constitutions en 1945 et 1949 avaient, au contraire, le caractère même de référendum que l'on peut souhaiter. Mais que cette fois-ci, nous trouvions que la méthode employée était mauvaise, pourquoi ? Et je continue à le penser, même maintenant, même au moment où je demande de voter oui. Parce que le projet de loi proposé aux électeurs, qui est bien un projet de loi, ce qui est constitutionnel et légal, n'a pas fait l'objet de travaux préparatoires. Quel est l'avantage de la démocratie représentative, quand il s'agit d'un projet de loi ? C'est qu'on a là, j'allais dire des spécialistes, des parlementaires qui sont supposés être capables d'étudier ce projet de loi. Or, ces gens qui sont des spécialistes, on leur a reconnu le droit d'une discussion générale, de dépôt d'amendements, de discussions parfois paragraphe par paragraphe, à eux qui sont des spécialistes, et voilà que l'on présente au pays un texte qui n'a pas été l'objet d'un semblable travail de préparation.
Vous me direz : "Mais pour les Constitutions, il en fut de même", non, non ! chaque fois, il y avait eu constituante et même en 1958, soumission pour avis à un comité constitutionnel. J'aurais préféré de beaucoup qu'il fut agi ainsi actuellement, dans les mêmes circonstances, et je ne change pas mon propos. Je souhaite que nous maintenions une position comme celle-là pour demain, pour toujours, que nous voulions que le référendum qu'il ne s'agit pas de refuser, car là, je rejoins Leenhardt, mais soit préparé dans d'autres conditions que celui-là l'a été.
Mais il y avait à mon propos un deuxième paragraphe, que je lis :
"Le seul intérêt d'un éventuel référendum sur ce sujet, serait de démontrer que la majorité de la nation est d'accord pour suivre le général De Gaulle dans la voie tracée le 16 septembre, et par là même de renforcer son autorité pour briser d'éventuelles oppositions."

Il n'y a donc pas contradiction entre ce que je disais trois semaines avant le référendum et l'attitude que je défends aujourd'hui.
J'eusse préféré que la méthode fût différente, mais le problème nous étant ainsi posé, il a le sens que je viens de lui donner, mon oui a le sens que je lui donne, c'est-à-dire aider De Gaulle à briser d'éventuelles oppositions.
Un autre argument : tout cela va beaucoup plus loin que le Parti ne l'envisageait. Certains sont allés même jusqu'à dire que, sous le gouvernement que j'ai eu l'honneur de présider, nous étions plus fermes, presque plus nationaux, moins bradeurs.
J'apprécie toujours l'éloge, j'y suis sensible comme quiconque, mais je ne crois pas l'argument valable et je dirai-même volontiers qu'il n'est pas fair-play.
Il ne faut pas, et il ne faut jamais, à mon avis, comparer ce qui était possible hier avec ce qui l'est aujourd'hui. Il ne faut pas se rappeler ce que nous proposions. Il faut se demander ce que nous pourrions proposer, nous, aujourd'hui.
Et le problème est alors tout différent, car les fanatiques, les fous, ceux qui ont tenté de renverser le régime, aussi bien le 6 février 1956 que le 13 mai 1958, ou ils ont réussi, qui ont voulu renouveler le 24 janvier 1960, qui viennent de recommencer, en cette semaine de décembre, ces fous, dis-je, et les désespérés, les inquiets, qui les ont suivis, ou qui les ont soutenus, ne pèseront jamais assez le tort qu'ils ont fait à la cause de cohabitation des diverses communautés. Si l'Algérie est où elle en est - et je pense profondément ce que je dis - elle le doit moins à l'effort militaire du FLN qu'aux tragiques erreurs qu'ont commises là-bas, en ces circonstances, les fous qui ont ainsi agi.
(Applaudissements)
Je sais bien qu'ils ne l'ont pas fait pour cela. Ce sont des apprentis sorciers. Mais tel est le résultat de leur action.
Ce qui était possible hier ne l'est plus aujourd'hui. Ça le sera encore beaucoup moins demain. Alors, ne soyons pas dans ce domaine non plus des nostalgiques. Essayons d'être objectifs et honnêtes.
Il y a un argument plus impressionnant et qui nous trouble tous, y compris ceux qui, après réflexion, concluent au oui, c'est que de Gaulle fera de notre oui un tout autre usage que celui pour lequel on le lui donne.
Arthur Comte nous a tout à la fois expliqué, sous une forme d'ailleurs remarquable, que personne, pas même Debré, ne pouvait dire à De Gaulle "Je vous ai compris". Et pourtant, lui l'a compris, lui, Arthur Comte !
(Rires)
Il a compris que De Gaulle - il est même très informé - avait l'intention de poser deux questions, la deuxième étant sur les pouvoirs publics et l'extension de son propre pouvoir, à lui.
Ma première observation - et qui n'est pas seulement ironique - c'est que je me demande quel pouvoir supplémentaire pourrait encore s'arroger De Gaulle, quand on pense à ceux qu'on lui a constitutionnellement donnés et à ceux qu'il s'est indûment arrogé. Je voudrais bien qu'on me dise ce qu'il reste à prendre, sauf des titres !
(Rires)

Ensuite, je ne crois pas à la volonté de De Gaulle d'établir une dictature en France et dans ce domaine, je n'ai pas changé d'avis. Je continue à soutenir que s'il l'avait voulu, il l'eut pu. Or, il l'a refusé, Au lendemain de la libération, au moment où cela lui était apporté sur un plateau par tout le monde, y compris à ce moment-là, par le Parti Communiste, qui avait besoin de faire dédouaner Maurice Thorez.
Je ne le crois pas, mais d'ailleurs, dans les faits, je n'accepte pas, moi, que l'on parle de dictature. La démocratie, cela comporte deux choses. Certes, le fonctionnement des institutions démocratiques, et j'y reviens dans un instant. Mais d'abord et avant tout, le respect des libertés individuelles. Dans ce domaine, il n'a pas été porté atteinte aux libertés fondamentales. La preuve, l'une des preuves - il en est cent - c'est la tenue même de ce Congrès, et la liberté des propos qui peuvent y être tenus. J'aimerais, quand on parle de dictature, qu'on se demande un peu ce qui se passe ailleurs.
Ce qui ne va pas chez nous, c'est que l'autre terme du fonctionnement d'une démocratie, c'est d'ailleurs le fonctionnement des institutions démocratiques. Alors, là, nous sommes d'accord. Il a saccagé, il ne croit pas au régime représentatif, je le pense, mais - et c'est mon troisième argument - la raison de cet état de fait, la raison du fait que les institutions fonctionnent mal, que De Gaulle petit à petit s'est arrogé des pouvoirs qui n'étaient pas les siens, quelle est-elle ? Eh bien, je vais vous le dire, parce que je le pense. C'est beaucoup moins la volonté de De Gaulle que la guerre d'Algérie qui est responsable de cet état de fait. Les français, dans leur quasi-unanimité, aujourd'hui, sont fatigués de ce régime personnel, et on peut faire le tour de toutes les catégories qui, pour des raisons variées, en ont assez de cela, à l'heure qu'il est, et pourtant, ils vont le supporter, et continueront à le supporter, parce qu'il y a la guerre d'Algérie.
Je vais dire ma conviction profonde : nous ne retrouverons pas un fonctionnement normal, et quand je parle de fonctionnement normal, je ne parle pas du fonctionnement antérieur, nous ne retrouverons pas un fonctionnement normal des institutions républicaines aussi longtemps que durera ce drame. Si, même avec De Gaulle, nous n'en sortons pas, nous ne reviendrons pas à une situation démocratique normale ; au contraire ; le risque d'aggravation du régime personnel, et peut-être demain dictatorial, existe. Si, par contre, avec De Gaulle, grâce à De Gaulle pour une partie, à nous dans la mesure où nous pouvons faire prévaloir nos points de vue, si grâce à De Gaulle, nous en sortons, le pays en viendra très vite à exiger un nouveau et meilleur fonctionnement des institutions - et je souhaite que vous me pardonniez ce que je vais dire maintenant - peut-être les gens honnêtes auront-ils à défendre De Gaulle, à cette époque-là, contre l'ingratitude des fous. C'est là ma conviction. C'est pourquoi je ne retiens pas l'argument.
Je continue avec d'autres arguments entendus. Il eut fallu modifier le texte. Il y a deux questions, et une seule réponse. C'est équivoque. Nous aurions tous pu dire oui à l'auto-détermination, mais nous sommes gênés, parce que nous voudrions dire non à l'article 2.
Évidemment, pour la santé du Parti, encore qu'elle ne soit pas atteinte - et je

remercie les camarades des différentes fédérations du climat fraternel dans lequel s'est déroulé ce débat - mais pour notre unité de censée, tout était tellement plus facile pour nous s'il n'y avait eu qu'à se prononcer sur la première question. Oh ! Cela complique les choses. C'est exact. Mais c'eût été tellement facile que je me demande ce qu'aurait signifié la réponse positive !Oui, je veux me poser la question tout haut, puisqu'elle aurait permis de dire oui à Gazier, oui estime eue c'est un statut octroyé, une décision pré-déterminée, une solution à la Bao-Daï, oui va perpétuée la guerre, puisque le FLN ne peut pas l'accepter - je crois que j'ai bien résumé sa pensée - mais elle aurait aussi permis de dire oui à Comte et à Lejeune, qui estiment aussi que c'est un statut pré-déterminé à la Bao-Daï, mais que ce n'est qu'un artifice pour livrer le tout au FLN... Alors, qu'eut été la signification profonde de ce oui, ayant des sens tellement opposés ? Moi, j'aime mieux, en effet, des positions non équivoques et claires.

En fait, l'article 2, c'est presque la loi-cadre. Oh ! J'en connais les différences ! Pas la peine de me les souligner. La première loi-cadre, celle qui fut refusée, un peut me dire que c'est trop tard. Oui, c'est vraisemblable mais enfin, c'est déjà quelque chose que de renoncer la gestion directe. C'est déjà un progrès. Cela peut permettre différentes formes d'utilisation, qu'a soulignées tout à l'heure Francis Leenhardt, avec lequel je suis tellement d'accord que je ne reprends pas dans ce domaine l'exposé que j'avais l'intention de vous faire.

Et puis enfin, De Gaulle a mis l'accent dans son discours d'avant-hier, sur le caractère provisoire d'un système qui, a-t-il dit, pourra être entériné, amendé ou rejeté selon la décision des algériens eux-mêmes.

A la vérité, ce statut très provisoire n'empêche qu'une chose - et c'est là qu'on peut protester, je le conçois - la francisation. C'est la seule chose qu'il empêche. Il permet le choix entre les trois autres options : rupture, Algérie dans la République, association entre Républiques, algérienne d'un côté, française de l'autre.

Même type d'argument employé : ce serait cautionner une politique qui n'est pas la nôtre. Mais bien sûr... Je n'ai jamais pensé une seconde que cette politique était la nôtre, encore que ce soit celle qui, de toutes les politiques jusqu'ici affirmées et pratiquées, se rapproche le plus de la nôtre, ou s'en éloigne le moins. Mais dites-moi, chaque fois qu'une politique est définie par un autre que nous, il en est obligatoirement ainsi. On a toujours eu ce problème-là, sous la troisième ou sous la quatrième République. Chaque fois qu'il a fallu voter la confiance à un Président du Conseil, sauf les quelques fois où c'était un des nôtres avec lequel on était (et encore...) d'accord... (rires)..., mais dans tous les autres cas, il a fallu voter la confiance sans pour autant qu'on cautionne l'ensemble de la politique. Comment procédait-on ? On discutait entre nous le pour, le contre, - l'abstention, c'est une position que j'ai très rarement entendu défendre - mais chaque fois, ce à quoi on attachait le plus d'importance, c'était à l'explication de vote. Ce sera tout à l'heure le sens de ma conclusion. Ce qui va compter pour nous, plus que le non ou le oui, ce sera l'explication de vote. D'ailleurs, est-ce que, récemment, on ne vient cas de le faire ? Je sais que ce

n’est pas comparable. Nous avons eu récemment à connaître d’un texte soumis à la signature des français, sur le problème algérien, le texte préparé par la fédération de l’Education nationale et le syndicat national des instituteurs. Quand nous en avons discuté entre nous, au Comité directeur, au bureau du Parti, nous avons dit : l’ensemble est bon. C’est ce qui est vraiment, de loin, le plus près de notre pensée. Il y a des paragraphes qui sont durs à avaler, non pas en eux-mêmes, mais à cause de l’interprétation tendancieuse qui pourrait être faite par certains. Est-ce qu’on en a conclu qu’on allait demander aux camarades du SNI de modifier leur texte ? Non. Est-ce qu’on en a conclu qu’on allait demander aux camarades du Parti de dire non ? Ou encore de s’abstenir de signer ? ou encore de dire : "Signez, mais indiquez sur le texte que vous n’êtes pas tout à fait d’accord avec le texte en question, qu’il y a des passages sur lesquels vous voudriez des modifications." ?

Ce n’est pas cela qu’on a fait. On a dit aux camarades : "Signez", mais nous avons publié au nom du Parti une explication de vote, un document dans lequel on a donné le sens de notre oui. Et ceux d’entre vous, camarades, qui sont soucieux de faire que l’on sache en France quelle est la position réelle des Socialistes, vous avez un moyen, au cours de ces quinze jours : procurez-vous les listes, le texte de la FEN et du SNI et allez le faire signer partout. Devenez les propagandistes de ce texte et vous ferez connaître partout quelle est la position réelle du Parti.

Autre argument. C’est le plus fréquemment développé, c’est au fond celui qui vous trouble le plus, moi y compris, C’est celui qui porte sur De Gaulle lui-même, De Gaulle et sa politique. Nous n’avons jamais eu confiance, disent les uns. Nous n’avons plus confiance, disent les autres, et les deux, en chœur, concluent : nous n’aurons plus jamais confiance. Pourquoi ? D’abord, à cause de sa politique.

Oh ! Je sais bien... Les fautes s’accumulent, les grandes et les petites, voire les mesquineries. La dernière en date porte sur l’organisation même de la propagande pour le référendum. Je n’aime pas - et vous vous en doutez tous - la politique du PSU ou celle de Monsieur Soustelle, mais pourquoi les avoir éliminés du droit à défendre leur thèse ?

(Applaudissements)

Pourquoi ? C’est inadmissible. Pourquoi avoir laissé aux organisations politiques la charge totale des frais de propagande ? Pour ceux qui voudront en faire... C’est-à-dire favoriser une nouvelle fois soit les puissants, soit les subventionnés.

Il y a là le type de fautes dont je conçois que tout le monde les condamne et dont je conçois, comme le disait tout à l’heure un des nôtres, que cela "hérisse" !

Si bien que l’attitude de De Gaulle, ou sa politique plus exactement, confirme les uns dans leur opinion de il y a deux ans. C’est un de nos camarades qui, d’ailleurs, l’utilisait hier à d’autres fins, qui nous disait qu’il y a ceux qui entendent rester fidèles à certaines attitudes. Comme je le comprends !

Puis, il a profondément déçu les autres. Camarades, voulez-vous me permettre une confidence publique. Et oui, dans le Parti plus que moi, pourrait avoir de

profondes raisons de déception ?
La Constitution, je l'ai défendue dans cette salle, je l'ai défendue en public. Je garde la certitude que c'est une Constitution qui pourrait être une des meilleures que l'on ait depuis longtemps connue. Je garde cette certitude. Il est même des points sur lesquels le fonctionnement pourra un jour servir le Parti, mais hélas, le pays ne saura jamais ce que valait cette Constitution, elle a été violée dès sa parution. Le pays ne saura peut-être même jamais ce qu'elle contenait exactement, puisque l'on a continuellement refusé de publier les procès-verbaux ; on en a même nié l'existence - des travaux préparatoires. Maintenant, on concède qu'il y en a eu quelques-uns. C'est vrai, il n'y en a pas eu pendant toute la session. Au début, c'étaient des procès-verbaux, et puis, à la suite d'incidents que je faisais sur le contenu des procès-verbaux, c'était devenu une, autre méthode, celle qui consistait à nous proposer des textes au début d'une séance, à voir ce qu'ils étaient devenus à la fin de la séance. Or, j'ai les textes proposés ; j'en ai toute la collection, ainsi que les textes transformés, et je peux ainsi démontrer, rien que par les procès-verbaux des deux premières séances, qui sont le compte rendu de la politique que proposait lui-même le Président de la République lui-même, puisqu'il a commencé par nous dire : "Voilà ce que je souhaiterais, moi", après quoi, on a donné chacun nos positions, et ce qu'il disait souhaiter, et qui est déjà différent de ce qu'il eut concédé, est en contradiction totale avec ce qui est maintenant appliqué. Oui, j'en ai le droit, rien que dans ce domaine, d'être déçu. Il en est d'autres.
J'avais pris, avec quelques camarades, avec votre assentiment, avec votre tolérance, dirai-je, le risque - parce que nous voulions aller plus loin dans l'affaire algérienne - le risque d'entrer dans un gouvernement. Le premier choix qui fut fait, fut le choix financier, économique et social, qui nous condamnait au départ et à la première rupture avec le pouvoir. Nul ici, ni dans le pays, ne peut ignorer que ce fut longtemps une de mes préoccupations.
J'avais été très frappé personnellement, au cour de ma jeunesse, par l'argumentation de Léon Blum, lorsque, lors de son retour, il s'était lancé dans cette idée qu'il fallait en France qu'on arrive à réunir les démocrates Socialistes, en dehors même de ce qui pouvait les diviser sur le plan confessionnel. Vous savez que j'avais toujours rêve cela. Je ne m'en cache pas. On a travesti cela avec des histoires de troisième force ou d'alliance avec d'autres partis politiques. Vous savez bien que ce n'était pas le fond de ma préoccupation. Or, De Gaulle vient de faire une option sur le problème scolaire, la plus triste qui ait été faite depuis des années, qui apporterait la division dans la nation, entre les démocrates Socialistes, selon leur foi ou selon leur confession...
(Applaudissements).
J'en ai, des raisons... Vous ne pouvez pas ignorer les positions, dans le Parti, que j'ai défendues, et qu'au nom du Parti, j'ai défendues ailleurs, sur l'alliance Atlantique. Vous ne pouvez pas ignorer combien j'ai attaché, sur le plan international, de poids à la construction européenne. Or, tout son comportement, dans ce domaine, est pour nous déception.
Camarades, je comprends votre déception. Elle est la mienne. Elle est la nôtre.

Elle est celle des Socialistes. Elle est celle d'une grande partie des démocrates de ce pays.
Seulement, cette opposition dans tous ces domaines, nous l'avons affirmée, que dis-je, malgré les critiques, qui ne viennent que des nôtres d'ailleurs. Nous avons été dans cette opposition le fer de lance constant, permanent... Seulement, ce n'est pas de cela que nous discutons aujourd'hui.
J'y reviendrai tout à l'heure.
D'autres n'ont pas confiance en De Gaulle, à cause de son caractère... C'est un maurassien, un admirateur de Machiavel, enfin, que sais-je... Nous en avons entendu beaucoup, et la conclusion de ceux-là, c'est de dire : "Donner une réponse affirmative n'a pas d'autre sens que d'affirmer une confiance aveugle à un homme," a dit notamment un de nos camarades.
Laissez-moi d'abord vous dire, camarades qui êtes contre le oui, que nous n'avons jamais baptisé d'aveugle votre défiance prédéterminée. Et puis, permettez-moi d'ajouter que, depuis hier, je me suis découvert tant d'infirmités que j'en ai été un peu inquiet.
J'ai appris, en effet, tout à la fois, que j'étais une concierge sourde...
(Rires)
Oh ! Ce n'est pas "concierge" qui m'a gêné là-dedans ; ma mère l'était, en effet ; je suis né et j'ai été élevé dans une loge. Non. C'est "sourde" qui m'a un peu gêné. Me voici maintenant aveugle, aveugle de confiance. J'ai l'impression que, pour vous plaire, il va falloir que je devienne muet...
(Rires)
Je serais complet !
Mais enfin, redevenons sérieux. De Gaulle n'est pas des nôtres. Sur beaucoup de points, c'est un adversaire, nous le combattons comme tel. Et quant à son comportement, ses qualités, ce n'est pas notre problème. Il n'a pas, que je sache, demandé son adhésion au Parti. Ce n'est pas de cela que nous discutons maintenant. Notre problème, le seul, c'est de savoir si nous aidons ou non - c'est là le problème - savoir si nous aidons ou non à la solution du drame algérien, en répondant oui, ou en répondant non, au référendum. C'est cela, notre unique problème.
Quant au problème de la confiance, laissez-moi pourtant vous poser un problème. Le refuser. Vous dites : nous le refusons. L'homme ne la mérite pas. Avez-vous pensé à la confiance qui lui est faite dans le monde ?
Vous êtes vous dit que les Républiques noires continuent à affirmer cette confiance en des termes tels qu'il va falloir la mériter, car il y a maintenant un délai ; ils ne renouvelleront pas toujours ce qu'ils ont fait cette année et, permettez-moi, d'évoquer, moi aussi, des impressions, des souvenirs, des faits.
Vendredi dernier, j'ai déjeuné avec Senghor et le matin j'avais vu Houphouët-Boigny. Que me disaient-ils ?
Ils me confirmaient ce qu'ils allaient faire à l'ONU et ajoutaient leur conviction, leur certitude qu'ils ne pouvaient être des intermédiaires pour la reprise des négociations entre le FLN et la France que si la France, massivement, ne retirait pas sa confiance à De Gaulle dans ce domaine. C'est un message qui nous était

donné.
Avez-vous lu les discours à l'ONU ? Je veux bien que vous entendiez, que vous n'admettiez pas, mais informez-vous quand même ! Avez-vous lu les discours du représentant de la Grande-Bretagne, du représentant des États-Unis, qui, cette année, a voté pour ? Que disaient-ils ? Ils disaient tous qu'il faut aller à la paix par l'auto-détermination loyale, qu'il faut presser la France dans ce domaine, mais qu'il ne faut pas gêner De Gaulle dans sa tâche, la phrase est revenue dans presque toutes les interventions.
Et, dites-moi, il n'est pas jusqu'à Bourguiba qui, il y a quelques semaines à peine, utilisait lui la formule, non pas qu'il est le mieux placé, mais qu'il est le seul pour la négociation.
Alors, je ne vous demande pas de partager cette confiance, puisque vous ne l'avez pas en vous, ce n'est pas cela ma question, ma question est la suivante : allez-vous nier que cette confiance, c'est un fait politique, c'est un atout dans les négociations, un atout dans les négociations entre les mains de De Gaulle et une pression constante pour qu'il marche de l'avant ? Or, les faits politiques, ont plus d'importance que le jugement qu'on porte sur les hommes !
Dernier argument, et je l'ai gardé pour la fin, parce que c'est le plus difficile pour moi : si vous pouviez nous apporter des certitudes quant à la suite, alors nous n'hésiterions plus !
Pardi, comme on dit dans ma Normandie natale, évidemment, ce serait simple !
Or, camarades, je ne peux pas vous apporter ces certitudes, tout au plus ma conviction et mon espoir, rien d'autre.
Je sais que ce n'est pas une panacée, je sais que ce n'est pas suffisant. Je sais que le oui, même massif au référendum, n'est pas la condition suffisante à l'établissement de la paix, mais je crois profondément que c'est une condition nécessaire pour briser l'espoir des activistes, nécessaire pour aider De Gaulle, lequel, comme l'a dit Leenhardt, a, dans ce domaine, si ce n'est que dans ce domaine, encore que j'aimerais qu'on y ajoute les problèmes de décolonisation, la même position que nous.
Vous avez déjà depuis longtemps, ici, camarades, et avec ferveur, soutenu une idée, c'est que si De Gaulle n'agissait pas dans le sens souhaité, c'était parce que certains fous dans l'armée, certains fous dans les activistes, dressaient en face de lui un obstacle qu'il n'arrivait pas à surmonter.
Si ce n'était que cela, si ce n'était qu'une arme dans ses mains pour briser cette opposition, pour briser les obstacles, je dis qu'on n'a pas le droit de la lui refuser.
Et j'en viens à la conclusion. Voyons un peu l'attitude des uns et des autres, en dehors de nous.
Les ultras, les vichystes, les poujadistes, dans la mesure où cela existe encore vont dire non. C'est normal.
Les vichystes ont même trouvé là une très belle occasion de revanche, c'est extraordinaire la manière dont ils réapparaissent partout.
(Applaudissements)
Le Parti Communiste, non, mais je veux m'arrêter un instant : est-ce que vous

Fondation Jean Jaurès

croyez que le Parti Communiste est tellement opposé à De Gaulle ? Est-ce que vous l'avez trouvé déchainé contre De Gaulle ?
Il y a actuellement un certain nombre de grands problèmes en France. Il y a eu la politique internationale et la force de frappe. La force de frappe ! Doter la France d'un système atomique, avec fusées, etc. ça coûte des milliers de milliards !
Dites-moi, il y a eu des manifestations dans l'une de vos communes ? Vous avez vu des défilés ? Vous avez reçu du courrier ? Vous avez été menacés de mort comme à l'époque de la CED ?
Non, n'est-ce pas, jamais !
On a convié certains d'entre vous à faire des manifestations communes comme alors ? Non.
Autre phénomène : il y a actuellement dans ce pays, et c'est terriblement sensible dans le monde ouvrier à la veille des fêtes, de la misère. Il y a une fin décembre tragique dans certains foyers ruraux.
Vous avez vu le Parti Communiste, sa filiale la CGT, monter à la grève, entraîner les travailleurs ?
Imaginez qu'un gouvernement de gauche soit à la tête du gouvernement, dans ce pays, vous en entendriez parler !
(Applaudissements)
Non, non, le Parti Communiste n'est pas parti à l'assaut et comme je les comprends ! Sur le plan intérieur, De Gaulle, et cela contre sa volonté, on le pense, est en train de créer tellement de mécontentement et de misère qu'il agit comme s'il était un servent recruteur du Parti Communiste.
(Applaudissements)
Sur le plan extérieur, la politique faite ne peut pas déplaire aux soviets, dans la mesure où elle met en cause l'alliance atlantique et la solidarité européenne.
(Applaudissements)
Ce n'est pas vrai que le Parti Communiste soit déchaîné ! Et ce n'est pas du tout la raison de son non.
Un journaliste - je ne peux pas garantir mon propos, mais s'il n'est pas exact, Waldeck Rochet pourra le démentir, il est néanmoins tellement conforme à ce que l'on pense que je peux le citer - aurait reçu de Waldeck Rochet la confidence suivante : "Nous allons voter non et nous savons qu'en agissant ainsi, nous perdons 1 million et demi de voix, car il y a 1 million et demi de gens qui voteront oui malgré notre non, mais nous le faisons délibérément, parce que nous ne travaillons pas pour aujourd'hui, mais pour demain et que les déceptions inévitables qui s'accumuleront dans les mois qui viennent feront que nous retrouverons le bénéfice de ce non le jour où nous pourrons dire que c'est nous qui avons été les meilleurs défenseurs de ceci et de cela".
Le vote du PSU n'a guère d'autre signification, ne présente pas pour nous beaucoup plus d'intérêt, sauf tout de même qu'il est intéressant, au point de vue anecdotique, d'apprendre que les anciens camarades minoritaires de chez nous ont vite retrouvé leur situation de minoritaires là-bas ! Il faut croire que c'est pour une tradition !

Fondation Jean-Jaurès

Les radicaux, les indépendants préconisent le non, tout en assortissant leur non de liberté de propagande et de liberté de vote - j'y reviendrai tout à l'heure.
Mais il y a aussi chez les indépendants une justification que Monsieur Duchet aurait confié au même journaliste, à savoir que chez les indépendants, on ne se fait pas d'illusions sur le non, on croit qu'une partie de la clientèle électorale votera quand même oui, mais cela n'a pas d'importance, car, là aussi, on joue demain. Et le raisonnement qu'il a soutenu a été le suivant : "On sait bien que cela ne peut plus finir autrement en Algérie que par une solution de ce genre là, mais six mois après, ou un an après, les français qui ont la tripe nationaliste, dénonceront De Gaulle comme un bradeur et nous, les indépendants, qui auront fait figure, même ai au fond de notre cœur, nous ne le pensons pas, d'être les meilleurs défenseurs de l'Algérie française, nous serons alors les bénéficiaires de note assaut patriotique".
C'est exactement, en sens inverse, la même thèse que les Communistes, exactement la même, et, camarades, voulez-vous remarquer ce qu'il y a de commun entre les uns et les autres ? Voulez-vous remarquer que les uns et les autres ne votent non qu'en partant de cette idée que c'est pour demain, mais qu'aujourd'hui il y aura une majorité de gens dans le pays à voter oui. Ce n'est pas un non sur le fond. C'est un non tactique qui, a priori, suppose que les autres votent oui.
D'abord, moi je trouve cela inadmissible ! C'est peut-être encore un vieux reste de respect de la démocratie bourgeoise, mais je trouve anormal, le jour où je vote, de voter en espérant être minoritaire. Cela ne ce conçoit pas ! Moi, quand je vote, c'est parce que j'espère gagner, réussir, que les autres vont voter comme moi. Eh bien, ce n'est pas leur thèse à eux, mais je veux quand même analyser ce que cela donne. Voyons un peu.
Il n'y a que deux cas, il n'y a pas besoin de faire une analyse très longue. Tous ces gens prenant toutes ces positions, et nous la nôtre en plus, il n'y a que deux hypothèses : il y a une majorité de non, ou une majorité de oui.
L'idée d'une majorité de non, cela se traduit, évidemment par le départ de De Gaulle, et c'est normal cette fois, que si l'on va devant le pays en proposant un texte et que le pays dit non, le départ soit un fait.
Deux camarades qui craignaient, évidemment, l'argument et qui se le sont posé, qui ont eu à cœur d'y répondre, sont venus nous poser le problème hier et, tout haut, se sont posé la question : quid si De Gaulle s'en va ? C'est Gazier et Lamousse, et pas pour les mêmes raisons, mais tout en ne parlant pas pour les mêmes raisons, ils ont fourni la même réponse : il ne se passera rien, le risque de fascisme civil ou militaire est surfait, c'est la formule d'Albert. Si De Gaulle s'en va, c'est sûrement pas l'armée qui ira le chercher pour le remettre au pouvoir, c'est Lamousse qui a dit cela - je suis d'accord avec lui, si elle y va, ce ne sera sûrement pas pour le ramener au pouvoir !
(Rires)
Mais ce que je remarque, c'est que les deux camarades se sont posé la question et que l'un comme l'autre se sont spontanément demandé quelle serait la réaction de l'armée.

"Je sais bien que cela les préoccupe, même si leur conclusion est, à mon avis, optimiste.
Je ne partage pas, moi, leur optimisme, je crois, comme Albert Gazier, je l'ai dit en parlant de l'armée, que le risque a diminué" mais je veux quand même étudier cette question que Max Lejeune a reprise.
Je veux dire que c'est tout à fait différent, et Gaston Defferre y a répondu, selon la manière dont De Gaulle s'en va. Évidemment, je suppose qu'un caillot de sang l'arrête ce soir, eh bien le monde tournera demain, il nous faut donc voir ce qu'en des cas comme cela on devrait faire, on n'a pas le droit d'éviter la réponse.
Ce serait, je le crains, dramatique, mais il nous faudrait conserver la République et là je suis bien d'accord qu'en dehors de la défense active, il faudrait s'accrocher au fonctionnement régulier de la Constitution telle qu'elle existe. C'est évident, ce serait cela la planche à laquelle il faudrait essayer de contraindre les français à s'associer et ne pas parler de réformes et de transformations avant d'avoir assuré un fonctionnement normal du régime.
Mais ce n'est pas le problème qu'on vous pose, parce que ce problème n'est pas posé d'aujourd'hui, je ne sais pas pourquoi on le traiterait aujourd'hui, il est posé depuis que De Gaulle est là, et c'est depuis ce moment là qu'on peut se demander ce qui se passera si on l'assassine ou s'il meurt de mort normale.
Le problème qui vous est posé est celui-ci : quid si De Gaulle s'en va à la suite du vote négatif ? Et ce n'est pas du tout pareil.
Et si De Gaulle s'en va à la suite du vote négatif, il faut vous demander quels seront les vainqueurs ?
Les vainqueurs ? Eh bien, je ne parle pas, moi, d'un éventuel ou probable coup sur, ce n'est pas cela, non que j'en rejette l'aventure, mais je vais étudier le problème qui est le nôtre.
L'Algérie - car c'est un référendum sur l'Algérie - le moins qu'on puisse attendre, c'est la confusion la plus étonnante qui puisse résulter de ce vote négatif, car quelle sera l'interprétation de ce non ?
Vous croyez que ce sera votre interprétation, celle des Communistes ? Ce n'est pas vrai. Les seuls vainqueurs, ce sont ceux qui auront dit non à l'auto-détermination. Les seuls vainqueurs sont les fascistes, les activistes, vous ne pouvez pas en douter en vous-mêmes, vous ne pouvez pas rejeter cet argument, vous le savez tous.
Alors, je ne veux envisager maintenant l'autre hypothèse que très vite, d'un mot, celle où malgré tous ces partis, il y aurait quand même une majorité de oui, celle où les électeurs convaincus qu'en votant oui, ils contribuent à la recherche de la paix, partageraient ce qui est ma conviction intime et voteraient oui en majorité.
Eh bien, je lis les éditoriaux du lendemain, cela donnerait en gros à peu près ceci : contre les séparatistes, contre les fascistes, contre les nostalgiques, le pays réel s'est prononcé.
Ah ! Ce n'est pas la raison de mon choix, camarades, mais je livre seulement cet argument à ceux d'entre vous qui parlent de plébiscite. C'est cela que vous auriez alors transformé en plébiscite !

Alors, après avoir vu les positions des autres, quelle position je souhaite voir le Parti adopter ?
J'écarte le vote blanc, j'écarte le vote non, j'écarte l'abstention, je les écarte tous pour la même raison, je ne retiens pas pour les écarter les résultats des élections, les répercussions dans les milieux, non, je ne veux retenir qu'un seul argument : un parti, et un parti comme le nôtre, en particulier, ne peut pas être absent dans une semblable consultation !
Un parti, ou ça cesse d'être un parti, doit peser sur le résultat. Or, aucune des solutions que vous proposez ne pèse sur les résultats. Vous avez le droit d'hésiter entre le oui et le non, d'accord on l'a tout fait, même si c'est un choix difficile, c'est un choix qui s'impose.
Autrement, vous cessez d'être agissants, vous devenez des spectateurs, vous ne comptez pas dans la décision, vous laissez la décision aux autres, quelle que soit la formule retenue.
J'écarte de la même manière et aussi vite la solution proposée dans quelques fédérations et la solution que j'entends avoir été retenue par les indépendants d'un côté, par les radicaux de l'autre : laisser les militants et les électeurs libres de prendre eux-mêmes leur décision, selon leur conscience.
Je dis que cela, c'est la pire des formes de l'hypocrisie ! Tout d'abord, laisser les électeurs libres, comme s'ils ne l'étaient pas chaque fois, donc ce n'est pas l'électeur que cela libère ! Non, cela ne libère pas du tout l'électeur, cela libère le Parti en question de la responsabilité de son propre choix.
(Applaudissements)
Un point c'est tout.
Ensuite, c'est la négation même de l'idée de parti.
Camarades, s'il y a entre De Gaulle et nous un point fondamental controversé, sur la conception de la démocratie, c'est que nous sommes pour la démocratie représentative et qu'il est pour ce qu'il croit être la démocratie directe.
Il veut supprimer, il n'aime pas avoir entre le peuple - le peuple qu'il confond souvent avec la foule d'ailleurs - et lui, d'intermédiaires, ni les secrétaires de partis, ni les secrétaires de fédérations syndicales ou de confédérations, ni les secrétaires d'organisations patronales, ni le Parlement. Il n'aime pas tout cela, et ce serait les partis organisés qui lui offriraient cette chance, cet appoint à sa thèse de dire : nous, on ne prend pas de responsabilités, on vous laisse en contact direct avec le peuple ?
C'est vraiment le genre de faute que je souhaite au Parti de ne pas faire ; j'ai d'ailleurs eu le plaisir de na pas l'entendre reprendre ici, j'ai peur de le retrouver un peu lors des votes.
J'en viens au non. Le non d'Arthur Comte, de Lamousse, de Max Lejeune, de Boutbien est logique. Tous ces camarades croient encore aux chances de l'Algérie dans la République, et dans le même temps ils disent - et j'ai cru un instant qu'il y avait contradiction, bien réfléchi, je pense que non - qu'ils acceptent l'auto-détermination. Et c'est là qu'ils se condamnent.
Acceptant l'auto-détermination et souhaitant l'Algérie dans la République, cela veut dire qu'ils pensent encore qu'aujourd'hui les choses étant ce qu'elles sont -

comme on dit ailleurs - les algériens, sans leur majorité, vont pouvoir se prononcer pour cette thèse.
Ah ! Moi, j'admire toujours la confiance, mais vraiment, cette fois, camarades, vous exagérez, et en tout cas, c'est là ce qui nous différencie ! Ni votre talent, ni votre conviction, ni votre passion, ni la qualité des orateurs ne changera en rien ma conviction ; elle est acquise, cette chance n'existe plus.
C'est pourquoi je comprends votre non, mais je demande au Parti de ne pas le partager.
De même un autre non, le non de ceux qui pensent que le oui ne permettra pas d'aller à la paix et que, non seulement il ne permettra pas d'aller à la paix, mais même, car c'est là la thèse fondamentale, il empêchera la marche à la négociation nécessaire, à ceux là je dis que je les crois des pessimistes, mais que leur non est raisonnable.
Je dis à ce moment là qu'il est légitime qu'à l'intérieur du Parti - après nous serons unis - ils défendent cette thèse, mais c'est justement parce que je crois le contraire, comme je l'ai dit, parce que je crois que le oui peut aider à la recherche de la paix, que moi je conclus autrement et j'en arrive à ma conclusion.
Je souhaite donc que le Parti dise clairement, dise solennellement, et dès ce soir, les raisons de son opposition, dans tous les autres domaines, précise que son oui ne constitue certainement pas une fin en soi, c'est uniquement un atout dans les mains du pouvoir pour aller à la négociation et vers la paix en Algérie.
Je souhaite que le Parti rappelle à ce sujet sa position et affirme avec netteté que toute interprétation ultérieure de ce oui est à l'avance récusée. Vous ne pouvez pas empêcher, je le sais, qu'on abuse de votre oui, mais vous pouvez empêcher et c'est très important, que l'on prétende ensuite déformer le sens d'un oui que vous aurez ainsi précisé.
Et ces réserves faites, publiquement exprimées, votez oui, oui pour l'auto-détermination et demain pour la négociation et la paix.
(Vifs applaudissements)

Le président - Camarades, je vous demande de rester en place encore une minute pour fixer l'ordre de nos travaux cet après-midi.
La parole est à Cazelles.

Ernest Cazelles - Camarades, la Commission des résolutions pourrait, si vous en êtes d'accord, se réunir à 15h et la séance du Congrès reprendre à 17h de façon que les votes puissent intervenir et que nos camarades puissent rejoindre leur domicile par les trains du soir.
Voici la composition de la Commission des résolutions qui vous est proposée :
Beghara, Oran - Bidet, Allier - Boutbien, Seine - Cassagne, Gironde - Arthur Comte, Pyrénées-Orientales - Dardel, Seine - Deixonne, Seine - Defferre, Bouches-du-Rhône - Delambre, Pas-de-Calais - Fuzier, Seine - Gazier, Seine - Jaquet, Seine - Cazagne, Haute-Garonne - Guille, Aude - Lamousse, Haute-Vienne - Laurent, Nord - Leenhardt, Bouches-du-Rhône - Lejeune, Somme -

Lévy, Alger - Mazurier, Seine-et-Oise - Metayer, Seine-et-Oise - Jules Moch, Hérault - Muller, Bas-Rhin – Pic, Drôme - Pineau, Sarthe - Piquet, Pas-de-Calais - Provo, Nord - Gustave Robert, Pas-de-Calais - Weil-Raynal, Oise.

Le président - Camarades, y a-t-il des observations ?
S'il n'y en a pas, nous considérerons cette liste comme acceptée.
La séance de cet après-midi reprendra à 17h et sera présidée par Francis Leenhardt, Bouches-du-Rhône.
La séance est levée.

Séance du jeudi 22 décembre 1960 (après-midi)

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Leenhardt, assisté de Barbier (Alpes-Maritimes), Besombes (Tarn-et-Garonne) et Hornung (Rhône).

Le président (Francis Leenhardt)

Camarades, la séance est reprise. Je vais d'abord donner la parole à Cazelles, qui va rapporter sur la proposition de donner des pouvoirs de Congrès à un Conseil national, pour statuer éventuellement sur une réforme électorale.

Ernest Cazelles - Comme suite aux explications de Georges Brutelle, concernant l'éventuelle réunion d'un Conseil national pour fixer l'attitude du Parti sur la loi électorale, la Commission des résolutions vous propose la motion suivante. La Commission des résolutions vous propose de donner pouvoirs de Congrès à un Conseil national, qui pourrait être appelé à statuer sur la loi électorale si les circonstances l'exigeaient. C'est au Comité directeur qu'il appartiendra d'apprécier la nécessité de la réunion de ce Conseil national.

Le président - Je mets aux voix la proposition rapportée par Cazelles. Que ceux qui en sont partisans le manifestent en levant la main ?
Avis contraires ? Il n'y en a pas. Abstentions ?
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
Je donne maintenant la parole à notre camarade Rouzaud, qui va rapporter au nom de la Commission de réintégration.

Rouzaud

Camarades, me voici une fois de plus à la tribune pour rapporter au nom de la Commission de réintégration que vous avez désignée et qui comprend les camarades Cassagne de la Haute-Garonne, Volle de la Loire, Michon de la Charente-Maritime, Quivrain de l'Isère, Hornung du Rhône, Mérigonde de l'Oise.
Elle vous propose les conclusions suivantes :
Demande de réintégration de Francis Bouyer et de Juvin, de la section de Carpentras, fédération du Vaucluse.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

La Commission que vous aviez désignée lors du dernier Congrès national des 1er, 2 et 3 juillet 1960, vous avait proposé le renvoi de cette demande de réintégration à des assises nationales ultérieures ayant pouvoir de Congrès, en raison de la date de la dite demande qui n'avait pas permis de constituer le dossier habituellement réuni en cette matière.
La Commission, ayant pris connaissance des documents fédéraux et notamment de l'avis de la section de Carpentras, à laquelle appartenaient Bouyer et Juvin, et du vote émis par le Congrès fédéral du Vaucluse sur le même sujet, ayant entendu les camarades Auger, remplaçant le Secrétaire fédéral empêché, et Adam, secrétaire de la section de Carpentras, est arrivée après un échange de vues, aux conclusions suivantes :
Les camarades Bouyer et Juvin avaient été l'objet d'une sentence d'exclusion par la Commission fédérale des conflits du Vaucluse, pour acte d'indiscipline commis au cours de la campagne électorale municipale de mars 1959, sentence confirmée par la Commission nationale des conflits, dans sa séance du 28 avril 1960.
Votre Commission de réintégration, ayant constaté que la Commission nationale des conflits a exactement et justement appliqué les dispositions statutaires en prononçant contre ces deux camarades la sanction d'exclusion pour avoir fait acte de candidature aux élections municipales du 8 mars 1959 sur une liste étrangère au Parti et contre l'avis de leur section,
Considérant que la demande de réintégration formulée par Bouyer et Juvin a été déposée le 23 juin 1960, quelques semaines seulement après la décision de la Commission nationale,
Considérant que, depuis cette date, aucun élément nouveau sur le comportement et l'activité des deux intéressés depuis la sanction dont ils ont été l'objet, n'a été apporté à votre Commission de nature à lui permettre de se prononcer à l'heure présente sur l'opportunité de la mesure de réintégration sollicitée,
Considérant qu'il est apparu à votre Commission qu'un nouveau délai est nécessaire pour juger de l'attachement et de la fidélité des citoyens Bouyer et Juvin à la discipline et à l'action du Parti,
Vous propose d'ajourner toute décision sur les deux demandes qui lui ont été soumises.
La Commission avait le souci d'être la plus indulgente possible. Malheureusement, on ne nous apporté aucun élément nouveau sur le comportement des camarades incriminés et nous demandons simplement un délai supplémentaire de quelques mois. Nous aurions voulu, par exemple, que le camarade Bouyer, qui est conseiller municipal et conseiller général, nous apporte la preuve que, bien qu'ayant été frappé par le Parti, il est resté fidèle au Parti. Si nous en avons l'assurance la prochaine fois, la Commission inclinera sans doute vers la réintégration. Nous vous demandons simplement un renvoi pour quelques mois.

Le président - Vous avez entendu, camarades, la proposition de votre Commission, tendant à demander un délai supplémentaire avant de statuer sur la

réintégration des camarades Bouyer et Juvin. Je pense que vous serez tous d'accord pour adopter les conclusions du Rapporteur.
Il n'y a pas d'opposition ?
Il en est ainsi décidé.

Rouzaud - Je vous parle maintenant de la réintégration de Perreau et de Ferdinand Pellat, de la fédération de la Moselle.
Comme la précédente, cette demande avait été renvoyée à un congrès ultérieur, en raison de l'insuffisance d'éléments du dossier. Je rappelle que les camarades Perreau et Pellat avaient été exclus du Parti, en vertu d'une sentence prise par la Commission nationale des conflits, en date du 22 novembre 1956, pour avoir fait acte de candidature aux élections législatives du 2 janvier 1956, sur une liste opposée à celle du Parti.
En ce qui concerne Perreau, les renseignements fournis tant par la section de Metz que par la fédération de la Moselle étant unanimement favorables à la réintégration de ce camarade qui a fait preuve depuis 1956, date de son exclusion, d'un attachement et d'une fidélité constante à l'idéal Socialiste, votre Commission demande unanimement au Congrès de se prononcer en faveur de la réintégration du camarade Perreau.
En ce qui concerne Ferdinand Pellat, en l'absence de l'avis de la section de Saint-Julien à laquelle il appartenait, section aujourd'hui disparue, après avoir entendu le camarade Nicolas Schmidt, désigné par le secrétaire fédéral Reffy, empêché, et après avoir enregistré son avis favorable à la demande de réintégration, en raison de l'attachement de ce camarade à l'idéal du Parti et de son action en faveur de la défense des intérêts des travailleurs depuis l'époque de son exclusion, la Commission vous propose d'accueillir favorablement cette demande et d'accepter la réintégration de ce camarade au Parti, mais demande au Congrès d'inviter le camarade Pellat à reconstituer la section de la commune de Saint-Julien, lieu de son domicile.
Nous demandons, en effet, au camarade Pellat de reconstituer la section de Saint-Julien, là où il habite. La Commission en fait une condition qui lui sera sans doute facile à remplir. Je demande au président de bien vouloir mettre aux voix les conclusions de ce rapport.

Le président

Je pense que nous pouvons statuer en même temps sur le cas de Perreau et sur le cas de Pellat. Comme vous l'a dit Rouzaud, la question avait déjà été étudiée lors d'un précédent Congrès.
Je vous propose d'adopter les conclusions de Rouzaud, tendant à la réintégration de ces deux camarades, en tenant compte de la condition mise à la réintégration de Pellat.
Il n'y a pas d'opposition ?
Adopté.
Le rapport de Rouzaud est adopté et je tiens à le remercier, ainsi que les camarades de la Commission - qui accomplissent une tâche ingrate pendant nos

séances - du travail qu'ils ont fourni.
Nous arrivons maintenant, camarades, à l'objet essentiel de notre Congrès.
La Commission des résolutions, comme vous le pensez bien, ne vous rapporte pas de position unanime, mais vous pourrez constater qu'elle a statué dans des délais record et que la séance a été reprise à l'heure très exacte, ce qui constitue un précédent à observer d'autres fois.
Je vais donner successivement la parole à Lamousse, pour rapporter au nom des partisans du non, à Gazier pour rapporter au nom des partisans de l'abstention et je rapporterai moi-même, si vous permettez ce cumul, la dernière motion, au nom des partisans du oui.
La parole est à Lamousse.

Lamousse

Mes chers camarades, pour ne pas prolonger inutilement nos débats, je ne ferai pas de commentaires sur la motion que je présente à vos suffrages, au nom de Léon Boutbien, Humberdot, Max Lejeune et de moi-même, tous les quatre membres de la Commission de résolutions. Je vous donne lecture de notre motion :
Le Congrès Socialiste, partageant avec toute la nation le désir du retour à la paix en Algérie.
Réaffirme son adhésion au principe de l'auto-détermination des populations algériennes, sans distinction de races ni de religions.
Il dénonce la contradiction entre les deux articles du projet de loi soumis à référendum qui, tout en proclamant la liberté de choix, permettra, en fait, d'imposer un statut prédéterminé.
Ainsi, contrairement aux affirmations du pouvoir, la réponse oui à un texte déjà repoussé par les intéressés et par le FLN ne débouche pas sur la paix en Algérie.
Depuis deux ans, l'exercice du pouvoir personnel, qui a dégradé les institutions par des violations répétées de la Constitution, n'a rencontré aucun obstacle majeur au déroulement de sa politique. Cette politique a cependant imposé les plus lourds sacrifices aux classes défavorisées de la nation, molesté inutilement les diverses catégories sociales, isolé la France, ébranlé l'alliance atlantique, compromis la construction de l'Europe et la sécurité du monde libre.
Le Parti Socialiste se refuse à donner son aval à cette politique qui ne pourra être qu'aggravée par le caractère plébiscitaire de la campagne déjà engagée et de la consultation du 8 janvier.
Dans ces conditions, le Parti Socialiste répond non.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Albert Gazier.

Albert Gazier

Camarades, j'apporterai quelques commentaires, mais ils seront extrêmement brefs.

Fondation Jean Jaurès

D'abord, je dois dire au Congrès que nous aurions souhaité qu'il sorte de la réunion de ce soir une condamnation de ce qui s'est passé en Algérie, au début de ce mois et de l'inadmissible discrimination qui a été marquée dans la répression, mais nous n'avons pas voulu faire de cette condamnation l'expression d'une tendance particulière, pensant qu'elle est exprimée par l'unanimité du Parti.
La Commission des résolutions, à la majorité, n'a pas voulu qu'un texte spécial soit déposé sur ce point, mais nous estimons que la condamnation formelle qui a été portée par le Comité directeur est toujours valable.
Le texte que je vais vous lire insiste sur quelques points particuliers. D'abord, sur le caractère plébiscitaire du référendum du 8 janvier.
Nous sommes dans un régime qui présente des caractères spéciaux. Ce matin, Guy Mollet a dit, et il a raison, qu'il serait abusif de parler de dictature. C'est vrai. Mais nous pensons aussi que nous ne pouvons pas dire que si le régime actuel n'est pas dictatorial, il est démocratique. Un régime démocratique est celui dans lequel le peuple commande. Aujourd'hui, un homme commande. On ne tient aucun compte de ce que souhaitent les représentants du peuple et lorsque le peuple est consulté, c'est à travers des formules vagues et ambigües, qui permettent au chef de l'État d'agir à sa guise dans tous les domaines.
Nous sommes donc dans un régime que l'on ne peut qualifier ni de démocratique, ni de dictatorial, mais dans un régime de pouvoir personnel et le Parti Socialiste ne peut pas l'accepter.
D'autre part, nous estimons qu'il est inadmissible de poser au référendum une question de cette manière, De Gaulle pouvait demander au peuple français de se prononcer par oui par non sur l'auto-détermination., Il pouvait, dans une seconde question demander au peuple français de se prononcer par oui ou par non, sur des négociations, portant à la fois sur le cessez-le-feu et sur les garanties de l'auto-détermination. Il le pouvait, il ne l'a pas fait ; donc il ne le veut pas et cela nous paraît profondément inquiétant.
D'autre part, nous persistons à penser que le Parti ne doit pas surestimer la gravité des menaces qui peuvent peser sur le pays, ni celles qui proviennent des fascistes de France, ni celles qui proviennent de certains éléments militaires. Ces menaces sont délibérément gonflées par ceux qui approchent le pouvoir, parce que le pouvoir, pouvant difficilement dans beaucoup de domaines se faire aimer pour lui-même, essaie de se faire préférer à un pire qui a tout intérêt à voter artificiellement.
(Applaudissements)
Si des risques existent, ils sont de la nature des risques qu'il faut affronter, sous peine de démission, dans toute action politique.
Par ailleurs, nous pensons - et je crois que ce point doit être précisé - que selon notre opinion, le oui et le non, ceux qui préconisent le oui et ceux qui préconisent le non, ne peuvent pas tous être traités de la même manière. Pour nous, le oui est inadmissible, et le non a des inconvénients.
Si, le couteau sur la gorge, nous étions absolument obligés de dire oui ou non, c'est certainement le non que nous prononcerions, mais nous avons d'autres

possibilités et c'est celles-là que nous recommandons au corps électoral.
Quant aux modalités d'expression de ces possibilités, elles sont secondaires et peu importe les détails de leur manifestation.
C'est ce que dit le texte dont je vous donne maintenant lecture :
Le Congrès extraordinaire du Parti Socialiste, réuni les 21 et 22 décembre 1960 à Puteaux,
Considérant que le référendum du 8 janvier aura un caractère plébiscitaire et sera interprété par le chef de l'État comme une marque de confiance aveugle lui permettant d'agir à sa guise dans tous les domaines,
Protestant contre l'obligation qu'il impose aux électeurs d'apporter une réponse unique à deux questions distinctes, procédé oblique, poussant certains d'entre eux à condamner ce qu'ils approuvent, ou à approuver ce qu'ils condamnent,
Affirmant sa fidélité au principe de l'auto-détermination, assortie de garanties sur la sincérité du scrutin et son opposition à tout statut octroyé, même provisoire, la prédétermination ne pouvant, en effet, que prolonger les combats, accroître les sacrifices et retarder l'heure du cessez-le-feu,
Considérant que la seule voie vers la paix passe par la négociation sur les garanties et par l'abandon de toute idée de partage de l'Algérie, alors qu'aucune précision n'a été apportée sur ces différents points,
Considérant qu'il est impossible au Parti Socialiste de répondre oui dans de pareilles conditions,
Considérant, d'autre part, que le non pourrait être interprété comme un refus de l'auto-détermination, ce qui est la thèse des activistes et des ultras,
Donne comme mot d'ordre aux électrices et aux électeurs de manifester par l'abstention pure et simple, ou par un bulletin blanc, ou encore par un bulletin portant une inscription manuscrite, entraînant son recensement comme bulletin nul, leur opposition à l'ambiguïté de la méthode, au référendum plébiscite et au pouvoir personnel.
(Applaudissements)

Le président

Avant de rapporter le texte des partisans du oui, qui formaient la majorité de la Commission des résolutions, je veux répondre d'un mot à l'allusion que notre camarade Albert Gazier a fait à un texte qui aurait été proposé par la minorité, en ce qui concerne les tragiques événements du début de décembre en Algérie et la répression discriminatoire à laquelle ces événements donné lieu.
La majorité de la Commission a en effet pensé, étant donné que, tout récemment, le 14 décembre, le Comité directeur avait dans un communiqué qui a été publié assez largement par la presse, fixé de façon très satisfaisante la position du Parti qui correspond d'ailleurs à celle de la minorité, qu'il n'y avait pas lieu de revenir sur la question,
Je me borne, pour que ceux qui ne connaissent pas ce communiqué soient fixés sur ce qui est la pensée du Parti, à vous lire les deux premiers paragraphes de ce communiqué :
"Devant les tragiques événements qui ont ensanglanté certaines villes d'Algérie,

le Parti Socialiste SFIO dénonce la responsabilité criminelle de tous ceux qui ont contribué à creuser le fossé entre les communautés en retardant l'heure de la paix et en rendant plus difficile la solution du problème algérien. L'exploitation faite par le FLN des manifestations musulmanes ne saurait légitimer ni les provocations antérieures et répétées des ultras, ni les meurtres commis par ceux-ci, ni la cruelle discrimination qui a abouti à réprimer avec beaucoup de vigueur les manifestations musulmanes que celles d'origine européenne.
(Applaudissements)
Il est certain que le Comité directeur a été l'interprète fidèle de la pensée du Parti en prenant cette position.
Et j'en viens au texte que j'ai à rapporter, au nom de la majorité.
Notre ami Albert Gazier vous a dit à l'instant qu'il pensait avec ses amis que les menaces faites par les ultras et par les activistes étaient actuellement gonflées - c'est le mot qu'il a employé - pour favoriser le succès du référendum. Nous avons été nombreux à exprimer à cette tribune le sentiment de la réalité du danger, de son maintien, de sa gravité, et précisément le texte que je vous rapporte parle de cette obstination criminelle de ceux qui ont déjà provoqué les émeutes de janvier, qui ont provoqué les émeutes de décembre et qui, d'après les derniers communiqués du FAF entendent persévérer dans l'obstruction aux efforts que fait le Président de la République, pour arriver à résoudre le conflit algérien. C'est précisément de la réalité de ces menaces dont parle notre motion.
Je voudrais dire aussi qu'elle exprime notre préoccupation de veiller sur l'orientation des institutions, de continuer à lutter contre les entorses et les violations qui sont faites, comme le Parti l'a déjà fait à plusieurs reprises, mais aussi bien cette tendance au pouvoir personnel n'aurait pas pu se manifester, se concrétiser, s'il n'y avait, à l'Assemblée Nationale en particulier, une majorité qui l'a permis ; sinon, il suffisait que, par exemple, en avril dernier, lorsque le Président de la République a refusé de convoquer le Parlement, au moment des revendications paysannes, il suffisait que la motion de censure déposée par le groupe Socialiste soit adoptée pour qu'il soit mis fin à ces déformations de la Constitution.
Nous ne pouvons pas non plus penser, comme Gazier, alors que le Président de la République l'a déjà tenté à plusieurs reprises et, en particulier, par sa conférence de presse remontant à plus de deux ans, nous ne pouvons pas penser qu'il ne cherche pas le cessez-le-feu et que ce n'est pas sa pensée dominante. Nous savons, au contraire, les résistances qu'il s'emploie à briser, et c'est la force de les briser que nous entendons lui donner, en votant oui au référendum.
Voici, si vous le voulez bien, notre texte :
Face à l'obstination criminelle de ceux qui, depuis des années, empêchent le règlement du problème algérien, menacent les institutions républicaines et n'ont pas d'autre solution que la prolongation indéfinie des combats, le Président de la République sollicite l'appui de la nation.
Le Parti Socialiste répondra oui au référendum du 8 janvier parce qu'il a, depuis la première heure, donné son accord à la politique d'autodétermination qui s'inscrit dans la continuité de ses propres efforts.

Fondation Jean Jaurès

Nul ne saurait se méprendre sur la signification de cette réponse.
Le oui du Parti Socialiste ne saurait ni directement, ni indirectement, comporter l'acceptation ou l'approbation des diverses entorses à la Constitution, l'acceptation ou l'approbation d'une politique générale contre laquelle les Socialistes ont conduit l'opposition.
Le Parti Socialiste récuse à l'avance toute interprétation ou toute exploitation tendancieuse du geste positif qu'il fera le 8 janvier dans le seul intérêt de la paix en Algérie.
Son oui sera celui des démocrates qui croient l'heure arrivée de faire de nouveaux pas en avant sur le chemin de la paix, par l'ouverture aussi proche que possible de négociations sur le cessez-le-feu et sur les garanties de l'auto-détermination.
Avec le Parti Socialiste, c'est l'immense majorité du pays qui dira oui à la négociation pour la paix.
(Applaudissements)
Nous allons procéder maintenant à l'appel des fédérations. Nous allons voter si vous le voulez bien : "Lamousse", "Gazier", "Leenhardt", et abstention ou absent lorsqu'aucun vote ne se rattachera à ces trois textes. La Commission des résolutions n'a pas jugé possible de distinguer entre les non.

Dans la salle - Ils sont pourtant totalement différents.

Le président - Ils sont totalement différents, oui, mais ils existeront aussi dans le pays et ils n'en seront pas moins différents et mélangés.
(Il est procédé à l'appel de toutes les fédérations et au vote par mandats)
Camarades, voici les résultats du scrutin :
Motion Leenhardt : 2 191 mandats
Motion Gazier : 836 mandats
Motion Lamousse : 316 mandats
Abstentions : 38 mandats
Absents : 10 mandats.
Camarades, au moment de clore nos travaux, je veux me réjouir de la tenue de ce Congrès. Il s'y est manifesté, une fois de plus, le caractère démocratique de nos débats et de nos décisions, et ceci, devant la presse. Quand la majorité s'est prononcée, le devoir de chacun est de s'incliner et d'observer la discipline. Ce matin, notre camarade Guy Mollet disait qu'on n'est pas un parti si on ne pèse pas sur la consultation. Nous sommes tous conviés à peser pour que le oui porte les fruits que le Parti en attend, c'est-à-dire la négociation et la paix.
Le Congrès extraordinaire est clos.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès